500

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13467 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 17 MAI 1988

Défi syrien au Hezbollah

La Syrie s'apprête à franchir, au Liban, un nouveau Rubicon. Quinze mois après avoir occupé Beyrouth-Ouest, l'armée de Damas a annoncé, dimanche 15 mai, son intention d'investir en force la banlieue sud de la capitale, où une guerre fraticide oppose depuis dix jours la milice pro-syrienne du mouvement Amal et celle du Hezbollah pro-iranien. Pour mettre fin à ces féroces combats entre chiites, qui ont déjà fait au moins deux cent cinquante morts et mille blessés, Damas a mobilisé cinq mille soldats appuyés par soixante chars. Cette troupe imposante a pris position lundi avant l'aube aux principaux accès de la banlieue sud, où son entrée paraissait imminente.

Le président Assad a, semble-t-il, longuement mûri sa décision qui n'est pas sans risque. Plusieurs facteurs militent en faveur d'une intervention syrienne dans ce populeux bastion chiite où s'entassent plus de trois cent mille Libanais. Grande perdante de la récente bataille de rue, la milice d'Amal a dû céder l'essentiel du terrain aux combattants intégristes. Damas est donc tenté de voler au secours de son alliée en difficulté, privant du même coup le Hezbollah de sa victoire. Surtout, à l'approche de l'élection présidentielle libanaise, prévue pour septembre, les extrémistes pro-iraniens font de plus en plus figure de gêneurs aux yeux de la Syrie.

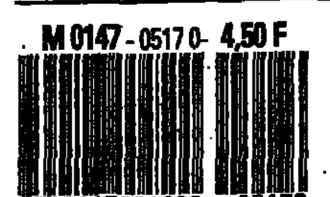
Damas souhaite que la succession d'un chrétien au président Gemayel se déroule dans le calme et sous son étroite tutelle, tout en permettant à Amal, dans le camp musulman, de renforcer sa main à Beyrouth. Favorable à l'avènement d'une République islamique au Liban, le Hezbollah n'a cure des calculs de Damas. Il les rejette d'autant plus qu'il en ferait les frais. Pourtant, la détermination de Damas d'écraser toute résistance n'est pas douteuse. Le général Ghazi Kanaan, sorte de « proconsul » syrien à Beyrouth, a prévenu d'emblée que tout milicien armé serait abattu sans sommation. Il sait que son intransigeance sera bien accueillie par une population chiite lasse de la guerre et contrainte, ces derniers jours, à un exode massif.

L'attitude du Hezbollah face à l'intervention syrienne dépendra amplement des conseils qu'il recevra de Téhéran. Si le président Assad a manifestement hésité avant de se résoudre à déployer son armée dans la banlieue sud, c'est bien sûr par souci de ménager le régime des ayatollahs, parrain et bailleur de fonds des intégristes libanais. Depuis plusieurs années maintenant, l'« alliance stratégique » avec Téhéran est la principale ligne de force de la diplomatie syrienne.

Seul pays arabe à soutenir sans réserve l'Iran dans la guerre du Golfe, la Syrie reçoit en échange une aide financière et des livraisons pétrolières indispensables à son économie. Entre son alliance avec Téhéran et ses intérêts au Liban, en contradiction avec ceux de l'Iran, Damas devra choisir. A moins que le régime islamique, lui-même affaibli depuis sa défaite de Fao, ait préféré prêcher la conciliation aux intégristes libanais.

L'intervention syrienne attire en tout cas une nouvelle fois l'attention sur le sort de la quinzaine d'otages occidentaux encore détenus dans la banlieue sud de Beyrouth. On veut espérer que le déploiement des troupes syriennes n'aura pour eux aucune conséquence dramatique.

(Lire nos informations page 4.)



La préparation des élections législatives et les premières décisions du gouvernement

• Le RPR et l'UDF ressoudent leur coalition
• Le PS fait des avances aux centristes

M. Barre est le seul, parmi les chefs de file de la droite modérée, à approuver la décision prise le samedi 14 mai par M. Mitterrand de dissoudre l'Assemblée nationale. Il estime que l'ouverture politique ne doit pas être « précipitée » et qu'elle ne pourra être jugée que sur l'action du gouvernement. M. Mauroy, nouveau premier secrétaire du PS, tentera de réserver, après négociations, des circonscriptions aux centristes pour les élections législatives des 5 et 12 juin. M. Méhaignerie, président du CDS, est hostile à cette idée. M. Toubon, secrétaire général du RPR, s'est prononcé lundi pour un maximum de candidatures uniques RPR-UDF, et contre toute alliance avec le Front national.

Chassez la V[e] République, elle revient au galop ! Depuis plusieurs mois, le discours du chef de l'Etat suggérait que, après trente ans de V[e] République, les Français étaient fatigués d'un système qui les dressait les uns contre les autres, qui obligeait à penser noir ou blanc et que le moment était venu de faire vivre les institutions autrement et donc de « recomposer » le paysage politique. Ce discours rassembleur laissait volontairement dans l'ombre les difficultés techniques de l'ouverture.

Point d'équilibre de toutes les recherches de recomposition du jeu, M. Raymond Barre est aussi le chantre des institutions qui en définissent les règles depuis 1958. Logique avec lui-même, il a livré dimanche aux Français l'explication la plus claire et la plus cohérente des événements du moment. M. Mitterrand, dit-il, a raison de dissoudre l'Assemblée nationale afin de demander aux Français de lui accorder une majorité parlementaire qui lui permettra de gouverner. « *Il ne peut pas*, ajoute-t-il, *s'en remettre à une majorité qui serait instable, qui serait dominée par les calculs intéressés de certains ou les états d'âme des autres.* » On croirait entendre, en plus précis et en plus concis, M. Rocard lui-même.

Ainsi, M. Barre est devenu, l'espace d'une soirée, le meilleur porte-parole de la présidence de la République et du chef du gouvernement. Il leur a donné un sérieux coup de main afin d'expliquer aux « déçus de l'ouverture » pourquoi celle-ci n'était guère praticable dès la formation du premier gouvernement. A ceux que l'on appelle déjà les « déçus du 12 mai » (1), M. Barre laisse quelque espoir, en même temps qu'il adresse au vainqueur du 8 mai un avertissement. La véritable ouverture, selon lui, c'est la plus profonde, celle qui se juge à l'action politique, à la mise en œuvre d'un programme, aux actes consensuels ou diviseurs d'un gouvernement.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite et nos informations page 9 ainsi que la situation dans les circonscriptions électorales page 10.)

(1) Voir page 8 les résultats du sondage IPSOS-*le Journal du dimanche* sur les réactions à la formation du gouvernement.



Pour quelle politique ?

par Daniel Vernet

Le candidat l'avait dit : il ne revenait pas au président de la République de définir un programme. Loin des cent dix propositions de 1981, il devait se contenter d'un « projet », traçant les grandes lignes de la politique que le premier ministre est chargé de mettre en musique. M. Michel Rocard a consacré ses premiers jours à Matignon à constater que l'ouverture était prématurée et à sonner le rappel des anciens ministres de M. Fabius. Il n'a pas pu encore exposer la politique qu'il entend mener.

La dissolution de l'Assemblée nationale ne lui a pas laissé le temps de la présenter devant le Parlement. Elle a, au moins, l'avantage de lui permettre de le faire devant l'opinion. Lors de sa première conférence de presse, il a dénoncé le pouvoir de l'argent et exalté les valeurs républicaines. Il a trop de subtilité intellectuelle pour confondre ces généralités avec un programme.

Sur la manière de combattre la société à deux vitesses, de lutter contre le chômage, d'améliorer la formation et le système éducatif, d'encourager la bonne santé des entreprises sans magnifier la spéculation et sacrifier la solidarité, sur les moyens de maintenir la protection sociale sans décourager ceux qui veulent travailler plus et mieux, pour accroître leur niveau de vie, sur l'ouverture à l'Europe et ses conséquences, il a certainement une multitude d'idées.

N'est-il pas temps de les expliquer aux électeurs et à ceux aussi qui pourraient, hors des frontières du Parti socialiste, être amenés à les représenter ? Au-delà de la promesse bien naturelle de quelques circonscriptions pour les malheureux centristes coincés entre l'épouvantail Le Pen et le rouleau compresseur d'un PS dopé par l'état de grâce, la meilleure façon d'obtenir des « ralliements sans reniement » est encore de proposer à ses alliés potentiels une action à la fois réaliste et généreuse, telle qu'ils aient plus de mal à la refuser que des portefeuilles ministériels.

Un entretien avec M. Roger Fauroux

« Combler le déficit de nos échanges industriels est une urgence nationale »

Définir une stratégie d'ensemble pour l'industrie et retrouver une connivence entre les entreprises et l'Etat, afin de rétablir l'équilibre des échanges industriels, telles sont les priorités que s'assigne, dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire.

« En prenant vos fonctions, le 13 mai, vous avez déclaré que, pour la première fois, on avait « réussi à faire quelque chose qui » ressemble au MITI, le ministère » japonais du commerce et de » l'industrie, en rassemblant » l'aménagement du territoire, le » commerce et l'artisanat, l'indus- » trie et le commerce extérieur ». La seule différence, c'est que vous n'avez pas les mêmes moyens financiers que le MITI...

– Il y a deux grandes différences : je n'ai pas les moyens financiers et je n'ai pas les Japonais. Mais il est important, dans les structures de l'Etat, que l'on ait marqué d'une manière forte, premièrement, que l'industrie a vocation à se situer sur tout un territoire – et non pas seulement dans des pôles, des zones ou de grandes régions industrielles, ce qui sous-entend que d'autres ne le sont pas, – et, deuxièmement, que l'industrie française baigne dans le commerce international. Il n'est pas pensable de concevoir le ministère de l'industrie comme si le monde extérieur n'existait pas. Il n'est pas une PME qui ne soit en concurrence avec le monde entier. Pour certains produits, une tonne supplémentaire sur un quai de Singapour a une incidence au fond de nos provinces.

– Vous venez d'un groupe, Saint-Gobain, qui s'est toujours enorgueilli d'avoir vécu sans avoir besoin de l'Etat. N'est-il pas paradoxal de vous retrouver ministre de l'industrie ?

– Il y a dix ans, je ne savais pas où était ce ministère. Si je n'y venais pas, c'est parce que je n'avais rien à demander. C'est le bon côté de la chose. Mais aussi, et c'est le mauvais côté, parce que personne dans cette maison ne m'avait jamais consulté. La première fois de ma vie où j'ai accompagné un ministre pour un voyage de travail à l'étranger, ce fut quand Laurent Fabius, alors titulaire de l'industrie, a emmené quelques chefs d'entreprise en Allemagne.

Propos recueillis par CLAIRE BLANDIN.

(Lire la suite page 28.)

Le retrait d'Afghanistan des premières unités soviétiques

La défaite en chantant

Le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan a débuté le dimanche 15 mai. En neuf mois, cent quinze mille soldats devraient quitter le pays, en vertu des accords signés à Genève. Le chef de l'Alliance des moudjahiddines, M. Gulbuddin Hekmatyar, a qualifié ce dimanche de « jour de la défaite soviétique ».

KABOUL
de notre envoyé spécial

Hollywood n'aurait pas fait mieux : une superproduction en Technicolor, un décor grandiose de montagnes gris et ocre qui deviennent lentement dorées et qui se prolongent par une steppe rase à perte de vue, le ciel d'un bleu profond et lumineux, les petits drapeaux rouges de la « patrie du socialisme » qui s'agitent au vent... Au premier plan, quelques collines tourmentées d'où émerge un ruban de route bordé de soldats afghans qui en font presque trop dans le registre de l'amitié reconnaissante. Plus loin, on devine, comme dans un décor de carton-pâte, les gorges profondes où serpente la route qui mène à Jalalabad, première ville libérée, d'où ils viennent, où – c'est juré – ils ne reviendront plus et où, en 1842, lors de la première guerre anglo-afghane, seize mille hommes de l'armée des Indes s'étaient fait massacrer.

Plus d'un millier de soldats soviétiques, à bord de près de trois cents véhicules blindés, ont rejoint Kaboul en un peu plus de dix heures, sans encombre. Il était 16 heures quand les premiers chars déboulèrent de l'ultime virage. A leur bord, des soldats, bien sûr, mais aussi quelques grappes de journalistes, la plupart basés à Moscou ; tout le monde agitait les mains et les soldats portaient des colliers de fleurs, ceux que leurs « frères » afghans, le long de la route, leur jetaient, avec une émotion à la mesure d'une si longue amitié...

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 3.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

SÉCURITÉ

Un projet global pour l'Europe

par
HENRI FROMENT-MEURICE (*)

QUE Gorbatchev ait un projet global pour l'Europe, et que ce projet s'appelle « notre maison commune, l'Europe », nous le savons depuis son arrivée au pouvoir. Les pessimistes n'y voient rien de nouveau. Les optimistes demandent qu'on ne laisse pas la chance passer. Jusqu'à présent, certes, les faits ne parlent guère pour une « perestroïka » de la politique européenne de l'URSS, et tout se passe comme si, dans la « maison commune », l'URSS entendait bien garder pour elle seule son appartement et tenter de « squattériser » le nôtre. Mais, en vérité, le projet de Gorbatchev sera ce que nous le ferons. Plutôt que d'en discuter à perte de vue, à nous de lui opposer notre projet global. Or un tel projet n'existe pas vraiment.

Il y a vingt ans, le rapport Harmel avait essayé de faire marcher l'alliance atlantique sur deux jambes : défense et détente. Mais la jambe détente a marché souvent plus vite que la jambe défense. Aujourd'hui, le jeu des forces oblige les Européens de l'Ouest à réaliser plusieurs synthèses, de toute évidence difficiles. Les unes concernant la sécurité, les autres l'unité de l'Europe, et toujours dans son ensemble.

S'agissant de la sécurité, le duo défense-détente apparaît dépassé. Le mot « détente » est devenu ambigu, et nous sommes entrés dans une période plus complexe. En effet, alors que la négociation soviéto-américaine sur les armements a repris activement, la situation globale des Européens s'est détériorée : affaiblissement de la composante européenne de la dissuasion nucléaire américaine, risque de réduction de la force conventionnelle américaine en Europe, possession exclusive par les deux superpuissances d'un potentiel d'armes défensives, persistance de la supériorité conventionnelle et chimique de l'URSS sur notre continent. Dès lors surgissent plusieurs exigences d'apparence contradictoire. Il nous faut tout à la fois renforcer la composante euroéenne de l'alliance, sans inciter les Etats-Unis à se désengager davantage, et vouloir le désarmement, mais en l'orientant vers des équilibres qui nous soient plus favorables. En d'autres termes, la synthèse est entre la poursuite, voire l'accroissement, de l'effort de défense et la poursuite de l'effort de désarmement.

La division voulue par Staline

Mais, ne l'oublions pas, la vraie cause de l'« insécurité » en Europe, ce n'est pas tant la concentration d'armements que la division de l'Europe voulue par Staline. La surmonter est un impératif fondamental pour l'amélioration de la sécurité globale du continent comme pour le retour progressif des peuples de l'Est à la liberté. Cependant, en même temps, les Européens de l'Ouest doivent poursuivre leur propre entreprise d'unification s'ils veulent retrouver la maîtrise de leur destin.

La poursuite concomitante de ces deux mouvements n'a en soi rien d'impossible. Néanmoins, certains pourraient estimer que le processus d'unification communautaire ne doit pas être troublé par un effort d'ouverture vers l'Est, tandis que d'autres raisonneraient à l'inverse. Au cœur de cette tension potentielle se trouve l'Allemagne divisée. Aussi longtemps que cette division paraissait insurmontable, les Allemands préféraient l'intégration garante de liberté et de sécurité à l'unité. Mais, dès lors que des possibilités nouvelles de contact entre les deux Allemagnes apparaissent, la question allemande se remet en mouvement et toute sa problématique tourne autour de la possibilité de réaliser une synthèse entre la volonté des Allemands, même s'ils ne croient pas à la réunification, d'exploiter au mieux ces possibilités, et l'intérêt qu'ils conservent à poursuivre le processus d'intégration à l'ouest de l'Europe.

Tout projet global pour l'Europe doit donc rechercher la réalisation de cette double synthèse, et cela sans perdre de vue l'interdépendance entre sécurité et unité.

La synthèse entre défense et désarmement va requérir des Européens, et particulièrement de la France, une grande fermeté.

1) Il est très possible qu'en 1988 soit signé un traité réduisant de 50 % les armements stratégiques des Etats-Unis et de l'URSS. Tant mieux s'il en résulte un nouvel équilibre satisfaisant et contrôlé. Mais sachons qu'aussitôt après reprendra la pression sur les possesseurs de « forces tierces », Royaume-Uni et France. Au pis, *on les priera de réduire celles-ci*, au mieux d'en geler la modernisation. Il faudra savoir résister, car geler, c'est en fait déjà réduire, ce que l'écart subsistant nous interdira.

2) Les Européens affirment vouloir demeurer fidèles à la dissuasion nucléaire. Mais jusqu'où ? La raison voudrait que, avant de réduire à nouveau les armements nucléaires en Europe, ils concentrent toute leur fermeté sur une réduction équilibrée et contrôlée des armements conventionnels. Il appartient à la France, qui a lancé sous Giscard d'Estaing la négociation sur la zone de l'Atlantique à l'Oural, d'y jouer un rôle moteur.

Outre la modernisation de sa force stratégique, la France devra faire mouvement dans deux directions : la constitution d'un potentiel nucléaire à moyenne portée qui, plus tard, deviendra un instrument au service de l'Europe ; une coopération de plus en plus poussée des corps de bataille français et *allemand pour la défense* de l'espace stratégique commun. A terme, il faut viser à un réaménagement des structures et des pouvoirs au sein de l'alliance atlantique, mais pour cela il doit d'abord exister un pouvoir européen.

Sur deux fronts

La synthèse de l'unité conduit également à travailler sur deux fronts : à l'Ouest, pour rendre irréversible *l'unification* ; sur *la* transversale Ouest-Est, pour resserrer le tissu des relations intra-européennes.

1) A l'Ouest, on voit assez clairement la marche vers l'union économique et monétaire : *marché intérieur 1992, deuxième* phase du SME, projets relevant de l'Europe à géométrie variable (Eurêka, espace...). Jean Monnet disait qu'il fallait *« une action concrète et résolue, portant sur un point limité mais décisif, qui entraîne sur ce point un changement fondamental et, de proche en proche, modifie les termes mêmes de l'ensemble des problèmes »*. Le prochain point de rupture pourrait être la monnaie. Mais, en tout cas, il devrait être la réelle suppression d'ici à 1992 des contrôles physiques aux frontières intracommunautaires.

En revanche, la structure politique de la Communauté est tout entière à forger. Vouloir ici avancer d'un pas égal à douze est se condamner à l'immobilisme. Seule la formule du « noyau dur » peut convenir : à deux (France-RFA), à six (la CEE d'origine), à sept (avec la Grande-Bretagne) ? La sagesse serait sans doute que, dans la période cruciale qui sépare l'élection présidentielle française des prochaines élections législatives en RFA (mars 1991), Paris et Bonn engagent une négociation se concluant par la mise sur pied d'une confédération, laquelle serait ouverte à d'autres, mais n'attendrait pas ceux-ci pour se constituer.

2) Avec les Etats de l'Est, toute idée de véritable structure commune est prématurée. Mais le principal changement viendra d'une transformation de nos propres comportements, et cela vaut surtout pour la France. Nous sommes trop indifférents aux peuples de l'Europe de l'Est et nous *devons les intégrer davantage* dans notre stratégie politique. En profondeur, c'est sans doute par l'action économique, et aussi culturelle (livres, bourses, audiovisuel) ainsi que, pourquoi s'en cacher, religieuse, que nous pouvons contribuer le mieux à l'évolution de ces sociétés captives.

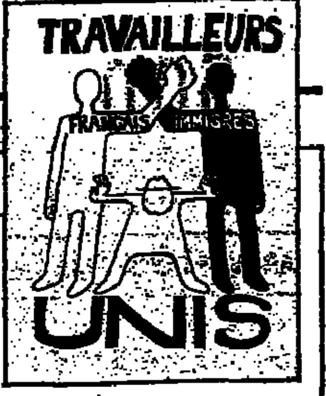
Un tel projet est sans doute encore très imparfait et incomplet. Mais à défaut d'un effort de ce genre pour donner aux Européens le cadre commun qui leur manque, l'on peut craindre de voir la « maison commune » grignoter mètre par mètre notre espace.

(*) Ambassadeur de France. Auteur, notamment, d'un rapport sur la Communauté de 1992 et les pays tiers qui a été analysé dans *le Monde* du 8 avril.

MAI 68

Les années d'imposture

par
JEAN-FRANKLIN NAROT (*)



L'ACTUELLE prolifération d'évocations écrites ou télévisées de mai-juin 68 s'inspire d'une logique de l'*exorcisme*. Qu'importe que la méthode en soit d'une grossièreté plus insolente encore qu'en *1978* : le public électivement visé n'y voit que du feu puisqu'il correspond à une classe d'âge qui n'a pu participer au mouvement.

∴

Ces exhibitions désormais décennales de protagonistes *choisis pour spécimens d'une* espèce en voie de disparition tiennent à la fois de l'activité zoologique et du principe du musée. Elles accomplissent la « mise au musée » de 68. (Ce qu'on trouve au zoo ou au musée, c'est ce qui n'a plus sa place parmi nous parce que venu d'ailleurs et de trop loin — dans l'espace, le temps ou l'altérité.)

Il y avait des propriétaires du mouvement ouvrier (syndicats et partis de « gauche »). Voici maintenant les propriétaires de 68 : réduire un mouvement à quelques supposés « leaders » ou représentants patentés est une vieille tactique de confiscation, mais aussi de conjuration. Ainsi circonscrite, toute révolte collective est déjà dépotentialisée parce que localisée et donc maîtrisable.

Ces « représentants » ont en *commun la dénonciation, au* besoin goguenarde quoique plus souvent compassée et repentante, des erreurs commises en ces années où ils ont laissé, avec la poudre qu'ils n'ont pas maniée, les rêves qu'ils ne feront plus. A quelques insignifiantes divergences près, de manière plus que de contenu, tous communient allègrement dans le consensus moderniste de l'adhésion à l'ordre des choses (Nietzsche parlait du « oui » de l'âne).

∴

A l'exception d'un ex-anarcho-communiste passé chantre du parlementarisme et de *« l'idée de gouverner »*, interlocuteur privilégié des médias pour 68, la quasi-totalité des ex-« acteurs », retenus ont un autre dénominateur commun : leurs références bolcheviques. Ceux-là étaient membres ou dirigeants de quelqu'une des chapelles léninistes de l'époque, soit très précisément de ces groupes qui, du début à la fin, n'ont cessé de *combattre* (au besoin de l'intérieur), parce qu'ils ne parvenaient pas à l'annexer, un mouvement qui rejetait leurs pratiques bureaucratiques comme leur idéologie totalitaire, et dont l'originalité était de rompre avec elles. Ce sont pourtant ces gens, en tous points *ennemis* du mouvement, qu'on entend aujourd'hui pérorer à son endroit, comme s'ils en avaient été les initiateurs et les meneurs. La falsification complète la confiscation.

∴

L'édification des populations se soutient tout particulièrement de leurs contributions empressées qui joignent à l'usage du sophisme le ton de la leçon. Ce qu'en effet ils vont psalmodiant se résume au pseudo-syllogisme qui suit :

— La révolution (ou le refus de l'ordre établi, ou le projet d'une société autre), c'est (au choix), le maoïsme, le trotskisme, etc. ;

— Or, le maoïsme, le trotskisme, etc., c'est (ils ne peuvent plus le nier) le totalitarisme ;

— Donc la révolution (ou toute visée de changement social radical), *c'est* le totalitarisme.

Scolie (cf. point 3) : nous sommes dans le meilleur des mondes possibles — à quelques améliorations près (les Verts, les Roses ou les Gris s'en chargeront).

∴

Ainsi meurt un peu plus, par son évocation même, l'insurrection de 1968. Sans qu'aucune des questions majeures qu'elles a soulevées ait pu commencer *d'être entendue : en empêchant* de connaître le passé, on empêche aussi de penser le présent.

(*) Psychanalyste, fondateur, en 1968, du Mouvement du 22 mars.

RETRAIT

Afghanistan, la seconde manche

par HOMAYOUN TANDAR (*)

APRÈS huit ans de guerre, une évidence s'est imposée : les Soviétiques sont *incapables de contrôler la population* et le territoire afghans. Voilà la seule vraie cause du retrait soviétique. Toute une agitation diplomatique et médiatique cherche à occulter cette défaite ; ce sera peine perdue, car la suite des événements va amplifier ce mouvement et en démontrer le caractère inexorable.

Beaucoup voudraient pourtant voir dans la libération de l'Afghanistan un geste de paix de Gorbatchev, la preuve d'un changement réel au Kremlin. Mais là encore l'illusion sera fugitive. Les efforts des Soviétiques pour se maintenir en Afghanistan, si vains qu'ils soient, sont là pour prouver que l'expansionnisme de l'URSS reste une réalité obsédante.

L'occupant compte en effet utiliser trois méthodes pour tenter de conserver une influence en Afghanistan après le 15 mai. Il a d'abord cherché à renforcer le régime de Kaboul sur le plan diplomatique et militaire. Il espère par ailleurs susciter des divisions au sein de la résistance pour amorcer une guerre civile. Il se prépare enfin à replier dans le Nord l'essentiel de ses forces pour constituer une zone où son intervention serait à la fois plus facile et moins voyante grâce à la proximité de la frontière. Mais les trois digues sur lesquelles les Soviétiques comptaient pour arrêter le flot de la résistance font déjà eau de toutes parts. La seconde manche sera gagnée comme la première.

Pas de compromis

Parlons donc d'abord du régime de Kaboul, ou de ce qu'il en reste. Le soi-disant gouvernement de Kaboul était déjà hors d'état d'administrer quoi que ce soit. Il focalise aujourd'hui la haine de l'ensemble de la population, au point de rendre suicidaire le moindre compromis avec lui. Loin de *constituer pour l'URSS un allié* ou un instrument, il devient le boulet qui l'entrave définitivement. Même si le régime de Kaboul conserve cette ville pendant quelque temps, l'illusion de sa représentativité internationale fondra comme neige au soleil dès que la résistance installera son propre gouvernement dans les provinces dont elle aura chassé les Soviétiques.

L'idée de la « libanisation » de l'Afghanistan relève quant à elle de l'intoxication la plus effrontée. *Les Soviétiques ont tout fait* pour dresser les moudjahidins les uns contre les autres. Ils ont échoué. Maintenant, les principaux commandants ont fédéré des régions entières. Ils y administrent les affaires civiles comme ils conduisent les opérations militaires. Ils collaborent les uns avec les autres dans tous les domaines. Ensemble ils sauront diriger l'Afghanistan vers la paix.

Le repli dans le Nord apparaît aussi pour l'occupant comme une solution désespérée. Comment les *Soviétiques pourraient-ils* continuer à se discréditer en poursuivant dans les pires conditions une guerre qui a révélé leurs faiblesses ? Vont-ils entretenir à quelques dizaines de kilomètres de leurs républiques musulmanes une agitation qui les gangrène déjà ? Cette utopie camoufle à peine la précipitation de leur départ, elle ne leur sauvera pas la face.

Ceux qui nous conseillent la « réconciliation » feraient bien de commencer par revenir sur terre. Sans mot dire, la plupart de ces bonnes âmes ont laissé massacrer un million et demi de personnes, exiler cinq autres millions de nos compatriotes, elles ont oublié les conditions de vie atroces de tout un peuple. Ces gens tendent aujourd'hui une main secourable à l'URSS en prétendant protéger les quelques Afghans dont elle s'est servie. Leurs faux-semblants humanitaires ne tromperont personne, à commencer par les *intéressés eux-mêmes, qui préfèrent* de beaucoup se rallier à la résistance, seule capable de les protéger.

Le dispositif soviétique se désagrégera donc de lui-même pendant que la résistance constituera *pièce par pièce un nouvel État*, celui des Afghans. Les Afghans vont reprendre tout l'Afghanistan, et personne ne les en empêchera.

(*) Représentant en France du Jamiat Islami.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

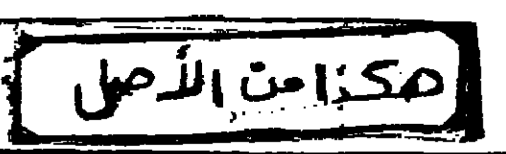
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Le retrait d'Afghanistan des premières unités soviétiques

A la veille du jour prévu pour le début du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, les moudjahidins ont tiré, samedi 14 mai, des roquettes sur Kaboul, faisant au moins quatre morts. Ceux-ci s'ajoutent aux onze victimes de l'explosion le même jour d'un camion piégé. Ce qui prouve que, en dépit du départ des premiers contingents de l'armée rouge, la résistance n'a aucune intention de désarmer, au contraire.

A Peshawar, le président de l'Alliance de sept partis de moudjahidins, M. Gulbuddin Hekmatyar, a qualifié, le 15 mai de *« jour de la défaite soviétique »*, ajoutant : *« Nous avons prouvé qu'une grande surpuissance n'était pas invincible »*. *« Le 15 mai*, a-t-il poursuivi, *montre que, dans une guerre, les armes modernes et le nombre de soldats ne comptent pas. Cela prouve à l'URSS et au monde qu'aucun pouvoir, quelle que soit son arrogance, ne peut écraser une nation fidèle à sa foi. »* Les moudjahidins, a-t-il dit, sont prêts à rencontrer les observateurs des Nations unies. *« Nous coopérerons et prendrons les mesures de responsabilité pour leur sécurité. »*

M.Hekmatyar a d'autre part lancé une offre d'amnistie limitée aux soldats qui se battent dans les rangs de l'armée prosoviétique : *s'ils se rendent dans les quatre semaines suivant le retrait des Soviétiques, ils ne seront pas poursuivis pour crimes de guerre. Ensuite, ils « seront traduits devant les tribunaux islamiques »*. La résistance gardera les prisonniers soviétiques jusqu'à l'instauration d'un gouvernement islamique, et l'échange de prisonniers prévu dans un avenir proche a été reporté. Ils seront libérés, a affirmé M. Hekmatyar, quand le seront le président afghan Najibullah et d'autres dirigeants de Kaboul, qui seront jugés pour crimes de guerre.

Le chef des mouvements de la résistance a précisé que le nouveau gouvernement islamique afghan s'installerait prochainement sur le territoire national, où la résistance a *« libéré »* quatorze chef-lieux de district au cours du derniers mois. Il semble que les moudjahidins soient en train de déménager d'importants stocks d'armes du Pakistan vers l'Afghanistan. Ils craignent que le Pakistan, cosignataire avec le régime de Kaboul des accords de Genève, ne les empêche de faire transiter du matériel militaire.

Dimanche, le ministre d'État pakistanais aux affaires étrangères, M. Zain Noorani, est arrivé à Moscou à l'invitation du gouvernement soviétique. L'objet officiel de sa visite est de participer aux cérémonies marquant le quarantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Avant son départ d'Islamabad, M. Noorani s'est félicité de la *« nouvelle atmosphère »* créée par les accords de Genève, qui devraient permettre au Pakistan et à l'URSS *« de renforcer leurs relations bilatérales »*.

A l'étranger, la Chine a salué avec un enthousiasme mesuré le début de ce retrait, nous câble notre correspondant à Pékin, Francis Deron. *« C'est un pas réel en direction d'une cessation de l'agression militaire soviétique vieille de huit ans »*, a commenté lundi 16 mai le *« China Daily »*. Il s'agit d'un *« triomphe de la communauté internationale »*, mais il ne faut pas baisser sa garde. Il faut que l'URSS *« s'abstienne de rechercher toute excuse pour prolonger sa présence en Afghanistan ou pour continuer de s'ingérer dans les affaires de ce pays »*.

Enfin, Pékin, qui a paru soucieux de ne rien faire qui puisse gêner M. Gorbatchev dans la négociation ayant mené à l'accord de Genève, réitère aujourd'hui son exigence de voir le début de détente en Asie centrale s'étendre au conflit cambodgien.

La défaite en chantant

(Suite de la première page.)

Là-haut, sur la colline, un dais avait été tendu, pour abriter une brochette d'officiers et une pincée d'ambassadeurs des pays de l'Est.

On avait enterré et recouvert d'une bâche un char, la gueule tournée vers les montagnes, au cas où ; mais l'atmosphère était d'une grande convivialité. Des haut-parleurs puissants noyaient la scène sous un flot de décibels, et les pioupious blonds comme les blés, plus bas, dans leurs casemates roulantes, reconnaissaient, la larme à l'œil, les chants de l'armée rouge.

Parfois, les pilotes des chars ralentissaient pour saisir des petits mots touchants que leur tendaient leurs camarades afghans et sur lesquels on lisait : *« Chers frères soviétiques, chers amis, merci de votre amitié à l'égard du peuple afghan, meilleurs vœux pour votre retour »*, signé, par exemple, *« Abdul Ghaffar, premier lieutenant du 15e régiment de chars »*. Tout le long du parcours, ce fut une foule très clairsemée, composée de soldats et de petits garçons en chemise blanche, deux catégories de spectateurs en somme qu'il n'est pas trop difficile de convaincre quand, dans un long métrage, on manque de figurants. Ainsi, dans une ambiance spontanée de kermesse, le convoi a parcouru les 15 kilomètres restant pour arriver aux faubourgs de Kaboul.

Là, ils bifurquèrent, en direction de la route dite du périmètre, celle qui entoure la ville pour la protéger. Les soldats soviétiques allaient se reposer, en prévision du lendemain mardi, où, acteurs infatigables, ils « remettent ça », cette fois pour de vrai, devant le président Najibullah. Ensuite, ils prendront le chemin du retour pour rentrer en Union soviétique, d'où la population afghane, dans sa grande majorité, pense qu'ils n'auraient jamais dû partir.

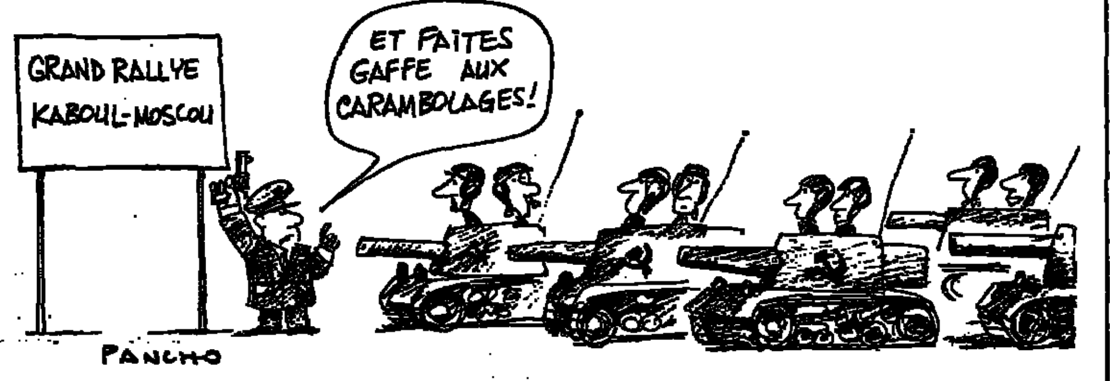
« Ce n'est pas un échec, c'est un retrait »

Ils passeront le tunnel de Salang, un endroit bien dangereux où, à n'en pas douter, quelques groupes de moudjahiddins les attendront, ne résistant pas à l'envie de faire quelques cartons. En tout, 440 kilomètres pour arriver à la frontière. Ils vont être cent quinze mille au cours des neuf prochains mois à faire ce parcours de tous les dangers.

Ce matin, pour repérer les « extérieurs », *nous avons suivi* cette même route sur une dizaine de kilomètres, avant d'être bloqués par le dernier poste afghan. Puis, soudain, il y eut une forte explosion, trop proche, et quelques minutes plus tard un camion passait en trombe, emmenant à son bord un soldat au visage ensanglanté. Des mines donc, et c'est là une autre façon de dire au revoir au *« contingent limité soviétique »*, comme dit le président Najibullah. En ville, le rappel de cette séparation est omniprésent sur les murs, par des affichettes symboliques, des drapeaux rouges et des banderoles souhaitant *« longue vie à l'amitié afghano-soviétique »*.

Rien ne changera ce calendrier. C'est le lieutenant-général Boris Gromov, commandant en chef des forces armées soviétiques en Afghanistan, qui le dit. Blond, rougeaud, vêtu d'un treillis camouflé vert, aimable, très « glasnost », quarante-quatre ans, trois ans à ce poste, pas d'état d'âme : *« Le retrait, c'est le fruit d'une décision commune de l'Afghanistan et de l'Union soviétique. Ce n'est pas un échec, c'est un retrait après avoir accompli notre mission. Je pense que vous saisissez la différence entre les deux approches ? »* Plus de deux cents journalistes de la presse internationale, conviés samedi 14 mai à cette autre grand-messe, purent à loisir saisir la pensée du général.

Parfois, lorsque celui-ci ne donnait pas tout à fait la réponse souhaitable, Vladimir Nikolaevitch Sevrouk, chef adjoint de la propagande au comité central du PC soviétique, assis à sa gauche, se levait d'un bond et remettait le questionneur à sa place. L'armée rouge s'en va, expliqua le général, parce que son homologue afghane *« est dotée d'une puissance opérationnelle et qu'elle peut se défendre »*. D'ailleurs, la situation *« se stabilise »*, le chef de l'Etat *« accroît son autorité et son prestige »*, les groupes de l'opposition *« se querellent »* et se livrent à des *« affrontements armés »*. Bref, soldats et officiers soviétiques, ayant accompli *« leur travail avec succès »*, peuvent rentrer la tête haute au pays.



La « paix » et les mines

Mensonge, sur ce point, de dire que, chez eux, ils ne sont pas bien accueillis : au contraire, en *« dignes fils de la patrie »*, ils sont *« honorés de médailles et de décorations »* et *« bénéficient d'un bon prestige au sein de* [leur] *société »*. Calomnie aussi que cette histoire de soldats russes qui se drogueraient : *« Je peux dire que parmi nos soldats et nos officiers il n'y a pas d'intoxiqués. »* Propagande encore que ces racontars à propos de massacres de civils : *« Les forces soviétiques n'ont pas attaqué les populations civiles avec l'artillerie ou les bombardements. »* Comment d'ailleurs cela pourrait-il être le cas, puisque *« nous n'avons pas fait la guerre ici, nous avons aidé l'Afghanistan à mener une vie pacifique »*. Un million et demi de morts afghans ? Passons, passons, et puis, comme le dit le général, *« c'est seulement celui qui ne fait rien qui ne commet pas d'erreur »*.

Mais, enfin, ils s'en vont, et ce retrait est *« irréversible »*. Ils s'en vont sans traîner, à raison de 50 % des forces au cours des trois premiers mois (soit avant le 15 août), et même en accélérant un peu le mouvement puisque, selon le général Gromov, *« 25 % des soldats soviétiques auront quitté l'Afghanistan avant le sommet Reagan-Gorbatchev »* (le 29 mai). Ils s'en vont sans jamais avoir *« reculé devant l'ennemi »*, en laissant derrière eux beaucoup de cadeaux (des matériels militaires d'une valeur de *« 600 millions de roubles »*) et des souvenirs plein les cœurs : *« Nous sommes venus pour la paix, vous pouvez le demander dans chaque village, dans chaque province. »* En partant, bien sûr, ils emporteront les témoignages un peu encombrants de leur séjour : *« Les forces soviétiques*, a dit le général Gromov, *démineront toutes les régions où elles ont placé des mines, à l'exception de celles où les mines servent pour la défense des bases militaires. »*

Ils s'en vont, dira en écho, quelques heures plus tard, le président Najibullah, après *« nous avoir assisté dans la défense de la liberté et de l'intégrité de l'Afghanistan »*. Mais, à l'évidence, il ne s'agit pas d'un adieu : les relations entre les deux pays sont notamment basées sur les accords de 1921 et 1978, *« qui seront respectés »*, d'autant plus que *« plus de deux cents projets de coopération »* ont été signés entre les deux pays. Le président Najibullah a parlé longuement de la réconciliation nationale, qui va son chemin, et du soutien grandissant dont celle-ci bénéficie (durant la conférence de presse présidentielle, une dizaine d'explosions se sont produites). A preuve le fait que le Parti communiste afghan, le PDPA, compte *« 30 000 nouveaux membres depuis six mois »*, ce qui donne un total de *« 205 000 militants dans les forces armées »*.

Les accords de Genève, redira le président, sont approuvés par la grande majorité du peuple afghan, ceux qui n'y souscrivent pas étant notamment les auteurs d'*« actions barbares »*, comme l'explosion de roquettes dans Kaboul. A l'appui de sa démonstration, il a évoqué la manifestation qui s'est déroulée jeudi 12 mai devant les ambassades des Etats-Unis et du Pakistan, coupables d'armer la résistance. Se félicitant enfin de la *« réalisation pratique »* de l'accord de Genève, le chef de l'Etat évoquera le début des opérations de retrait de ce dimanche. Un millier de soldats soviétiques *(sur 115 000) sur la route du* retour : il en reste 114 000.

LAURENT ZECCHINI.

Les fictions de la « Pravda »

MOSCOU
de notre correspondant

« Ils sont en route ! », titre sur cinq colonnes à la « une » la *Pravda du lundi 16 mai*, et cette joyeuse exclamation sonnerait presque comme un communiqué de victoire. Car à Moscou l'ébranlement, dimanche, sous un mélange de fleurs et de hourras bien ordonnés de la première colonne de troupes soviétiques quittant l'Afghanistan n'est pas la conclusion d'une cuisante défaite militaire.

Officiellement, c'est bien au contraire mission accomplie que les soldats rentrent, après avoir mis fin aux *« ingérences étrangères »* et stabilisé un gouvernement ami qui avait appelé l'URSS au secours. Cette fiction permet d'essayer de sauver la face, mais il s'agit sourtout pour M. Gorbatchev d'exploiter au maximum les bénéfices politiques de ce retrait.

Car cette joie barrant si inhabituellement l'austère « une » de la *Pravda* est absolument réelle. C'est celle d'abord de quelque cent vingt mille familles qui vivaient dans la hantise de voir revenir un fils ou un fiancé entre quatre planches et qui vont l'accueillir vivant, bardé de médailles et félicité par les plus hautes instances du parti et de l'Etat.

C'est celle ensuite de toutes les familles soviétiques sans exception, car aucun fils approchant l'âge du service militaire n'était sûr d'éviter ces montagnes lointaines dont le sort ne suscitait pas la moindre passion nationale.

C'est celle enfin de M. Gorbatchev lui-même, car, dès son arrivée au pouvoir, l'un de ses premiers objectifs avait été de sortir l'Union soviétique de ce bourbier militaire et diplomatique afin de conforter l'image pacifiste qu'il veut lui donner.

Bref, c'est la fin d'un cauchemar, mais outre que d'autres soldats soviétiques tomberont en Afghanistan avant la fin du retrait, on ne saurait en même temps sabler le champagne et admettre la défaite. Il faut biaiser pour ne pas avouer que plus de dix mille jeunes Soviétiques ont été envoyés à la mort pour rien et qu'une *armée de va-nu-pieds*, dérisoire malgré l'aide américaine, a eu raison de la puissante Union soviétique.

Il faut biaiser, car on a beau avoir jeté depuis longtemps Leonid Brejnev aux poubelles de l'histoire, il y a néanmoins continuité de régime et l'on ne saurait donc dire la vérité crue — qu'on avait voulu élargir encore les marches de l'empire et que cette nouvelle poussée avait soudé le monde contre l'URSS.

Alors la *Pravda* mêle le vrai et le faux en écrivant dans le même souffle que *« cette heure* [du retrait] *nous* nous tous les Soviétiques *l'avons longtemps attendue (...), pratiquement depuis les premiers jours où, après de nombreuses demandes d'aide du gouvernement afghan, nos troupes s'étaient mises à défendre notre voisin du Sud »*.

Malheureusement, poursuivent les reporters de l'organe du comité central, l'*« ingérence impérialiste »* n'a fait que croître en Afghanistan et prolonger la guerre. *« Nos fils ont rempli leur devoir, des barrières ont été dressées devant l'agression armée* [mais] *il est aussi devenu clair qu'on ne pouvait parvenir à la paix par la voie militaire »*, et cette conclusion a été non seulement celle des Afghans et des Soviétiques, estime la *Pravda*, mais aussi celle de *« l'autre partie, car il n'y aurait pas eu sinon d'accord à Genève »*.

« Nous n'avons jamais prétendu à la victoire des armes, lit-on encore, [mais], *défendue par les combattants internationalistes, la révolution d'avril a survécu (...) et s'il faut parler de victoires et de défaites il y a une victoire* [puisque] *le retour de nos fils est une victoire de notre « restructuration. »*

Peu de gens seront dupes de ces sophismes, mais l'essentiel est qu'on puisse se congratuler sans gêne, car les vies sauvées par ce retrait sont bien plus *importantes* que cette *défaite* qui n'est pas vécue comme une humiliation nationale mais comme la conséquence inévitable d'une évidente erreur politique.

BERNARD GUETTA.

Visite d'une chambrée soviétique

Un lit vide, barré d'un ruban noir

KABOUL
de notre envoyé spécial

« L'Afghanistan sera toujours dans notre cœur et nous ne l'oublierons jamais » : la voix chaude du « crooner », un soldat qui n'a pas vingt ans, reprend ce refrain au milieu d'un claquement de décibels. L'orchestre de « rock » soviétique joue sous le regard de Lénine, dont le buste de plâtre est posé sur une étagère. Aux murs, des banderoles vantent l'exemple du marxisme-léninisme et la *« direction »* du PC soviétique.

Opération portes ouvertes sur l'armée rouge : *« Vous pouvez tout voir »*, *« Allez où bon bon semble »*, dira le colonel Constantin Pelov, commandant de la base de transmissions Darulaman, située à la fin du boulevard du même nom, au sud-ouest de Kaboul : 1 500 hommes et « 70 femmes » (des *« techniciennes »* et des officiers) qui vivent dans un immense complexe protégé des regards indiscrets et des attaques surprises.

Des bâtiments parfaitement entretenus, des fleurs sur les tables de nuit, des officiers avenants et qui, deux heures durant, répondent aux questions de deux cents *« envahisseurs »* journalistes.

L'armée rouge, faut-il comprendre, n'a rien à cacher. Le colonel, qui quittera l'Afghanistan *« dans la deuxième partie du retrait »*, explique son contentement : *« Nous avons accompli notre boulot. Le peuple afghan nous a appelé à l'aide, nous sommes venus. C'est une victoire pour le peuple afghan »*, et aussi *« une victoire du peuple soviétique »*.

Un autre officier nous dit sa satisfaction d'en avoir terminé avec ce *« travail pacifique »*. Il réfute les bombardements des villages et avoue son ignorance *devant un dessin représentant une* mine papillon, du type de celles qui ont été lâchées par des hélicoptères soviétiques et qui ont mutilé tant d'enfants afghans. Un jeune officier, *« ingénieur »* de vingt-trois ans, originaire de Kiev, parlant un assez bon anglais, nous explique candidement que pratiquement chaque jour les *« douchman »* (l'ennemi) lancent des roquettes sur les collines avoisinantes.

Durant cette visite dans l'une des plus importantes bases de Kaboul, des canons effectuent un tir de barrage sur une hauteur. Souvent, en particulier lorsque les conditions atmosphériques rendent les vols d'hélicoptères aléatoires, les Soviétiques *« arrosent »* les environs, ainsi que les axes routiers menant à la capitale, pour dissuader les moudjahidins de lancer des opérations.

La visite des chambrées ne sera guère instructive, celles-ci étant assez semblables à celles de toutes les armées du monde. Avec cette différence : dans l'un des dortoirs, un lit était situé à l'écart, barré d'un large ruban noir. Sur les draps, un béret, sur l'oreiller, une photo d'un jeune soldat : tué à Khost.

L. Z.

Proche-Orient

IRAN

Le second tour des élections a consacré, à Téhéran la victoire des radicaux

Le second tour des élections iraniennes, le vendredi 13 mai, a consacré la victoire, à Téhéran, de la liste des Religieux combattants de Téhéran parrainée par le fils de l'imam, Ahmed Khomeiny. Selon les premiers résultats diffusés par la radio de Téhéran, les radicaux de la *« Coalition des opprimés et des déshérités »* ont obtenu treize des seize sièges qui restaient à pourvoir dans la capitale iranienne, n'en laissant que trois aux religieux conservateurs.

Parmi les grands ténors de la droite traditionaliste, seul l'ancien ministre de l'intérieur Nategh Nouri a été élu. Le représentant des bazaris, l'ancien ministre du commerce Habib Asgaraouaidi et le vice-président du Majlis, Mohamed Yazdi, ont échoué. Le président du Parlement, M. Rafsandjani, qui avait été réélu triomphalement au cours du premier tour, sera donc flanqué dans la nouvelle législature de deux adjoints appartenant à la tendance radicale du sérail politico-religieux, ce qui réduira singulièrement sa marge de manœuvre aux dépens des amis d'Ahmed Khomeiny, qui paraissent être les grands vainqueurs de la consultation électorale.

L'âpreté de la lutte électorale, émaillée d'accusations et de récriminations mutuelles, a créé dans le pays un profond malaise et de vives tensions. Celles-ci se sont manifestées dans la province d'Ispahan entre les deux tours des élections par une succession de manifestations alimentées en sous-main par les représentants de la droite religieuse, mécontente des résultats du scrutin. C'est ainsi que l'imam de la prière du vendredi de la petite ville de Khomeinychahr, située à une vingtaine de kilomètres d'Ispahan, a démissionné de ses fonctions en signe de protestation contre certains procédés électoraux utilisés par le ministère de l'intérieur.

Sa démission a provoqué de violentes manifestations de la part de ses partisans, qui semblent même avoir à un certain moment pris le contrôle de la ville. La répression menée lestement par les Gardiens de la révolution d'Ispahan aurait fait au moins trois tués et entraîné de nombreuses arrestations, dont celle de l'hodjatoleslam Ahmadi, l'imam récalcitrant.

Partisans et adversaires de la guerre à outrance

Ces arrestations n'ont pas découragé les fidèles de ce dernier, qui ont afflué vers Ispahan pour réclamer la libération de leur mentor détenu à la prison centrale, aux cris de *« A bas Taheri ! »*, *conspuant ainsi le représentant* de l'imam Khomeiny à Ispahan. D'autres manifestations, celles-là d'ordre purement revendicatif, au nord d'Ispahan ont, à la suite du climat passionnel créé par les élections, pris une coloration d'hostilité franche au régime. Des inscriptions contre l'imam Khomeiny auraient *même été tracées sur la chaussée* à cette occasion.

Une fois de plus, l'intervention musclée des Gardiens de la révolution a été impitoyable. Plusieurs centaines de manifestants ont été arrêtés, et on parle de six tués, dont trois exécutés sommairement après leur arrestation. Les résultats du second tour des élections à Ispahan, avec quatre des cinq sièges attribués aux radicaux, ne feront qu'exacerber la contestation.

A l'échelon national, celle-ci est également alimentée par l'opposition grandissante mais sourde à la politique officielle de poursuite de la guerre. Le discret débat qui se déroule depuis plusieurs mois dans les milieux politico-religieux de Téhéran a, semble-t-il, été relancé par une lettre confidentielle récemment adressée par les grands ayatollahs *Golpayagani et Nadjafi*-Marachi, deux des plus éminentes *« sources d'imitation »* de la ville sainte de Qom, à l'imam Khomeiny.

Dans cette lettre, qui aurait *été* au préalable approuvée par la puissante association religieuse des théologiens de Qom et dont le contenu a, semble-t-il, été sciemment rendu public, les deux vénérables ayatollahs déballent les griefs qui couvent en Iran contre la continuation d'une guerre *« dont on sait maintenant qu'elle ne sera jamais victorieuse »* et qui ne fait qu'aggraver une situation économique *« catastrophique »*. Dans leur missive, les deux ayatollahs proposent leurs services en vue de *« négocier une paix honorable »*. Ils se déclarent d'autre part prêts à se rendre à Djeddah pour mettre au point avec les dirigeants saoudiens *« les conditions d'une participation des Iraniens au prochain pèlerinage de La Mecque »*, soulignant que l'absence de pèlerins iraniens constitue une *« éventualité que l'on ne peut nullement envisager »*.

L'imam Khomeiny aurait répondu à cette double requête par une fin de non-recevoir catégorique. Avec l'humour lapidaire et macabre qui caractérise certains de ses propos, il aurait répliqué : *« Au lieu de vous agiter ainsi, priez pour que Khomeiny meure ! »* Sur le problème de la guerre, l'imam Khomeiny demeure toujours intransigeant et pense qu'il est plus dangereux d'arrêter la guerre au moment où les forces iraniennes subissent de graves revers que de continuer les combats, même si ceux-ci ne peuvent aboutir à une victoire militaire jugée de plus en plus improbable.

Cette thèse est également défendue par les radicaux qui viennent de remporter les élections législatives. Ceux-ci estiment que l'Iran ne peut gagner une guerre classique contre un ennemi surarmé et jouissant de l'appui inconditionnel des grandes puissances. Ils préconisent en conséquence le retour au mot d'ordre de la *« guerre populaire »* et de la *« stratégie des vagues d'assaut humaines »* qui, dans le passé, ont obtenu quelques succès militaires limités et qui, pensent-ils, finiront à la longue par épuiser l'Irak politiquement et économiquement.

Le récent remaniement au sein de la hiérarchie de l'armée, qui s'est traduit par le limogeage du chef d'état-major, le colonel Sohrabi, un adversaire convaincu de la théorie des vagues humaines, s'inscrit dans le contexte de la « vietnamisation de la guerre ». Les Gardiens de la révolution n'ont pas été épargnés par cette remise en question de la stratégie militaire et tous ceux qui mettent en doute la possibilité de poursuivre la guerre ont été systématiquement écartés des postes de commandement.

JEAN GUEYRAS.

L'armée syrienne a reçu l'ordre d'entrer dans la banlieue sud de Beyrouth

Beyrouth *(AFP)*. – L'armée syrienne a reçu l'ordre d'*« entrer dans la banlieue sud de Beyrouth »* passée sous le contrôle quasi exclusif des intégristes pro-iraniens du Hezbollah et de tirer sans sommation sur tout milicien armé, a annoncé, le dimanche 15 mai à Beyrouth, le général Ghazi Kanaan.

Le chef des services de renseignements de l'armée syrienne au Liban, qui n'a pas précisé quand débutera ce déploiement, a indiqué à la presse que *« les ordres ont été donnés aux forces arabes syriennes d'entrer dans la banlieue sud, d'y imposer la sécurité et d'y empêcher la présence d'hommes armés pour mettre un terme au bain de sang, à l'oppression et à la peur »*.

« Nous nous adressons à tous les miliciens dans la banlieue sud et leur demandons de déposer les armes immédiatement car nos forces tireront sans sommation sur toute présence armée dans la rue ou dans les immeubles », a averti le général Kanaan, qui n'a, à aucun moment, désigné par leur nom les deux milices chiites rivales.

Dans des réponses aux journalistes le général Kanaan a indiqué que *« toutes les parties concernées avaient été informées »*, sans vouloir préciser explicitement *si le* Hezbollah l'avait été. Il n'a pas non plus voulu dire quels effectifs avaient été mobilisés pour ce déploiement : *« Ils sont suffisants »*, a-t-il dit.

Les renforts syriens, acheminés des différentes régions libanaises pour pénétrer dans la banlieue sud chiite de Beyrouth, ont pris position, aux premières heures de la journée de lundi, aux principaux accès de cette agglomération.

L'attaque irakienne contre le terminal de Larak

Téhéran accuse les Etats-Unis de « complicité » et annonce des représailles

L'Iran a remis dimanche 15 mai une note de protestation au chargé d'affaires de l'ambassade de Suisse à Téhéran – qui représente les intérêts américains en Iran – dénonçant *« l'aide »* apportée par les Etats-Unis à l'Irak dans le bombardement samedi de quatre pétroliers près du terminal iranien de Larak et rendant Washington *« responsable »* de l'aggravation de la tension dans le Golfe.

Dans la matinée, la radio de Téhéran, citant une source de l'armée de l'air iranienne, avait accusé *« la flotte américaine, présente dans le secteur »*, d'avoir *« brouillé, pendant neuf minutes, le système de radar et de communication des avions militaires iraniens, au moment même ou les appareils irakiens bombardaient le terminal de Larak »*.

L'attaque irakienne a été opérée selon *« un plan pré-établi entre Bagdad et Washington »* a indiqué la radio. *« Seize minutes après le raid, un avion américain s'est rendu sur les lieux et a photographié les dégâts causés par l'attaque irakienne »*, a souligné la radio. De son côté, un porte-parole du Bureau iranien d'informations sur la guerre a menacé les Etats-Unis de représailles, affirmant que *« depuis son arrivée dans le Golfe, il y a un an, la flotte américaine a, à plusieurs reprises, aidé les forces irakiennes à attaquer des objectifs iraniens »*.

Au cours d'une attaque surprise, l'aviation irakienne avait bombardé samedi le terminal de Larak, endommageant sérieusement le plus grand super tanker du monde, le *Seawise-Giant*, et trois autres pétroliers. Il s'agit de la plus spectaculaire opération lancée ces dernières semaines par l'aviation irakienne, à 1 200 km de ses côtes et ayant nécessité selon les experts un ravitaillement en vol.

Bagdad a choisi de frapper les quatre pétroliers – le *Seawise-Giant*, 564 739 tonnes de port en lourd (battant pavillon libérien), le *Burmah-Endeavour* (britannique), l'*Argosy* (chypriote) et le *Barcelona* (espagnol) – alors qu'ils étaient postés près de l'île de Larak, dans le détroit d'Ormouz, au large du port iranien de Bandar-Abbas.

Ces navires servent de citernes aux Iraniens, qui les utilisent pour effectuer des opérations de transbordement de pétrole. Une flotte de petits pétroliers fait la navette entre le terminal de Kharg, cible habituelle des attaques irakiennes, et la petite île de Larak, jugée habituellement plus sûre. Bagdad avait déjà lancé une attaque similaire à la fin de l'année dernière contre le terminal de Larak, endommageant légèrement plusieurs bâtiments, dont le *Seawise-Giant*, mais dans un contexte très différent alors que la « querre des pétroliers » faisaient rage entre les deux belligérants.

Selon les observateurs, Bagdad semble cette fois animé par le désir de provoquer l'Iran à reprendre ses attaques en mer, alors qu'est désormais *suspendue comme une épée de* Damoclès la possibilité d'une intervention de la marine de guerre américaine. La flotte iranienne a repris, quant à elle, depuis quinze jours sa surveillance du trafic dans le détroit d'Ormouz, mais elle ne s'est livrée à aucune activité belliqueuse. Une nouvelle attaque de l'Iran contre un navire marchand, à laquelle semble vouloir l'acculer l'Irak, pourrait, selon les experts maritimes du Golfe, avoir de très graves conséquence.

Dimanche, les assureurs londoniens Lloyd's indiquaient que seize corps avaient été retirés du *Seawise-Giant*. Vingt-six marins du *Barcelona*, touché au cours de la même attaque, avaient été secourus samedi, mais une personne a été tuée et trois autres sont portées disparues. Les Lloyd's n'ont pu donner aucune précision concernant le bateau chypriote *Argosy* et le britannique *Burmah-Endeavour*. L'incendie à bord du *Seawise-Giant* a été éteint. – *(AFP.)*

ISRAËL

Travaux pratiques

JÉRUSALEM
de notre correspondant

C'est une petite histoire, mais elle vient conforter tous les récits et témoignages sur le traitement fréquemment réservé aux détenus palestiniens depuis le début du soulèvement dans les territoires occupés.

Le député israélien Yair Tzaban (MAPAM, gauche socialiste) a rapporté dimanche 15 mai que des *lycéens avaient participé à* une séance de passage à tabac de prisonniers palestiniens dans la base militaire d'Ofer, près de Ramallah. Les jeunes gens étaient, début février, en période de préparation militaire avant d'être incorporés à Ofer.

Des soldats, dont un sergent, leur ont proposé de venir rosser des Palestiniens dans le centre de détention attenant à la base. Au moins deux des lycéens concernés auraient accepté et seraient passés aux actes. Selon une autre version, il aurait été *« seulement »* proposé aux lycéens d'*« assister »* à ce passage à tabac de Palestiniens.

Interrogé par M. Tzaban, un porte-parole de l'armée a annoncé qu'un sergent avait été traduit en cour martiale pour avoir conduit les lycéens dans le centre de détention. L'enquête en cours confirmerait le récit du député sans toutefois clairement établir si des coups ont bel et bien été portés par les jeunes gens...

AL. FR.

● **Incident entre la police et Mme Josette Alia.** – Le ministère israélien des affaires étrangères a exigé des explications de la police de l'aéroport Ben-Gourion à la suite d'une fouille à laquelle a été soumise la journaliste française Josette Alia, du *Nouvel Observateur*, a-t-on appris, le vendredi 13 mai, de source autorisée à Jérusalem. Trois policiers israéliens ont obligé, il y a dix jours, la journaliste à leur faire entendre un enregistrement d'une interview avec une personnalité du Parti travailliste, M. Luba Eliav, « colombe » notoire et lauréat du prix d'Israël pour son œuvre de pionnier. Les policiers ont exigé également qu'elle leur montre son carnet d'adresses ainsi que des notes prises au cours d'un reportage en Israël, avant de l'autoriser à regagner la France. Mme Josette Alia a protesté auprès de l'ambassade d'Israël en France contre cette action, apprend-on de même source. La même mésaventure était arrivée, le mois dernier, à la correspondante de TF 1, Mlle Patricia Allemonière. – *(AFP)*.

● **Restitution de la carte d'accréditation du correspondant du *Washington Post*.** – Les autorités israéliennes ont restitué dimanche 15 mai sa carte d'accréditation à M. Glenn Frankel, correspondant à Jérusalem du quotidien américain *Washington Post*. La carte d'accréditation de M. Frankel lui avait été retirée le 26 avril, après la publication d'articles évoquant la responsabilité d'Israël dans l'assassinat d'Abou Jihad à Tunis. Selon les autorités israéliennes, le journaliste avait, à cette occasion, violé les lois sur la censure. La carte d'accréditation de M. Frankel lui a été restituée après qu'il eut signé une lettre dans laquelle il affirme *« reconnaître »* la législation sur la censure. – *(AFP.)*

Un Palestinien tué par balles dans la bande de Gaza

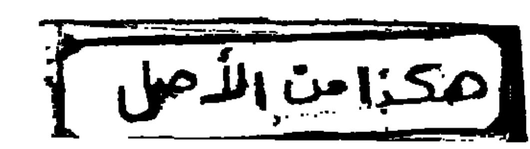
Jérusalem *(AFP, Reuter)*. – Un Palestinien de dix-sept ans a été tué lundi matin 16 mai par des tirs de soldats israéliens dans le camp de réfugiés de Jabaliya, dans la bande de Gaza occupée, a-t-on indiqué de sources palestiniennes.

Jihad Al Abssi a été mortellement blessé à la poitrine au cours d'affrontements qui ont éclaté lors d'une marche organisée par les Palestiniens vers un cimetière local, a-t-on précisé de mêmes sources.

Le communiqué numéro 16 de la *« Direction unifiée du soulèvement populaire dans les territoires occupés »* avait appelé la population à faire du lundi 16 mai une journée de *« deuil national à la mémoire des martyrs »*. Ce décès porte à cent quatre vingt-un le nombre de Palestiniens tués par balles depuis le déclenchement des émeutes le 8 décembre, selon un décompte palestinien.

Dimanche, les Palestiniens avaient marqué par une grève générale l'anniversaire de la création de l'Etat d'Israël, en 1948, et celui de la prise de Jérusalem-Est, en 1967, le président du Conseil, M. Itzhak Shamir, promettant de son côté que la ville resterait toujours israélienne.

Des policiers en nombre record – trois mille trois cents – ont patrouillé dans la vieille ville où Shamir participait à une cérémonie célébrant l'annexion du secteur musulman, à l'issue de la guerre de six jours.



Afrique

TUNISIE : un geste en direction des islamistes

Le président Ben Ali a gracié M. Ghannouchi

TUNIS
de notre correspondant

Le président Ben Ali a gracié, samedi 14 mai, l'*« émir »* (président) du Mouvement de la tendance islamique (MTI), Rached Ghannouchi, que la Cour de sûreté de l'Etat avait condamné le 27 septembre dernier aux travaux forcés à perpétuité. Le chef du principal mouvement d'inspiration religieuse est sorti de prison dimanche à l'aube pour gagner son domicile. Sa femme, Mme Fatima Ghannouchi, a déclaré qui était assigné à résidence ; *« pour une certaine période, je crois »*, a-t-elle dit.

La grâce présidentielle est intervenue *symboliquement* à l'avant-veille de l'Aïd el Fitr, qui marque la fin de mois de jeûne du ramadan. Deux cent cinquante personnes, dont on ne sait pas s'il s'agit de prisonniers politiques ou de prisoniers de droit commun, ont, par ailleurs, *bénéficié d'une liberté* conditionnelle et 1 154 autres ont été réhabilitées dans leurs droits. Selon les familles d'autres militants du MTI, M. Ghannouchi serait le seul de cette formation à avoir bénéficié de la grâce cette fois-ci. 608 militants avaient été libérés en décembre.

Ce qui est certain, c'est que tous les responsables de ce mouvement déjà condamnés par la Cour de sûreté de l'Etat mais par ailleurs impliqués dans la formation d'un *« réseau de malfaiteurs »*, selon la terminologie officielle, n'ont pas été graciés. La découverte de ce réseau – qui comprend des civils, des militaires, des agents des douanes et des membres de la garde nationale – avait été annoncée en novembre par le ministre de l'intérieur, M. Habib Ammar. Le nombre de personnes impliquées (73 au départ) n'a pas cessé de grandir pour atteindre 150 à 180.

La décision présidentielle a été accueillie avec soulagement par l'opposition. *« Les islamistes cesseront enfin de se présenter comme les martyrs absolus, comme les seuls à qui le changement de régime n'ait pas profité »*, a commenté en privé un responsable de l'opposition. Le Mouvement des démocrates socialistes (MDS), principal parti de l'opposition laïque, a jugé, pour sa part, que la décision présidentielle *« contribuera à réparer les injustices de l'ancien régime »*. Les dirigeants du MDS ont toujours estimé que M. Ghannouchi représentait l'aile modérée des islamistes, dignes, selon eux, de participer à la vie démocratique.

Le président Ben Ali doit partager cet avis, lui qui, en tant que ministre de l'intérieur, avait pesé de tout son poids pour empêcher que M. Ghannouchi fût condamné à mort, en septembre. N'avait-il pas en outre confié, en février, dans une interview au *Washington Post*, que sa politique envers les islamistes consistait dans un premier temps à *« séparer la religion de la politique »* puis à *« séparer les religieux modérés des extrêmistes »*.

Pour autant, la grâce accordée à M. Ghannouchi ne signifie pas que les modérés islamistes auront droit de constituer une formation politique. La loi sur les partis, adoptée le 26 avril par la Chambre des députés, est très claire sur ce point : aucun parti ne pourra être fondé sur la religion, la race, etc. On peut craindre toutefois que cette grâce ne soit interprétée par les islamistes comme une nouvelle victoire – après les libérations de décembre – qu'ils ne manqueront pas de faire valoir *dans leur action militante*. – *(Intérim.)*

● **Prochaine visite de M. Ben Ali en Libye.** – Le président Ben Ali se rendra en fin de semaine en visite officielle en Libye à l'invitation du colonel Kadhafi, a-t-on appris dimanche 15 mai de source digne de foi. Ce sera le troisième déplacement du chef de l'Etat à l'étranger depuis son accession au pouvoir le 7 novembre dernier. Cette visite interviendra après celle effectuée au début de l'année par le colonel Kadhafi en Tunisie et pourrait relancer la coopération entre les deux pays. Tunis et Tripoli avaient rétabli, fin 1987, leurs relations diplomatiques. – *(Reuter.)*

SOUDAN

Deux attentats à Khartoum contre des établissements fréquentés par des Occidentaux font au moins sept morts

Khartoum *(Reuter, AFP)*. – Des hommes armés non identifiés ont tué au moins sept personnes, pour la plupart des Européens, dont deux enfants, au cours de deux attentats simultanés contre un hôtel et un club de Khartoum fréquentés par des Occidentaux.

Le premier attentat s'est produit dimanche 15 mai vers 20 heures (18 heures GMT) à l'hôtel Acropole, point de chute favori des membres d'organisations humanitaires dans la capitale soudanaise. A la *même heure, deux hommes armés* de mitraillettes et de grenades à main pénétraient dans le Sudan Club, réservé exclusivement aux Britanniques et citoyens de pays membres du Commonwealth, et fréquenté par des diplomates, des membres d'organisations humanitaires et de nombreux fonctionnaires internationaux engagés dans le développement économique du Soudan.

C'est à l'hôtel qu'il y a eu le plus de victimes, a indiqué la police. L'établissement vétuste, tenu par une famille soudanaise d'origine grecque, a subi d'importants dégâts. Un homme armé a été arrêté près de l'immeuble peu après l'attentat, alors qu'il tentait de se débarrasser d'un pistolet-mitrailleur, a précisé la police.

Ces deux attentats ont été perpétrés quatre mois après l'assassinat d'un dissident irakien pro-iranien, Mahdi Al-Hakim, dans le vestibule de l'hôtel Hilton de Khartoum. Ils ont eu lieu environ une demi-heure avant l'annonce de la formation d'un nouveau gouvernement d'unité nationale, dirigé par le premier ministre Sadek El-Mahdi, au palais présidentiel, à quelques centaines de mètres du club et de l'hôtel Acropole.

Samedi, le premier ministre avait précisé que le nouveau cabinet comportait vingt-sept ministères, dont dix reviennent au parti Al-Oumma, qu'il dirige, six au Parti démocratique unioniste (PDU), son allié dans la coalition sortante, cinq au Front national islamique (FNI, intégriste), qui participe pour la première fois au gouvernement, cinq *aux petits partis sudistes* favorables au premier ministre, et un seul au Parti national soudanais, qui représente la population des montagnes de Nouba, dans le sud du Kordifan (au sud de Khartoum).

[La formation du nouveau gouvernement, dont la composition doit être approuvée par le conseil de souveraineté, qui fait fonction de présidence collégiale, constitue un tournant dans la politique de M. Sadek El-Mahdi et de son parti Oumma, qui avaient remporté les élections d'avril 1986 sur la base de leur opposition catégorique aux Frères musulmans du Front national islamique qui avaient soutenu le régime de l'ancien président Nemeiry.]

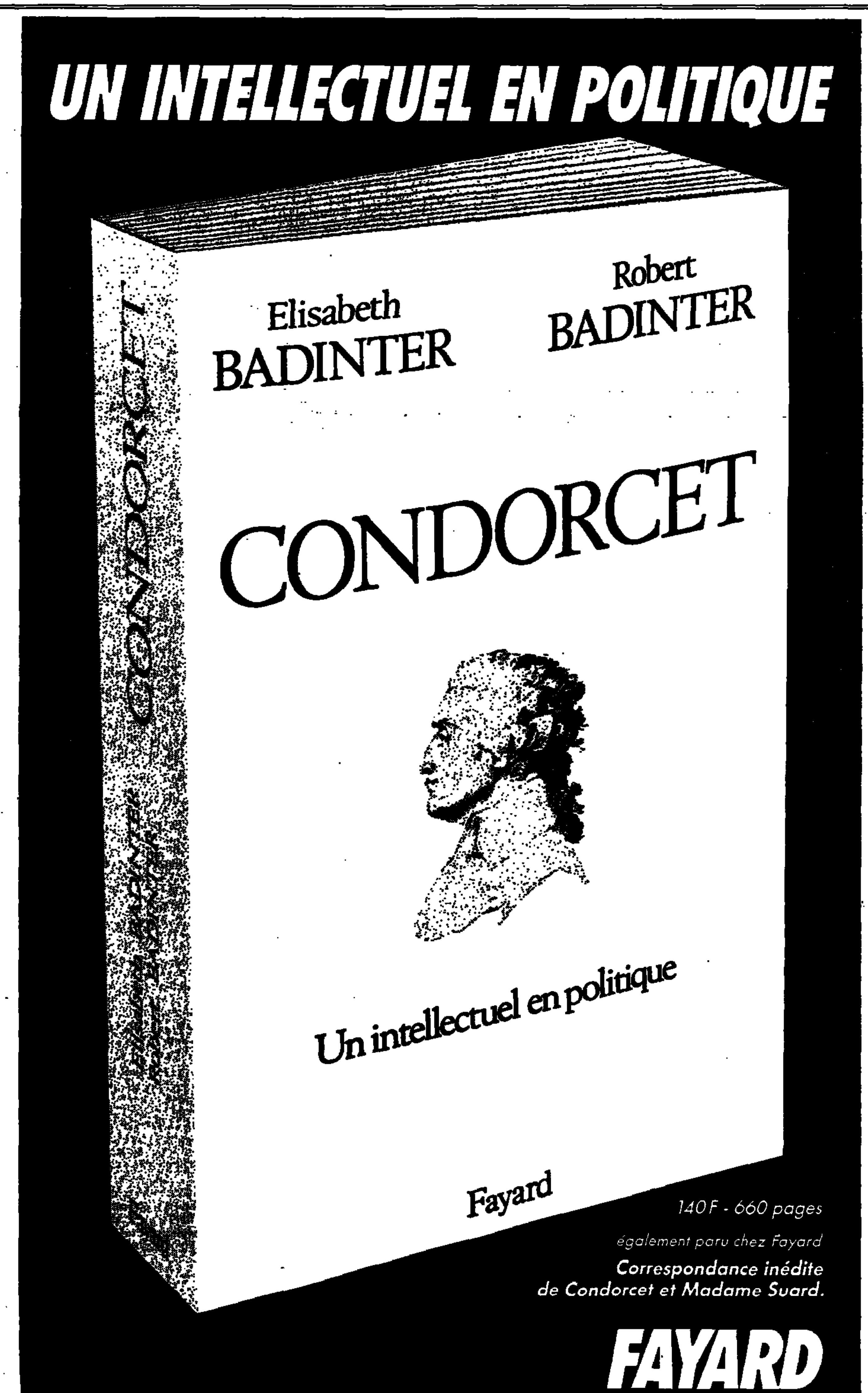
EN BREF

● ***AFRIQUE DU SUD** : dix morts dans une mine d'or.* – Dix mineurs ont trouvé la mort et deux autres ont été blessés lors d'un accident survenu samedi 14 mai dans la mine d'or d'Harmony, dans la province libre d'Orange, a annoncé un porte-parole de Rand Mines. Les victimes sont tombées dans un puits après que la porte d'un ascenseur les transportant se fut brisée. *(AFP.)*

● **Conversations algéro-marocaines.** – Le président Chadli Bendjedid a reçu le dimanche 15 mai deux émissaires marocains qui lui ont transmis un message du roi Hassan II, a-t-on annoncé de source officielle. Ces hôtes étaient MM. Ahmed Redha Guédira, conseiller du roi Hassan II, et Driss Basri, ministre de l'intérieur. MM. Mohammad Chérif Messaadia, « numéro deux » du FLN, Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre des affaires étrangères, et Hedi Khediri, ministre de l'intérieur, ont assisté à la rencontre. – *(AFP.)*

● **ÉTHIOPIE : Etat d'urgence en Erythrée et au Tigré.** – Le président Mengistu a décrété, dimanche 15 mai, l'état d'urgence dans les deux provinces d'Erythrée et du Tigré déchirées par la guerre civile. Un autre décret a également déclaré deux bandes de dix kilomètres de large « zones interdites », le long de la frontière soudanaise et le long de la côte de la mer Rouge (1 000 km) à l'exception de la ville portuaire de Messawa, que les rebelles avaient bombardée sans l'atteindre le mois dernier. Les habitants des zones interdites seront évacués avec leurs biens dans les quinze jours, a annoncé la radio éthiopienne, qui ne précise pas le nombre de personnes concernées. On sait cependant que les deux régions sont assez peu peuplées. – *(Reuter.)*

● **TANZANIE : violente manifestation de musulmans à Zanzibar.** – La police de Zanzibar a arrêté environ cent cinquante personnes soupçonnées d'avoir organisé, vendredi 13 mai, une violente manifestation, au cours de la quelle les forces de l'ordre avaient tué une personne et en avaient grièvement blessé onze autres. La manifestation à laquelle avaient participé quelque quatre mille musulmans visait à protester contre les propos de la présidente de l'Organisation des femmes tanzaniennes, qui avait estimé lors d'une réunion à Dodoma (Tanzanie) qu'il était temps de changer certaines clauses de la Charia (loi islamique) sur la polygamie et les questions d'héritage. – *(Reuter.)*



Europe

URSS

Mort de l'amiral Gorchkov « père » de la marine soviétique

L'amiral Serguei Gorchkov, qui commanda pendant trente ans la marine de guerre soviétique, est mort le vendredi 13 mai des suites d'une « longue maladie », a annoncé samedi l'agence Tass. Il était âgé de soixante dix-huit ans.

On n'entendait plus beaucoup parler de lui depuis plus de deux ans – encore qu'il ait gardé son siège au comité central du parti en tant qu'inspecteur des forces armées – mais sa mise à la retraite en décembre 1985 n'avait pas annulé l'héritage qu'il laissait derrière lui : une marine océanique qui arrive en deuxième position après celle des Etats-Unis, un programme de construction qui, apparemment, ne s'est pas ralenti, avec une série de porte-avions et de sous-marins nucléaires d'attaque.

Serguei Gorchkov n'avait pourtant pas eu la tâche facile lorsqu'il prit le commandement de la marine en janvier 1956. Khrouchtchev, alors chef du parti et bientôt chef du gouvernement, ne jurait que par les armes nucléaires, en particulier les engins balistiques basés à terre : la première fusée intercontinentale soviétique, lancée en 1957, devait bientôt entraîner l'euphorie des « spoutniks ». Il n'était question que d'envoyer à la ferraille les armements jugés désuets, notamment les navires de surface : Khrouchtchev se gaussait des porte-avions américains dans lesquels il voyait une cible facile pour ses fusées.

Gorchkov dut attendre l'arrivée de Brejnev au pouvoir pour transformer la marine soviétique de la force de défense côtière qu'elle était essentiellement en une marine de niveau mondial, instrument au service d'une politique de puissance. « La présence de nos bâtiments dans les régions où sont stationnées les flottes de pointe de l'OTAN lie les mains des impérialistes, les prive de la possibilité d'interférer sans obstacle dans les affaires intérieures des peuples », *écrivait-il dans la* Pravda *en 1970.*

Il est vrai que la marine ne fut pas davantage soignée que les autres grands corps des forces armées. A l'heure où tout le reste « stagnait » dans la société soviétique, tous les autres chefs militaires recevaient leur part du gâteau. Et ce n'est pas un hasard si l'amiral Gorchkov fut écarté de ses responsabilités à peu près en même temps que le maréchal Toloubko, commandant des fusées stratégiques, lui aussi l'un des tout premiers bénéficiaires des largesses de Brejnev.

Son successeur, l'amiral Tchernavine, est sans doute moins en vue, mais il n'a pas annulé les grandes orientations données par Gorchkov : les programmes de constructions navales soviétiques, notamment en matière de sous-marins d'attaque et de porte-avions, n'ont apparemment pas été modifiés. Il reste à la marine à démontrer que son rôle est conforme à la nouvelle doctrine « purement défensive » *affichée récemment par Moscou.*

M. T.

[Né en 1910 en Ukraine, Serguei Gorchkov était entré dans la marine à dix-sept ans, servant tour à tour dans les flottes de la mer Noire et du Pacifique. Pendant la guerre, il commande la flottille de la mer d'Azov, puis celle du Danube. Il sert ensuite dans la flotte de la mer Noire, dont il est le commandant de 1951 à 1955. Nommé en janvier 1956 commandant de la marine de guerre, il cumule ce poste jusqu'en 1962 avec celui de premier vice-ministre de la défense, puis simple vice-ministre jusqu'à son remplacement par l'amiral Tchernavine en décembre 1985. Membre du parti depuis 1942, il avait été élu membre suppléant du comité central en 1956 et titulaire cinq ans plus tard. Il avait été également promu en 1967 au plus haut grade de la marine, celui d'amiral de la flotte de l'Union soviétique.]

Les opinions ne sont pas unanimes sur la réforme du code pénal et de la législation sur la religion

Le nouveau code pénal et une nouvelle législation sur la pratique de la religion en URSS pourraient être adoptés *« cette année ou l'année prochaine »*, estime M. Fedor Bourlatski, président de la commission officielle soviétique des droits de l'homme, créée l'an dernier par les autorités.

M. Bourlatski, qui se trouve à Paris pour des entretiens avec des représentants d'Amnesty International (qui ont eu lieu les 12 et 13 mai) et de la section américaine de la Fédération Helsinki des droits de l'homme, a reconnu, dans un entretien accordé au *Monde*, que jusqu'ici le processus de « glasnost » et de *« démocratisation »* ne reposait sur aucune base légale. L'élaboration des projets de réforme a été freinée par la *« lutte »* (entre réformateurs et conservateurs), a-t-il affirmé, et s'il existe maintenant à l'Institut de l'Etat et du droit de l'Académie des sciences un projet rédigé de nouveau code pénal, il n'en va pas de même pour la réforme de la législation sur la religion, dont le texte n'a pas encore été élaboré.

Concernant le code pénal, la commission de M. Bourlatski, *« dont les vues ne coïncident pas toujours avec celles du ministère de la justice »*, préconise *« une profonde réforme »*, sur la base de quelques principes : abolition de la peine de mort (la commission n'est pas unanime sur ce point, a précisé M. Bourlatski), abandon de l'article 190-1 qui punit les auteurs de *« propagande antisoviétique »*, instauration d'un jury pour les affaires criminelles graves, extension du rôle de l'avocat de la défense, modification du statut des magistrats.

Selon M. Bourlatski, la décision définitive d'abandonner ou non l'article 190-1 fait encore l'objet d'un débat. Quant à l'article 70 qui réprime l'*« agitation antisoviétique »*, il devrait être conservé, sous une forme plus détaillée. M. Bourlatski a affirmé que l'application de l'article 190-1 était actuellement *« supendue »*, et a présenté comme *« une exception »* la détention, depuis mars, du nationaliste arménien Parouïr Aïrikian. Seules dix-huit personnes sont encore incarcérées aux termes de cet article en URSS, a-t-il dit, mais ni lui ni son *entourage n'ont été* en mesure de fournir de chiffres précis sur les prisonniers politiques, que leurs interlocuteurs américains estiment entre trois cents et quatre cents. Selon Mme Jeri Laber, directeur exécutif du groupe américain Helsinki Watch, trois cent quarante-cinq prisonniers auraient été libérés depuis le début de 1987.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat

Quant à la réforme de la législation sur la religion, M. Bourlatski propose un retour pur et simple au décret pris par *Lénine en 1918* sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

M. Bourlatski a, d'autre part, justifié l'action de la police contre les fondateurs de l'Union démocratique (*le Monde* du 11 mai) en soulignant qu'il s'agissait là d'une *« atteinte au système du parti unique »*. Cette initiative *« pourrait être perçue comme une provocation pour faire réagir les conservateurs »*, a-t-il estimé.

Enfin, le responsable soviétique a jugé *« intéressants et utiles »* ses premiers contacts avec le secrétaire général d'Amnesty International, M. Ian Martin, qui en avait pris l'initiative. Il a également indiqué que la proposition soviétique de tenir une conférence internationale des droits de l'homme à Moscou était *« toujours valable »*, mais que lui-même ne la défendait pas *« très activement »*.

S. K.

YOUGOSLAVIE : après un débat sans précédent au Parlement

Le gouvernement de M. Mikulic est reconduit dans ses fonctions

BELGRADE
de notre correspondant

C'est un événement sans précédent dans l'histoire parlementaire de la Yougoslavie de l'après-guerre. Convoquée le 14 mai, l'Assemblée nationale fédérale avait, pour la première fois, à se prononcer sur une demande de vote de défiance au gouvernement, présentée par les délégations des Républiques de Slovénie et de Croatie. Le scrutin a été précédé de vives querelles, jamais entendues à ce jour sous la majestueuse coupole qui abrite l'*« organe suprême du pouvoir autogestionnaire »*. De nombreux délégués ont pris part aux débats et le chef du gouvernement en personne, M. Branko Mikulic, est monté à la tribune pour répondre à ses détracteurs.

A l'ordre du jour figuraient le rapport du gouvernement sur ses deux années d'activité et un nouveau plan de stabilisation économique. Pour les délégués slovènes et croates, ce bilan était *« inacceptable »*, le gouvernement n'ayant pas atteint nombre des objectifs qu'il s'était fixés en prenant ses fonctions en mai 1986. On lui reproche en particulier de ne pas avoir réussi à juguler l'inflation, qui tourne au rythme d'environ 200 % par an. De leur côté, les partisans du gouvernement – tout en admettant la gravité de la situation – ont souligné que celui-ci avait dû faire face dans son action aux réticences des différentes Républiques et régions autonomes, qui jouissent dans le système yougoslave de larges pouvoirs. Ces républiques ont souvent rechigné à appliquer les lois et directives fédérales afin de préserver leurs intérêts *« spécifiques »*. Les défenseurs de M. Mikulic estiment donc que la responsabilité de ces échecs est *« collective »*.

Dans son intervention, le chef du gouvernement a indiqué qu'il ne voyait pas personnellement d'inconvénient à céder sa place, mais qu'il craignait *« la tournure que pourraient prendre les événements après son départ »*, notamment en matière économique. Le *« plan de stabilisation »* qui vient d'être présenté a en effet été mis au point en concertation avec le Fonds monétaire international. Le FMI et les autres créanciers de la Yougoslavie avaient décidé d'attendre le résultat des débats de l'Assemblée nationale pour verser les crédits promis.

M. Mikulic a rappelé que la division de la Yougoslavie (deux des six républiques sont mécontentes du gouvernement) était à l'origine des spéculations qui circulent à l'étranger sur l'avenir du pays.

A l'issue d'un très long débat, les deux Chambres du Parlement fédéral ont finalement rejeté (par 125 voix contre 64 au Conseil fédéral et par 64 contre 23 à la Chambre des républiques et régions autonomes) la proposition de vote de défiance réclamé par les délégations de Slovénie et de Croatie. C'est cependant la première fois qu'un scrutin fait apparaître, au cours d'une séance plénière, une majorité et une minorité au Parlement, ce qui compliquera à n'en pas douter la tâche du gouvernement à l'avenir. Les observateurs estiment que, par ce vote, l'Assemblée nationale a exprimé sa volonté de cesser d'être une simple « chambre de transmission », comme elle l'a été pendant plusieurs décennies. Un pas important aurait ainsi été franchi sur la voie de la démocratisation de la politique intérieure yougoslave.

Remaniement

M. Mikulic a procédé, le dimanche 15 mai, à un remaniement de son gouvernement. Au ministère de la *défense, le général* Veljko Kadijevic succède à l'amiral Branko Mamula, qui prend sa retraite conformément aux règlements militaires. Deux ministres sans portefeuille, MM. Nenad Krekic et Petar Vajovic, se voient confier respectivement les directions des relations économiques avec l'étranger et les dossiers de la législation, de la justice et de l'administration.

Le même jour, M. Raif Dizdarevic a été officiellement désigné président de la direction collégiale de l'Etat pour une période d'un an. Il remplace M. Lazar Mojsov, Ancien ministre des affaires étrangères. M. Dizdarevic, âgé de soixante-deux ans, a fait sa carrière dans les services de sécurité puis comme diplomate en Bulgarie, en Union soviétique et en Tchécoslovaquie, et ensuite dans les syndicats. Enfin, le Parlement a procédé à l'élection de son nouveau bureau, dont le président est M. Dusan Popovski, dirigeant macédonien qui fut notam*ment ambassadeur de Yougoslavie* en France.

PAUL YANKOVITCH.

Amériques

Le voyage de Jean-Paul II en Amérique latine

Une brève mais émouvante escale péruvienne

Le pape Jean-Paul II devait quitter Lima lundi 16 mai dans la matinée pour la capitale paraguayenne. A Asuncion, le principal dirigeant de l'opposition, M. Domingo Laino, et onze de ses partisans ont finalement été libérés par les autorités dans la perspective de la visite papale, à la suite des pressions de l'Eglise catholique du Paraguay.

LIMA
correspondance

La brève mais émouvante escale péruvienne de quarante heures de Jean-Paul II a été marquée par de très nombreux incidents mais aussi par la chaleur et l'enthousiasme de dizaines de milliers de Péruviens qui ont acclamé le pape lorsqu'ils l'ont pu. La sévérité des contrôles policiers, le bouclage rigoureux du centre de la capitale – et sans doute aussi la crainte suscitée par les menaces implicites des organisations terroristes, – ont, en effet, sérieusement réduit le nombre des participants attendus à certaines manifestations.

Dimanche matin, la cérémonie de clôture du cinquième congrès eucharistique et marial – point fort et pré*texte officiel de la visite papale* – a particulièrement souffert de ces défections prévisibles. Les autorités religieuses attendaient deux millions de personnes sur l'esplanade de San-Miguel, où une croix métallique de 36 mètres de haut dominait la tribune *officielle. On est resté très loin* du compte. L'émotion et la dévotion ont, en revanche, été au rendez-vous tout au long des itinéraires empruntés par la *papamobile* de Jean-Paul II, littéralement encadrée par les voitures des douze policiers d'élite de la *PIP* (police criminelle) affectés à la protection rapprochée du Saint-Père.

La ferveur de la foule a sans doute été plus grande encore qu'en février 1985 lors du premier voyage au Pérou de Jean-Paul II. Confrontés à une crise dramatique et multiforme, à la montée de la violence et de l'insécurité, aux actions de plus en plus audacieuses du Sentier lumineux, les Péruviens ont d'abord perçu cette brève rencontre avec Jean-Paul II comme un encouragement. *« Une éclaircie dans la tourmente »*, comme l'écrit un éditorialiste du journal *Expreso*. Un seul cri montait samedi soir de la foule dans le Colmena, principale avenue du centre, au passage du pape : *« Jean-Paul II, pèlerin, amène-nous la paix. »*

Après son accueil à l'aéroport de Lima par un président Garcia manifestement un peu nerveux, le pape aurait dû, avant de se rendre à la cathédrale, sur la place d'Armes, pour un premier arrêt à l'église de La Legua, au Callao, où l'attendaient les délégués des organisations populaires des banlieues misérables du nord de la capitale. Arrêt annulé au dernier moment, en catastrophe, par les services de sécurité, qui venaient d'appréhender deux suspects armés d'une mitraillette. Petit détail ! Un incident parmi d'autres ayant prédécé ou marqué la visite papale. *« Des milliers de sendéristes attaquent Lima »*, titrait dimanche avec emphase et exagération le journal *El Diario*, porte-parole officieux du Sentier lumineux.

Défilé du Sentier lumineux

Mais il est vrai que la police et l'armée ont été sur les dents : coupures de courant ayant paralysé la moitié de la capitale samedi soir, attentats à la dynamite, occupation d'une *église par les familles* de détenus politiques, banderoles du MRTA (Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru) dans le quartier populaire d'El Agustino, voitures piégées détectées à temps près de l'église San-Francisco et à proximité de l'aéroport. Les quelque 40 000 membres des forces de l'ordre mobilisés pour la circonstance ont pu, pendant quarante heures, redouter le pire.

Le ton était donné vendredi soir, pour la première fois, par le Sentier lumineux, au cœur même de Lima, sur le Colmena. Un groupe de quelque deux cents militants du Sentier ont défilé en bon ordre de la place San-Martin jusqu'à l'Hôtel Crillon, qu'ils ont même tenté d'investir. Un spectacle étonnant. Ayant pour la plupart le visage dissimulé par un foulard ou un passe-montagne, les sendéristes, hommes et femmes, avançaient lentement sur la chaussée, le poing dressé, scandant avec ensemble : *« Vive la lutte armée. Vive le président Gonzalo* (1). *Vive le Parti communiste du Pérou ! »* Sur les trottoirs, la foule, très dense, et les vendeurs ambulants paraissaient ne pas voir, faussement indifférents. Certains passants, très rares, hochaient pourtant la tête avec découragement. Plus étonnant encore, pas un seul policier ne s'est opposé à la lente marche des sendéristes. L'affrontement, confus, émaillé de coups de feu et d'explosions de charges de dynamite, s'est produit seulement devant l'entrée du Crillon, quartier général de la presse internationale. Bilan : quelques arrestations, des vitres brisées et la crédibilité de la police une nouvelle *fois mise à l'épreuve. Une police* très mal payée et qui menace, comme en mai 1987, de faire grève si ses revendications salariales ne sont pas rapidement satisfaites.

Entretien privé avec le président Garcia, messe *solennelle dans la* cathédrale superbement illuminée, rencontre avec les jeunes, les évêques, les religieux, le monde de la culture et celui de l'entreprise bizarrement associés, clôture du cinquième congrès eucharistique : le programme officiel de Jean-Paul II s'est déroulé, si l'on peut dire, sans incident.

« Jamais plus la faim et la violence. » Jean-Paul II, très tendu à *son arrivée*, samedi, à l'aéroport, a invité les dirigeants à conduire le Pérou *« vers la justice et la liberté »*, un Pérou, a-t-il dit, *« frappé par la violence et la mort, la pauvreté et l'injustice, et aussi par une grave crise morale affectant les valeurs de la famille »*. Une allusion à la controverse entre le gouvernement et l'Eglise péruvienne sur le contrôle de la natalité.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Gonzalo Guzman, chef du Sentier lumineux.

● **L'émigration juive par Vienne se poursuivra.** – Les responsables soviétiques ont catégoriquement démenti que les émigrants juifs d'URSS devraient désormais passer par Bucarest, a indiqué, le dimanche 15 mai, le ministre autrichien de l'intérieur, M. Carl Blecha, au terme d'une visite de quatre jours à Moscou. *« Contrairement à des rumeurs dont la presse s'est faite l'écho, les émigrants juifs seront libres de choisir leur voie de transit, ce qui signifie que Vienne restera leur première capitale d'accueil »*, a déclaré le ministre. La « filière de Bucarest », seule capitale d'Europe *de l'Est à avoir des liaisons aériennes* avec Tel-Aviv, aurait eu pour but de contraindre les émigrants juifs à s'installer en Israël au lieu de gagner les Etats-Unis. – *(AFP.)*

● **Un dictionnaire franco-soviétique des idées.** – Un accord a été conclu entre l'Institut du monde soviétique et de l'Europe centrale et orientale (IMSECO) et l'Institut des archives historiques de Moscou pour la production d'un dictionnaire des idées par des auteurs français et soviétiques. MM. Marc Ferro, directeur de l'IMSECO, Furet, Hivat, Juillard notamment participeront à la rédaction du côté français ; MM. Sakharov, Bovine, Roy Medvedev, entre autres, pour la partie soviétique. L'ouvrage doit être publié en France par Payot et à Moscou par les éditions du Progrès, sous réserve d'un accord qui reste à conclure.

● **HONGRIE : création d'un syndicat indépendant.** – Le Syndicat démocratique des travailleurs scientifiques (TDDSZ), premier syndicat indépendant en Hongrie depuis quarante ans, a été fondé samedi 14 mai, à Budapest, par une assemblée d'environ cinq cents personnes. Ses dirigeants ont souligné qu'ils entendaient créer un véritable syndicat, susceptible de défendre leurs intérêts plus efficacement que les syndicats officiels, et non pas un parti politique. – *(Reuter, AFP.)*

● **ESPAGNE : rectificatif.** – Une erreur de transmission a déformé le sens de l'article de notre correspondant à Madrid, Thierry Maliniak, « Les dirigeants socialistes en proie à la calomnie » (*le Monde* des 8 et 9 mai). Il fallait lire : *« Diverses attaques, pas toujours très étayées* (et non : toujours très étayées) *lancées ces dernières semaines par plusieurs journaux... »*

A TRAVERS LE MONDE

Inde

150 personnes assiégées dans le Temple d'or d'Amritsar se sont rendues

Environ cent cinquante personnes enfermées dans le Temple d'or d'Amritsar, le lieu saint de la religion sikh encerclé par les forces de l'ordre, se sont rendues dimanche 15 mai à l'occasion d'un bref cessez-le-feu. Parmi elles se trouvaient quelques femmes et enfants, ainsi que des employés du Temple, mais aussi un certain nombre d'extrémistes armés. L'un d'eux, dont la tête était mise à prix, Surjit Singh Pentha, s'est suicidé en avalant une capsule de cyanure ; son frère a également tenté de mettre fin à ses jours, mais en vain.

Il resterait encore quelques dizaines de militants séparatistes sikhs armés à l'intérieur du sanctuaire d'autant qu'une trentaine d'hommes armés ont profité du cessez-le-feu pour rejoindre les assiégés. Privés d'eau et de nourriture, ils sont soumis à un feu nourri des policiers et – selon certaines sources officielles anonymes – de commandos militaires.

Les forces de l'ordre ont tiré des projectiles incendiaires, qui ont mis le feu à la tour de l'horloge, et tentent de réduire par la force les militants sikhs, sans toutefois entrer dans le « saint des saints » du sanctuaire.

Le gouverneur du Pendjab a lancé samedi soir un ultimatum aux séparatistes, afin de leur donner leur « dernière chance » : *« Si les terroristes n'écoutent pas la voix de la raison et sont déterminé à un affrontement violent, le gouvernement ne sera ni faible ni impuissant »*, a-t-il menacé. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

Irlande du Nord

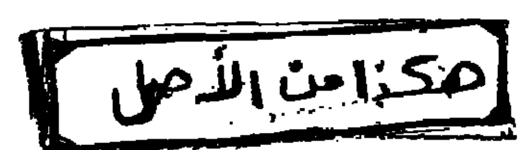
Mitraillage d'un pub catholique à Belfast : trois morts

Trois personnes ont été tuées et neuf autres blessées, dimanche 15 mai, en plein cœur de Belfast, par deux inconnus qui ont ouvert le feu sur les consommateurs d'un pub peu avant la fermeture de la mi-journée. Situé sur Union Street, ce pub, l'Avenue bar, est fréquenté par des catholiques et des membres du Sinn Fein.

« Un type est entré et il a regardé autour de lui en prenant son temps, puis il s'est mis à tiré », a raconté un témoin. *Puis l'autre est arrivé sur ses talons et s'est mis lui aussi à tirer. »* Les deux agresseurs ont disparu ensuite vers le ghetto protestant de Shankill Road. Peu de temps après, l'attentat était revendiqué par un coup de téléphone anonyme à la BBC au nom de la Force d'action protestante.

Quelques heures plus tard, des bandes de jeunes protestants et catholiques s'affrontaient violemment dans le nord de Belfast. Samedi, un jeune catholique avait déjà été frappé à mort et un autre grièvement blessé par un groupe de jeunes dans le quartier d'Andersonstown. – *(AFP, Reuter.)*

● **ETATS-UNIS : démission du secrétaire à l'éducation en septembre prochain.** – Le secrétaire à l'*éducation américain*, le très conservateur William Bennett, a annoncé, lundi 9 mai, qu'il remettrait sa démission à la mi-septembre prochain, quatre mois avant la fin du mandat de l'administration Reagan. M. Bennett, critiquant souvent le médiocre niveau d'enseignement aux Etats-Unis, entend écrire un livre sur l'éducation. – *(AFP.)*



Politique

La dissolution de l'Assemblée nationale

M. François Mitterrand est pressé. Il n'a pas perdu de temps pour dissoudre l'Assemblée nationale ; il n'en laisse guère aux formations politiques pour préparer les élections qu'il impose.

Le décret portant dissolution de l'Assemblée, élue le 16 mars 1986, a été signé par le président de la République le samedi 14 mai et publié au *Journal officiel* du lendemain. L'article 12 de la Constitution prévoit que dans ce cas *« les élections générales ont lieu vingt jours au moins et quarante jours au plus après la dissolution »*. Là encore le chef de l'Etat a retenu le délai le plus bref possible : un décret signé le même jour, par lui-même et par les ministres responsables, et publié le dimanche 15 mai, fixe au 5 juin le premier tour des législatives, et donc au 12 juin le deuxième tour dans les circonscriptions où il sera nécessaire. Une seule exception est faite – comme en 1981 – pour la Polynésie française, où, compte tenu des distances, les deux députés de ce territoire ne seront élus que les 12 et 26 juin.

Cette précipitation entraîne une accélération des procédures. Les déclarations de candidatures peuvent être reçues dans les préfectures depuis le lundi 16 mai ; elles devront être obligatoirement déposées avant le samedi 21 mai à minuit. Cela ne laisse qu'une petite semaine aux formations politiques pour choisir leurs candidats. La campagne électorale officielle ne durera que quinze jours et sera donc ouverte le 22 mai à 0 heure. Cela impose, notamment, que les partis ne disposent que de quelques jours pour faire de la publicité par voie d'affiches ou de presse, puisque pendant la campagne officielle cette forme de propagande est interdite.

Les élections auront lieu au scrutin majoritaire à deux tours. Ce système électoral a en effet été rétabli par une loi du 11 juillet 1986, considérée comme adoptée par l'Assemblée nationale après que M. Jacques Chirac eut engagé, sur son adoption, la responsabilité de son gouvernement, et qu'une motion de censure, déposée par les socialistes n'eut pas été votée, seuls les députés du PS, du PC et du FN l'ayant approuvée. Ce texte autorisait le gouvernement à découper les cinq cent soixante-dix-sept circonscriptions par ordonnance,

L'allocution du président de la République :

« J'ai signé voici quelques instants le décret... »

Voici le texte de l'intervention de M. Mitterrand, le samedi 14 mai, à la télévision :

« Françaises, Français,

» Fort de la confiance que vous m'avez accordée dimanche dernier 8 mai et comme je m'y étais engagé devant vous, j'ai voulu assurer sans délai le fonctionnement normal de nos institutions.

» Dès mardi, j'ai nommé un nouveau premier ministre, M. Michel Rocard. Il a reçu pour mission de former le gouvernement, en recherchant l'ouverture politique qui permettra aux Français de s'unir autour des valeurs permanentes, des valeurs essentielles de la démocratie. Hier vendredi, le gouvernement de la République, dûment constitué, s'est mis au travail. Ainsi, en moins d'une semaine, la continuité de l'Etat a-t-elle été réaffirmée.

» Mais le premier ministre m'a fait savoir que, faute des concours nécessaires et malgré ses efforts, il ne s'estimait pas en mesure de réunir la majorité parlementaire solide et stable dont tout gouvernement a besoin pour mener à bien son action.

» Je constate, pour le déplorer, que l'ouverture que j'appelle de mes vœux n'a pu se réaliser jusqu'ici aussi largement que je l'avais souhaité. J'ai donc le devoir d'en tirer les conséquences. Conformément à l'article 12 de la Constitution, et après avoir procédé aux consultations qu'il prévoit, j'ai signé voici quelques instants le décret prononçant la dissolution de l'Assemblée nationale. La France, cependant, ne saurait s'enliser indéfiniment dans des débats électoraux. Il faut aller vite. Aussi ai-je également décidé, en accord avec le premier ministre, de fixer les élections législatives aux 5 et 12 juin prochain, c'est-à-dire aussi rapidement que m'y autorise la Constitution.

» Mes chers compatriotes, dans la situation présente, je ne connais qu'une réponse : que le peuple décide et tranche. C'est celle que j'ai choisie sans changer en rien ma détermination pour aujourd'hui et pour demain d'unir la France et de rassembler les Français.

» Je vous invite, quelle que soit votre famille de pensée, vous qui avez soutenu mon projet le 8 mai et vous qui voulez nous rejoindre, à élire la majorité parlementaire qui nous aidera à faire avancer le pays et à préserver ces biens communs que sont pour nous la République et la démocratie, je veux dire le respect des lois et le respect des autres.

» Vive la République, vive la France. »

M. Giscard d'Estaing : « Que de temps et d'énergie gaspillés ! »

Voici le texte de la lettre que M. Valéry Giscard d'Estaing a adressée, le samedi 14 mai, à M. François Mitterrand afin de lui exposer les raisons de son opposition à la dissolution de l'Assemblée nationale :

« Monsieur le président de la République.

» Vous m'avez invité à vous rencontrer, vendredi dernier, et vous m'avez fait part de vos réflexions sur l'éventualité d'une dissolution de l'Assemblée nationale.

» Ces réflexions vous appartiennent, d'autant plus que la Constitution vous confère le pouvoir de décider seul dans ce domaine. Il n'est donc pas question pour moi d'en faire état.

» Par contre, la gravité du sujet m'amène à vous faire part de mon point de vue.

» Avant et pendant l'élection, j'avais indiqué mon opposition, quel que soit le président de la République élu, à une dissolution immédiate de l'Assemblée nationale ; et ceci pour deux raisons :

» En cas de dissolution, les électeurs français voteront cinq fois dans les quinze mois qui viennent : aux législatives, aux cantonales, aux municipales, aux européennes et aux sénatoriales. Que de temps et d'énergie gaspillés !

» D'autre part, le problème central que nous avons à résoudre, devant les échéances extérieures, est celui d'essayer de faire travailler ensemble les deux moitiés de la France. Comment y parvenir si la première décision, avant toute tentative de *travail en commun*, consiste à les envoyer s'affronter l'une contre l'autre dans toutes les circonscriptions de France ?

» Votre campagne présidentielle s'est déroulée sur le thème de la France unie. Vous avez parlé aux Français de rassemblement et d'ouverture. Vous avez nommé un premier ministre. L'ouverture ne peut résulter que d'initiatives claires, transparentes, s'adressant aux grandes formations politiques et à leurs dirigeants, pour leur proposer des conversations. A ma connaissance et à celle des dirigeants de l'UDF et du RPR, ces initiatives n'ont pas eu lieu

» Vous vous interrogez sur les réactions de l'Assemblée nationale vis-à-vis du nouveau gouvernement. Les responsables de ces mêmes groupes politiques ont déclaré qu'ils ne voteraient pas de motion de censure préalable, qu'ils laisseraient le gouvernement se mettre au travail et, concernant ses projets, qu'ils se prononceraient sur leurs mérites lorsqu'ils en seront saisis.

» La dissolution, si vous la décidez, doit avoir lieu dans la clarté, et après une discussion sérieuse sur ce qui est possible, et sur ce qui ne l'est pas.

» Le lieu normal de cette clarification est l'Assemblée nationale.

» Aussi, quelle que soit votre décision, je vous demande de ne la prendre qu'après que l'Assemblée nationale aura été réunie, et que le premier ministre soit venu lui exposer ses initiatives d'ouverture politique et son programme ; et aussi après que notre majorité aura fait connaître comment, en ce qui la concerne, elle est prête à travailler avec l'autre moitié de la France.

» Veuillez agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de ma haute considération et celle de mes sentiments les meilleurs. »

Selon l'IPSOS

La composition du gouvernement déçoit 45 % de Français

Les candidats du Parti socialiste rassembleraient 41 % des intentions de vote au premier tour des élections législatives, selon le sondage réalisé par l'IPSOS et publié, le 15 mai, dans *le Journal du Dimanche* (1). Les représentants du RPR recueilleraient 24 % des suffrages tandis que ceux de l'UDF obtiendraient 15 % des voix et ceux du Front national 8 %. Si 60 % des personnes interviewées souhaitent que le RPR et l'UDF présentent un candidat unique dans chaque circonscription, 60 % espèrent des accords électoraux entre les socialistes et les centristes.

La décision du président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale est, de surcroît, conforme, selon cette enquête, au souhait de 47 % des Français interrogés, seuls 28 % s'y étant préalablement déclarés opposés.

Si 27 % des sondés estiment que le gouvernement de M. Rocard est politiquement conforme à leurs souhaits, 45 % le jugent trop socialiste. Les nominations de M. Michel Rocard comme premier ministre et de M. Jack Lang comme ministre de la culture et de la communication ont été approuvées respectivement par 68 % et 66 % des personnes interrogées. En revanche, 30 % des interviewés regrettent celle de M. Lionel Jospin au ministère de l'éducation nationale et 28 % celle de M. Pierre Joxe à l'intérieur.

(1) Sondage effectué les 13 et 14 mai auprès de mille neuf personnes.

Le RPR et l'UDF se retrouvent

A peine poussée, la porte de l'ouverture vient de se refermer lourdement sur les doigts centristes. Dépités, ils retouvent le bercail des droites après avoir humé quelques jours seulement le grand air du large. *« Je suis comme les électeurs, j'ai le sentiment d'avoir été trompé sur deux points*, explique M. Pierre Méhaignerie. *Sur la composition du gouvernement, où l'on retrouve certains socialistes qui ont pratiqué hier le combat idéologique, et sur la façon dont le président de la République a cherché à justifier la dissolution. Parler d'échec de la politique d'ouverture quand on n'a pratiqué que le débauchage individuel, c'est malhonnête. »* Le président du CDS imagine mal qu'il en soit autrement demain et récuse l'idée d'un groupe centriste qui servirait d'*« inutile force supplétive »*. *« Est-ce que le pouvoir socialiste sera capable demain de sortir de l'affrontement idéologique droite-gauche dans lequel nous sommes retombés ? »* s'interroge également, avec une pointe de scepticisme, l'un des lieutenants de M. Raymond Barre, M. Pierre-André Wiltzer.

La déclaration de M. Barre approuvant la dissolution n'a pas été reçue avec une parfaite sérénité. Même si elle est avant tout un acte de foi dans la survie possible de la politique socialiste d'ouverture, elle a pris à contre-pied toutes les déclarations des dirigeants de l'UDF, de Mme Simone Veil à M. Pierre Méhaignerie en passant par M. Valéry Giscard d'Estaing. Après son entrevue vendredi avec le chef de l'Etat, M. Giscard d'Estaing avait, dans une lettre envoyée samedi à la présidence, réitéré son souhait de voir le gouvernement Rocard tenter sa chance devant l'actuelle majorité parlementaire pour jouer une sorte de « cohabitation-*bis* ». En campant sur des positions diamétralement opposées, MM. Giscard d'Estaing et Barre se posent à l'évidence comme les candidats rivaux pour la direction de l'UDF, et au-delà.

Du côté du RPR et du PR, la dissolution est venue à point stopper le processus de déstabilisation provoqué par l'échec du 8 mai. C'est avec un plaisir non dissimulé que MM. François Léotard et Jacques Toubon ont salué au canon le retour de l'affrontement bloc contre bloc. *« En une semaine, M. Rocard a séduit, le gouvernement a déçu, et M. Mitterrand s'affole »*, a expliqué le secrétaire général du PR au micro de RMC. Même écho rue de Lille, où le secrétaire général du RPR affirme : *« M. Mitterrand a choisi l'affrontement. Ceux qui croyaient à ses promesses sont désormais fixés. »*

Retour à la case départ, celle de l'avant-8-mai. Pour bétonner l'union de l'ex-majorité momentanément sauvée, un slogan est sur toutes les bouches : unité de candidature. Même si la stratégie est toujours divergente – M. Toubon croit à l'échec de toute nouvelle tentative d'ouverture, tandis que M. Barre reste optimiste, – un accord minimum sur la tactique à suivre était trouvé dès l'annonce de la dissolution. *« Unité de candidature face à l'agression socialiste, à la brutalité de MM. Mitterrand et Rocard et de ce gouvernement de gardes rouges »*, a clamé M. Toubon. *« Je suis pour des candidatures uniques, faute de quoi ce serait le laminage pour la majorité parlementaire actuelle »*, a expliqué, quant à elle, Mme Simone Veil, dimanche, au cours du « Grand Jury RTL-*Le Monde* ». L'ancienne présidente du Parlement de Strasbourg n'en abandonne pas pour autant l'idée d'un groupe centriste autonome à l'Assemblée nationale, dont le chef pourrait être M. Barre ou M. Méhaignerie.

C'est pour tenter de faire pièce à ces velléités tenaces d'indépendance que le RPR souhaiterait voir l'UDF sceller un nouveau pacte d'union de la future opposition en bonne et due forme. Pour l'instant, les centristes font la sourde oreille. Le problème sera examiné mardi.

« Guillotine » et « trompe-l'œil »

Le président du CDS est lui aussi partisan d'une candidature unique RPR-UDF dans les circonscriptions où l'ex-majorité a un député sortant. *« Toute autre attitude serait suicidaire. »* Pour les autres circonscriptions (285), il faut, estime le chef de file des centristes, faire preuve de *« pragmatisme »* et décentraliser au maximum le choix des investitures. M. Jacques Chaban-Delmas partage le même sentiment. En dehors des candidatures uniques, il faudra examiner la situation cas par cas. Au cours d'une conférence de presse impromptue, dimanche, à l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas a condamné en termes vifs l'attitude du chef de l'Etat. Dénonçant cette *« dissolution guillotine »*, il a appelé *« tous les démocrates à trancher pour un choix de société plus juste, plus humaine et plus fraternelle »*.

L'ouverture a été une *« ouverture en trompe-l'œil »* et l'argument selon lequel elle aurait été refusée un *« faux-semblant »*. *« Aucune approche n'a été faite vis-à-vis des organisations de la majorité parlementaire, de leurs dirigeants, de leurs responsables (...). Il n'y a eu que des tentatives de débauchages. Aucun n'a accepté et c'est l'honneur de tous. »* Quant à M. Rocard, pour lequel il a de l'*« estime »*, le maire de Bordeaux a expliqué que *« la confiance qu'il peut faire à l'homme* [est] *ébranlée »*. *« La sincérité de l'homme n'est pas en cause »*, ajoute M. Méhaignerie, mais il a servi *« d'appât électoral de l'ouverture »*.

Reste l'épine du Front national. Jusqu'à présent tous les dirigeants de la majorité parlementaire sont unanimes : pas d'accord avec le Front national. *« Il n'y aura aucune alliance avec le Front national, ni sur le plan local, ni sur le plan national »*, a insisté M. Chaban-Delmas. M. Yvan Blot (RPR) ne l'entend pas de cette oreille. L'ancien président du Club de l'Horloge estime dans un entretien à *Valeurs actuelles* que la vision qu'ont les responsables du RPR du FN *« relève du fantasme (...). Le FN est un parti démocratique, dont les idées ont largement cours parmi les conservateurs américains et dans des pays comme la Californie ou la Suisse »*. Aussi M. Blot propose-t-il au RPR *« une détente »* avec le FN *« qui débouche sur l'entente puis la coopération »*.

Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, a lancé de son côté un appel aux responsables parlementaires de la majorité afin qu'ils prennent *« conscience de la nécessité de dresser un front uni contre la volonté hégémonique du PS, de MM. Mitterrand et Rocard »*. La semaine dernière, dans un entretien au *Quotidien de Paris*, M. Le Pen avait menacé la majorité parlementaire de ses foudres en cas de candidatures uniques UDF-RPR. *« Cela constituerait un* casus belli. *Nous déconseillons formellement à l'ex-majorité d'employer ce genre de tactique. »* Les candidats FN confrontés à des candidatures uniques UDF-RPR ont en effet toute chance de se retrouver derrière la droite classique.

Face à ce risque de laminage, M. Le Pen semble ne pas écarter la politique du pire. Une politique qu'il avait amorcée en 1985 pour les élections cantonales avant de faire finalement marche arrière. Le FN est aujourd'hui en position de force : l'UDF et le RPR n'échappent à sa pression que dans dix-huit circonscriptions (*le Monde* du 29 avril). En cas de triangulaire, RPR-FN-PS, les résultats du premier tour de l'élection présidentielle laissent présager beaucoup de casse à droite. Lundi, à Grasse (ville symbole des alliances avec la droite classique), les députés FN, autour de M. Le Pen, devaient affiner leur stratégie : l'atmosphère n'est pas à la conciliation.

Les socialistes ont, pour leur part, bien l'intention de profiter de cette situation pour tenter de détacher au sein de la majorité parlementaire actuelle le bon grain de l'ivraie. Les candidats centriste ou gaullistes antilepénistes arrivant en tête d'une circonscription pourraient recevoir du PS la récompense de leur intransigeance. C'est du moins la conclusion que l'on peut tirer des déclarations des caciques socialistes.

MM. Pierre Bérégovoy, Lionel Jospin, Laurent Fabius, Pierre Mauroy ont entonné, avec quelques variantes, le même refrain : *« Un candidat qui sera arrivé devant les socialistes et qui condamnera les thèses xénophobes et racistes et qui manifestera sa volonté de progrès pourra naturellement obtenir les voix socialistes »* (M. Bérégovoy au Forum RMC-FR 3). *« Le PS doit, dans la désignation des candidats, pratiquer l'ouverture »*, a précisé M. Lionel Jospin au « Club de la presse », d'Europe 1.

A « 7 sur 7 », M. Laurent Fabius a reconnu que ce ne serait pas simple et qu'il faudra au PS une certaine grandeur d'âme pour sacrifier ici ou là un candidat PS à l'ouverture. Sage remarque quand on se souvient des difficultés rencontrées en mars 1986 pour l'ouverture des listes PS à des candidats non inscrits. Enfin, le nouveau premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy a estimé lundi matin, sur France-Inter, qu'il y aurait, dès le premier tour, des circonscriptions réservées pour les candidats à l'ouverture ; dans d'autres, les candidats de la droite et du centre devront choisir entre *« l'arbitrage »* du FN et *« le rassemblement »* préconisé par M. Mitterrand. L'ouverture bouge encore...

PIERRE SERVENT.

M. Raymond Barre juge l'ouverture encore possible

Interrogé sur la Cinq, M. Raymond Barre a approuvé, le dimanche 15 mai, la décision du chef de l'Etat de dissoudre l'Assemblée nationale. *« Cette décision du président de la République ne m'étonne pas. Nous sommes sous la Ve République. Il y a une logique des institutions. Un président est élu, il demande au peuple de lui donner à l'Assemblée la majorité qui lui permettra de gouverner.* [...] *Il ne peut pas*, a poursuivi M. Barre, *s'en remettre à une majorité qui serait instable, dominée par les calculs intéressés de certains ou les états d'âme des autres. Ce qui est important, c'est qu'il y ait une majorité cohérente pour soutenir l'action du gouvernement et du président de la République. »*

« Est-ce que cette dissolution va dans le sens de l'ouverture ? » « C'est une question délicate, répond M. Barre. *Je sais que beaucoup ont pensé que l'ouverture se manifesterait par une non-dissolution et par une période au cours de laquelle la majorité* [de l'Assemblée sortante], *et le gouvernement chercheraient un terrain d'entente. Les circonstances nationales et internationales sont trop difficiles pour que l'on puisse prendre le risque de périodes probatoires de ce genre avec tous les calculs qui peuvent se manifester à cette occasion.*

» Est-ce à dire que la dissolution empêche l'ouverture ? Je ne crois pas. Si l'intention du président est vraiment d'ouvrir, alors il le montrera dans les mois qui vont venir. Il était difficile de penser que des ralliements puissent intervenir immédiatement après l'élection présidentielle, ralliements qui auraient pu fort bien être considérés comme des reniements. Je crois que ce qui est important, c'est que le président et le gouvernement donnent des preuves de leur volonté d'ouverture. »

« Personnellement, je ne fais pas de procès d'intention, a-t-il ajouté. *Mais je crois qu'il est indispensable que l'ouverture ne soit pas quelque chose de précipité, d'escamoté. Il faut que chacun puisse se déterminer en conscience ; autrement dit, il faut laisser le temps au temps. »*

Les barristes revendiquent la tête de liste à Brest

BREST
de notre correspondant

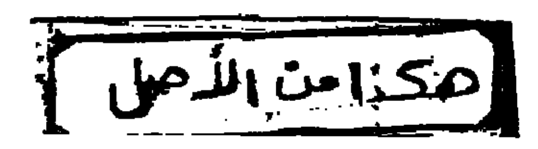
L'annonce de sa candidature, le 13 mai, par M. Bertrand Cousin, député RPR des Côtes-du-Nord, adjoint au maire de Brest, chargé de l'information, à la tête d'une liste RPR-UDF pour les prochaines municipales à Brest, ainsi que dans la circonscription de Brest-ville, suscite l'opposition des barristes locaux. *« C'est mal engager le débat que de déclarer une candidature unique de Bertrand Cousin alors que l'ensemble des composantes de l'UDF n'y a pas été associé »*, a affirmé M. Yvon Callec, président des Clubs Perspectives et Réalités. *« Ces méthodes à la hussarde ont déjà abouti aux défaires successives du 24 avril et du 8 mai et ne peuvent avoir notre aval »*, a-t-il ajouté.

M. Georges Lombard, sénateur centriste, président de la communauté urbaine de Brest, a également réagi. Cette candidature, selon lui, *« n'est pas inintéressante, encore faudra-t-il la comparer à d'autres candidatures elles aussi très valables qui se font jour et se feront jour dans les mois, voire dans les semaines ou les jours à venir »*.

M. Georges Kerbrat, RPR, maire actuel, estime que Brest trouvera un *« député-maire d'envergure nationale »* en la personne de M. Cousin, qui a décidé de quitter les Côtes-du-Nord où il pense avoir accompli sa *« mission »* en *« prenant un siège aux socialistes »*.

Pour les barristes, confortés par l'arrivée en tête de M. Barre le 24 avril devant M. Chirac à Brest (19,41 % des voix contre 17,95 %), la liste doit être conduite par un des leurs : M. Lombard ou M. Yannick Marzin (PR), adjoint au maire chargé des affaires sociales et président du Syndicat national des pharmaciens.

GABRIEL SIMON.



Politique

et les réactions des centristes

mais le président de la République a refusé de signer cette dernière. Celle-ci, transformée en projet de loi, a été considérée comme approuvée par l'Assemblée nationale dans les mêmes circonstances et est devenue la loi du 24 novembre 1986.

Les députés ainsi élus se réuniront de plein droit, en vertu de l'article 12 de la Constitution, le deuxième jeudi suivant leur élection, c'est-à-dire le jeudi 23 juin. Ils auront droit à une session ordinaire de quinze jours, session qui pourra être prolongée par un décret du président de la République.

Les députés élus à la proportionnelle départementale, le 16 mars 1986, n'auront donc siégé que deux ans, puisque dès l'ouverture de la session de printemps 1988, le mercredi 6 avril, l'Assemblée s'est mise en congé pour laisser la campagne électorale se dérouler sans interférences.

La chambre sortante comprenait : 32 députés adhérents au groupe Front national, 149 au groupe RPR plus 9 apparentés ; 116 au groupe UDF, plus 16 apparentés ; 201 appartenant au groupe PS, *plus* 13 apparentés ; 32 membres du groupe du PC *plus* 3 apparentés ; 6 députés non inscrits, 3 étant des divers droite, proches de la majorité, 2 d'anciens membres du groupe FN, en rupture avec lui, un est un ancien socialiste qui, en rupture avec son parti lors des élections de 1986, n'a pas voulu le rejoindre, mais a toujours voté avec la gauche.

Les avances du PS

(Suite de la première page.)

La France a déjà regardé passer le premier, celui de l'ouverture rêvée, d'un gouvernement socialo-centriste impossible dans la mesure où on ne pouvait pas sérieusement demander à ceux qui, jusqu'au 8 mai, avait combattu M. Mitterrand de se rallier à lui le 12, sur sa seule bonne mine. Elle est appelée à participer au deuxième, les 5 et 12 juin, pour les élections législatives. Les socialistes, dans leurs déclarations publiques, affichent une volonté de faire, dans un nombre de circonscriptions non défini, cause commune avec des centristes. Soit ils leur réserveraient, après négociations, des circonscriptions dont ils seraient volontairement absents. Soit ils constitueraient, au coup par coup, localement, une sorte de front républicain de second tour contre l'extrême droite.

Une droite ressoudée

La première solution offre l'avantage de permettre une ouverture claire et négociée, mais elle se heurte à des délais impératifs puisque les candidatures doivent être officiellement déposées avant la fin de la semaine. La seconde, plus pragmatique bien qu'éminemment politique, est aussi plus aléatoire car elle suppose de s'en remettre à la bonne volonté des candidats plutôt qu'à des diktats d'appareils ou de partis. M. Mauroy, nouveau premier secrétaire du Parti socialiste, et son prédécesseur, M. Jospin, ont exprimé leurs préférences pour la première solution sans exclure de la compléter, le moment venu, par la seconde.

L'ouverture à l'occasion des élections législatives reste hypothétique. Le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, a déjà fait savoir qu'il n'en voulait pas. Au contraire, la dissolution de l'Assemblée nationale paraît ressouder momentanément une droite RPR-UDF que l'élection présidentielle avait éparpillée. Partout les états-majors du RPR et de l'UDF souhaitent présenter des candidats uniques. Les partis de la droite traditionnelle semblent se préparer à éviter le piège tendu par M. Mitterrand qui cherchait à confirmer son éclatement en les soumettant à la pression du Front national. Il n'est pas dit toutefois que localement, circonscription par circonscription, l'extrême droite ne parvienne pas à passer des accords de circonstance avec tel ou tel candidat de l'ancienne majorité parlementaire.

Quoi qu'il arrive au premier et au second tour des élections législatives, l'essentiel, pour l'ouverture, se jouera au troisième round, c'est-à-dire sur l'action gouvernementale. Quelques accords entre socialistes et centristes les 5 et 12 juin ne préjugeraient en rien de la formation d'une véritable majorité de coalition. C'est aux actes que M. Rocard sera jugé. Or nul ne connaît encore le détail des intentions du premier ministre. Les grandes options développées par M. Mitterrand pendant sa campagne sont sans doute suffisantes pour les socialistes, pas pour les autres.

JEAN-YVES LHOMEAU.

POINT DE VUE

L'espoir fêlé

par Jean Vries

Pseudonyme d'un groupe de hauts fonctionnaires

POUR beaucoup d'entre nous, l'élection de François Mitterrand était porteuse d'une espérance principale, d'une espérance qui conditionnait le reste du programme. Celle de voir enfin la France dépasser ses clivages partisans et se reconnaître, au moins pour ses deux tiers, dans un gouvernement ouvert, imaginatif, généreux, empirique, capable de la mobiliser pour entreprendre les grands travaux qu'il faut mener à bien, si nous voulons être au rendez-vous de 1992... Comme à ceux que nous fixèrent les Pères fondateurs de la démocratie française, en 1789, 1848, 1946.

Il nous disait : la France unie. Pourquoi douter de sa sincérité ? Ne délivrait-il pas, instruit de la même expérience, le même message que son prédécesseur ? Ce mot d'ordre n'était-il pas appelé par l'urgence du redressement économique, le besoin de cohésion sociale, la nécessité de lutter contre les formes modernes d'intolérance et d'exclusion ? Les faiblesses de l'homme et les pesanteurs de l'appareil compteraient-elles, alors que l'histoire dictait si impérieusement la mission ?

Pourquoi ne pas le prendre au mot, lorsque les mots qu'il employait étaient ceux de l'espoir ?

Et peut-on jouer avec les mots de l'espoir ?

Celui-ci fut porté à son comble, le 10 mai, lorsque fut désigné, pour diriger le futur gouvernement, l'homme qui, depuis Mendès France, incarne le mieux, à gauche et au-delà de la gauche, l'alliance de la rigueur et de l'idéal. Un homme que sont prêts à suivre 70 % de nos concitoyens. Un homme qui, pour la génération du baby-boom, celle qui aujourd'hui prend les rênes, est un peu le frère aîné de mai 1968. Et quel symbole de le voir arriver, lui aussi, aux commandes, vingt ans après, presque jour pour jour !

Le 12 mai, à peine cristallisé, cet espoir était fêlé par un monolithe rose.

Gêne, gêne immense, devant ce montage qui reconstitue, jusqu'au ridicule, un comité directeur, une photo de famille.

Remplacer une tribu par une autre, substituer l'État-PS à l'Etat-RPR, étaient-ce là les enjeux du 8 mai ?

Comment admettre que ce bredouillement soit exclusivement, ou même principalement, imputable à la défection de ceux *« dont les concours ont fait défaut »* pour reprendre les termes de la thèse officielle ? N'était-il pas clair depuis le début que ceux-là ne pouvaient pas répondre *« présent »* dans les conditions et dans les délais qui leur ont été imposés ? Qu'ils ne pouvaient pas, sans se couper de leur électorat et sans déchoir aux yeux de tous, et d'abord à leurs propres yeux, être le 9 mai à Matignon, le doigt sur la couture du pantalon ? Que leur ralliement ne serait significatif, qualitativement et quantitativement, que s'il prenait la forme d'un contrat d'idées, scellé, texte après texte, au cours du débat parlementaire ? Que ceci impliquait la non-dissolution, ou, du moins, la non-dissolution immédiate ? Que ceci imposait, le temps de *« calmer le jeu »*, un premier gouvernement de techniciens faisant largement appel aux talents dont regorge la société civile ; puis, dans un second temps, une coalition en bonne et due forme ? Qui disait qu'il fallait laisser le temps au temps ?

Mission impossible

En demandant à Michel Rocard de rallier les centristes en quelques jours, on lui confiait une mission (que l'on savait ?) impossible.

Mais on prenait ainsi le terrible risque de placer un septennat qui devait être celui du rassemblement sous le signe d'un abus de confiance originel.

Est-il encore temps d'éviter la rebipolarisation ? La redéchirure dont nous menace cette dissolution immédiate et unilatérale, sans préalable et sans débat, qu'inspire évidemment plus la commodité d'être majoritaire tout seul que le devoir de bien gouverner ? Cette dissolution sèche qu'on nous disait pour principe écartée ?

La reconstitution d'une majorité monopartisane est lourde de périls pour la conduite des affaires publiques, pour le Parti socialiste lui-même.

Le char de l'Etat est devenu trop lourd à tirer pour un seul parti.

Le gouvernement monopartisan susciterait de nouvelles fractures entre pouvoir politique et opinion publique, exacerberait l'opposition, alimenterait les extrémismes.

Il permettrait, en spéculant sur l'effet d'amplification du scrutin majoritaire et sur le vote Le Pen, de ravir la majorité des sièges. Assurément non de gagner la majorité des cœurs.

Il permettrait de satisfaire provisoirement un clan, non d'entraîner durablement la nation.

Les Français, les sondages le montrent, croient toujours à la promesse de la France unie.

Nous voulons croire, quant à nous, que le premier ministre disposera des moyens, qu'on ne lui refusera pas les moyens, de tenir la promesse du président.

Les Verts décident de ne présenter aucun candidat

LYON
de notre bureau régional

Le conseil national du Mouvement d'écologie politique (les Verts), réuni du 13 au 15 mai à Ecully (Rhône), a décidé de ne présenter aucun candidat aux élections législatives de juin.

Cette décision a été le résultat de longs débats. M. Antoine Waechter, conseiller régional d'Alsace, et candidat du mouvement écologiste à l'élection présidentielle (1), a indiqué, le dimanche 15 mai que les élections législatives vont donner lieu à *« un choc frontal bipolaire qui appauvrira le débat politique et institutionnel »*. Les Verts estiment que les élections se dérouleront dans un cadre démocratique, la campagne officielle privilégiant les partis déjà représentés au Parlement, où le *mouvement écologiste ne compte* aucun élu.

Les Verts auraient souhaité qu'une réforme du mode de scrutin précède ces *« élections TGV »*. Favorable à la proportionnelle sur des listes régionales, M. Waechter estime que *« la seule manière de combattre le Front national demeure la proportionnelle, car le scrutin majoritaire conduit inévitablement, au deuxième tour, à la recherche d'accords de désistements »*.

Pour les élections cantonales de septembre 1988, les Verts présenteront des candidats dans l'ensemble du pays. L'attitude du mouvement lors des élections municipales de 1989 fera bientôt l'objet de débats régionaux précédant un nouveau conseil. Des journées d'été du mouvement se dérouleront en Haute-Loire au mois d'août. Pour les élections locales, le mouvement reconnaît avoir à accomplir un effort de recrutement et de formation car il ne compte encore en France que 300 élus municipaux. Pour les élections européennes de 1989, les Verts présenteront une liste dont le chef de file sera désigné en novembre 1988.

Le conseil national des Verts a décidé de se doter d'une structure permanente de cinq personnes dont la direction sera assurée par M. Jean-Louis Vidal, ancien directeur de la campagne de M. Waechter. Ce dernier se consacrera à mi-temps à un rôle de porte-parole national, en conservant son mandat de conseiller régional et en continuant de mener ses activités professionnelles dans un bureau d'études de Mulhouse spécialisé dans les questions d'environnement (aménagement hydraulique, remembrement agricole, voirie).

M. Waechter considère que la présence de M. Brice Lalonde dans le gouvernement Rocard *« clarifie la situation »*. Si M. Lalonde se présente aux législatives, ajoute-t-il, ce sera au nom de la majorité présidentielle.

GÉRARD BUETAS.

(1) Au premier tour de l'élection présidentielle, M. Antoine Waechter a obtenu 3,78 % des suffrages.

Le 8 mai, M. François Mitterrand l'a emporté dans 407 des 555 circonscriptions métropolitaines

Les scrutins des 5 et 12 juin ne seront bien évidemment pas la copie conforme de ceux des 24 avril et 8 mai, ne serait-ce que parce que le vote des électeurs pour un député dépend aussi de facteurs locaux, à commencer par l'image « personnelle » du candidat. Cela dit, en faisant le choix de la dissolution rapide, M. Mitterrand compte tirer profit de l'ampleur de sa victoire. Sur le terrain législatif, cette dernière se mesure à un chiffre : il *est majoritaire dans quatre cent sept des* cinq cent cinquante-cinq circonscriptions métropolitaines, dont nous présentons ici les résultats. Au premier tour, son potentiel, c'est-à-dire le total des voix de gauche, d'extrême gauche et du candidat écologiste, était supérieur à 50 % dans deux cent trente-six circonscriptions. Arrivé en tête de son camp (y compris M. Lajoinie) dans toutes les circonscriptions, le président réélu n'a fait qu'accroître son avantage : dans cent une circonscriptions, il a dépassé le 8 mai les 60 %, dans cent quarante et une son score est compris entre 55 % et 60 %.

De son côté, M. Chirac a *pris* l'avantage dans cent quarante-huit circonscriptions, y compris dans un certain nombre de celles où au premier tour M. Le Pen était arrivé devant lui et devant M. Barre. Lors du scrutin du 24 avril (dont *le Monde* a publié les résultats par circonscriptions dans ses éditions du 29 avril), M. Le Pen devançait les deux candidats de droite dans cent seize circonscriptions. Toutefois, dans quarante-huit d'entre elles, ses voix ajoutées à celles obtenues par MM. Chirac et Barre n'atteignaient pas la barre des 50 %. Dans trente-cinq autres, le chef de l'Etat, dont le potentiel du premier tour était minoritaire, a *repassé la barre des 50 % au second tour*. Restent donc trente-trois circonscriptions où M. Mitterrand est resté minoritaire le 8 mai, tandis que M. Chirac dépasse ce pourcentage (bien que le président du FN l'ait devancé, ainsi que le candidat UDF, le 24 avril).

Au regard de ces seuls chiffres, ce sont les « meilleures » circonscriptions, pour l'extrême droite. Il s'agit des 1re, 3e et 5e des Alpes-Maritimes, des 1re, 2e, 3e, 5e, 6e, 9e, 11e et 14e des Bouches-du-Rhône, des 1re et 3e du Gard, de la 4e de la Moselle, de la 1re des Pyrénées-Orientales, des 4e, 5e, 6e, 7e, 8e et 9e du Bas-Rhin, des 3e, 4e et 5e du Haut-Rhin, des 1re, 2e, 3e, 5e, 6e et 7e du Var et des 3e et 4e du Vaucluse.

Quant au Front républicain envisagé par les socialistes au profit de candidats centristes et auquel M. Pierre Méhaignerie s'est déclaré hostile, il pourrait concerner au premier chef les circonscriptions qui comptent deux sortants, l'un socialiste, l'autre centriste. Ainsi se retrouvent dans le même « fief » MM. Pierre Bernard-Reymond et Daniel Chevallier (*Hautes-Alpes, 1re*) ; Jean-François Michel et Robert Chapuis (Ardèche, 1re) ; Michel Vuibert et Roger Mas (Ardennes, 1re) ; Sébastien Couepel et Didier Chouat (Côtes-du-Nord, 3e) ; Mme Marie-Thérèse Boisseau et M. Clément Théaudin avec en outre la présence du RPR Michel Cointat (Ille-et-Vilaine, 6e) ; MM. Raymond Lory et Jean Proveux (Indre-et-Loire, 4e) ; Mme Monique Papon et M. Alain Chénard ou M. Jean Natiez (Loire-Atlantique, 1re) ; MM. Paul Chollet et Christian Laurissergues (Lot-et-Garonne, 1re) ; MM. Jean-Marie Daillet et Olivier Stirn qui pourrait revenir dans son département d'origine le Calvados (Manche, 1re) ; MM. Georges Chomoton et Maurice Adevah-Pœuf (Puy-de-Dôme, 5e) ; MM. François Bayrou et Henri Prat (Pyrénées-Atlantiques, 2e) ; MM. Marc Reymann et Jean Oehler (Bas-Rhin, 2e) ; MM. Claude Birraux et Dominique Strauss-Kahn qui « parachuté » en 1986 se prépare à être candidat dans une autre circonscription (Haute-Savoie, 4e) ; MM. Pierre Claisse et Jacques Fleury (Somme, 6e) ; M. Jean-Pierre Abelin et Mme Edith Cresson (Vienne, 4e) ; MM. Jean-Jack Salles et Claude Bartolone avec en outre la présence du RPR Jacques Oudot (Seine-Saint-Denis, 6e). Toutefois M. Mitterrand était majoritaire dans quatorze de ces seize circonscriptions (il était minoritaire dans la 1re de la Manche et la 4e de Haute-Savoie).

A. Ch.

Départements	Circonscriptions	Mitterrand	Chirac
Ain	1	50,74	49,25
	2	50,49	49,50
	3	48,05	51,94
	4	47,95	52,04
Aisne	1	60,82	39,17
	2	62,93	37,06
	3	61,17	38,82
	4	64,54	35,45
	5	58,40	41,59
Allier	1	57,76	42,23
	2	63,27	36,72
	3	58,59	41,40
	4	51,62	48,37
Alpes-de-Hte-Provence	1	54,09	45,90
	2	52,11	47,88
Hautes-Alpes	1	51,81	48,18
	2	46,95	53,04
Alpes-Maritimes	1	45,27	54,72
	2	37,37	62,62
	3	42,73	57,26
	4	41,82	58,17
	5	48,37	51,62
	6	39,63	60,36
	7	37,65	62,34
	8	36,30	63,69
	9	39,69	60,30
Ardèche	1	55,12	44,87
	2	49,89	50,10
	3	52,30	47,69
Ardennes	1	58,13	41,86
	2	63,92	36,07
	3	56,56	43,43
Ariège	1	65,85	34,14
	2	62,09	37,90
Aube	1	50,87	49,12
	2	51,72	48,27
	3	53,87	46,12
Aude	1	61,65	38,34
	2	61,82	38,17
	3	59,92	40,07
Aveyron	1	44,59	55,40
	2	57,28	42,71
	3	48,97	51,02
Bouches-du-Rhône	1	45,42	54,57
	2	38,36	61,63
	3	47,41	52,58
	4	62,79	37,20
	5	48,00	51,99
	6	47,95	52,04
	7	58,68	41,31
	8	54,31	45,68
	9	47,64	52,35
	10	52,16	47,83
	11	45,75	54,24
	12	52,42	47,57
	13	60,38	39,61
	14	45,68	54,31
	15	48,21	51,78
	16	56,04	43,95
Calvados	1	54,70	45,29
	2	66,60	33,39
	3	56,87	43,12
	4	50,35	49,64
	5	53,76	46,23
	6	54,29	45,70
Cantal	1	50,48	49,51
	2	40,99	59,00
Charente	1	57,72	42,27
	2	57,18	42,81
	3	61,09	38,90
	4	63,08	36,91
Charente-Maritime	1	55,42	44,57
	2	56,13	43,86
	3	58,03	41,96
	4	54,27	45,72
	5	48,37	51,62
Cher	1	53,10	46,89
	2	61,55	38,44
	3	56,98	43,01
Corrèze	1	53,83	46,16
	2	51,86	48,13
	3	46,44	53,55
Corse-du-Sud	1	44,14	55,85
	2	41,22	58,77
Haute-Corse	1	49,69	50,30
	2	47,43	52,56
Côte-d'Or	1	47,35	52,64
	2	51,66	48,33
	3	59,45	40,54
	4	53,39	46,60
	5	51,60	48,39
Côtes-du-Nord	1	60,35	39,64
	2	56,60	43,39
	3	64,47	35,52
	4	57,64	42,35
	5	57,90	42,09
Creuse	1	58,96	41,03
	2	53,03	46,96
Dordogne	1	56,83	43,16
	2	55,31	44,68
	3	57,48	42,51
	4	56,81	43,18
Doubs	1	55,36	44,63
	2	52,00	48,00
	3	55,14	44,85
	4	61,61	38,38
	5	43,77	56,22
Drôme	1	51,24	48,75
	2	53,39	46,60
	3	53,55	46,44
	4	51,51	48,48
Eure	1	53,35	46,64
	2	54,79	45,20
	3	55,30	44,69
	4	59,32	40,67
	5	55,27	44,72
Eure-et-Loir	1	52,92	47,07
	2	51,82	48,17
	3	55,82	44,17
	4	54,43	45,56
Finistère	1	57,52	42,47
	2	55,07	44,92
	3	51,49	48,50
	4	55,96	44,03
	5	47,28	52,71
	6	54,54	45,45
	7	55,00	44,99
	8	59,18	40,81

Départements	Circonscriptions	Mitterrand	Chirac
Gard	1	50,09	49,90
	2	52,62	47,37
	3	53,49	46,50
	4	57,51	42,48
	5	58,06	41,93
Haute-Garonne	1	53,33	46,66
	2	56,84	43,15
	3	57,32	42,67
	4	57,49	42,50
	5	62,89	37,10
	6	61,09	38,90
	7	63	36,99
	8	61,69	38,30
Gers	1	58,44	41,55
	2	56,53	43,46
Gironde	1	48,73	51,26
	2	46,65	53,34
	3	62,01	37,98
	4	67,67	32,32
	5	57,96	42,03
	6	57,19	42,80
	7	58,25	41,74
	8	51,24	48,75
	9	59,19	40,80
	10	55,75	44,24
	11	60,60	39,39
Hérault	1	47,69	52,30
	2	50,61	49,38
	3	49,33	50,66
	4	55,56	44,43
	5	59,46	40,53
	6	52,98	47,01
	7	54,43	45,56
Ille-et-Vilaine	1	64,34	35,65
	2	56,26	43,73
	3	56,71	43,28
	4	56,04	43,95
	5	47,21	52,78
	6	50,18	49,81
	7	51,73	48,26
Indre	1	59,72	40,27
	2	58,72	41,27
	3	57,27	42,72
Indre-et-Loire	1	51,03	48,96
	2	54,88	45,11
	3	59,19	40,80
	4	57,35	42,64
	5	55,32	44,67
Isère	1	47,52	52,47
	2	64,47	35,52
	3	61,94	38,05
	4	56,65	43,34
	5	55,98	44,01
	6	54,40	45,59
	7	53,12	46,87
	8	55,52	44,47
	9	53,88	46,11
Jura	1	53,49	46,50
	2	51,34	48,65
	3	57,59	42,40
Landes	1	55,67	44,32
	2	57,11	42,88
	3	39,92	60,07
Loir-et-Cher	1	55,87	44,12
	2	54,66	45,33
	3	54,20	45,79
Loire	1	53,54	46,45
	2	50,55	49,44
	3	51,61	48,38
	4	55,71	44,28
	5	55,07	44,92
	6	48,99	51
	7	48,16	51,83
Haute-Loire	1	47,66	52,33
	2	49,81	50,18
Loire-Atlantique	1	51,57	48,42
	2	48,29	51,70
	3	64,29	35,70
	4	63,32	36,67
	5	53,02	46,97
	6	53,23	46,76
	7	51,92	48,07
	8	66,29	33,70
	9	47,41	52,58
	10	48,78	51,21
Loiret	1	51,13	48,86
	2	51,65	48,34
	3	50,72	49,27
	4	51,14	48,85
	5	50,69	49,30
Lot	1	58,14	41,85
	2	57,78	42,21
Lot-et-Garonne	1	53,23	46,76
	2	56	43,99
	3	52,77	47,22
Lozère	1	47,98	52,01
	2	37,52	62,47
Maine-et-Loire	1	49,37	50,62
	2	53,25	46,74
	3	52,59	47,40
	4	45,36	54,63
	5	49,01	50,98
	6	44,75	55,24
	7	48,96	51,03
Manche	1	49,71	50,28
	2	42,81	57,18
	3	48,33	51,66
	4	47,69	52,30
	5	59,19	40,80
Marne	1	52,90	47,09
	2	56,40	43,59
	3	56,63	43,36
	4	52,17	47,82
	5	52,53	47,46
	6	52,71	47,28
Haute-Marne	1	53,21	46,78
	2	56,40	43,59
Mayenne	1	53,19	46,80
	2	44,52	55,47
	3	46,28	53,71
Meurthe-et-Moselle	1	52,37	47,62
	2	55,59	44,40
	3	53,42	46,57
	4	57,57	42,42
	5	55,60	44,39
	6	64,39	35,60
	7	66,10	33,89
Meuse	1	54,52	45,47
	2	52,70	47,29

Départements	Circonscriptions	Mitterrand	Chirac
Morbihan	1	47,58	52,41
	2	50,16	49,83
	3	52,63	47,36
	4	51,71	48,28
	5	56,91	43,08
	6	58,36	41,63
Moselle	1	60,37	39,62
	2	52,31	47,68
	3	49,96	50,03
	4	46,54	53,45
	5	52,46	47,53
	6	57,54	42,45
	7	54,42	45,57
	8	60,61	39,38
	9	54,18	45,81
	10	67,62	32,37
Nièvre	1	64,88	35,11
	2	62,88	37,11
	3	64,16	35,83
Nord	1	58,76	41,23
	2	62,88	37,11
	3	52,18	47,81
	4	51,71	48,28
	5	63,42	36,57
	6	55,40	44,59
	7	59,21	40,78
	8	57,56	42,43
	9	41,13	58,86
	10	55,96	44,03
	11	61,47	38,52
	12	71,50	28,49
	13	56,58	43,41
	14	54,99	45,00
	15	41,72	58,27
	16	72,36	27,63
	17	62,72	37,27
	18	58,61	41,38
	19	72,58	27,41
	20	68,61	31,38
	21	60,97	39,02
	22	64,47	35,52
	23	61,25	38,74
	24	59,63	40,36
Oise	1	59,66	40,33
	2	56,02	43,97
	3	63,15	36,84
	4	50,36	49,63
	5	60,70	39,29
	6	56,99	43,00
	7	61,78	38,21
Orne	1	48,83	51,16
	2	48,34	51,65
	3	54,75	45,24
Pas-de-Calais	1	57,91	42,08
	2	60,26	39,73
	3	54,30	45,69
	4	55,03	44,96
	5	63,38	36,61
	6	61,17	38,82
	7	62,20	37,79
	8	61,45	38,54
	9	65,26	34,73
	10	71,57	28,42
	11	70,23	29,76
	12	77,53	22,46
	13	72,78	27,21
	14	71,41	28,58
Puy-de-Dôme	1	59,11	40,88
	2	58,34	41,65
	3	44,87	55,12
	4	56,62	43,37
	5	55,47	44,32
	6	55,50	44,49
Pyrénées-Atlantiques	1	50,74	49,25
	2	50,45	49,54
	3	55,74	44,25
	4	47,57	52,42
	5	51,30	48,69
	6	45,03	54,96
Hautes-Pyrénées	1	61,31	38,68
	2	55,27	44,72
	3	61,75	38,24
Pyrénées-Orientales	1	47,98	52,01
	2	53,56	46,43
	3	52,00	47,99
	4	55,96	44,03
Bas-Rhin	1	46,96	53,03
	2	51,51	48,48
	3	54,09	45,90
	4	47,82	52,17
	5	46,86	53,13
	6	46,38	53,61
	7	47,15	52,84
	8	48,40	51,59
	9	48,17	51,82
Haut-Rhin	1	47,76	52,23
	2	44,88	55,11
	3	47,14	52,85
	4	45,79	54,20
	5	49,78	50,21
	6	56,00	43,99
	7	59,89	40,10
Rhône	1	50,55	49,44
	2	45,96	54,03
	3	45,81	54,18
	4	38,50	61,49
	5	41,06	58,93
	6	55,97	44,02
	7	54,77	45,22
	8	45,56	54,43
	9	44,66	55,33
	10	40,26	59,73
	11	53,46	46,53
	12	47,96	52,03
	13	54,48	45,51
	14	66,04	33,95
Haute-Saône	1	51,83	48,16
	2	58,83	41,16
	3	54,80	45,19
Saône-et-Loire	1	51,84	48,15
	2	54,13	45,86
	3	58,37	41,62
	4	57,72	42,27
	5	54,10	45,89
	6	55,39	44,60
Sarthe	1	50,87	49,12
	2	65,86	34,13
	3	57,25	42,74
	4	58,55	41,44
	5	56,24	43,75

Départements	Circonscriptions	Mitterrand	Chirac
Savoie	1	48,59	51,40
	2	48,94	51,05
	3	52,78	47,21
Haute-Savoie	1	45,04	54,95
	2	44,12	55,87
	3	41,23	58,76
	4	44,81	55,18
	5	43,12	56,87
Paris	1	50,81	49,18
	2	43,51	56,48
	3	31,55	68,44
	4	35,77	64,22
	5	51,59	48,40
	6	57,82	42,17
	7	53,40	46,59
	8	47,76	52,23
	9	56,80	43,19
	10	51,79	48,20
	11	50,83	49,16
	12	38,64	61,35
	13	41,90	58,09
	14	23,09	76,90
	15	19,04	80,95
	16	28,02	71,97
	17	49,89	50,10
	18	50,10	49,89
	19	58,85	41,14
	20	55,76	44,23
	21	54,76	45,23
Seine-Maritime	1	54,24	45,75
	2	51,59	48,40
	3	71,69	28,30
	4	70,31	29,68
	5	65,41	34,58
	6	66,14	33,85
	7	49,80	50,19
	8	69,75	30,24
	9	56,90	43,09
	10	57,93	42,06
	11	61,20	38,79
	12	54,59	45,40
Seine-et-Marne	1	52,72	47,27
	2	46,46	53,53
	3	53,86	46,13
	4	50,57	49,42
	5	50,88	49,11
	6	56,90	43,09
	7	54,14	45,85
	8	57,78	42,21
	9	54,30	45,69
Yvelines	1	40,39	59,60
	2	43,50	56,49
	3	35,13	64,86
	4	43,72	56,27
	5	43,30	56,69
	6	41,78	58,21
	7	52,96	47,03
	8	58,11	41,88
	9	51,65	48,34
	10	47,66	52,33
	11	48,02	51,97
	12	51,75	48,24
Deux-Sèvres	1	59,08	40,91
	2	58,05	41,94
	3	49,56	50,43
	4	48,67	51,32
Somme	1	66,37	33,62
	2	54,34	45,65
	3	61,26	38,73
	4	59,85	40,14
	5	60,36	39,63
	6	58,67	41,32
Tarn	1	64,99	35,00
	2	54,03	45,96
	3	48,58	51,41
	4	54,53	45,46
Tarn-et-Garonne	1	53,19	46,80
	2	56,72	43,27
Var	1	40,60	59,39
	2	46,30	53,69
	3	42,08	57,91
	4	42,96	57,03
	5	38,74	61,25
	6	48,60	51,39
	7	44,51	55,48
Vaucluse	1	51,50	48,49
	2	50,71	49,28
	3	49,46	50,53
	4	49,65	50,34
Vendée	1	47,18	52,81
	2	49,64	50,35
	3	45,97	54,02
	4	36,66	63,33
	5	51,17	48,82
Vienne	1	58,32	41,67
	2	54,30	45,69
	3	55,51	44,48
	4	56,56	43,43
Haute-Vienne	1	54,92	45,07
	2	61,85	38,14
	3	63,04	36,95
	4	66,64	33,35
Vosges	1	54,71	45,28
	2	58,59	41,40
	3	53,28	46,71
	4	52,41	47,58
Yonne	1	51,96	48,03
	2	55,24	44,75
	3	49,42	50,57
Territoire de Belfort	1	54,58	45,41
	2	60,24	39,75
Essonne	1	60,59	39,40
	2	51,12	48,87
	3	54,36	45,63
	4	53,82	46,17
	5	52,78	47,21
	6	57,41	42,58
	7	54,09	45,90
	8	54,41	45,58
	9	53,82	46,17
	10	58,63	41,36

Départements	Circonscriptions	Mitterrand	Chirac
Hauts-de-Seine	1	65,80	34,19
	2	45,54	54,45
	3	42,70	57,29
	4	59,46	40,53
	5	51,95	48,04
	6	29,83	70,16
	7	40,36	59,63
	8	44,52	55,47
	9	38,05	61,94
	10	52,75	47,24
	11	60,12	39,87
	12	53,98	46,01
	13	49,73	50,26
Seine-Saint-Denis	1	63,57	36,42
	2	68,52	31,47
	3	65,97	34,02
	4	65,52	34,47
	5	66,69	33,30
	6	61,27	38,72
	7	63,64	36,35
	8	51,71	48,28
	9	63,17	36,82
	10	55,41	44,58
	11	61,70	38,29
	12	52,11	47,88
	13	56,99	43,00
Val-de-Marne	1	45,34	54,65
	2	64,63	35,36
	3	57,30	42,69
	4	50,24	49,75
	5	52,29	47,70
	6	46,33	53,66
	7	44,72	55,27
	8	49,83	50,16
	9	67,54	32,45
	10	66,93	33,06
	11	64,98	35,01
	12	57,63	42,36
Val-d'Oise	1	53,26	46,73
	2	56,11	43,88
	3	52,68	47,31
	4	51,38	48,61
	5	64,78	35,21
	6	48,97	51,02
	7	53,51	46,48
	8	63,97	36,02
	9	58,75	41,24

Politique

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Une mission œcuménique chargée de « rétablir le dialogue »

Le premier ministre, M. Michel Rocard, qui s'était entretenu du dossier calédonien avec le président de la République, M. François Mitterrand, et avec le ministre des DOM-TOM, M. Olivier Stirn, le samedi matin 14 mai à l'Elysée, a annoncé, dimanche 15, l'envoi en Nouvelle-Calédonie d'une mission chargée *« d'apprécier la situation »* et de *« rétablir le dialogue »* entre les communautés. *« La situation appelle un traitement rapide, sans précipitation, mais avec détermination »*, a souligné l'Hôtel Matignon, qui a confirmé dans ses fonctions l'actuel haut commissaire de la République à Nouméa, M. Clément Bouhin.

Cette mission sera composée de six personnes qui *« ont bien voulu accepter d'apporter leur concours »* : MM. Christian Blanc, préfet, qui la coordonnera, Jean-Claude Perier, conseiller d'Etat, Pierre Steinmetz, sous-préfet, Paul Guiberteau, recteur de l'enseignement catholique de Paris, Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, et Roger Leray, ancien grand maître du Grand Orient de France. *Sa durée sera d'un mois. A la fin de ce délai, cette* mission *« entretiendra le premier ministre de ses constatations et de ses analyses »* et M. Blanc *« rédigera un rapport présentant des propositions pour l'avenir »* du territoire.

Cette initiative gouvernementale a suscité, sur place, des commentaires divers. *« On ne nous a pas demandé notre avis »*, s'est borné à dire, laconiquement, le sénateur RPR du territoire, M. Dick Ukeiwé, assez méfiant : *« Quelquefois, ce qui se dit n'est pas ce qui s'applique. »*

***« Ça ne nous avance à rien du tout*, a estimé, pour sa part, le numéro trois du FLNKS, M. Léopold Lorédié. *On n'attendait pas une mission de ce genre mais un médiateur avec des propositions et un calendrier pour l'autodétermination. »* Le secrétaire général de l'Union calédonienne a toutefois jugé *« intéressant »* de rencontrer les membres de la mission en rappelant néanmoins que la *« mobilisation »* des militants indépendantistes *« sur le terrain »* avait été prévue pour durer *« au moins trois mois »*.**

Le secrétaire général du Front national*, M. Guy George, a affirmé qu'il s'agissait d'une *« délégation socialiste »*, en soulignant qu'il n'avait *« aucune confiance envers ce qui est envoyé par les Rouges »*. *« S'ils nous invitent*, a-t-il cependant indiqué, *nous les recevrons pour savoir ce qu'ils veulent nous dire. »

La seule appréciation vraiment positive est venue, pour le moment, de M. Lionel Cherrier, ancien sénateur centriste, qui présidait le comité de soutien à la candidature de M. Mitterrand au cours de la campagne électorale. *« C'est une très bonne chose*, a-t-il déclaré. *Les gens qui la composent vont pouvoir procéder à une analyse plus sereine que si cela avait été une mission entièrement politique. Cela permettra d'apaiser la tension. »*

Sur le terrain, la situation reste généralement très confuse, surtout sur la côte est et aux îles Loyauté. A Canala règne toujours une forte tension. Le vendredi soir 13 mai, une maison et une école ont été incendiées. Deux femmes ont été évacuées par un hélicoptère de la gendarmerie.

***La localité de Pouébo reste isolée du terri*toire par des barrages et des tranchées creusées dans la chaussée par les indépendantistes. A Saint-Louis, banlieue de Nouméa, un CRS a été blessé au bras et dans le dos par une décharge de chevrotines tirée, dimanche, par un tireur isolé. Près de Poya, c'est un Calédonien d'origine tahitienne qui a été blessé, de la même façon, alors qu'il se rendait à son travail à bord d'une camionnette.**

Selon un sondage IPSOS réalisé les 13 et 14 mai par téléphone auprès d'un échantillon national de mille neuf personnes et publié le 15 mai par *le Journal du Dimanche*, les Français sont 39 % à souhaiter que la Nouvelle-Calédonie *devienne indépendante d'ici à un an ou deux* et autant (39 %) à ne pas le souhaiter ; (22 %) ne se prononcent pas. Les hommes sont les plus nombreux à refuser cette perspective (49 % contre 26 %) ; mais chez les femmes, les avis favorables à l'indépendance prédominent nettement : 41 % contre 29 %.

Visite à la « commune libre de Pouébo »

POUÉBO
de notre envoyée spéciale

La « commune libre de Pouébo » se parcourt à pied de tranchée en tranchée. Entre les deux premières, le comité de lutte » joue à la pétanque. Entre les deux dernières, les gendarmes jouent aux cartes dans leur brigade isolée. Le curé emprunte les véhicules de liaison du FLNKS pour aller dire la messe à la mission de Balade. *« Ici, c'est Kanaky »*, comme dit un gendarme.

La première tranchée à l'entrée de Balade est un ouvrage d'art. Deux mètres de large, 1 mètre de profondeur, des parois bien nettes dans le goudron et la terre. Elle a été creusée le jour de l'assaut de la grotte d'Ouvéa. Depuis que deux voitures ont failli s'y écraser, les indépendantistes ont planté un petit déflecteur sur un bâton pour signaler l'obstacle. Les visiteurs, de toute façon, ne se bousculent pas dans cet extrême nord de la côte est de la Nouvelle-Calédonie, et l'on ne circule plus en voiture ni même en véhicule blindé roulant de la gendarmerie (VBRG).

Sur la route, un enfant pousse une brouette de noix de coco. Il porte une saharienne léopard qui lui descend aux genoux et un lance-pierres en guise de serre-tête. L'école publique et l'école privée sont fermées depuis les événements, et les instituteurs ne sont pas revenus. L'école populaire, en situation de *« monopole »* comme dit le comité de lutte, a enregistré à Balade vingt nouvelles adhésions, soit un tiers des effectifs en plus. L'église de Balade, à quelques kilomètres de l'endroit où James Cook a débarqué en 1774, a conservé de beaux vitraux mais plus son toit, emporté par le cyclone de janvier. Les indépendantistes qui tiennent la municipalité assurent qu'ils ne répareront que lorsque l'Eglise se prononcera en faveur de *« la lutte »*, comme l'Eglise évangélique. Tout est calme à Pouébo, deux mille cinq cents habitants, république autonome de « Kanaky », comme Canala ou Saint-Louis, dans la banlieue de Nouméa.

Devant l'école populaire, le drapeau de Kanaky surveille la partie de boules. *« Les gars se reposent »*, constate Knaï Elysée, ancien séminariste et délégué du comité de lutte. Après s'être essouflés à reformer les barrages balayés en quelques minutes par les VBRG, les militants ont trouvé une parade moins épuisante : la tranchée. *« Quand le statut Pons sera abrogé, on en enlèvera la moitié. »* L'heure, selon le délégué, est à *« l'apaisement périodique »* : *« On veut bien dialoguer mais pour l'indépendance, pas pour un statut. Un statut, c'est dépassé. »*

Après avoir fait donner la marine nationale contre une CB indépendantiste en action à la Pointe Saint-Mathieu il y a quinze jours, la gendarmerie a cessé de *« jouer au chat et à la souris »*. Elle attend des ordres pour remblayer les quatre tranchées de la commune. Elle espère surtout que la population va se fatiger d'avoir a demander l'autorisation de la *commission de sécurité* du comité de lutte pour aller chez le dentiste à Ouegoa.

Une jeep de la municipalité (de tendance Palika, Parti de libération kanake) assure la jonction avec la deuxième tranchée. Quelques barrages classiques ont subsisté selon une géopolitique complexe qui vise à laisser la voie libre à l'employé de la compagnie de l'électricité et à empêché le passage aux habitants de tribus qui revendiquent certaines terres tout en ne faisant pas partie du même groupe de pression du FLNKS. Un barrage avant-gardiste en forme de pyramide s'élève à un carrefour. *« On s'amuse »*, dit le délégué issu de la « section de base » de Balade.

En « phase de conscientisation »

Le comité de lutte de Pouébo en est à la *« phase de conscientisation »* plus qu'à la phase de *« pertubation »*, explique Knaï Elysée, qui a passé les années 1970 et 1971 à la prison du camp Est. L'action violente, la lutte armée, n'est pas encore, selon lui, au programme. *« A Ouvéa, ils ont grillé les étapes. »* *« Décoloniser le pays, c'est bien, mais il faut d'abord décoloniser l'individu »*, estime-t-il. Le comité de lutte s'y emploie et réunit les militants régulièrement autour d'un *« thème à discuter »*. Ce soir : la coutume, avec, comme intervenant, un vieil homme de la tribu en chapeau de feutre.

Après trois semaines de lutte, l'individu en voie de décolonisation manifeste quelques états d'âme. Une vieille femme revient de la pêche au coquillage, sacs plastique au bout de la lame d'un sabre d'abattis. Les tribus, dit-elle, commencent à manquer de riz, de sucre. Une personne âgée n'a pas pu être enterrée selon la coutume à cause des tranchées et du comité de lutte, qui n'a pas voulu faire d'exception. Les congélateurs de la coopérative fondée en 1978 pour commercialiser les produits de la tribu sont vides, et deux marques de cigarettes seulement sont encore représentées sur les étagères.

« Mieux vaut souffrir pendant six mois et recueillir ensuite les avantages de la mobilisation », affirme Igiène Pidjot, vingt-cinq ans, délégué de Pouébo. Le comité de lutte a entrepris une *« tournée d'explication »* dans les tribus et essaie de parvenir à une alliance objective avec *« le colon »*, l'un des derniers anti-indépendantistes des de Pouébo, où il tient l'épicerie. Les camions de ravitaillement s'arrêteraient à la première tranchée, le comité se chargerait ensuite de l'acheminement jusqu'à l'épicerie. Les pensions de vieillesse, les indemniés cyclone, sont heureusement arrivées. La gendarmerie, qui reçoit le courrier par hélicoptère, le transmet à la poste, tout près de la brigade, et les indépendantistes jouent les facteurs.

« On est encore français »

La troisième tranchée, une fosse remplie d'eau, se trouve à l'entrée du pont, sur la Pouébo. Chaque poutrelle métallique porte le nom d'un martyr, depuis Ataï, l'esclave révolté tué en 1878, jusqu'à Eloi Machoro, mort en janvier 1985. Elle a été creusée après l'attaque, depuis un hélicoptère de la gendarmerie, de la Toyota de liaison des indépendantistes, il y a quinze jours. La jeep a été réparée, le pneu crevé a été remplacé grâce aux stocks de la municipalité. *Sur le toit de la gendarmerie*, un homme fait le guet derrière des sacs de sable et un fusil-mitrailleur, pendant que ses camarades jouent aux cartes au rez-de-chaussée. La brigade qui donne sur la cocoteraie et au loin sur la mer est isolée. *« Un peu plus que d'habitude »*, commente l'un des deux gendarmes territoriaux.

La relève des « mobiles » a été assurée par mer grâce au patrouilleur *la Moqueuse* qui continue de croiser dans les eaux de la commune populaire de Pouébo. Le ravitaillement arrive tous les deux jours par hélicoptère Puma. Il ne manque rien aux forces de l'ordre, sinon *« un peu d'espace »*.

La dernière tranchée est à la sortie de Pouébo et personne n'est allé encore au-delà faire le compte des abattis qui bloquent la route sur cette partie de la côte est, jusqu'à Hienghène. La 404 camionnette de la *« commission de communication et de coordination »*, conduite par un pêcheur de troca, prévient l'état-major par CB du passage des journalistes. Animateur de la maison familiale et rurale qui forme une dizaine de jeunes par an aux techniques agricoles, mais qui est menacée de fermeture faute de nouvelles subventions du congrès du territoire, Igiène Pidjot souhaite faire une photo. Il prépare un montage diapo pour expliquer la « lutte » dans les tribus et les sensibiliser à l'importance de l'information. Il y a quinze jours, il est vrai, l'explication a été ardue lorsqu'il s'est agi d'empêcher un groupe d'adolescents en cagoule de s'intéresser de trop près aux véhicules de la presse.

Le soir tombe au bord de la première tranchée et un homme monte la garde, fusil en bandoulière. L'ancien sergent-chef, engagé trois ans à Châlons-sur-Marne, Alexis Emmanuel, adjoint au maire de Pouébo, fait la leçon à un groupe d'enfants. L'un d'eux a plongé dans un fourré au passage d'un convoi militaire qui a pointé un fusil-mitrailleur sur lui. *« Il ne faut pas se cacher au passage des militaires. On est calme, on fait des tranchées, on est encore français. »*

CORINE LESNES.

A Canala

Un « maquis » à l'envers...

CANALA
de notre envoyé spécial

Subitement, les cris d'enfants sont devenus plus distincts : *« On leur laisse maintenant l'autorisation de jouer, mais, avant, c'était le silence total »*, souffle Edouard en glissant sa silhouette nerveuse dans les broussailles. Juste après le ruisseau, des abris en écorce de niaoulis barrent le sentier. Des femmes étendent du linge sur des branches d'arbres ou s'affairent autour d'une marmite de riz. Le refuge est humide : quelques rayons de lumière percent timidement le toit de végétation.

C'est dans ce campement de fortune, agrippé à flanc de montagne, sur les hauteurs de Canala, que les femmes, les enfants et les vieillards de la tribu de Mia ont provisoirement élu domicile : une quinzaine de familles évacuées *« par mesure de sécurité »* du théâtre d'opérations. L'endroit est quasiment introuvable par les gendarmes. *« C'est pour éviter qu'ils exercent des pressions sur la population, comme à Ouvéa »*, précise Edouard, militant FLNKS à ses heures, entre deux cycles de formation pastorale.

C'est un peu un « maquis » à l'envers. Les familles placées en lieu sûr, les hommes montent une garde vigilante au cœur même de la tribu. Pour tout arsenal, ils n'exhibent que de vieilles pétoires. Mais, à mots couverts, ils font comprendre que leur rôle se limite à assurer les arrières, tandis que des groupes mobiles — mieux armés — courent la chaîne montagneuse.

Cette « arrière-garde » se considère en état d'alerte permanent depuis le jour où des gendarmes d'élite des éléments légers d'intervention (ELI) ont jailli d'un hélicoptère arrivé en trombe. L'échange de coups de feu a été nourri. Bilan : quatre blessés du côté des forces de l'ordre, un du côté des militants du FLNKS.

« La pression est moins forte depuis le 8 mai, explique Edouard, *mais nous restons mobilisés tant que le bureau politique nous le demandera. »* Contrôlé par l'Union calédonienne (UC) de M. Jean-Marie Tjibaou, la tribu de Mia a toujours voulu donner l'exemple. Elle a déjà fourni à la cause indépendantiste un de ses « martyrs » en la personne de Marcel Nonnaro, tué en janvier 1985 avec Eloi Machoro. Composée de clans originaires de La Foa, victimes des déplacements de populations qui suivirent la répression de la révolte d'Ataï en 1878, la tribu n'a jamais renoncé au projet de revenir sur ses terres ancestrales. D'où cette détermination secrète, où l'idée de la mort est devenue familière : bien avant les élections troublées du 24 avril, les femmes ont commencé à pleurer, craignant que leurs maris ou leurs fils ne tombent un jour.

Mais l'activisme de Mia est dosé et peut se conjuguer avec un attentisme de circonstance. *« On attend de voir ce que fera le nouveau gouvernement »*, confient laconiquement les militants, qui ne dorment que d'un œil, le fusil sous la couverture.

FRÉDÉRIC BOBIN.

L'Eglise réformée de France exprime son soutien au peuple canaque

Le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, a quitté Paris le dimanche 15 mai pour Nouméa. Dans un message adopté à l'unanimité et adressé à l'Eglise évangélique de Nouvelle-Calédonie, majoritaire dans la population mélanésienne, l'Eglise réformée de France (ERF) qui vient de tenir son synode annuel à Nantes, fait sienne *« l'indignation »* ressentie après *« la mort de civils et de militaires »* à Ouvéa.

« Avec vous, écrit l'ERF aux protestants néo-calédoniens, *nous refusons de croire au droit des plus forts, au langage des armes, à la puissance et au pouvoir des puissants. Nous croyons que la paix est possible, par l'exercice de la même justice pour tous, par la reconnaissance de la dignité et de l'identité culturelle et sociale du peuple canaque, par la recherche d'un dialogue authentique. Nous croyons qu'un avenir ouvert en Nouvelle-Calédonie pour le respect mutuel des différentes ethnies. »*

Pêcheurs de trêve

Si la Nouvelle-Calédonie ne vivait pas un cauchemar quotidien, la décision prise par le gouvernement d'envoyer *sur place une mission* de conciliation formée de trois hauts fonctionnaires, d'un prêtre, d'un pasteur et d'un franc-maçon prêterait peut-être à sourire.

Ironique, l'on pourrait dire que MM. Mitterrand, Rocard et Stim ne cherchent qu'à gagner du temps et à amuser la galerie jusqu'au lendemain des élections législatives anticipées, puisqu'ils ont déjà annoncé leur intention de réviser dans un sens plus favorable à la communauté canaque le statut régional mis en place par le gouvernement de M. Chirac à l'issue des élections régionales du 24 avril dernier.

Sarcastique, l'on pourrait ajouter que le président de la République et son premier ministre s'efforcent surtout de calmer le jeu en évitant toute provocation à l'égard de la majorité conservatrice locale, qui a peur de leurs options pro-indépendantistes, dans le seul but de connaître une campagne électorale tranquille.

Sardonique, l'on serait même tenté de préjuger que cette mission n'aura qu'un rôle illusoire dès lors que le gouvernement ne sera pas lié, ensuite, par ses conclusions...

Le sourire n'est pas de mise. Il faut, au contraire, souhaiter bon vent à ces six pêcheurs de trêve. En espérant que, à défaut de parvenir à trouver une solution miraculeuse, ils parviennent à décrisper les uns et à apaiser les autres pour contribuer à la restauration de la paix civile. Si la Nouvelle-Calédonie y retrouve un brin d'espoir, ce sera toujours ça de gagné sur la fatalité.

L'initiative du gouvernement ne manque pas d'habileté. Les trois hauts fonctionnaires pressentis connaissent le territoire directement ou indirectement, et ils appartiennent à des sensibilités politiques assez différentes pour qu'on ne les soupçonne pas d'esprit militant.

M. Christian Blanc, qui coordonnera les travaux de cette mission de conciliation sans en être le chef, n'a certes jamais caché son drapeau socialiste. Il a été, de 1984 à 1985, le principale collaborateur de M. Edgard Pisani, alors délégué du gouvernement à Nouméa. Mais il s'agit d'un homme de dialogue, et son association avec MM. Jean-Claude Périer et Pierre Steinmetz paraît gage d'esprit d'ouverture vis-à-vis de toutes les forces politiques *et sociales du territoire.*

M. Périer, conseiller d'Etat, est un homme polyvalent. Magistrat de formation, il a été directeur de la gendarmerie et de la justice militaire. Sa présence aura valeur de garantie pour l'armée et les forces de l'ordre. Son itinéraire politique personnel l'a en outre conduit vers les gaullistes, puisqu'il a été en 1976-1977 directeur du cabinet de M. Olivier Guichard au ministère de la justice.

M. Steinmetz, lui, a été directeur du cabinet du haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie sous Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, de 1972 à 1975, et il était chargé de mission pour l'outre-mer au cabinet de M. Raymond Barre lorsque celui-ci était premier ministre.

Le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), que dirige M. Jacques Lafleur, l'omnipotent député RPR de Nouméa, pourra difficilement récuser ces deux derniers interlocuteurs, *proches de son camp politique.*

Ouverture

Par la même occasion, M. Rocard manifeste aussi sa volonté d'ouverture au niveau national. Qui se plaindra que le nouveau gouvernement s'oriente vers une gestion bipartisane du dossier calédonien, dont les enjeux devraient en effet déborder les clivages politiques ?

Le maintien dans ses fonctions du haut-commissaire nommé à Nouméa par M. Chirac traduit aussi le souci de prudence du nouveau premier ministre, alors que le nouveau ministre des DOM-TOM, M. Stim, semblait, sur ce point, un peu plus pressé.

Compte tenu du rôle prééminent tenu des Eglises en Nouvelle-Calédonie la présence au sein de cette mission, d'une part, du recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Paul Guiberteau — qui fut en 1984, en tant que directeur de l'enseignement catholique, le plus ardent des défenseurs de l'école privée contre les orientations socialistes, — et, d'autre part, du président de la Fédération protestante de France, M. Jacques Stewart, constitue aussi une bonne chose. C'est même la première fois que les Eglises acceptent de participer à pareille mission officielle. Mgr Guiberteau sera mieux accueilli par les Européens que par les Canaques, M. Stewart mieux accepté par les Canaques que par les caldoches, mais tous deux trouveront, de part et d'autre, assez de contacts pour obtenir au bout du compte une vision juste des antagonismes en présence. A condition de ne pas se *laisser canaliser par leurs interlocu*teurs institutionnels.

Quant à la participation à cette équipe œcuménique de l'ancien *grand maître du Grand Orient de* France, M. Roger Leray, qui connaît lui aussi le territoire, où il s'est déjà rendu plus en tant que franc-maçon qu'en *qualité* de militant socialiste, elle devrait faciliter l'expression du point de vue des modérés ont les options sont généralement occultées par les pesanteurs locales.

Ces six émissaires de bonne volonté, qui s'exprimeront librement sans être engagés, ensuite, par les propositions de *M. Blanc au gouver*nement, ne seront pas de trop pour essayer de renouer *« les fils du dialogue interrompu »*. Si les événements, qui semblent prendre, par endroits, un tour incontrôlable, leur en laissent le temps...

ALAIN ROLLAT.

Société

RELIGIONS

Réunis en synode à Nantes

Les réformés veulent enrayer le déclin de l'enseignement protestant

Cent cinquante délégués ont participé à Nantes, du jeudi 12 au dimanche 15 mai, au synode national de l'Eglise réformée de France (ERF), qui compte quatre cent mille fidèles. Un nouveau projet de catéchèse protestante a été adopté. L'ERF a également pris position sur deux autres sujets d'actualité : la situation en Nouvelle-Calédonie (voir page 11) et la montée électorale du Front national.

NANTES
de notre envoyé spécial

« Pour les catholiques, l'Eglise, c'est une mère. Pour les protestants, elle est une école », dit Gérard Delteil, professeur à la faculté de théologie de Montpellier. Les réformés n'ont pas oublié, en effet, que ce sont Luther et Calvin qui ont inventé le petit catéchisme. En créant au dix-neuvième siècle les Ecoles du dimanche, ouvertes aux jeunes des milieux populaires, les protestants allaient encore agir en pionniers. Un homme comme Michel Rocard n'a jamais fait mystère du rôle joué par le catéchisme réformé dans son apprentissage de la rigueur et de la solidarité.

Les délégués de l'Eglise réformée à Nantes avaient beau pointer les nouveaux ministres de formation et même, pour certains, de pratique protestante (1), ils n'en ont pas moins constaté le lent effritement de cette tradition enseignante, qui menace directement leur identité de réformés et leur rayonnement dans la société. Seuls dix-huit mille enfants et adolescents de six à quinze ans – date de l'admission à la sainte cène et de la confirmation – fréquentent aujourd'hui le catéchisme réformé. Qui plus est, quatre sur cinq d'entre eux viennent de couples mixtes catholiques et protestants.

Le synode de Nantes a donc marqué la fin d'une réflexion qui, pendant trois ans, à tous les niveaux de l'Eglise réformée, a porté sur cette désaffection pour l'enseignement de la religion. A vrai dire, celle-ci touche aussi les autres Eglises protestantes et l'Eglise catholique, qui, il y a dix ans déjà, s'était dotée de nouveaux instruments catéchétiques, jugés mieux adaptés à la mentalité des jeunes d'aujourd'hui.

Avec ses mille cinq cents moniteurs et monitrices, l'Ecole biblique donne à l'enfant du primaire, autour de séquences de l'Ancien et du Nouveau Testament, les premiers rudiments de la foi chrétienne, mais c'est surtout à propos des adolescents que les délégués à Nantes ont pu parler d'*« échec catéchétique »* et même de *« solitude »* du formateur, qui n'est, souvent, autre que le pasteur.

Le diagnostic dressé est en effet alarmant : faible motivation des jeunes protestants, y compris pour la Bible, perçue comme *« objet culturel »*, plus que comme *« l'événement fondateur de l'histoire du salut »* ; pression du milieu social de plus en plus indifférent sur le plan religieux ; rejet des méthodes de transmission directe d'un *« savoir encyclopédique »*. Et, si tant est que la catéchèse, voulue par les parents, a bien eu lieu, *« la première cène est souvent la dernière »*. En d'autres termes, après quinze ans, on ne voit plus beaucoup de jeunes sur les bancs des temples protestants...

C'est à Royan... en mai 1968 que les réformés, déjà, avaient redéfini leur pratique d'enseignement catéchétique. Celui-ci devait être *« gratuit et désintéressé »*. Le but recherché était moins de transmettre au jeune une doctrine et de l'intégrer dans une Eglise que de lui proposer les moyens d'un témoignage au monde. Mais la désaffection n'a fait que s'amplifier, et les derniers à partir n'ont pas été les fils de pasteur...

Vingt ans après, à Nantes, un nouveau projet de catéchèse réformée a été adopté. Certes, fidèles à eux-mêmes, les protestants réaffirment *« l'autonomie »* de l'individu ; la catéchèse *« forme à la liberté de croire, de penser, d'agir, de juger »*, dit le texte voté. De même, l'accent est mis sur le *« dialogue »* avec les textes de la Bible, mais, ajoute le projet, *« dans une relation ouverte, qui prend en compte les âges et la situation de la vie, les outils culturels, les questionnements du temps et la conjoncture œcuménique »*. La Bible, oui, mais pas enseignée de manière abstraite et réinterprétée à la lumière des événements d'aujourd'hui.

Mais, pour le reste – aux mêmes maux, les mêmes remèdes – l'analogie avec la réforme de l'enseignement religieux effectué dans l'Eglise catholique est frappante. Ainsi, la catéchèse protestante se trouve à son tour définie comme *« lieu alternatif »* (par rapport à l'école, à la famille) et comme un moyen d'ouverture aux autres confessions chrétiennes et non. De même, toutes les communautés protestantes sont mises en face de leurs responsabilités. La plupart des intervenants au synode de Nantes ont déploré la coupure des générations sur le plan de l'enseignement religieux.

Chaque paroisse restera maîtresse de ses formules et de son matériel pédagogique, mais un document appelé « proposition de contenu de base minimale » tentera de mettre un peu de cohérence dans la catéchèse réformée. De même, un livret de catéchèse sera adressé à tous les parents et paroissiens. On est proche, ici, du *Texte de référence* et de *Pierres vivantes* qui sont les outils de base des responsables de l'enseignement religieux catholique.

Et, pour poursuivre la comparaison jusqu'au bout, jamais, comme à Nantes, n'avait été exprimé un tel besoin d'instruments de formation à destination des adultes eux-mêmes. Comme dit l'un d'eux, *« entre la Bible et les ouvrages trop pointus de théologie, les protestants sont démunis pour répondre aux questions posées par la sécularisation aujourd'hui »*.

HENRI TINCQ.

(1) Il s'agit de Mme Georgina Dufoix et de Catherine Trautman, maître en théologie de la faculté protestante de Strasbourg, et, outre le nouveau premier ministre, de MM. Lionel Jospin et Pierre Joxe.

« Le Dieu de l'Evangile n'est pas nationaliste »

Un autre texte, lié à l'actualité électorale, a été adopté au synode de l'Eglise réformée à Nantes, par 65 voix contre 8 : *« Si le contexte économique difficile peut expliquer en partie le succès du Front national, écrivent les réformistes, il ne peut justifier une idéologie de haine, de xénophobie et d'exclusion, toujours inacceptable au nom de l'Evangile.*

» Le synode affirme les convictions suivantes : le Dieu de l'Evangile n'est pas nationaliste ; l'Evangile nous invite à accueillir l'étranger ; Jésus Christ nous libère de la tentation de créer des boucs émissaires. Il nous invite à une vie de fraternité, d'accueil, de partage et d'espoir. »

REPÈRES

Drogue

Saisie record à Roissy

La plus importante saisie de drogue réalisée en France depuis le début de l'année a été effectuée le samedi 14 mai à l'aéroport parisien Roissy-Charles-de-Gaulle. A l'arrivée d'un vol en provenance de Rio-de-Janeiro, les douaniers ont découvert 34,5 kilos de cocaïne dans deux valises anormalement lourdes et dégageant une forte odeur de poivre et de café pour égarer le flair des chiens. Le possesseur du bagage a été arrêté, et la drogue, répartie dans trente-cinq sachets, a été estimée à 28 millions de francs.

Tauromachie

A Floirac, on manifeste pour le taureau

Près de 400 personnes des comités et ligues anticorridas se sont rassemblés, le dimanche 15 mai, devant des arènes de Floirac (Gironde) pour protester contre la deuxième corrida organisée dans la région depuis vingt-six ans. Les opposants aux courses de taureaux, masqués de têtes de mort et vêtus de capes noires ont accueilli les 7 000 spectateurs de la corrida avec des banderoles et des slogans parfois injurieux.

M. Joël-Pierre Chevreux, président de l'association Adios Toros, a affirmé sa volonté d'interdire le spectacle des corridas aux jeunes de moins de dix-huit ans, la vente de la viande des taureaux mis à mort et l'organisation des corridas ailleurs que dans les villes de tradition.

JUSTICE

Deux priorités pour M. Arpaillange

L'urgence d'une politique pénitentiaire, des juges à rasséréner

S'il fallait croire M. Albin Chalandon, le ministère qu'il vient de transmettre à M. Pierre Arpaillange, sans s'être grâce à son combat, transformé en sinécure, est en bien meilleur état qu'en mars 1986. Grâce à lui, on aurait tourné la page sur ces années noires où *« les parquets recevaient l'ordre d'éviter les peines de prison »*, ou *« par passivité »* on vidait les établissements pénitentiaires où enfin, gendarmes et policiers étaient, du fait d'un *« désarmement législatif »* privés des moyens de prévenir et de réprimer.

C'est du moins le « testament » que l'ancien garde des sceaux a laissé, le 6 mai dernier, sous la forme d'une longue lettre, 24 feuillets tirés à 15 000 exemplaires et adressée à tous les magistrats de France, aux élus et à diverses personnalités. Très attaché à ce texte-bilan, M. Chalandon estimant trop longs les délais proposés par l'habituelle société de routage devait en faire rédiger les enveloppes à la main par le personnel de la chancellerie...

Malgré les attaques dont il fut l'objet – dans son propre camp et de la part de l'opposition – M. Chalandon paraît assez content de lui : *« Je doute que les principales orientations que j'ai imprimées à la politique judiciaire soient remises en cause »*, écrit-il. N'a-t-il pas, grâce à des instructions de fermeté *« insufflé un esprit nouveau »* qui a *« remotivé les forces de l'ordre tout comme les magistrats »* ? N'a-t-il pas, grâce à son ambitieux *« programme 15 000 »* fait « sauter le verrou pénitentiaire » ? N'a-t-il pas supprimé l'incarcération des mineurs de seize ans, imposé l'injonction thérapeutique pour les toxicomanes, obtenu, malgré la rigueur, un budget de hausse de 10 %, enrayé enfin la *« dérive »* de l'instruction en faisant voter une réforme fameuse instaurant la collégialité au moment de la première *mise en détention* ? *Ses seuls regrets* portent sur la médiatisation de la justice, sa politisation, – M. Chalandon parle de ces *« magistrats autonomistes »* qui *« subsistuent aux critères de la loi des vues de partisans »* –, travers qu'il n'a pu, et il en est bien conscient, endiguer.

Concluant sur une invitation à l'*« ascèse »*, l'ancien ministre de la Justice a donc remis les clés de la place Vendôme à M. Arpaillange qui, au moins à deux reprises, s'opposa ouvertement à lui. D'abord lorsqu'il *réaffirma solennellement* la liberté de parole des magistrats du parquet à l'occasion de l'affaire Apap, le procureur de Valence que M. Chalandon entendait sanctionner. Ensuite lorsqu'il se battit bec et ongles pour exprimer son opposition à la demande de dessaisissement du juge grellier par M. Michel Droit, que ce magistrat venait d'inculper.

Pour courtoise qu'elle fût, la passation des pouvoirs entre les deux hommes ne manque pas de sel. D'autant que, dernier du pré carré, restait encore place Vendôme M. Paul-André Sadon, directeur du cabinet de M. Chalandon et adversaire de toujours du nouveau ministre appelé par M. Michel Rocard. *« Vous verrez, c'est dur »*, dit M. Chalandon en s'en allant.

La *« maison justice »* aura-t-elle prospéré sous l'ère Chalandon ? Sans même parler des aspects personnels qui font de M. Chalandon une victime et un témoin dans une affaire en cours et de la part directe qu'y prit son ministère, la place Vendôme est devenue un volcan. Les dossiers qui y attendent M. Arpaillange – dont certains nécessitent un examen urgent, – réclament tout le doigté de ce haut magistrat.

Le surpeuplement des prisons

Les prisons d'abord. Annoncé dès l'arrivée de M. Chalandon, le programme de construction des 15 000 nouvelles places de prison n'est pas bouclé, loin s'en faut. Récemment, des fonctionnaires du ministère des finances jetaient même la suspicion sur la régularité des marchés signés avec les entreprises. Que fera M. Arpaillange de ce legs encombrant ? Il lui faudra d'abord très vite tirer au clair cette situation embrouillée, puis sans doute se prononcer sur l'utilité d'accroître à de telles dimensions le parc pénitentiaire français. S'il n'est pas un tehnicien du monde pénitentiaire, l'ancien procureur général près la Cour de cassation eut souvent à se pencher sur les problèmes des prisons comme directeur des *affaires criminelles et des grâces* ou membre de plusieurs cabinets ministériels, et encore comme procureur général à Paris : toujours, il s'est montré obsédé par le nombre de suicides en prison, hostile aux brimades, inquiet d'assurer un confort décent aux détenus.

C'est à son initiative, en 1973, que l'on installa d'urgence le chauffage dans les quelque soixante prisons qui n'en étaient pas encore équpées. Les conditions de détention ne sont pas – c'est un euphémisme – partout améliorées. La quasi-disparition de deux centrales – Saint-Maur et Ensisheim dévastées au cours de récentes mutineries, la situation difficile dans nombre d'établissements où les « longues peines » vivent très mal le blocage des réductions de peines et des libérations conditionnelles, le surpeuplement (près de cinquante-deux mille détenus) rendent la situation explosive.

Les détenus attendent un geste du nouveau ministre de la justice. Echaudés par M. Chalandon l'année dernière, qui promettair, s'il n'obtenait pas les crédits nécessaires à ses prisons privées, des libérations massives qui n'eurent pas lieu, ils comptent sur les mesures de grâce et d'amnistie traditionnelles. En 1981, le décret de grâce du 14 juillet (de trois à six mois pour des peines allant de trois ans à dix ans et plus) remit en liberté 4 775 détenus, puis la loi d'amnistie (six mois au lieu de trois mois habituels), 1 437 autres : il est peu vraisemblable que des mesures d'une telle ampleur soient prises aujourd'hui. Mais les détenus sont impatients : la dissolution de l'Assemblée nationale les contraint à repousser leurs espérances. Et l'été, moment privilégié des révoltes pénitentiaires, approche. Dans ce contexte, il faudra aussi veiller à ne pas se mettre à dos un personnel de surveillance dont on n'a pas oublié la fronde contre M. Robert Badinter et qui accumule mécontentements et revendications.

Le deuxième gros dossier qui attend Pierre Arpaillange c'est bien sûr le malaise de la magistrature. Il est peu vraisemblable que le ministre de la Justice se satisfasse de la loi Chalandon réformant l'instruction : loi de circonstance rejetée de tout le monde judiciaire, elle doit entrer en vigueur en 1989. S'il souhaite ne pas l'appliquer, il faudra prévoir autre chose. Là aussi le temps presse. C'est sur ce dossier que les magistrats, mais aussi les avocats, qui connaissent l'obstination de M. Arpaillange à vouloir une justice indépendante, testeront sa marge de manœuvre. Peu de ministre, en effet ont pris leurs fonctions en connaissant aussi finement ce dossier. M. Arpaillange, au moins depuis son fameux rapport de 1972 *« pour une réforme d'ensemble de la justice pénale »* n'a cessé de faire des propositions. Présence de l'avocat dès la garde à vue, exclusion des délinquants primaires de la comparution immédiate, limitation à deux mois des condamnations prononcées selon cette procédure (si des peines supérieures étaient envisagées, ouverture d'une information ou poursuite par la voie de la citation directe), *interdiction aux officiers* de police judiciaire de rendre compte à leurs autorités administratives, ouverture au tour extérieur de la Cour de cassation... Et bien sûr réforme du conseil supérieur de la magistrature à qui serait aussi confié le sort des magistrats du parquet et non plus seulement du siège. La liste n'est pas exhaustive.

Les espoirs de la magistrature

Malmenée par des politiques qui y puisaient la source de leurs règlements de comptes ou tentaient, par magistrats interposés, de peser sur les affaires intérieures et extérieures, la justice a montré récemment bien des signes de faiblesse. Nombreux sont les magistrats qui attendent de Pierre Arpaillange une restauration de leur crédibilité. Ainsi, le poids grandissant du ministère de l'intérieur sous Charles Pasqua a bien souvent conduit à une dérive clairement illustrée par l'action de la 14e section du parquet de Paris chargé des affaires de terrorisme. Pierre Arpaillange a encore récemment déclaré (*le Monde* du 23 février 1988) que : *« Aujourd'hui, la police a prsi le pas sur la justice »*. Ce sera désormais à lui d'y mettre bon ordre.

Préoccupé après le fâcheux précédent de Hienghène, par les dossiers de Nouvelle-Calédonie, c'est à son initiative en tant que procureur *général de la Cour de cassation que* le dossier d'Ouvéa a été transféré en métropole. Il faudra au nouveau garde des sceaux veiller à des enquêtes exemplaires qui trancheront sur un passé récent. De leur côté, les avocats sont forts inquiets du retentissement sur leur profession de l'Acte unique européen de 1992. La chancellerie aura, à se préocuuper d'une profession dont les difficultés économiques, pour le plus grand nombre, vont grandissant.

Enfin, Pierre Arpaillange devra choisir les hommes et les femmes avec qui il va travailler. Le mot d'ordre lancé dès la formation du gouvernement : *« pas de chasse aux soecières »* s'il en avait eu l'improbable tentation, ne lui faciliterait pas la tâche. Les postes-clés dans la magistrature ont été depuis deux ans savamment distribués. Le départ prochain de *Mme Simone Rozès*, premier président de la Cour de cassation, celui pour la place Vendôme de Pierre Arpaillange lui-même, entraîneront de nouvelles nominations de magistrats qu'il faudra à leur tour remplacer. Enfin, au sein même du ministère, il est probable que des directions-clés – on pense à l'administration pénitentiaire et à l'éducation surveillée – devront, à plus ou moins long terme, faire l'objet de changements, leurs « patrons » ayant été les ardents défenseurs de la politique de M. Chalandon.

Reste à savoir de quelle latitude disposera le garde des Sceaux. Il est douteux qu'on veuille, autour de la justice, comme ce fut le cas en 1981, créer des turbulences même si, chacun le sait, au-delà de son extrême courtoisie, le ministre de la Justice sait faire preuve d'acharnement lorsque ses convictions sont en jeu.

AGATHE LOGEART.

● **Fausses factures de Nancy : dixième inculpation.** – *M. Gilbert* Thiel, juge d'instruction à Nancy, a prononcé samedi 14 mai une dixième inculpation dans l'affaire des fausses factures que ce magistrat instruit depuis plusieurs mois et qui porte sur un montant global d'environ 15 millions de francs.

Chef de centre et représentant de la direction régionale de la Compagnie générale de chauffe (CGC), société dont le siège social est situé dans le Nord, M. Florin a été inculpé de faux et usage de faux en écritures de commerce et d'abus de biens sociaux. M. Florin a été laissé en liberté.

Parmi les dix inculpés figurent le président de la chambre de commerce de Nancy, M. Michel Bouriez, directeur général des hypermarchés Cora, et le directeur du développement du groupe Castorama, M. François-Régis Motte.

SCIENCES

D'Ariane-2 à TDF 1

Les perspectives du nouveau « ministre de l'espace »

Pour la première fois, la France a un « ministre de l'espace », M. Paul Quilès, qui est aussi en charge des PTT. Les affaires spatiales relevaient habituellement de la recherche, ou de l'industrie, ou des deux – alors que depuis plusieurs années les satellites de télécommunications font le gros du marché spatial et qu'en France une bonne part du financement consacré à l'espace provient du budget annexe des PTT. Que l'on réunisse les deux secteurs dans un même département ministériel est donc logique.

L'actualité fait bien les choses pour le nouveau ministre : deux tirs d'Ariane sont programmés dans le proche avenir. Le premier doit intervenir mardi *18 mai*. A *23 h 43* en temps universel (1 h 43 le 19 mai à Paris), un lanceur Ariane-2 doit quitter Kourou pour mettre en orbite le satellite de communications internationales Intelsat-5 F13. Le second est prévu pour le 8 juin. Il s'agira du premier tir du nouveau lanceur Ariane-4, lequel emportera dans sa *soute* le satellite météorologique Meteosat P2 de l'Agence spatiale européenne, un satellite allemand Amsat destiné aux radios amateurs et un satellite Panamsat de télécommunications lancé pour le compte d'une firme américaine.

Le passé et l'avenir se font face à Kourou. Sur le pas de tir ELA-1, adaptation de celui qui fut construit il y a vingt ans pour la fusée Europa, est érigé un lanceur Ariane-2, membre d'une génération intermédiaire et pratiquement abandonnée. A quelques centaines de mètres de là, sur le moderne pas de tir ELA-2, les techniciens s'affairent sur le premier Ariane-4, qui doit être, jusqu'après 1995, le fer de lance de la famille.

C'est la première fois que deux lanceurs se font ainsi face. Ce doit être dorénavant la règle, pour permettre à Arianespace de tenir le lourd calendrier des prochains tirs. Après les deux lancements précités, un troisième est attendu vers le *20 juillet, puis un autre chaque mois* à partir de septembre. Il serait pratiquement possible de lancer deux Ariane simultanément, mais le délai d'un mois entre chaque tir permet d'analyser le précédent avant de déclencher le suivant.

Des projets difficiles

Pour M. Paul Quilès, le dossier Ariane sera l'un des plus faciles à traiter. La société Arianespace a récemment annoncé qu'elle avait dégagé en 1987 un bénéfice net de 302 millions de francs après impôts – contre 209 millions en 1986 et seulement 21,5 millions en 1985. La société a un carnet de commandes bien garni, avec quarante-quatre satellites à mettre en orbite, pour un montant global de 2,5 milliards de dollars. Si le premier tir d'Ariane-4 ne manifeste aucun défaut grave, les perspectives seront très favorables et Arianespace pourrait durablement garder plus de la moitié du lancement des satellites commerciaux. Car la navette est hors jeu, les sociétés privées américaines de lancement ont encore à acquérir de l'expérience, et plus encore les futurs concurrents japonais ou chinois. Quant aux Soviétiques, qui n'ont rien à prouver sur le plan technique, ils doivent apprendre encore les règles de l'économie de marché. Il leur faudra encore beaucoup de « transparence » avant de devenir un concurrent sérieux.

L'avenir plus lointain repose sur le lanceur Ariane-5, que les ministres européens ont décidé de construire lors de la conférence de La Haye, en décembre 1987. Des trois grands programmes alors engagés, c'était celui sur lequel l'accord était le plus facile à obtenir, tous les pays européens étant d'accord sur la nécessité de ce nouvel effort.

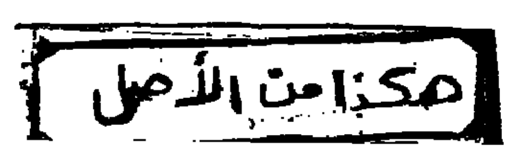
M. Quilès aura peut-être plus de souci – s'il reste assez longtemps à *son poste – avec les deux autres* programmes européens, Colombus (participation à la station spatiale américaine) et Hermès (avion spatial). Il s'agit de deux grands projets, où ne manqueront pas les difficultés techniques – souvent causes de découragement dans les cercles politiques. Parmi les partenaires européens de la France, tous ne sont pas aussi volontaires, et l'on peut prévoir bien des états d'âme dans les années à venir.

Mais les plus grandes difficultés qui attendent M. Quilès viendront des programmes nationaux, Spot et TDF-1. Le satellite Spot-1, en orbite depuis février 1986, a fait la preuve de son parfait fonctionnement technique, de son incontestable utilité pratique... et d'un total manque de rentabilité. La société Spot-Image revoit actuellement sa stratégie et espère équilibrer son exploitation. Mais il n'est pls question de couvrir par la vente d'images les investissements futurs. Le successeur Spot-2 est décidé. *Quid* des suivants ? L'ancien ministre de la défense qu'est M. Quilès devrait être sensible à la nécessité de continuer le développement de l'observation de la Terre, même si les retombées immédiates en sont minces.

Quant à TDF-1, c'est l'éternel serpent de mer. Les dirigeants de France-Télécom (ex-DGT) n'ont jamais voulu comprendre l'intérêt de cette filière et ont tenté par tous les moyens de tuer le satellite de télévision directe. On peut supposer qu'ils vont reprendre la lutte sur ce point, et plus généralement considérer qu'en vertu du nouveau découpage gouvernemental l'Espace, c'est les Télécommunications. Impérialisme qui pourrait être catastrophique à terme.

MAURICE ARVONNY.

● **Ravitaillement de la station orbitale Mir.** – Le vaisseau automatique de transport Progress-36 que les Soviétiques avaient lancé, le vendredi 13 mai, en direction de la station Mir s'est amarré au train spatial Mir-Soyouz dans la matinée du 15 mai. Il a permis aux deux cosmonautes qui *y vivent depuis* presque cinq mois, Vladimir Titov et Moussa Manarov, de les ravitailler en vivres et combustible pour prolonger leur mission. Les deux hommes se portent bien, et on n'exclut pas qu'ils tentent de dépasser le record du séjour le plus long jamais réalisé dans l'espace, à savoir celui de leur compatriote établi en décembre 1937 par Youri Romanenko avec trois cent vingt-six jours onze heures et quarante minutes.



هكذا من الأصل

Société

ÉDUCATION

En portant M. Alain Cérisola à la présidence de l'UNAPEL

Les parents d'élèves de l'école privée choisissent la modération

BLOIS
de notre envoyé spécial

M. Alain Cérisola a été élu pour trois ans président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), samedi 14 mai, à Blois, au cours de la « délégation nationale » de ce mouvement qui, avec deux cent vingt mille familles revendiquées, occupe une place de quasi-monopole dans l'enseignement catholique. M. Cérisola, un ingénieur de quarante et un ans, père de quatre enfants, succédera officiellement, le 1er septembre prochain, à M. Jean-Alain Vaujour, président depuis 1985 et qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat.

Présenté par la direction sortante, M. Cérisola était, depuis 1984, président des APEL de l'académie de Lyon et avait accédé en 1986 à la vice-présidence de l'Union nationale. Pour la première fois dans l'histoire de l'UNAPEL, deux candidats étaient en lice (*le Monde* du 6 mai). La « dissidence » de M. Philippe Toussaint, quarante ans, énarque et président des APEL de Paris, réputées pour leur position droitière n'aura finalement rallié que soixante-trois voix contre cent cinquante-quatre à M. Cérisola, qui aurait bénéficié de son discours modéré et du fort sentiment légitimiste des parents.

Comment apparaître unis et souriants sur la photo de famille quand la dispute est de notoriété publique ? L'UNAPEL n'a pas eu beaucoup de peine à donner le change puisque l'essentiel de sa « délégation nationale » de Blois s'est déroulé à huis clos. La presse était conviée à prendre l'air pendant que les parents de l'enseignement catholique, pourtant peu portés aux éclats de voix, comparaient les qualités respectives des deux candidats soumis à leurs suffrages. Les journalistes n'ont été admis à pénétrer dans la salle où se tenait le conseil de famille qu'au moment où l'heureux élu remerciait non seulement ses électeurs, mais aussi ceux qui avaient préféré son adversaire, et confiait son mandat à *« la Vierge Marie »* sous des applaudissements redoublés. Sportif, le vaincu a souhaité *« bonne chance »* au nouveau président et l'a assuré de sa loyauté : *« Demain, comme hier, nous sommes au service du mouvement »*.

La compétition entre les deux hommes s'achevait officiellement dans les congratulations. Et les exhortations de Mgr Bernard Panafieu à ne pas réveiller *« des particularités idéologiques ou stratégiques qui créeraient d'irrémédiables fissures »* au sein du mouvement semblaient avoir été entendues. Mais l'UNAPEL, assoupie, venait d'encaisser sa première grave secousse depuis la mobilisation générale des années 1983-1984 contre le projet Savary. A cette époque déjà, le président, M. Pierre Daniel, avait été vivement malmené par les ultras du mouvement, proches du RPR, voire du Front national, qui lui reprochaient d'être trop conciliant à l'égard d'un gouvernement de gauche *« liberticide »*.

Des cours de culture religieuse

Cette fois, il semble que la réélection de M. Mitterrand a déclenché les mêmes réflexes. Le contre-candidat à la présidence de l'UNAPEL, sous couvert d'une contestation du manque de démocratie interne, a tenté de réveiller les vieilles peurs et de persuader que en tant qu'énarque parisien et intransigeant, il pèserait plus lourd face au nouveau gouvernement. Certes, ses déclarations d'intention comme celles de son adversaire professaient une farouche volonté d'indépendance politique, mais elles évoquaient aussi la perspective d'une *« expansion de l'enseignement catholique »* et insistaient sur la nécessité de *« lutter contre l'analphabétisme religieux »*, thèmes chers aux parents les plus rigoristes, alors que M. Cérisola mettait en avant le refus de l'échec scolaire et la construction d'une *« communauté éducative ouverte sur le monde et sur la vie [...] »*.

Nuances de sensibilité donc, mais aussi de stratégie face à la gauche qui, si elle bénéficie de la présomption d'innocence depuis les déclarations apaisantes de M. Mitterrand, reste au fond suspecte, surtout depuis la nomination au gouvernement de MM. Poperen et Laignel « laïcards » s'il en est. Même si M. Toussaint n'a finalement réuni qu'un petit tiers des suffrages (les trois académies d'Ile-de-France, et partiellement celles de Grenoble, Nantes et Aix-Marseille ont voté pour lui), son message de méfiance et de fermeté a été entendu. A peine élu, le nouveau président appelait à la *« vigilance »* face au nouveau gouvernement, car *« le passé est ce qu'il est »* et exprimait son *« inquiétude »* à l'égard des récentes déclaration de M. Jean Poperen (*le Monde* du 6 mai). Il s'employait même à faire l'autocritique de la direction en place qui n'a *« pas assez fait connaître ses efforts pour développer l'enseignement libre »*, promettait d'améliorer la communication et envisageait même de *« modifier lemode de désignation de l'équipe présidentielle »*.

De son côté, le président sortant, M. Vaujour, rappelait le projet de l'UNAPEL d'instaurer *« des cours de culture religieuse »* obligatoires, interdisciplinaires et ouverts à toutes les religions, distincts de la catéchèse en soulignant *« l'immense vide culturel »* dont souffre l'enseignement en général, public compris. Certes, le débat entre partisans du repli sur l'identité catholique des établissements et militants d'une large ouverture n'a pas été tranché, mais l'on retiendra l'insistance nouvelle de Mgr Panafieu à situer l'école privée sous contrat dans un service public *« ouvert à tous, sans distinction de race ou de religion »* et le rappel du *« danger de l'élitisme »* par le Père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique.

Dans l'immédiat, le premier test de la bonne volonté du gouvernement sera, pour l'UNAPEL, la poursuite ou non de la revalorisation du « forfait d'externat » (subvention versée par l'Etat aux établissements privés sous contrat d'association pour financer leurs frais de fonctionnement) engagée par M. Monory. Une augmentation de 250 millions de francs a été inscrite au budget 1988 et un supplément équivalent est prévu pour les deux années suivantes. Le dossier devrait être rapidement soumis au nouveau ministre de l'éducation nationale par une UNAPEL qui, au moindre obstacle, pourrait tirer argument de la vigueur de ses ultras.

PHILIPPE BERNARD.

Incidents dans deux établissements scolaires à Antibes et Cagnes-sur-Mer

Des incidents se sont produits, vendredi 13 mai, dans une école d'Antibes et dans un lycée de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes). A Antibes, les élèves du lycée Audiberti qui avaient organisé un monôme, malgré l'interdiction du proviseur, ont créé la panique pendant une heure à l'école primaire Notre-Dame-de-la-Tramontane dirigée par des religieuses. Les enseignants de cette école aidés par leurs élèves ont tenté de s'opposer sans succès à l'invasion de trois cents jeunes gens, dont certains, le visage masqué, étaient armés de matraques et de chaînes de vélo. Au cours de la bousculade, une enseignante a été giflée et une autre a été victime d'un vol. D'importantes dégradations ont été commises (portes fracturées, murs souillés par des projections de jaune d'œuf, de colle et de farine).

Au lycée Auguste-Renoir de Cagnes-sur-Mer, deux jeunes gens casqués ont fait irruption dans une classe et ont déversé sur un professeur d'histoire-géographie un seau contenant de la peinture et des excréments. La nuit précédente, des murs et des bureaux de l'établissement avaient été recouverts de croix gammées et d'inscriptions à la peinture noire en faveur de Jean-Marie Le Pen et contre des enseignants.

Des enquêtes ont été ouvertes dans les deux villes pour identifier les auteurs de ces incidents.

Le message spatial des éclaireurs

Le Sénat a accueilli, les 14 et 15 mai, une assemblée inhabituelle : deux cent cinquante délégués des Eclaireurs et éclaireuses de France (EEDF), âgés de six à dix-huit ans, ont siégé dans ce *« symbole de la vie démocratique »*, selon leur délégué général, M. François Daubin, pour y préparer leur commémoration du bicentenaire de la Révolution française.

Remarquablement attentifs, ils ont écouté les représentants d'une douzaine d'associations — dont la Ligue des droits de l'homme, Médecins du monde, SOS-Racisme ou Solidarité laïque — leur parler des valeurs essentielles à leur mouvement : fraternité, tolérance, esprit civique et solidarité. Puis ils ont élaboré des propositions, fortement inspirées de ces messages, concernant les droits de l'enfant. « Lutins » ou « louveteaux » sont gravement montés à la tribune pour appeler à la *« fin de la faim »*, au respect de la nature, *« notre oxygène »*, ou à la condamnation du racisme.

Le Centre national d'études spatiales doit graver cet appel sur une plaque qui sera envoyée, à bord d'une sonde automatique, à destination de Véga, en décembre 1988. Le cosmonaute Jean-Loup Chrétien pourrait, lors d'une mission dans l'espace, sortir de son vaisseau pour le lire à tous les enfants du monde. Le 14 janvier 1989, un satellite Telecom devrait le diffuser dans les pays européens. Un disque composé par un grand du « show-biz » (Jean-jacques Goldman ou Yves Duteil), qui l'adaptera sous forme de chanson, devrait sortir le même jour.

Ces initiatives sont destinées à mieux faire connaître les Eclaireurs, ce mouvement de scoutisme mixte et laïque créé en 1911, qui compte aujourd'hui trente mille adhérents. *« Après une perte de vitesse de 1965 à 1983, nous connaissons un certain renouveau. Ce phénomène est sans doute dû à la montée des inquiétudes et des tensions au sein de notre société. Les enfants trouvent dans leur groupe d'éclaireurs une sorte de famille. Ceux qui ne réussissent pas bien à l'école ont ici l'occasion de se valoriser »*, explique Yves Le Poëc, ancien instituteur devenu responsable de la communication des EEDF. Il souhaite que les Eclaireurs gagnent mille cinq cents adhérents par an et deviennent *« l'un des premiers mouvements péri-éducatifs français »*.

Pour réaliser cette ambition, les Eclaireurs soignent leur communication. Ils ont créé deux postes à cette intention, fait appel à une agence de relations publiques et cherché des commanditaires. EDF, la SNCF ou les Transports Verney devraient parrainer un grand *« jeu des aventuriers de l'espace »* qui sera présenté par des personnalités de renom telles que l'astrophysicien Hubert Reeves, le biologiste Albert Jacquart ou le ministre Hubert Curien.

R. Ri.

La PEEP prône l'ouverture

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) prône l'ouverture. A l'occasion de son soixante-neuvième congrès national réuni à Toulouse du 12 au 14 mai, ses responsables ont souhaité bâtir *« l'école de l'an 2002 »* dans un esprit de consensus. M. Jacques Hui, président de la PEEP, a notamment lancé un appel en direction de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE), principale organisation concurrente de la PEEP. *« Sans vouloir effacer les divergences qui nous séparent*, a-t-il déclaré, *nous leur proposons de nous rencontrer et de faire, au niveau national, l'inventaire de nos convergences. »* M. Hui a aussi souhaité développer les contacts avec *« les parents d'élèves de l'enseignement libre »*, en ajoutant : *« Nous avons le même respect de la liberté de l'enseignement dans notre pays »*.

M. Hui a d'autre part estimé que l'école doit, dès aujourd'hui, familiariser les élèves avec les nouvelles technologies, les préparer à la vie civique, encourager la solidarité et la convivialité et *« armer les jeunes pour la lutte contre les fléaux sociaux »* que sont notamment la drogue et le SIDA.

R. R.

ENVIRONNEMENT

Un « Exodus » de la pollution

Immobilisé depuis trois semaines à quelques encablures du port de Carrare, en Italie, le *Zénobie*, cargo-poubelle chargé de seize mille fûts de déchets chimiques, est surveillé jour et nuit par la police maritime. Personne n'a le droit de monter à bord, et les autorités interdisent de mettre à quai la cargaison. Intoxiqués par les émanations des bidons que l'on croit remplis de cyanures, de solvants et peut être de dioxine, les quatorze membres de l'équipage souffrent de maladies de peau et de troubles intestinaux. L'un deux a dû être hospitalisé d'urgence le samedi 14 mai.

Il y a près d'un an que la cargaison maudite joue les « Exodus » de la pollution à travers les mers du globe. Partie discrètement de Carrare, elle a été refusée successivement à Djibouti, au Venezuela, en Sardaigne, en Syrie et en Grèce. La voilà de retour à son port d'origine, en Toscane. Mais qu'en faire alors que sur les quais de Carrare des manifestants en cortège viennent demander que la *« bombe chimique »* constituée par le *Zénobie* s'éloigne de chez eux ?

Sports

AUTOMOBILISME : Grand Prix de formule 1 de Monaco

L'hégémonie des McLaren

Alain Prost (McLaren-Honda) a remporté le trentième Grand Prix de formule 1 de sa carrière, le dimanche 15 mai à Monaco, où il avait déjà triomphé trois fois (1984, 1985, 1986). Après avoir manqué son départ, le pilote français a dû attendre le cinquante-troisième des soixante-dix-huit tours pour dépasser l'Autrichien Gerhard Berger (Ferrari), avant de bénéficier de l'abandon de son coéquipier Ayrton Senna à onze tours de l'arrivée.

Confirmant l'écrasante domination des MacLaren-Honda depuis le début de saison, le Brésilien avait effectué un véritable cavalier seul, prenant une seconde par tour à ses poursuivants avec la régularité d'un métronome. Dans le passé, seules les Lotus-Ford en 1968 et les Ferrari en 1976 avaient pu remporter les trois premiers Grands Prix d'une saison. Derrière Alain Prost, les deux pilotes des Ferrari, Gerhard Berger et Michele Alboreto, ont pris respectivement les deuxième et troisième places.

MONACO
de notre envoyé spécial

« *Notre ambition est de viser la victoire dans chacun des Grands Prix.* » Dans la bouche d'un autre directeur d'écurie cette déclaration d'intention en début de saison aurait pu passer pour une fanfaronnade. Pour que le très réservé patron des McLaren avoue son ambition d'hégémonie sur tous les circuits, il fallait qu'il ait, *a priori*, une confiance illimitée dans l'efficacité du nouveau chassis dessiné par Steve Nichols, dans la surpuissance et la fiabilité du V6 turbo Honda et dans le talent de ses deux pilotes, Alain Prost et Ayrton Senna.

L'extraordinaire impression laissée par les McLaren, dans toutes les séances d'essais et en course à Monaco, doit renforcer les convictions de Ron Dennis. La menace s'était précisée à Rio sur un circuit moyennement rapide, privilégiant la tenue de route avec d'importants appuis aérodynamiques, puis sur le très rapide circuit d'Imola exigeant un moteur puissant pour les longues lignes droites et des réglages aérodynamiques plus fins pour limiter la consommation de carburant. Il restait à confirmer cette supériorité sur un circuit urbain, plus tourmenté, nécessitant une grande maniabilité de la voiture et martyrisant les transmissions avec d'innombrables changements de vitesse.

Des seize circuits du championnat du monde, celui de Monaco était *a priori* le plus favorable aux voitures atmosphériques qui bénéficient d'un avantage de poids (40 kilos) et du temps de réponse plus bref de leur moteur dans les accélérations en sortie de virage. C'était négliger les infinies ressources des motoristes de Honda qui ont pu préparer simultanément, l'hiver dernier, leur V10 atmosphérique pour la saison prochaine et quatre versions du V6 turbo adaptées à chaque type de circuit. Alors que les V6 Ferrari plafonnent à 12 000 tours/minute, les V6 Honda de Monaco auraient dépassé les 13 500 tours, offrant à leurs pilotes de bien meilleures reprises.

Rivalité

Il faudra attendre le prochain Grand Prix, celui du Mexique (29 mai), où Ferrari devrait utiliser son nouveau V-6 équipé, comme le Honda, de son propre système de régulation de la pression de suralimentation, pour voir si l'hégémonie des McLaren peut être remise en cause à court terme. Dans le cas contraire, il ne resterait plus à espérer que leurs deux pilotes puissent se livrer une lutte indécise le plus longtemps possible.

A Rio, Alain Prost l'avait emporté par disqualification de Senna, qui avait cassé son levier de vitesses sur la ligne de départ. A Imola, c'est le Français qui avait manqué son départ pour un problème d'embrayage. Comme précédemment, Ayrton Senna a largement dominé son coéquipier lors des séances d'essais à Monaco, mais le véritable duel en course n'a toujours pas vraiment eu lieu.

Après quelques semaines de cohabitation, Alain Prost peut dresser un premier bilan. « *La communication passe parfaitement entre nous,* affirme-t-il. *Jamais je n'avais rencontré un pilote aussi méticuleux et aussi professionnel. Ça m'oblige à arriver plus tôt et à repartir plus tard du circuit, mais tout ce travail devrait payer.* »

Objectivement, il reconnaît que son coéquipier lui est supérieur lors des séances de qualification, où il prend plus de risques et dans la mise au point du moteur Honda qu'il utilisait déjà la saison dernière. En revanche, sa plus grande expérience de la course et du réglage des chassis peut lui donner l'avantage dans les Grands Prix.

Sans doute un peu excédé par les exploits répétés d'Ayrton Senna lors des séances de qualification, Alain Prost s'était laissé aller à une petite critique à la veille de la course. « *Ayrton prend trop de risques,* disait-il. *Sur la piste, il est vraiment à la limite partout. Il frôle, presque à les toucher, les rails de sécurité et les voitures qu'il double. Il se sent fort et croit qu'il peut tout tenter. J'essaie de rester calme. Je prendrai des risques quand il le faudra. A l'heure actuelle, c'est encore trop tôt dans la saison.* » Propos prémonitoires...

Pour avoir continué à attaquer et à battre les records du tour alors que sa victoire était quasi assurée, Ayrton Senna a fini par commettre une petite faute lourde de conséquences. Avec quinze points d'avance au championnat du monde, Alain Prost peut désormais se satisfaire de places d'honneur alors que le Brésilien a un impératif besoin de victoires. Une situation qui rappelle les duels entre Niki Lauda et... Alain Prost en 1984 ou entre Nelson Piquet et Nigel Mansell l'an dernier. Or, les deux fois, la victoire finale est revenue aux premiers nommés qui pouvaient se contenter « d'assurer ».

GÉRARD ALBOUY.

RUGBY : demi-finales du championnat de France

Des Tarbais inattendus contre des Toulonnais fatigués

Champion de France 1987, le RC Toulon a été éliminé en demi-finales du championnat 1988 par le Stadoceste tarbais (31-12) le 14 mai à Lyon. La finale aura lieu samedi 28 mai au Parc des Princes de Paris contre le SU Agen qui a battu le RC Narbonne (19-9) le dimanche 15 mai à Bordeaux.

LYON
de notre envoyé spécial

Y avait-il un Toulonnais sur le terrain, samedi, à Gerland ? On pouvait se demander si c'était bien la même équipe que Daniel Herrero avait alignée une semaine auparavant contre Toulouse à la Mosson. Les noms sur la feuille de match étaient identiques. L'engagement des hommes n'avait plus rien de commun.

Le soulagement d'échapper à une nouvelle éruption de violence le disputait à l'étonnement. Comment ce pack surpuissant pouvait-il se laisser ainsi manœuvrer sur sa ligne d'en-but, permettant à Janeczek d'inscrire le premier essai tarbais à la 13e minute ? Comment Philippe Dintrans pouvait-il talonner une balle introduite par Jérôme Gallion sous une mêlée ordonnée dans les 10 mètres béarnais, laissant ainsi échapper une occasion de revenir au score en début de seconde période ?

C'était comme si, en une semaine, les Toulonnais avaient vieilli de dix ans. Les jambes étaient lourdes, les reflexes étaient lents. Toulon jouait avec fébrilité, à l'exemple de son ouvreur Capitani, incapable d'ajuster ses drops entre les poteaux. Et les Tarbais se régalaient à contrer sur des interceptions de Berdeu (essai à la 20e minute), d'Arthapignet (essai de Schneider à la 46e minute) et de Labat (essai de Crabé à la 80e minute).

Manifestement, les hommes d'Herrero qui avaient largement dominé les phases préliminaires du championnat, avaient jeté toutes leurs forces dans le combat contre Toulouse. D'un coureur qui s'effondrerait à 10 mètres de la ligne d'arrivée après avoir fait la course en tête on dirait qu'il n'a pas tenu la distance. Erreur de préparation ? Défaillance psychologique ? Les Varois ont de toute façon craqué.

Ce serait leur faire injure de croire que les sommations à l'élimination prononcées par le président Albert Ferrasse – « *J'en ai ras le bol des joueurs et des entraîneurs de Toulon qui se conduisent d'une drôle de façon* », avait-il dit à Tarbes – aient pu peser d'une quelconque façon sur le match.

Ce serait tout autant faire injure aux Tarbais d'insinuer que leur qualification est imméritée. En revanche, l'accès à la finale n'avait pas été programmé par les dirigeants du club. A telle enseigne qu'ils avaient autorisé l'international Alain Maleig, rentré samedi en cours de rencontre à partir pour une croisière sur le Nil début mai.

Qualifié pour les phases finales lors du dernier match de poule, Tarbes n'était donné favori ni contre Dax ni contre Brive, ni à plus forte raison contre Toulon. Depuis le titre national gagné en 1973, la réussite du Stadoceste a été paradoxalement entravée par son implantation dans le « triangle d'or » du rugby français. La constitution d'une grosse écurie était d'autant plus difficile à Tarbes que les joueurs béarnais ont le choix entre trois autres clubs voisins : Lourdes, Pau et Bagnères. Avec les 400 000 francs de subvention municipale, auxquels le sponsor du club, Leclerc, ajoute 140 000 francs, le Stadoceste a du mal à faire face à la concurrence. Ainsi, dix des quinze joueurs étaient samedi des anciens de son école de rugby. Et, à la différence de son compatriote Melville dans les rangs toulonnais, le Sud-Africain Van Heerden, dont le père possède 700 hectares de vignes près de Pretoria est un pur amateur.

Mais ce handicap sociogéographique pouvait devenir un atout. C'est du moins comme cela que l'entendait Bertrand Fourcade, en acceptant de devenir entraîneur de l'équipe au début de la saison. Un enfant du pays que tout le monde appelle Mitou, une véritable tête ovale. D'ailleurs, si l'ancien arrière du FC Lourdes, champion de France 1968 aux côtés de Gachassin, continue sur sa lancée, il y a fort à parier qu'Albert Ferrasse le mettra dans le même sac que Villepreux et Herrero.

On n'est pas encore là. Pour le moment, le conseiller technique régionale de la FFR a pris en main une équipe connue pour sa défense intraitable et il en a fait une formation encore plus intraitable dans le but de la faire mieux avancer. Les puristes verront peut-être dans ces mouvements, forts comme la marée, des ferments treizistes. Reste que, si samedi les Toulonnais étaient déjà émoussés, les Tarbais se sont constamment disposés en brise-lame.

La solidarité béarnaise

Un tel dispositif a été propice à l'éclosion des talents. Aux portes de l'équipe de France depuis des années, Trille est apparu comme un des meilleurs ouvreurs de l'Hexagone, sa précision dans le jeu au pied s'avérant époustouflante. Ecarté du talonnage du XV de France depuis une opération aux vertèbres, Dintrans a montré en « mangeant tout cru », son vis-à-vis Bernard Herrero qu'il était le plus solide prétendant à la succession de Dubroca entre les piliers de la mêlée nationale.

Trente et unième sélectionné pour la tournée estivale, Arthapignet, un troisième ligne à la même complexion que Jean-Pierre Rives, a prouvé en débordant en pleine course les deux centres toulonnais qu'il méritait bien ce billet de faveur pour l'Argentine.

Mais, à citer l'un plutôt que l'autre – Janeczek contrôlant Champ à la touche et Hondagné s'accrochant aux basques de Gallion à la mêlée ont été tout aussi remarquables, – on risque d'omettre l'essentiel qui a été, en l'occurrence, la totale solidarité de ces quinze béarnais. Elle aurait pour origine la tradition ouvrière du club qui fournit en 1920 à l'équipe de France son premier prolétaire, Jean Sébédio, un deuxième ligne comme aujourd'hui Maleig, international et délégué syndical (CFDT) chez Turbomeca.

Mais cette solidarité se vit surtout au quotidien. Au soir des quarts de finale, Dintrans avait joué maître d'hôtel ; Arthapignet, garçon de salle ; Trille, barman ; Crémaschi, cuisinier, et Capdevielle, plongeur dans le restaurant ouvert par le Stadoceste à la foire-exposition de Tarbes, dans le but de financer une tournée du club en 1989. Commentaire du président Georges Dangiade, au demeurant candidat UDF aux cantonales, qui cohabite sans difficulté avec le maire communiste de la ville : « *A Tarbes, nos forces viennent du cœur et de l'amitié.* ». Une véritable profession de foi rugbistique.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL : le championnat de France

Paris-SG obtient le sursis

Après la trente-cinquième journée du championnat de France de football, disputée le samedi 14 mai, le suspense reste entier pour la troisième place qualificative pour la Coupe de l'UEFA. Derrière Monaco et Bordeaux, cinq équipes se tiennent en deux points : Montpellier, Marseille, Matra-Racing, Saint-Etienne et Auxerre. La même incertitude règne en fin de classement. Deux points seulement séparent les cinq derniers : Le Havre, Brest, Paris-Saint-Germain, Lens et Niort.

Etat stationnaire, pronostic réservé. En six mois, le bulletin de santé du Paris-Saint-Germain n'a pas changé d'une virgule. Le 8 novembre dernier, l'équipe parisienne était barragiste et le match nul arraché au Parc des Princes face à Marseille avait été accueilli comme une victoire : il mettait fin (provisoirement) à une longue série de défaites. Contre l'AJ Auxerre, samedi soir, le PSG a de nouveau concédé un match nul sur son terrain mais, compte tenu de la situation et du déroulement de la rencontre, personne, dans les vestiaires parisiens, ne boudait sa satisfaction.

Les joueurs de Guy Roux ont longtemps mené au score grâce à un but surprise de Daniel Dutuel (15e minute). Les attaquants bourguignons se jouaient avec une telle aisance de la défense parisienne que les 38 000 spectateurs rameutés gratuitement ont souvent craint le pire. A deux reprises, Eric Cantona a manqué des balles de break par excès de confiance. Les Parisiens, eux, ont gaspillé quelques bonnes occasions par excès de fébrilité. Le découragement commençait à les miner lorsque Bruno Roux, alerté par un centre de Jean-Luc Vasseur, égalisa de la tête. Il restait cinq *minutes à jouer* ; de relégable le PSG devenait barragiste, comme il y a six mois, mais avec un seul point d'avance sur le dernier, Le Havre.

Comme à l'époque, Francis Borelli s'impose le silence. « *Je parlerai lorsque tout sera scellé* », promet-il simplement. Est-ce à dire que, pendant tout ce temps, la vie du club n'a été qu'une paisible dérive entre première et deuxième division ? Non, le président a beaucoup parlé, souvent à tort et à travers, pendant la trêve hivernale. Erik Mombaerts, le sauveteur de l'automne a été à nouveau remplacé par Gérard Houllier au poste d'entraîneur. Et Safet Susic, la vedette, contraint pendant tout l'hiver, de faire ses gammes dans les coulisses de la troisième division, a retrouvé la baguette de chef d'orchestre. Des changements davantage imposés par les événements et les blessures que réellement voulus.

Le salut par les stars

A qui le PSG devra-t-il son salut ? Aux stars richement payées, dont Gérard Houllier et Francis Borelli ont souhaité réduire le rôle en début de saison ? Ou, au contraire, aux jeunes du centre de formation sur lesquels on avait fondé tous les espoirs et dont Jean-Luc Vasseur, dix-neuf ans, surgissant pour donner le ballon égalisateur à son copain Bruno Roux, est le symbole ? Gérard Houllier a constaté avec plaisir que tous avaient mis le même acharnement à ne pas perdre contre Auxerre. « *A situation exceptionnelle comportement exceptionnel,* dit-il, *toutes les tâches ont été accomplies par tous. Si on joue à fond comme ce soir on forcera la chance.* »

Trêve de compliment. Ayant appris à ses dépens à se « *méfier de tout à Paris* », Gérard Houllier met en garde ses joueurs contre toute « *suffisance* » après leur spectaculaire mais heureux match nul face à Auxerre. L'état d'alerte est maintenu « *pour préparer les trois derniers rounds* ». L'abnégation de toute l'équipe dans les tâches offensives et défensives servira de référence au coach parisien pour stimuler ses troupes. « *J'ai aimé l'intensité de cette rencontre,* confesse-t-il. *Un match de football doit être dramatiquement intense.* » De ce point de vue, il sera gâté dans les prochaines semaines. Après un périlleux déplacement à Marseille, le Paris-SG recevra Lens, puis se rendra au Havre pour la dernière journée du championnat.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

ATHLÉTISME : Marathon de Paris

Surprises portugaises

Peut-on gagner le premier marathon auquel on participe ? La réponse est oui, à en croire Manuel Matias pour qui le pavé parisien aurait été son premier contact avec la distance des 42,195 kilomètres.

L'anonyme coureur portugais qui a remporté, le dimanche 15 mai, la treizième édition du Marathon de Paris devant onze mille concurrents, vient de la piste où ses performances sur 3 000 mètres steeple, 5 000 mètres et 10 000 mètres n'ont jamais dépassé un honnête niveau international. Pour son marathon initiatique, il a contrôlé sans peine la course pour gagner en 2 h 13 min 54 s devant le Néerlandais Bert Lambrechts (2 h 13 min 59 s) et le Britannique *Pavel Klimes (2 h 15 min 52 s).*

Néophyte également sur le marathon, sa compatriote Aurora Cunha l'a emporté chez les femmes. Mais cette athlète de vingt-neuf ans a des lettres de noblesse à faire valoir : elle a été championne du *monde des 15 kilomètres sur route en 1985 et 1986.*

BASKET-BALL : finale du championnat de France

Limoges sur tous les plans

En battant Cholet, le samedi 14 mai en finale retour du championnat de France de basket-ball par 86 à 79, le CSP Limoges, déjà vainqueur à l'aller, a remporté son quatrième titre national en six ans. Grande favorite de la compétition, l'équipe limougeaude a tout gagné cette saison : le Tournoi des As, la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes et le championnat. Mais elle aura été accrochée jusqu'au bout par le surprenant Cholet Basket, un club qui, pour son accession en nationale 1 A a atteint les finales du Tournoi des As et du championnat. Samedi soir, la rencontre entre les deux clubs – la cinquième *de la saison – fut l'illustration de ce qui a fait cette année le* succès populaire et médiatique du basket : un combat physique rythmé en diable et pimenté de nombreux rebondissements.

TENNIS : Internationaux d'Italie

Lazzi romains

ROME
correspondance

Pour Ivan Lendl, à Rome, l'histoire ne bégaie pas, elle éternue. Son métabolisme en fait une victime du rhume des foins. Sa personnalité en fait une cible désignée pour les sarcasmes chahuteurs de la foule romaine. En finale, comme tout au long de la semaine, il ne devait pas lutter uniquement pour retrouver une forme et un sens de la frappe encore précaires, il a dû également braver la vindicte populaire.

L'apôtre de la discipline se trouvait entouré de tribunes querelleuses. L'homme qui a banni l'imprévu de sa vie vivait dans un climat où des cris et des rires fusaient de toutes parts à chaque instant.

L'hostilité était aussi de l'autre côté du filet. Guillermo Perez-Roldan, qui a résisté cinq manches au champion du monde (2-6 ; 6-4 ; 6-2 ; 4-6 ; 6-4) *s'est affirmé à Rome* dans la foulée d'un titre remporté sur la terre battue de Munich comme un des plus sûrs espoirs du tennis mondial sur surface lente.

Noir de poil, de tempérament batailleur, l'Argentin possède un jeu plus complet que le Suédois Carlsson, autre spécialiste de la terre battue en forme. Lifteur puissant mais pas borné, Perez-Roldau aplatit volontiers ses coups de débordement des deux côtés, possède un toucher fin en amorti et fait preuve d'audace et de tranchant dans ses montées au filet, malgré un certain manque d'envergure.

Sa combativité, son fond athlétique et son courage en feront un concurrent redoutable, à partir du 23 mai, Porte d'Auteuil, où il a déjà *été consacré deux fois* champion junior des Internationaux de France.

MARC BALLADE.

Le Scudetto à Milan

ROME
de notre correspondant

Le Scudetto est revenu dans le Nord. *Après une incursion* d'un an à Naples, c'est Milan AC qui est champion d'Italie, pour la onzième fois depuis le début du siècle.

Deux noms résument ce succès. Tout d'abord, celui de Ruud Gullit, Hollandais originaire de Guyane, aux tresses ici désormais aussi populaires que celles de Noah en France : meilleur buteur de la saison, le numéro 10 du club lombard a évidemment contribué de façon décisive au triomphe. L'aura de la victoire illumine également Silvio Berlusconi, le « patron » du Milan AC : le roi des télévisions privées ajoute ainsi à son propre palmarès un superbe fleuron dans un secteur d'activité tout nouveau puisqu'il n'a acheté le club qu'en 1986.

J.-P. C.

Résultats

Automobilisme

GRAND PRIX DE FORMULE 1 DE MONACO

1. **Prost** (*McLaren-Honda*), les soixante dix-huit tours, soit 259,584 km en 1 h 57 min 17 s 077 (moyenne 132,797 km/h) ; 2. Berger (Ferrari) à 20 s 453 ; 3. Alboreto (Ferrari) à 41 s 229 ; 4. Warwick (Arrows-Megatron) à un tour ; 5. Palmer (Tyrell-Cosworth) à un tour ; 6. Patrese (Williams-Judd) à un tour ; 7. **Dalmas** (Lola LC-Cosworth) à un tour ; 8. Boutsen (*Benetton-Ford*) à deux tours ; 9. Larini (Osella-Alfa Romeo) à trois tours ; 10. Capelli (March Judd) à six tours.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DU MONDE DES PILOTES

1. Prost	24
2. Berger	14
3. Senna	9
4. Piquet	8
5. Alboreto, Warwick	6

Cyclisme

TOUR D'ESPAGNE

En bouclant en 42 min 38 s les 30 km de la vingtième et avant-dernière étape du Tour d'Espagne disputée le 14 mai contre la montre, l'Irlandais Sean Kelly a facilement « gommé » les 21 secondes de retard qu'il avait sur l'Espagnol Fuerte pour remporter à trente-deux ans *la première grande épreuve par étapes* de sa carrière.

TOUR DE L'AUDE FÉMININ

Battue dans la dernière étape contre la montre du Tour de l'Aude féminin, Jeannie Longo a néanmoins remporté, le 15 mai à Carcassonne cette course où *elle s'est imposée dans quatre étapes sur* neuf.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(Trente-cinquième journée)

*Lille b. Brest	2-0	(1-2)
*Toulouse b. Marseille	1-0	(0-1)
*Montpellier b. Lens	4-0	(1-2)
*Paris-SG et Auxerre	1-1	(0-3)
*Le Havre b. Laval	2-1	(3-4)
Metz b. *Niort	3-1	(2-0)
*Monaco b. Nice	1-0	(0-0)
Nantes b. *Cannes	4-1	(2-1)
*Bordeaux b. Matra Racing	1-0	(0-1)
*Toulon et Saint-Etienne	1-1	(0-0)

Classement. – 1. Monaco, 49 pts ; 2. Bordeaux, 44 ; 3. Montpellier, Marseille, Matra Racing, 39 ; 6. Saint-Etienne, 38 ; 7. Auxerre, 37 ; 8. Toulon, Nantes, Metz, 36 ; 11. Lille, Cannes, 34 ; 13. Nice, Toulouse, 33 ; 15. Laval, 32 ; 16. Niort, Lens, 29 ; 18. Paris-SG, Brest, 28 ; 20, Le Havre, 27.

COUPE D'ANGLETERRE AU STADE de WEMBLEY

Pour sa première saison en première division, Wimbledon a remporté la finale de la « cup » en battant le 14 mai à Wembley, Liverpool (1-0).

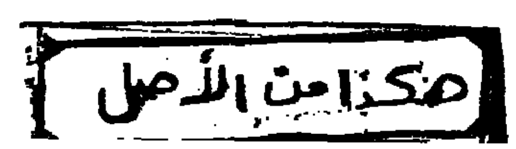
Rugby à XIII

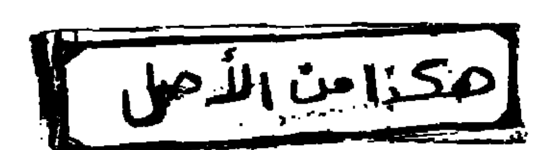
FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Déjà vainqueur de la Coupe de France, Le Pontet a gagné le championnat 1988 en battant le XIII Catalan (14-2) le 15 mai à Toulouse.









Communication

Le non-respect des cahiers des charges devant le Conseil d'Etat

Les chaînes privées au pied du mur

Vilipendée par le chef de l'Etat, la CNCL sait depuis le soir du 8 mai que ses jours sont comptés. Et, comme hier la Haute Autorité finissante, *« elle n'est plus dans des conditions optimales pour agir »*, ironise-t-on, des milieux professionnels jusqu'à l'Elysée. Pourtant, les chaînes auraient tort de se réjouir. La 5 et M 6 restent toujours l'objet d'un recours devant le Conseil d'Etat pour non-respect de leur cahier des charges. Et TF 1 doit encore, le 1er juin prochain, rendre compte aux « sages » de l'état de ses engagements. Un rendez-vous qui ne sera pas que de pure forme.

Car, s'il reste un dossier sur lequel la Commission nationale peut encore peser, une victoire qu'elle peut encore emporter, c'est bien celle-là : imposer aux chaînes le respect de leurs obligations. Sur ce terrain, la CNCL, par ailleurs si décriée, n'a pratiquement que des alliés. Au gouvernement d'abord avec Mme Catherine Tasca, nouveau ministre délégué de la communication, qui déclarait, le vendredi 13 mai, soutenir ce combat *« de tout son cœur »*. C'est, ajoutait-elle, *« une préoccupation majeure que je compte bien rappeler à l'ensemble des télévisions »*. Mme Tasca connaît toutes les chausse-trappes de cette longue lutte. N'a-t-elle pas, dix-huit mois durant, siégé à la Commission nationale en tant que membre nommé par le président de la République ?

La détermination des auteurs, producteurs et artistes, est exactement la même. Si certains ont estimé encore *« insuffisante »* l'action de la CNCL contre la 5 et M6, tous l'ont jugé *« positive et allant dans le bon sens »*. La SACD, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, est même allée jusqu'à s'associer à la requête de la Commission, et a transmis, le vendredi 13 mai, un mémoire en ce sens au président de la section du contentieux du Conseil d'Etat. Une démarche que le Syndicat indépendant des artistes-interprètes est sur le point d'imiter.

C'est que, comme l'écrit la CNCL sa lettre de saisine, *« les objectifs assignés aux chaînes (...) ne peuvent être compris comme un idéal lointain ou la simple traduction d'une ambition culturelle sans portée pratique »*. Il en va au contraire, rappelle la Commission, *« de l'identité et de l'originalité des télévisions privées en Europe, de la stimulation de la production française et communautaire d'images, de la capacité des groupes audiovisuels français à jouer un rôle sur le marché international, de l'activité des créateurs, de l'emploi des acteurs, des interprètes, des musiciens et des techniciens. »*

Or, pour leur première année d'exercice, les deux nouvelles chaînes sont loin d'avoir respecté, dans leur programmation le quota exigé de 50 % minimum d'œuvres d'expression originale française (la fiction audiovisuelle, principalement). Il s'en faut même de beaucoup. En pourcentage, les deux sociétés n'ont tenu que la moitié de leurs engagements (24,5 % chacune exactement). En durée, le déficit s'élève à 1 382 heures pour la 5 et 938 pour M 6. Deux retards si importants que la CNCL estime *« irréaliste »* d'en exiger le rattrapage au cours des prochains mois, ni même des prochaines années. Aussi la Commission nationale suggère-t-elle au président de la section du contentieux au Conseil d'Etat d'agir en deux temps : sanctionner le passé, et prévenir tout nouveau dérapage dès 1988.

« Injuste, illégal »

Sanctionner le passé ? Cela veut dire *infliger* des amendes qu'après de savants et compliqués calculs, la CNCL estime au minimum à 9 millions de francs pour la 5 et à 5 millions pour M 6. Des sommes que les « sages » souhaitent voir verser au compte de soutien à la production audiovisuelle. Prévenir tout nouveau dérapage dès 1988 ? Cela signifierait, d'abord, que les chaînes rattrapent par un système de paliers successifs, les retards accumulés pendant les trois premiers mois de l'année. Et pour être sûre que les télévisions ne se déroberont pas, la CNCL demande que celles-ci versent immédiatement à ce même compte de soutien, des sommes (37 millions de francs pour la 5 et 20 millions pour M 6) qui ne leur seraient remboursées, par fractions mensuelles, qu'au fur et à mesure de la satisfaction de leurs nouvelles obligations. Qu'elles ne les remplissent pas et les montants correspondants resteraient définitivement acquis au compte.

« Injuste ! Inéquitable ! Illégal ! » Les responsables des chaînes n'ont, en privé, pas de mots assez durs pour qualifier la position de la CNCL. Et développent, pour leur défense, deux séries d'arguments. Juridiques d'abord, auprès du Conseil d'Etat. Dans leurs réponses aux accusations de la Commission nationale, elles s'interrogent sur l'étendue des pouvoirs du président de la section du contentieux, et contestent jusqu'à la légalité du décret fixant les quotas d'œuvre d'expression originale française. *« Les engagements que nous avons contractés devant la CNCL*, explique sur le sceau de l'anonymat, ce responsable d'une société de programmes, *reposaient sur la seule définition alors connue du mot « œuvre », celle de la loi sur les droits d'auteurs promulguée en 1985. La Commission en a ensuite unilatéralement restreint la portée en introduisant une confusion entre le concept – étroit – de fiction, et celui – beaucoup plus large – d'œuvre. »* Des querelles de définition qui tendent à saper les fondements mêmes des recours de la CNCL, faute de pouvoir en nier véritablement le bien-fondé.

La deuxième ligne de défense déployée par les chaînes repose, elle, sur une analyse économique. *« Pourquoi*, s'interroge cet autre responsable, *nous imposer à tout prix des quotas et des réglementations ? Ces carcans freinent notre développement et aboutissent au résultat inverse du but recherché : faute de moyens, nous ne pouvons participer à cette relance de la production que chacun appelle de ses vœux. »*

M6 semble en tout cas, mieux placée pour faire comprendre ce discours. Le mépris de plus en plus ouvertement affiché par la 5 à l'égard de son cahier des charges, a exaspéré les « sages », comme en témoigne une nouvelle fois la plainte déposée par la CNCL, vendredi 13 mai, contre cette chaîne coupable d'avoir diffusé un film de cinéma à une heure et à un jour prohibés.

Le président de la section du Conseil d'Etat pourrait trancher ce face-à-face, avant la fin du mois de mai. Un arrêt qui ne sera pas anodin. Qu'il penche par trop en faveur des chaînes, et s'en serait fini de l'autorité de la CNCL, mais aussi (et ce serait beaucoup plus grave) de celle de l'instance qui sera amenée à lui succéder. Qu'il condamne complètement les sociétés de programmes, et il risquerait d'obérer durablement leur chance de développement. La voie est étroite. Sans doute faudra-t-il sanctionner d'abord pour montrer aux télévisions que tout n'est pas permis, et renégocier ensuite des charges incompatibles avec l'équilibre économique du paysage audiovisuel. Une tâche prioritaire pour le nouveau septennat.

PIERRE-ANGEL GAY.

Bénéfice record pour Springer

La société d'édition de journaux ouest-allemand, Axel Springer Verlag AG a fait état, le vendredi 13 mai, d'un bénéfice net en hausse de 2,4 % en 1987 par rapport à l'année précédente, soit 327 millions de francs, le meilleur résultat jamais enregistré par ce groupe de presse. Le chiffre d'affaires a augmenté de 4,6 % en 1987 (soit 10,2 milliards de francs). Les capitaux propres ont été augmentés de 20,2 % (1,1 milliard de francs).

Les principaux actionnaires de Springer sont les héritiers du fondateur Axel Springer (53,2 % du capital depuis le rachat récent de la part de 26,1 % détenue par les frères Franz et Frieder Burda) et le producteur de films munichois Leo Kirch (10 %), qui a échoué dans sa tentative de prendre le pouvoir au sein du groupe. Springer édite notamment les quotidiens *Bild Zeitung* (numéro un européen par la diffusion, avec 4,8 millions d'exemplaires par jour), *Die Welt*, *Hamburger Abendblatt* et *Berliner Morgenpost*, soit au total près de 30 % du marché des quotidiens en RFA. Il possède 15 % de la télévision privée SAT-1 ainsi que des radios privées.

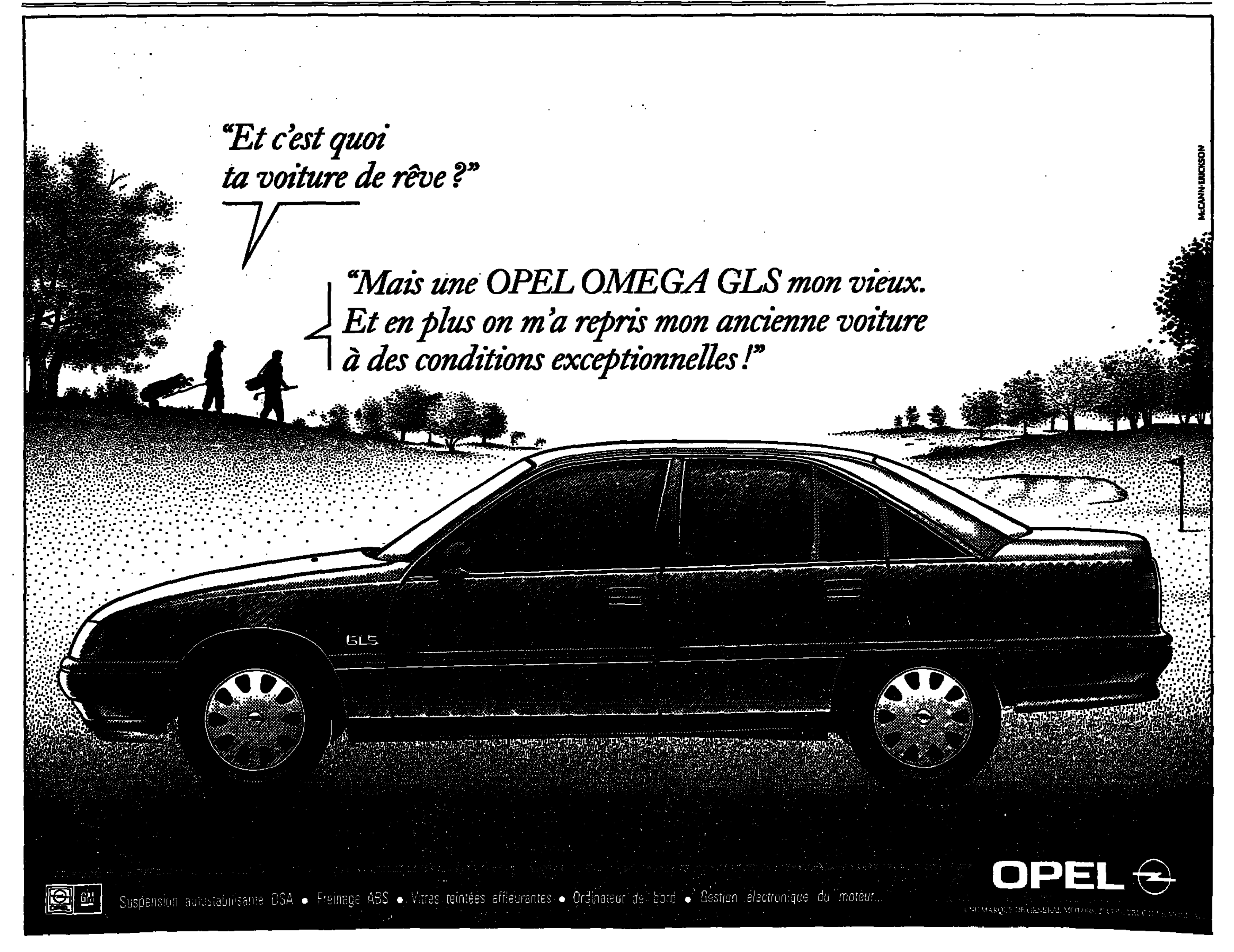
Jack Lang II

1981. Durant le Festival du film, M. Jack Lang est nommé ministre de la culture. 1988, bis. Jack Lang II, désormais ministre de la culture et de la communication, a réservé au Festival sa première sortie officielle. Avant, d'assister à la projection d'*El Dorado*, de Carlos Saura, il a confié son inquiétude sur la santé du cinéma français : *« Je vais essayer de toutes mes forces, avec l'appui des professionnels, de trouver des remèdes à la grave crise qui risque de mettre à mort le cinéma français »*. Le ministre a insisté sur la nécessité d'*« un nouvel équilibre entre la télévision et le cinéma : il y a eu déséquilibre, concurrence à armes inégales. Il faut rétablir un certain nombre d'équilibres : entre télévisions privées et télévisions publiques, entre création et impératifs de gestion, entre cinéma et autres médias. »*

A l'appui de sa réflexion, M. Jack Lang pourra lire dans le dernier numéro de *Télé 7 jours*, daté du 16 mai, une enquête Ifcomme réalisée du 22 au 29 avril auprès de 943 personnes. Celle-ci indiquent que 64 % des personnes interrogées ne renoncent jamais à aller voir un film après avoir consulté les programmes télé. En revanche, un Français sur quatre (26 %) dit ne pas aller voir un film qui vient de sortir, en estimant qu'il passera un jour à la télévision. Enfin, 56 % des sondés regardent d'un à six films chaque semaine sur leur petit écran.

● **Succès des « Nouvelles de Moscou » en allemand.** – Cent quarante mille exemplaires de la première édition des *Nouvelles de Moscou (Moskovski Novosti)* en langue allemande ont été vendus en Allemagne de l'Ouest, le 10 mai, à Cologne, par la société Dumont-Schauberg, coordinatrice du consortium des quatre éditeurs ouest-allemands du journal soviétique. Elle indique que le premier tirage de 57 000 exemplaires en avril a été immédiatement épuisé, et plusieurs nouveaux tirages ont dû être décidés pour répondre à la demande. Le second numéro mensuel, paru le 14 mai, a été tiré à 134 000 exemplaires. Ce numéro publie notamment le protocole d'un entretien entre Staline et les ambassades des trois puissances occidentales alliées du 2 août 1948. Journal soutenant la « perestroïka » les *Nouvelles de Moscou* sont tirées, selon la maison d'édition, à un million d'exemplaires au total dans le monde entier et dans six langues : russe, anglais, allemand, français, espagnol et arabe.

● **Le FNRL pour le « contrôle des activités de la CNCL ».** – La Fédération nationale des radios libres (FNRL) vient de demander, à la suite de la réélection de M. François Mitterrand, *« la mise en place immédiate d'une commission de contrôle des activités de la CNCL »*. Elle demande également, dans son communiqué, *« le versement immédiat d'une partie des aides de fonctionnement des radios associatives »*. Elle annonce enfin qu'elle organisera fin mai, à Paris, *« les états généraux des radios associatives »*.



Culture

CANNES 88

Robert !


PASCAL VICTOR/ENGUERAND

Ce fut un passage rapide, fonctionnel, obligé. Robert Redford – le metteur en scène – est venu une dizaine d'heures à Cannes pour faire son devoir : aider à la promotion de son film *Milagro* présenté hors compétition *(lire l'article de Michel Braudeau)*. Il était arrivé à 14 heures, venant directement d'Union soviétique où il était en tournée de rapprochement entre les peuples, dans son Lear Jet privé. Une R-25 l'attendait, avec un chauffeur et un garde du corps de la société de protection rapprochée Century. Une autre R-25 suivait, avec trois autres gardes du corps. Il avait très peu de bagages, et il était seul. On l'emmena directement dans une suite de l'Hôtel Carlton, où il se changea. Puis, à 16 heures précises, il pénétra dans la grande salle des Ambassadeurs du Palais des festivals.

Mille journalistes l'attendaient. Il s'assit calmement en compagnie de ses interprètes, Melanie Griffith, Sonia Braga, Daniel Stern, qui l'avaient précédé. Il but un peu d'eau et deux cafés. Il avait chaud. Il ôta ses fines lunettes et, avec une serviette en papier, il s'épongea le front. Il n'avait pas encore parlé. Les photographes l'en empêchaient, formant devant lui le mur de l'objectif. On leur avait donné cinq minutes, pas plus, pour opérer ; après, on les avait prévenus, on les chasserait. Alors, ils crépitaient comme des fous en criant : *« Robert ! Robert ! »*.

Puis vinrent les questions. *« Pourquoi est-vous là ? »* La réponse est exquise de franchise et de simplicité : *« Je suis venu parce qu'on m'a dit que c'était important pour moi, et que j'étais dans le coin. »* (Pour un Américain, il faut le savoir, Moscou et Cannes, même banlieue...). Là-dessus, il enlève sa veste, et vraiment, dans son T-shirt noir sans forme, avec ses cheveux ensoleillés, avec ses yeux, ses dents d'enfant, il apparaît infiniment séduisant. Les rides se permettent de labourer sans ménagement le délicat paysage de son visage, mais la jeunesse, pourtant, s'accroche à lui, ne le quitte pas.

Il répond sur tout, dispensant de multiples sourires comme des oboles. Sur la culture du haricot (il en est question dans *Milagro*) et sur la culture *latino*. Sur ce qui le rend heureux fugitivement : *« Un beau coucher de soleil, arriver à l'heure à ses rendez-vous. »* Et politiquement ? *« Dans ce domaine,* dit-il, *les moments de bonheur sont encore plus courts : le jour où Nixon a été destitué, le jour où Carter a été élu. »* Pourquoi n'interprète-t-il aucun rôle dans *Milagro* ? Parce qu'il a renoncé à jouer et à diriger en même temps. Quels films français a-t-il aimés récemment ? Récemment, il n'a pas beaucoup été au cinéma. Ce qu'on lui demande n'est pas très intéressant. La rencontre dure un peu plus d'une heure. Tout le monde s'en va, presque content.

Le soir, avant la projection, ce sera beaucoup plus beau. L'arrivée aux marches du Palais, devant des milliers et des milliers de Cannois sages et joyeux, figurants intelligents d'une messe oubliée. Les motards, la limousine *blanche*, l'homme blond, l'ovation. La star. Enfin.

DANIÈLE HEYMANN.

Sélection officielle : « Patty Hearst », de Paul Schrader ; « El Dorado », de Carlos Saura ; « Milagro », de Robert Redford

Légendes américaines

Paul Schrader raconte l'histoire vraie de Patty Hearst. Carlos Saura navigue à grands frais sur l'Amazone à la poursuite d'Aguirre. Robert Redford écolo convaincu s'amuse au Nouveau Mexique.

La famille Hearst aura payé un lourd tribut au cinéma. En 1941, le grand-père, Randolph, milliardaire mégalomane de la presse à grand tirage, inspirait à Orson Welles le génial *« Citizen Kane »* et son palais de Xanadu. Aujourd'hui, l'héritière du nom, Patty, est l'héroïque malheureuse d'un film, assez malheureux lui aussi, de Paul Schrader.

Le destin de Patty Hearst ne pouvait manquer d'intéresser tôt ou tard un cinéaste. D'une famille de cinq enfants, elle est élevée dans l'aisance, d'abord chez les religieuses puis au collège, sans histoires ni excentricité. C'est une jeune fille « normale », sportive, jolie sans éclat, assez banale. Elle n'a pas vingt ans lorsqu'elle est kidnappée, le 4 février 1974, par un groupuscule gauchiste de guérilla urbaine, l'Armée symbionese de libération. L'ASL, un des rares mouvements resté dur au sein de la contre-culture américaine ramollie, obtint de cet enlèvement moins une importante rançon qu'une formidable publicité. Surtout lorsque les ravisseurs réussirent à convertir Patty à leur cause et, sous le nom de guerre de Tania, à la faire participer à une attaque de banque. Elle fut retrouvée, jugée, condamnée et, après deux ans de prison, grâciée par Jimmy Carter. Elle épousa son garde du corps et écrivit ses mémoires.

La première partie du film est assez forte, celle de la séquestration, où Patty croupit, les yeux bandés, dans un placard, réveillée à toute heure par des militants braillards, qui lui expliquent que le sexe est révolutionnaire et qu'elle a le choix : les suivre ou mourir. Par la suite, quand *Marie-Antoinette* devient *Tania*, on a peine à croire que la poignée de demeurés constituant l'ASL ait pu être aussi débile que nous le montre Schrader, et mettre en échec si longtemps les milliers d'agents du FBI. Et pourtant, ce fut le cas. Pauvre petite fille riche. Ce n'est pas d'ailleurs dans la relation des faits que le film de Schrader est faible. Il est sans doute bien documenté. Mais on ne saisit pas son point de vue : d'où nous parle-t-il, où a-t-il planté sa caméra, que pense-t-il ? Si la mise en scène est peu maîtrisée, et l'ensemble de peu d'intérêt, l'interprétation de Natasha Richardson n'est pas mauvaise. On pourrait quand même s'attendre à mieux de réalisateur de *Blue Collar, American* et *la Féline*.

En s'attaquant à l'histoire vraie, elle aussi, de Lope de Aguirre, Carlos Saura courait un grand risque : celui d'une comparaison éventuellement défavorable avec Herzog, dont le *Aguirre, la colère de Dieu* est indubitablement installé dans les mémoires. Il a cru que de très gros moyens, une équipe archi-professionnelle lui permettraient de vaincre cet obstacle. A tort. Herzog triomphe sur toute la ligne. Les images de Teo Escamilla sont fort belles, mais qui n'en fait pas, de nos jours, à ce niveau de production ? Le rythme, en revanche, est d'une solennité soporifique, et le récit d'un académisme décourageant. Qu'est-il arrivé à Saura ? Quelque chose qui ne nous regarde pas, probablement. Le fait est qu'il n'y a pas plus de styledans *El Dorado* qu'il y a deux ans dans *l'Amour sorcier*. Au point de rendre presque fastidieuse l'épopée sinistre de ce conquistador rebelle qui assassine ses chefs et ses amis et déclare la guerre au roi d'Espagne. Il faut dire que le bon Omero Antonutti peut jouer bien des registres mais pas celui de la folie, de la démesure. De là à faire oublier le volcanique Klaus Kinski... Le reste de la distribution est par ailleurs, très convenable. Lambert Wilson (Pedro de Ursua), trop tôt poignardé, est assez juste et fin, moins contrarié que dans *« les Chouans »*, on doit signaler la superbe Gabriela Roel (Inès, la maîtresse de Pedro) et l'exquise Inès Sastre (Elvira, la fille d'Aguirre) dont les treize ans ensoleillent ce long fleuve de sang trop tranquille.

Avec *Milagro*, on retrouve Robert Redford, derrière la caméra cette fois, tel qu'on le connaît maintenant, sympathique, généreux, écologiste et démocrate. Milagro est un petit village du Nouveau Mexique, 426 habitants, où les vieux ont du tempérament. Le pays est d'autant plus sec et aride que l'eau est confisquée par un promoteur touristique qui veut chasser les indigènes et installer ses bungalows et son golf à la place. Un jour un fermier, Joe Mondragon, ouvre par mégarde une vanne d'irrigation et décide de ne pas la refermer. Il va planter des haricots et les braves villageois vont prendre les armes pour ce carré de potager contre les mercenaires du gros méchant promoteur. On s'en doute, ce sont les bons qui gagneront. Il y aura des gens chagrins pour souligner le fil blanc dont est cousue l'intrigue et l'esprit très babacool qui traverse le film.

Les années 60 ont marqué Robert Redford. Et alors ? Il n'est pas le seul et le résultat est plein de santé, bien réalisé, drôle, une comdie de campagne entre John Ford et Pagnol, très enlevée. Le portrait du vieux Amarante qui parle aux morts, aux anges et à son cochon est réjouissant. *Milagro* est hors compétition. Dommage, il fait rire, il pourrait faire réfléchir. Il est vrai qu'à Cannes, comme sur toute la Côte, une histoire de promoteur qui finit mal pour le promoteur, c'est quasiment de la science-fiction.

MICHEL BRAUDEAU.

« Trois Sœurs » de Margarethe von Trotta

Les désillusions de l'amour

Ces trois sœurs ne sont pas celles de Tchekhov, mais des intellectuelles des années 80, dans un film intimiste et psychologique, au ton feutré.

Trois Sœurs illustre bien le système des coproductions européennes (celle-ci est italo-franco-allemande) avec un sujet emprunté à la tradition culturelle, des interprètes de diverses nationalités, une mise en scène pouvant convenir au cinéma et à la télévision. En modernisant la pièce de Tchekhov, Margarethe von Trotta en a conservé la caution culturelle, mais a tout ramené dans son propre univers : milieu intellectuel, désillusions du féminisme, de certaines luttes politiques et, surout, de l'amour, sans lequel *« on n'existe pas »*.

Ses trois sœurs vivent à Pavie. L'aînée, Vélia, (Fanny Ardant), enseigne la littérature à l'université. Maria (Greta Scacchi) s'ennuie auprès de son mari, Frederico (Paolo Hendel), acteur comique de la télévision qui ne la fait pas rire. La plus jeune, Sandra (Valéria Golino) – elle fête ses dix huit ans, en 1980, au début du film – s'acharne à des études de médecine. Filles d'une mère musicienne, morte jeune, d'un père, universitaire renommé auquel elles ont voué un culte, les trois sœurs ont tendance à couver leur frère, Roberto (Sergio Castellitto), qui a des dons d'artiste mais a renoncé au violon après son mariage avec Sabrina (Agnès Soral). Cette petite bourgeoise en a fait un employé de banque et le trompe sans vergogne avec son chef de service. Revenu des Etats-Unis, Massimo Fanteschi (Peter Simonischek) professeur de physique, a repris un poste à l'université. Il devient l'amant de Vélia, puis celui de Maria sans, pour autant renoncer à sa femme dépressive, Erica (Gila von Weiterhaussen) dont il prétendait vouloir se séparer.

L'université, les rues de Pavie, les brumes et les arbres de la plaine du Pô, magnifiquement photographiés, donnent, avec l'intimisme de la cellule familiale, le climat italien de ce film psychologique où, en fait, les personnages semblent vivre hors-société. La grande affaire c'est l'expression des sentiments. Tendresse, nostalgie, désir éperdu du bonheur, solidarité féminine dans les affrontements avec des hommes indécis, lâches, pitoyables : tout cela passe très bien à travers trois actrices pour lesquelles on a trois coups de cœur.

JACQUES SICLIER.

Quinzaine des réalisateurs : « Voix lointaines, vies immobiles », de Terence Davies

Chantons sous la pluie de Liverpool

Jusqu'à ce jour, le triomphe de la Quinzaine des réalisateurs est ce premier long métrage anglais, surprenante histoire de famille tranquillement cruelle, dont on ne sort pas indemne.

Il pleut sur Liverpool. Dans leurs maisons étroites à étages, dans les pubs, les gens boivent de la bière, chantent des airs à la mode, enfermant en eux la fatigue, les rêves inaboutis, les peurs qui explosent en colère. Images et paroles s'entassent dans la mémoire. De sa mémoire, précisément, Terence Davies, quarante-trois ans, auteur de trois courts métrages couverts de prix, tire un film en deux parties, tournées à deux ans d'intervalle, avec les mêmes acteurs dans les mêmes rôles : *Voix lointaines, vies immobiles*.

Voix lointaines du passé, de la mère qui exhorte à se lever pour aller à l'école. Bruit des galoches dégringolant les escaliers. On les entend. On voit seulement l'escalier. Le film est comme un album de photos animées, parcouru sans autre chronologie que celle de la subjectivité affective.

Aujourd'hui, Terence Davies a les cheveux blancs, le visage doux et lisse d'un professeur à lunettes. D'une voix feutrée, il confirme que son film est autobiographique, confie – l'histoire se passe dans les années 50 – qu'il a vécu des choses trop incroyables pour tout raconter. Or il a besoin d'être cru. Il dit également avoir rendu hommage à sa famille. Dans la réalité, une famille de dix enfants. Au cinéma, deux filles et un garçon. Plus les autres, les grands-parents, les proches, les amis...

Visiblement, pourtant, Terence Davies se venge de son père, tyran imprévisible, brutal, d'autant plus terrifiant qu'il est montré tel quel, avec ses crises de dépression et de fureur, tel que Terence Davies l'a subi sans comprendre.

Pas de commentaires. Pas de rhétorique. Il ne s'agit pas d'expliquer *a posteriori*, ni de justifier. Pas même d'accuser. Simplement de restituer avec un soin maniaque les souvenirs marquants.

Images de fêtes, sourires pour la photo. Les sœurs endimanchées. Celle qui soupire : *« Je voudrais que papa soit là »*. Celle qui crache : *« Certainement pas. »* Le visage tuméfié de la mère, celui du père fermé sur on ne sait quel malheur. Son geste rageur pour, sans raison, arracher la nappe sur laquelle trône la bûche de Noël. Quelques répliques *off* : *« Pourquoi l'as-tu épousé ? Il n'était pas comme ça, il dansait bien. »*

La plupart des répliques sont dites ainsi, les chansons en revanche sont chantées « à vue », à tout propos, comme si, mieux que les paroles, elles permettaient de se retrouver sur un terrain d'entente. Tout le monde les connaît, les a écoutées en même temps sur le même poste, comme dans le *Radio days* de Woody Allen, à quelques années près. Elles se juxtaposent aux comptines, à la musique religieuse, aux airs anciens.

Les deux parties du film se ressemblent, soutenues par ce même décor sonore, construites de la même façon : des images qui ont capté des moments. Des visages masculins aux yeux vides ; des visages féminins entourés de bouclettes, des regards éperdus, des rides sereines, des robes ringardes dont les couleurs se tuent – il a fallu du temps pour les trouver, ainsi que les rangs de perles et les clips d'oreilles, dans les Puces et les marchés de l'Angleterre profonde... Le tout est pris dans la lumière pauvre et les teintes brunes des maisons aux fenêtres closes. La rue existe à peine, le ciel, encore moins. Il pleut. *« C'est ma version* de Singing in the rain, *le premier film que j'ai vu dans mon enfance »*, affirme Terence Davies, imperturbable.

Humour, cruauté tranquille, force concrète d'acteurs exceptionnels qui déterminent avec une authenticité et une simplicité confondantes des personnages complexes, secrets, bourrés de vitalité, névrosés, indestructibles. Ce film ne pouvait être qu'anglais.

COLETTE GODARD.

Le tour de Londres de deux jeunes Chinois

Soursweet, de Mike Newell, le second film britannique présenté à la Quinzaine , a les mêmes caractéristiques nationales que *Voix lointaines, vies immobiles* : le sens du concret, le goût du détail imparable, le refus du commentaire. Il est plus académique dans sa forme, l'histoire est moins personnelle. Pourtant. Elle pourrait être vraie. Ce sont les aventures d'un jeune couple chinois de Hongkong, qui s'installe à Londres. La jeune femme est amoureuse, ambitieuse, encore attachée à sa culture, à ses traditions. L'homme est un brave type banal, pas très malin. Ils parviennent à monter un restaurant routier qui marche. Mais, finalement, ils se font manipuler par des compatriotes qu'ils ne connaissent même pas. Ou à peine.

Doivent-ils préserver leur identité ou s'intégrer à toute force, demande Mike Newell, comme si ses héros avaient le choix. *Soursweet* est moins attachant que *Dance With a Stranger*, présenté à la Quinzaine en 1984 – vie, crime et mort de la dernière femme à avoir été pendue en Angleterre, après la guerre. Le personnage était lui même plus attachant, plus éclatant. Elle aussi voulait vivre sa vie, sa sexualité, en dépit des hypocrisies sociales. Elle a été une victime, elle ne s'est jamais soumise. Mike Newell est sans doute plus proche d'elle que de ses jeunes Chinois, qui n'échappent pas toujours aux conventions du folklore.

C. G.

COULISSES

La télévision sur la sellette

Une petite polémique divise la Croisette : Alain Beverini pouvait-il se permettre lors d'un récent journal télévisé de TF 1 d'« assassiner » *le Grand Bleu* de Luc Besson, la sélection officielle et le Festival de Cannes ? Les uns défendent la totale liberté critique de la presse et évoquent les chaînes américaines qui n'hésitent pas à maltraiter les films et leurs réalisateurs. Les autres rappellent que les télévisions françaises sont très impliquées dans la production cinématographique et soulignent que la Une a été écartée de la couverture officielle du Festival au profit de FR 3 et d'Antenne 2. Les dirigeants de TF 1 en auraient-ils conçu quelque dépit ?

La polémique n'aurait pas beaucoup d'importance si ne venait s'y ajouter la méfiance nouvelle d'un certain nombre de producteurs à l'égard de la télévision. Certes, les chaînes sont toujours considérées comme des partenaires importants pour la production et surtout pour l'amortissement des films. Mais on les soupçonne de banaliser le cinéma par une promotion excessive : bandes-annonces, reportages sur les tournages, interview de vedettes tueraient peu à peu le désir du public au lieu de le susciter. Ainsi Luc Besson a-t-il décidé de ne rien montrer de son film avant sa sortie en salles. Les producteurs de *Camille Claudel* et de *l'Ours* pourraient suivre cet exemple.

« E.T. » revient

C'est le 27 octobre que E.T. fera sa réapparition sur les écrans. Sur les petits seulement. Le film de Steven Spielberg, qu'aucune télévision n'a pu acheter, sera, ce jour-là, commercialisé en cassette vidéo dans quarante pays. La firme américaine MCA, qui en détient les droits, a tout mis en œuvre pour faire de cette sortie un événement. Le prix tout d'abord : la cassette sera vendue au public à 24,95 dollars seulement (150 F environ). Pepsi-Cola, sponsor de l'opération, permet une réduction de 5 dollars et se prépare à investir 25 millions de dollars dans la campagne de publicité. Les cassettes seront codées électroniquement pour empêcher tout piratage. Enfin, la vente cessera au bout de quelques semaines pour entretenir la frustration du public et permettre une nouvelle exploitation du film en salles.

L'éditeur compte bien pulvériser le record historique établi par Paramount avec les trois millions de cassettes de *Top Gun* vendues au prix de 27 dollars. Objectif : Cinq millions de cassettes au minimum pour un film qui a déjà rapporté en salles quelque 725 millions de dollars.

Tout Antonioni

« Cher Antonioni ! » C'est le titre d'une exposition qui, au premier étage du Palais des festivals, présente des photographies de tournage des films du réalisateur italien. Cela s'inscrit dans un vaste projet de l'Entre autonomo gestione cinema, sous le patronage du ministère du tourisme et du spectacle italien (responsable : Carlo Ddi Carlo), qui doit être réalisé en quatre ans. Soit la publication en six volumes des scénarios et écrits du cinéaste ; la recherche des négatifs originaux et leur restauration éventuelle ; la mise au point d'un programme cinéma-TV, avec des matériaux filmés en Italie et à l'étranger. Une anthologie de textes critiques sur les films de 1942 à 1965, composée par Carlo Di Carlo (on y trouve les signatures de Fabio Carpi, Guido Aristarco, Bernard Pingaud, Bernard Dort, Xavier Tilette, entre autres), a été remise le samedi aux journalistes. On pouvait assister à des projections de films « courts » d'Antonioni. Quelques détails ont été fournis sur le nouveau film du cinéaste, *l' Equipage (The Crew)* : le tournage doit commencer aux Etats-Unis en janvier 1989 et se poursuivre à Rome, dans les studios de Cinecitta.

J.-F. L.

MUSIQUES

« Dom Juan de Manara » à Marseille

Le mysticisme d'Henri Tomasi

Pour le bicentenaire de l'Opéra de Marseille, Jacques Karpo ne pouvait mieux faire que de choisir l'œuvre majeure d'un enfant du pays.

Dom Juan de Manara d'Henri Tomasi, a été créé en 1956 à Munich, puis onze ans après à Mulhouse, mais n'avait jamais été représenté près de la Canebière.

C'est l'histoire d'un Don Giovanni qui aurait bien tourné, du vrai Don Juan en réalité : Don Miguel Manara Vicentelo de Leca vécut à Séville de 1627 à 1679 et mourut en odeur de sainteté. Milosz (1), le grand poète lituanien d'exprssion française tirera de cette vie une superbe pièce qu'Henri Tomasi découvrit chez Gaston Baty. Le jeune compositeur (né dans la première année du siècle, il est mort voici quinze ans), écrivit d'abord une musique de scène, puis un opéra auquel il travailla entre 1935 et 1941, s'identifiant à son héros au point de connaître lui-même, à la Sainte-Baume, pendant la guerre, une crise mystique et de songer à entrer en religion.

Miguel Manara, jeune débauché *entouré de femmes*, est mis par un camarade de son père sur le chemin d'une pure jeune fille qui le sauvera. Tous deux échangent des promesses, mais Girolama meurt prématurément. Malgré les esprits de la Terre, Miguel découvre sa vocation au cours d'une impressionnante procession du Jeudi Saint. Il est admis au couvent de la Caridad, devient le plus humble des moines mendiants et le plus persuasif des prédicateurs, guérit un paralytique et meurt pardonné.

Rien de moins réaliste que cette pièce, à l'action tout intérieure, animée par le lyrisme de Milosz, qui n'a d'égal que celui de Claudel, avec ses vastes monologues ou dialogues, ces voix du Ciel ou de la Terre, disposés comme dans un Mystère, ou une *auto-sacramentale* de Calderon.

De ce fait, on est triste que le jeune metteur en scène Charles Roubaud ait eu l'idée saugrenue de transposer l'œuvre au vingtième siècle : fêtards en smoking et robes du soir, buvant du champagne dans un salon de béton, et Miguel lui-même rendant visite à Girolama en gilet et bras de chemise, mal rasé, etc. Les habits monastiques et l'architecture des couvents ont heureusement moins changé, mais on garde sur le cœur l'apparition de trois Esprits de la Terre en croque-morts à feutres noirs, type gangsters de Chicago.

L'interprétation vocale ne donne pas beaucoup plus de satisfaction, tant les personnages confèrent en général une allure déclamatoire, tout en lettres majuscules, à une musique qui épouse au contraire avec une grande souplesse l'écriture expansive et chaleureuse, mais simple et directe, de Milosz. Seule Anne-Marie Blanzat qui participait déjà à la première mulhousienne, répond vraiment au caractère intime de l'œuvre, ainsi que par moments Jean Brun, (l'abbé du couvent) et Gérard Serkoyan (le paralytique). Ramon Alonso Gonzalez, au timbre *dur, est un Miguel trop grinçant* pour nous toucher et Françoise Garner n'a plus tout à fait la voix céleste *qui convient pour l'impressionnante* évocation de la Passion du Christ. De toute manière, les principaux chanteurs nous dérobent intégralement l'admirable texte de Milosz. A quand des sous-titres pour les opéras français en France ?

Il y a heureusement l'orchestre et les chœurs de l'Opéra de Marseille, en très grand progrès, galvanisés par Serge Baudo qui déploie merveilleusement *l'étoffe de cette partition* riche et subtile, caractéristique du style français de l'entre deux guerres, d'une couleur très méridionale souvent ravélienne, avec maint travail instrumental qui ajoute un charme discret au grand lyrisme ému du compositeur.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 17, 19 et 21 mai.

La fête à Berlin

Avec Frank Sinatra, Léonard Bernstein, Ray Charles, Isaac Stern et d'autres personnalités réunis à Carnegie Hall, des milliers *d'Américains, associés par* la télévision à cet aréopage de célébrités, ont fêté le centenaire d'Irving Berlin. Mais le héros de la fête, le « poète lauréat de la chanson populaire » comme on l'a souvent appelé, a préféré ne pas sortir de l'ombre où il s'est *volontairement retiré* il y a plus d'un quart de siècle.

Entre 1911 et 1954, Irving Berlin a écrit pour Broadway et Hollywood la musique et les *paroles de plus de 15 000 chansons*, innovant un genre repris par d'autres compositeurs connus comme Rodgers, Kern ou Cole Porter, spécialistes de la comédie musicale.

Irving Berlin ne savait ni lire ni écrire la musique, il ne pouvait jouer que sur les touches noires du piano dans la tonalité de fa dièse majeur ou mineur. C'est pourquoi il s'était fait construire un piano spécial, muni d'un équipement *qui transposait pour lui*. La raison de son succès : des mélodies très simples, faciles à retenir ; des paroles également simples, toujours empreintes d'optimisme.

Son analphabétisme musical entretenait chez lui un vague complexe d'infériorité vite compensé par la satisfaction d'avoir *égalé et même éclipsé des collègues* musicalement plus cultivés. Homme d'affaires avisé, il a gagné des centaines de milliers de dollars dont il distribuait une large part à des œuvres charitables, aux boy-scouts, etc.

Avant tout, Irving Berlin était un patriote. Le petit garçon, Israël Beline, juif russe, arrivé à quatre ans aux Etats-Unis, se sentait une forte dette de reconnaissance pour l'Amérique. Ainsi, c'est à cet émigré que les Américains doivent le fameux *God bless America*, considéré aujourd'hui comme un second hymne national (plus facile à chanter que *La bannière étoilée*). Les écoliers — et le président — le chantent la main sur le cœur et souvent les larmes aux yeux.

HENRI PIERRE.

La disparition de Chet Baker

Le jeune homme à la trompette

Chet Baker est mort à Amsterdam un vendredi 13 (*le Monde*, 14-15 mai). Les circonstances, chute, suicide ou meurtre, n'ont rien d'inattendu. La peine est grande. Chet venait d'avoir cinquante-huit ans. Il était de loin le plus lyrique des trompettitstes de jazz. Un son d'une délicatesse faussement fragile, d'une *suavité mortelle, d'une souplesse* qu'on n'a jamais entendues, touchant au plus profond. C'était le son d'une voix, la sienne, aussi féminine qu'on peut la supposer à un homme qui n'imite ni ne pastihe. Quand Chet Baker chantait, jamais un homme n'aura su deviner d'aussi près ce qu'une femme avec sa voix exprime. Avec un rien de chance, il aurait pu devenir un autre Sinatra moins anodin. Mais la chance n'était pas son genre. Dommage, parce que le public qui n'a jamais manqué de s'enticher de lui à contre-temps — c'est ainsi que se désigne à coup sûr la vraie passion — l'aurait suivi au bout du monde des chansons.

Chet Baker aura vécu nettement plus longtemps que James Dean dont son visage avait évoqué la troublante beauté. On les comparait, comme on le comparait à Miles, on le plaçait même plus haut, ce qui lui a toujours paru parfaitement déplacé. Ce qui est sûr, c'est qu'on l'a toujours su absorber dans ses « problèmes personnels ». On veut *dire par ce délicat euphémisme*, qu'il entretenait une liaison durable, dangereuse, avec l'héroïne. Il n'aura pas échappé à une connaissance approfondie, méticuleuse, des gouffres, non plus qu'au cortège de désastres où s'entrelacent l'argent, la prison et les bagarres.

On l'a cru déjà disparu. Et voici près de quinze ans, ravagé et intact, Chet a refait surface. Le visage parcheminé d'un vieil indien qui aurait *fait un tour dans l'autre monde*, il est revenu en Europe où il avait été heureux et défait.

Parfois il jouait comme un ange. Et alors, c'est vrai que personne n'avait jamais *su être si poignant* et si désinvolte à la fois. La musique vous inondait comme une lumière. Mais le lendemain il jouait affreusement mal, ou ne savait plus jouer du tout, ou même ne savait plus jouer que dans sa tête... Quelle importance ? Il fallait le voir à chacun de ses passages ou cesser définitivement d'y aller. C'est tout. Ce n'était pas un drame.

A Paris, il s'arrêtait souvent. On ne l'y arrêtait plus pour son goût des stupéfiants. Il ne défrayait plus la chronique. Il sillonnait l'Europe au volant d'une voiture ancienne, fixé à son adolescence *sans le savoir*, des étapes de quatorze heures parfois, la discussion avec le marchand de rêves, le concert, et la route... Il pouvait lui arriver de dormir. Vite après la guerre, un petit moment émouvant, *Le jeune homme à la trompette*, évoquait Bix Beiderbecke, l'enchanteur chicagoan dont Chet prolongeait le souffle et le mythe. Une femme, curieusement nommée *Dorothy Baker, l'avait écrit. Privé* de l'image douloureuse de Chet Baker, le jazz est maintenant plus sage, mais beaucoup plus pauvre.

FRANCIS MARMANDE.

Le premier album de Guesch Patti

Un brûlot de swing

L'aube d'une belle aventure en compagnie d'une équipe de musiciens et de chorégraphes.

Surgissant en novembre dernier avec une voix ivre de fureur et de lyrisme, avec une chanson (*Etienne*) échevelée et emportée, *Guesch Patti s'est vite transformée* en un torrent, une crue, une marée déferlant sur l'Europe entière puisqu'aussitôt elle occupait la première place des hit-parades italiens et allemands et chaque pays du vieux continent la réclamait à cor et à cri. A la croisée des chemins du *rock et de la chanson de tradition* française, Guesch Patti, avec sa forte personnalité s'engouffrait dans une brèche ouverte auparavant par les Rita Mitsouko.

Aujourd'hui, la chanteuse présente son premier album (*Labyrinthe*), un brûlot de swing et de passions, une suite de mouvements musicaux spontanés, un jeu étonnant de mots et d'émotions. *Labyrinthe* raconta les rencontres faites au cours d'une vie, les bifurcations, les échanges, les fuites transformées en délires, et encore des faits divers, la *drogue, les coulisses d'une star*, le Klu Klux Klan. Douze titres composent l'album et treize le disque compact. Les musiciens sont les mêmes que ceux qui accompagnaient Guesch Patti dans *Etienne*. Entretemps, ils ont formé un groupe (Encore) qui collabore étroitement avec la chanteuse pour l'écriture des mélodies et des arrangements, pour les recherches scéniques afin de préparer son premier spectacle aux tonalités théâtrales et chorégraphi*ques et qui sera présenté* d'abord en Allemagne, puis à Paris à la rentrée prochaine.

Car si Guesch Patti semble soutenue par une hargne puissante, rarement interprète d'origine française n'aura autant préparé son image. Chacun des deux vidéo-clips à base chorégraphique, déjà sur le marché, a été répété plan après plan, mouvement après mouvement.

CLAUDE FLÈOUTER.

★ 1 million ou 1CD EMI.

DISQUES

Les Lachrymæ de Dewland

Le chef-d'œuvre du doux Dowland, prince des luthistes élizabethains et presque exact contemporain de Shakespeare. *« Sept larmes figurées par sept pavanes passionnées »*, dit l'auteur dans sa préface, *« mais qui réjouiront l'auditeur car larmes en musique ne naissent pas toujours dans la peine, mais parfois dans la joie et le bonheur »*.

Domine tout au long de l'ouvrage (écrit pour cinq violes et luth) une étonnante humeur mélancolique que *nuance pourtant* l'option d'Hesperion XX, qui fait alterner pavanes et gaillardes. Ces « larmes » baignent ainsi dans une nostalgie sensuelle, colorée, qui répond aux préoccupations du musicien, soucieux, toujours dans sa préface, *« de mêler les nouvelles chansons aux anciennes et les graves aux plus légères »*.

De toute façon, Jordi Savall et ses complices (dont notre compatriote Christophe Coin) signent ici la version de référence du recueil, loin devant les « consorts » anglais, dont les meilleurs semblent, en comparaison, appliqués, sans vraie liberté. Comme toujours avec Hesperion XX, le travail sur les sonorités et les timbres est captivant, avec une aisance sans pareille dans la conduite du discours et des rythmes (le bonheur des *gaillardes*). Belle leçon de brio et de rêve, de poésie et de vie intérieure aussi, donnée par cet exemplaire ensemble méditerranéen (les attaches de Jordi Savall sont à *Barcelone*), face aux Britanniques qui, dans un répertoire considéré par eux comme une chasse gardée, multiplient les approches élégantes, certes, mais trop souvent interchangeables.

R. T.

★ 1 CD Astrée-Andivis.

Djangologie USA

La constellation de ceux qui ont gravité autour de Django Reinhardt de 1936 à 1938 figurent sur ses enregistrements swing. Du Quintette du Hot Club de France à Coleman Hawins, en passant par les violonistes Eddie South, Michel Warlop et Stéphane Grappelli, bien sûr. Au centre, Soler est étincelant, rajeuni par le son des compacts. Django, il change en *musique* tout ce qui lui passe par les doigts. Il s'entend à chaque trait.

★ Swing CDSW : des numéros 8421 à 8425.

L'Idoménée de Pavarotti

Le « tenorissimo » dans Mozart ! Au moment précis où sort à l'autre versant de son art une *Norma* d'une très relative sobriété stylistique, théâtre un peu accidenté de l'affrontement de trois monstres sacrés (outre Pavarotti, Sutherland et Caballe (1). On se dit a priori qu'il y a maldonne. Et c'est vrai que dans l'expression brûlante ou très légèrement larmoyante de la douleur du *vieux roi de Crête, le* chanteur le plus cher payé du monde reste italien : ce qu'il sent, il le montre, il en fait un spectacle. *Mais il* est le seul ténor vivant capable de dominer aussi magistralement, et intelligemment, ce rôle écrasant (il l'eût été davantage si Mozart n'avait dû le retailler aux mesures d'Antoine Raaf, premier Idoménée de soixante-six ans). Capable, aussi, d'une telle chaleur humaine dans les récitatifs. Capable enfin — mais *oui ! de tenir sa place, et rien qu'elle*, dans les duos avec Idamante (Agnès Baltsa, moins dure, moins lourde que dans les Mozart de Karajan) et dans le sublime quatuor du troisième acte « Soffrir piu non ni puo » en compagnie d'Edita Gruberova (Electre inégale) et de Lucia Popp (Ilia idéale). Quatuor où l'on ne peut non plus quitter de l'oreille l'accompagnement de la Philharmonie de Vienne. *Peut-on être dans* Mozart, trop raffiné ? C'est la question que pose à de nombreux moments de ce bel enregistrement la direction de Sir John Pritchard.

A. R.

★ 1 coffret de 3 CD Decca.

CALENDRIER

Le Chœur de la Chapelle Sixtine en tournée. — Créée en 1378, l'illustre « Chapelle musicale pontificale » compte aujourd'hui vingt-cinq enfants et autant d'adultes. Ils chantent, lors d'une brève traversée française, des motets à 5 et 8 voix de *Palestrina, Victoria, Lassus, et des* pièces de leur actuel directeur perpétuel : Mgr Domenico Barolucci.

★ Le lundi 16 au Théâtre d'Issy-les-Moulineaux, le 17 à la cathédrale Saint-Pierre-de-Montpellier, le 18 à Notre-Dame-des-Doms d'Avignon. Tél. : 46-22-89-38.

Rays Bryant au Petit-Opportun. — D'une franchise de jeu très rare, une sorte de limpidité et de frappe nette, le pianiste Ray Bryant n'est jamais si saisissant qu'en trio et en club. De Parker à Miles en passant par Rollins et Gillespie, il a accompagné tous les grands modernes. Son style central, carrefour entre la tradition, le simplisme et la délicatesse, lui assure une responsabilité et une personnalité sensibles.

★ Lundi 16 et mardi 17, 23 heures. Tél. :42-36-41-36.

Terence Trent d'Arby au Zénith. — Rock, reggae, rythm and blues pour la dernière étoile noire américaine. Elégant, différent. Et encore rebelle.

★ Mardi 17, 20 h 30, tél. : 42-08-60-00.

Horacio Salgan aux trottoirs de Buenos Aires. — Une des grandes figures du tango. Salgan a transformé le langage du genre a élargi la forme traditionnelle. Et il a une vélocité éblouissante au piano.

★ Du mardi au samedi, 22 h 30. Tél. : 42-33-58-37.

Tazartès au Théâtre de la Bastille. — « Tous les registres du langage dans la splendeur d'une voix » : c'est ainsi qu'André Glucksmann décrit Tazartès, vocaliste branché, qui donne un spectacle à sa façon, avec le groupe Grand Magasin, à l'invite du festival « Déjà lyrique » de Jean-Claude Fall.

★ Du 18 au 21, 19 h 30. Tél. : 43-57-42-14.

Withney Huston à Bercy. — L'anti-Madonna qui est aussi la championne 88 des hit-parades américains.

★ Mercredi 18, 20 h 30. Tél. : 42-99-19-36.

Brigitte Engerer à Pleyel. — Programme scandinave (*la Fille de Pohjola*, de Sibelius, *5e symphonie* de Nielsen) et direction de même (le jeune Finlandais Pekka-Salonen) pour ce concert de l'Orchestre de Paris. De Grieg le norvégien, Brigitte Engerer joue le *concerto pour piano* : une pianiste française au fort tempérament et à la carrière bien menée dont un récital aux Champs-Elysées a récemment prouvé et le pouvoir d'émotion et la solidité.

★ Mercredi 18. Tél. : 45-63-07-96.

Concert à deux orchestres à Pleyel. — Toujours sous la direction de Salonen, l'Orchestre de Paris reprend la 5e symphonie de Nielsen, tandis que l'Intercontemporain exécute *Ritrato* du Danois Maguns Lindberg et la *Symphonie de chambre opus 9* de Schoenberg.

★ Jeudi 19, 20 h 30. Tél. : 45-63-07-96.

« Platée » Salle Favart. — En version de concert, la comédie-ballet en trois actes de Rameau, par les musiciens du Louvre dirigés par Marc Minkowski. Les bénéfices iront à la Fondation Abbé Pierre.

★ Jeudi 19. Tél. : 42-66-50-22.

Les Solistes de Moscou, salle Gaveau. — « Prince de l'alto », dit-on de Yuri Bashmet qui, depuis 1984, a fondé son propre orchestre à cordes, composé de solistes et lauréats des concours internationaux. Musicalité et prodigieuse virtuosité sont la marque des Solistes de Moscou, dont le premier concert parisien comprend des œuvres de Telemann, Tchaikovski et du Soviétique Schnittke.

★ Jeudi 19, 20 h 30. Tél. : 45-63-20-30.

Frank Wright à Latitude. — Improvisateur exagéré, d'une imperturbable fidélité au free-jazz, crieur, prédicateur, chanteur « ghouting the blues » — c'est le titre de son programme, — Frank Wright est de retour en ville. Petites natures s'abstenir. Il ouvre une « semaine pour John Coltrane », où se produiront aussi Simon Goubert (le 20), Rachied Ali (21, 22), Willem Breuker (25-27) et Ronnald Shannon Jacson (28).

★ Jeudi 19, 22 heures. Tél. : 42-61-53-53.

Didonato à Dunois. — Pilier de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, professeur de renom, Jacques Didonato est un des musiciens d'improvisation (*saxophones, clarinettes*) les plus inventifs. Batteur d'origine, il tient aux rythmes. Mais c'est dans la liberté et la fantaisie qu'il se révèle le mieux (avec François Jeanneau et François Méchali).

★ Vendredi 20, samedi 22, 21 h 30. Tél. : 45-84-72-80.

Franz Zappa au Zénith. — Retour après trois ans d'absence après un passage par Bourges. Les chansons-phares, d'autres nouvelles. Et le *Troisième Concerto pour piano*, de Bartok.

★ Vendredi 20, 20 h 30. Tél. : 42-08-60-00.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LES MYSTÈRES DU CONFESSIONNAL. Théâtre des Mathurins (42-65-90-00). sam. 18 h et 21 h.

LA PALISSADE ET LES DÉCHIRÉS. Arlequin-Théâtre (45-89-43-22) (sam.), 20 h 30 ; dim. 15 h.

LE TOURNIQUET. Enghien. Th. Municipal du Casino (34-12-90-00), sam. 20 h 45 (14) ; Ermont. Th. Pierre Fresnay (34-15-09-48), dim. 16 h (15).

CONTES ÉROTIQUES ARABES DU QUATORZIÈME SIÈCLE. Nanterre. Th. par le bas (47-78-70-88) (21 h).

C'EST PAS PAREIL. Th. Marie-Stuart (45-08-17-80) (sam.) 22 h.

MAIS QUI VOUS A PARLÉ D'AMOUR ? Vincennes. Petit Théâtre Daniel-Sorano (43-74-73-74). Samedi à 19 h.

LA MAISON ACCEPTE L'ÉCHEC. Berry (43-57-51-55) (sam.) (13).

PAROLES D'OR. Essaïon de Paris (42-78-46-42) (sam.) (13).

EXERCICES DE STYLE. Th. de l'Œuvre (48-74-42-52) ; sam. 17 h 30 et 20 h 45 (13).

AVANTI. Palais Royal (42-97-59-81) (sam.) 20 h 30 ; dim. 15 h.

PINOCCHIO. Créteil. Maison des Arts (48-99-18-88) (sam.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

INTERDIT AU PUBLIC. Saint-Maur-des-Fossés. Rond-Point Liberté (48-89-99-10), sam. à 21 h ; dim. à 15 h (14 et 15).

Les salles à Paris

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Le Goût de l'odeur : 20 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ◇ Improvisation théâtrale ou Don Juan : 21 h.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ L'Oiseau de feu, IIIes Rencontres internationales : 20 h. ◇ Karagoz ou la tragédie humaine, IIIes Rencontres internationales : 22 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Songe d'une nuit d'été : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◇ Le Château des cœurs : 18 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ◇ Bérénice : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée....moi : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : *21 h 15. Théâtre rouge.* Veuve *martiniquaise* cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Paroles en voyage : 14 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Cheval de Balzac : 12 h 30. Grande salle. L'Inconvenant : 20 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mr Banal : 20 h 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

Music-hall

BATACLAN (47-00-55-22). Jean Guidoni. 20 h 30, sam., dim.

BATEAU IVRE (43-25-25-40). Christian Camerlynck. 22 h, sam.

CASINO DE PARIS (48-78-46-00). Michel Jonasz. 20 h 30, sam. (dernière).

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française.

DEJAZET – T.L.P. (42-74-20-50). Anne Sylvestre. 20 h 30, sam., dim. Avec Pau*line Julien.*

ELDORADO (42-08-23-50). Les Nuits du Ramadan. Tous les sam. Jusqu'au 22 mai. 23 h, sam. Avec des artistes d'Algérie et du Maroc. Entrée libre.

OLYMPIA (42-61-82-25). Malavoi. 20 h, *sam., 17 h, dim. (dernière).*

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Môrice Benin. 22 h, sam. Aninata Fall. Ven., sam., 0 h, sam.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Maria Bethania. 18 h 30, sam. (dernière).

TI AR VRETONED - MISSION BRETONNE. (43-21-99-86). Maripol, Bernard Benoît, Mannu Lanhuel. 17 h, sam. Mini-festival de la chanson bretonne.

TOURTOUR (48-87-82-48). Bernard Haillant. 22 h 30, sam.

Opéra

GRANDE SERRE D'AUTEUIL (42-81-23-44). L'Amour en ce jardin. 16 h, sam. (dernière). D'après Monteverdi, mise en scène C. Daumas, chor. C. Devaux, costumes C. Groualle, Ensemble instrumental Territoires, dir. D. Laborde. Avec L. Jouanne, I. Dreisig, D. Lamprecht, T. Newcombe.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Faust. *19 h 30,* dim. Opéra en cinq actes de C. Gounod. Mise en scène J. Lavelli, dir. A. Lombart. Avec A. Cupido, J. Van Dam, G. Beuachkova, R. Massis. Ven. soirée réservée.

Opéra-comique

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). The Undivine Comedy. 21 h 15, sam. Opéra de Michael Finnissy d'après Zygmunt Krasinski. Mise en scène de Pierre Audi, dir. mus. de M. Finnissy. Avec M. King, R. Jackson, P. Vaillancourt, R. Morris, N. Robson et les musiciens N. Kok (clav.), E. Davies, J. Harrod (perc.), R. Garland (violon), B. Hawkins (alto), A. Brett (cello), I. Carre (flûte), C. Redgate (hautbois), C. Hinour (clar.).

Les concerts

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Jeanice Brooks, Yves Gruson, 18 h. dim. Soprano, luth. Œuvres de Dowland, Lawes, Campion, Johnson, Caccini. Entrée libre.

Lundi 16 mai

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Guy Angelloz, Arnold Batselaere. 21 h mer., sam. Concerts flûte et orgue. Œuvres de Bach, Corelli, Marcello, Wieniawski, Franck.

Roland Douatte, 17 h dim. Dir. : La Philharmonie de chambre. « Les Quatre Saisons » de Vivaldi. « La Petite Musique de nuit » de Mozart.

ÉGLISE SAINT-MERRI. Ensemble Fiori Musicalli. 22 h sam. M. Ambresotti, dir. et M.-F. Messager (orgue). Œuvres de Purcell, Bach, Poulenc. Libre participation aux frais.

M. Gastaud, D. Nedonchelle, S. Heintz, A. Huteau. 16 h dim. Pianos et perc. Œuvres de Bartok, Stravinsky, Gershwin, Bolling. Libre participation aux frais.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16).

Nelson Freire. 15 h sam. Piano. Œuvres de Chopin. Auditorium 106. Entrée Libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. (Entrée libre).

Ensemble de cuivres de Thayngen. 16 h sam. Suisse. Entrée libre.

James Hidgon. 17 h 45 dim. Œuvres de Tournemire, Bach et Dupré.

Chœur d'Alken. 11 h 30 dim., Belgique. Entrée libre.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les Trompettes de Versailles. 21 h, dim. Œuvres de Bach, Haendel, Vivaldi.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). 20 h 30 dim. Mélodrame en deux actes de G. Rossini. Dir. : A. Zedda. Ensemble orchestral de Paris. Ensemble vocal M. Piquemal. Avec M. Dupuy, M. Devia, A. Caforio. Dans le cadre du Festival de Paris.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Pierre Amoyal, Mikhaïl Rudy. 11 h dim. (violon, piano). Œuvres de Prokofiev, Brahms.

Comédie musicale

THÉATRE MOGADOR (42-85-45-30). Nous les Tziganes. 21 h, sam., 16 h dim. *Mise en scène de Nikolaï Slitchenko.* Par le Théâtre Romen de Moscou.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Relâche.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

Salomé (1922), de Charles Bryant, 15 h ; Casanova 70 (1965, v.o.s.t.f.), de Mario Monicelli, 17 h ; l'Enquête est close (1951, v.o.), de Jacques Tourneur, 19 h 15.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : Cimetière dans la falaise (1951-1952), de Jean Rouch, Moi, un Noir (1959), de Jean Rouch, 14 h 30 ; Mina de Vanghel (1952), de Maurice Clavel et Maurice Berry, le Rideau cramoisi (1952), d'Alexandre Astruc, 17 h 30 ; Du Côté de la côte (1958), de Agnès Varda, la Pointe courte (1954), de Agnès Varda, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU JE T'AIME (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AILES DU DÉSIR *(Fr.-All., v.o.) :* Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

ALOUETTE JE TE PLUMERAI (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ;* UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ARDIENTE PACIENCIA (All., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e *(47-05-12-15) ; Gaumont Champs-*Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BEARN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA BOHÊME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CAMOMILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; *Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHOUANS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

CORENTIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont *Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Breta*gne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DANCERS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Trois Parnassiens, 14e* (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient *Express, 1er (42-33-*42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LA DERNIÈRE IMPÉRATRICE (Chin., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

260 CHRONO (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont *Convention, 15e* (48-28-42-27).

ECRIT SUR DU VENT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Para*mount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

FATAL BEAUTY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-*10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ;* Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GANDAHAR (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : *Lucernaire,* 6e (45-44-57-34).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MASCARA (*) *(Bel.-Fr., v.o.)* : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PONDICHÉRY JUSTE AVANT L'OUBLI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRINCE DES TÉNÈBRES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT (A., *v.o.) : Forum Horizon, 1er* (45-08-57-57) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE RETOUR DES MORTS-VIVANTS 2 (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC* Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

SEPTEMBER (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SHADOWS IN PARADISE *(Fin., v.o.)* : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

68-89 (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TERRE DE FER CIEL DE CUIVRE (Turc-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES TRIBULATIONS DE MON GRAND-PÈRE ANGLAIS... (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ZOO LA NUIT (*) (Can., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UNE FEMME EN PÉRIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; *14 Juillet* Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

CLASS 89. (**) Film américain de Larry Gross, v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'EMPRISE DES TÉNÈBRES. (*) Film américain de Wes Craven, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA FORCE DU SILENCE. Film américain de David Field, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. :* Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE GRAND BLEU. Film français de Luc Besson, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-*Germain, 6e (42-22-72-80) ;* Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

L'OEUVRE AU NOIR. Film franco-belge d'André Delvaux : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PARIS EN VISITES

MARDI 17 MAI

« De la place des Vosges aux hôtels de Sens et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels de la rue du Bac, jardins des Missions étrangères », 14 h 30, église Saint-Thomas-d'Aquin (Arts et curiosités).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Christine Merle).

« Balzac dans sa maison », 14 h 30, 47, rue Raynouard (Approche de l'art).

« Les Catacombes », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

MUSÉES DE LA VILLE DE PARIS

« Le rôle de la Seine pour le développement de Paris », 14 h 30, 23, rue de Sévigné.

« Courbet, Dalou », 14 h 30, Petit-Palais, avenue Winston-Churchill.

« Zadkine, atelier et œuvres », 14 h 30, 100 *bis,* rue d'Assas.

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 et 19 h : « L'art byzantin » (Arcus).

18, rue du Jardinet, 20 h 30 : « La Chine et les droits de l'homme », débat avec *J.-L.* Domenach et *J.-P.* Beja (Amnesty International).

Centre Daviel, 24, rue Daviel, 20 h 30 : « Henri Murger, un jeune écrivain et la bohème », par Loïc Chotard (Société des amis de Balzac).

217, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « L'Eglise en Amérique latine, crise ou rénovation ? », avec Charles Antoine, Paul Blanquart, Alain Gheerbrant, Michael Lœwy, Hector Ojarse (Maison de l'Amérique latine).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 16 mai

TF 1

20.40 Cinéma : Un été d'enfer. □ Film français de Michael Schok (1984). Avec Thierry Lhermitte, Véronique Jannot. *Dans une « série noire » aussi minable, les acteurs sont-ils responsables de leur insignifiance ?* **22.25 Magazine : Choc. 23.25 Journal. 23.35 La Bourse. 23.40 Spécial Cannes 1988. 23.50 Magazine : Minuit sport. 0.50 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Téléfilm : Les feux de l'été. De Stuart Cooper, d'après William Faulkner. Avec Don Johnson, Ava Gardner, Jason Robards (2e partie). ▶ **22.10 L'histoire immédiate.** 2. La nouvelle France. Emission de Jean-Claude Guillebaud et Daniel Leconte, réalisée par Michel Hermant. Avec René Rémond, Roland Cayrol, Jérôme Jaffré, Paul Amar, et la participation d'Emmanuel Todd. **23.40 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.55 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : Monsieur Klein. ■■ Film français de Joseph Losey (1976). Avec Alain Delon, Jeanne Moreau, Francine Bergé, Suzanne Flon, Michael Lonsdale. *A Paris, en 1942, un trafiquant d'origine alsacienne est pris pour un juif, son homonyme, dont il n'arrive pas à retrouver la trace, et dont il doit endosser la personnalité pour payer ses fautes. Le film reconstitue l'atmosphère de la France occupée, contaminée par le nazisme et les lois raciales du gouvernement de Vichy, et donne à la persécution et à l'élimination des juifs une résonnance kafkaïenne. Un travail esthétique séduisant, une interprétation magistrale d'Alain Delon.* **22.40 Journal. 23.10 Magazine : Océaniques.** En direct de Cannes, comment faire un film aujourd'hui ? Des producteurs, des metteurs en scène répondent. **0.05 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Commando. ■ Film américain de Mark L. Lester (1985). Avec Arnold Schwarzenegger. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Magazine : Canal foot. 22.30 Les K.O. de Canal +. 23.30 Basket professionnel américain. 0.50 Cinéma : Croix de fer.** ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1977). Avec James Coburn, Maximilian Schell, James Mason, Senta Berger (v.o.).

LA 5

20.30 Cinéma : New York 1997. ■ Film américain de John Carpenter (1981). Avec Kurt Krussel, Lee Van Cleef, Ernest Borgnine, Donald Pleasence. *En 1997, Manhattan est devenu un gigantesque pénitencier où se battent trois millions de criminels. A la suite d'un accident d'avion, le président des Etats-Unis tombe entre leurs mains. Un mercenaire est chargé de le sauver. Quelques scènes hallucinantes, mais le récit s'effiloche dans la deuxième partie.* **22.30 Série : Star Trek. 23.15 Cinéma : Le fanfaron.** ■■ Film italien de Dino Risi (1962). Avec Vittorio Gassman, Jean-Louis Trintignant, Catherine Spaak. *Ce classique de la « comédie italienne » est une œuvre très typique de l'univers et du style de Dino Risi. Gassman y est déchaîné, Trintignant étonnant.* **0.55 Journal de minuit. 1.00 Série : Mission impossible 1.00 Série : Baretta. 2.40 Le journal de la nuit. 2.45 Série : Les faucheurs de marguerites. 3.40 Série : Le nouvelles aventures de Vidocq.**

M 6

20.30 Cinéma : Dupont Lajoie. ■ Film français d'Yves Boisset (1974), avec Jean Carmet, Pierre Tornade, Jean Bouise, Ginette Garcin. Satire de petits-bourgeois médiocres et des préjugés d'une classe moyenne menée par la bêtise. ***22.20 Série : L'homme de fer. 23.10 Série : Hawaï, police*** **d'Etat. 0.00 Six minutes d'informations. 0.10 Tennis Les internationaux féminins de RFA. 1.10 Sexy clip. 1.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. Ce qui a changé dans la politique. **21.30 Dramatique : Les Beniroff,** de Béatrice Audry. **22.40 La nuit sur un plateau.** Spécial Premiers films à Cannes. **0.05 Du jour au lendemain.** Relations. **0.50 Musique : Coda.** Jeux de lames.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct du Grand Auditorium) : Rienzi, ouverture, et Wesendonck Lieder, de Wagner ; Symphonie nº 5 en mi mineur, op. 66, de Tchaïkovski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Christian Badea ; 1er violon : Guy Comentale ; Jennifer Jones, soprano ; à 22.30 feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 ; à 23.07 L'opéra romantique allemand d'avant-garde en 1823 : Jessonda (acte I), de Spohr. **0.00 Musique de chambre.** Œuvres de Grieg, Schubert, Weber.

Mardi 17 mai

TF 1

14.30 Variétés : La chance aux chansons. 15.05 Feuilleton : **Symphonie. 16.00 Magazine : L'après-midi aussi. 16.45 Club Dorothée. 18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Cinéma : Le dernier secret du Poséidon.** □ *Film américain d'Irwin Allen (1979).* Avec Michael Caine, Sally Field, Karl Malden, Telly Savalas. *Suite catastrophique d'un célèbre film-catastrophe.* **22.40 Magazine : Ciel, mon mardi !** Emission de Christophe Dechavanne. Invitée : Mariella Mehz pour son livre L'âge de Pierre. Sommaire : Les préservatifs ; la cryogénie. Variétés : Princesse Erika. **23.50 Journal et la Bourse. 0.05 Spécial Cannes 1988. 0.15 Magazine : Livres en tête. 0.25 Magazine : Minuit sport. 1.25 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

14.35 Magazine : Si j'étais vous (et à 15.05). 15.00 Flash d'informations. 15.25 Magazine : Fête comme chez vous. 16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus. 16.45 Récré A 2. 17.20 Série : Au fil des jours. Une petite merveille. **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Variétés : Riez, nous ferons le reste. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Mardi cinéma : Pourvu que ce soit une fille.** ■ Film italien de Mario Monicelli (1985). Avec Catherine Deneuve, Liv Ullman, Philippe Noiret, Bernard Blier. *Six femmes, dont l'une est enceinte, règnent sur un domaine de Toscane et se libèrent des liens avec les hommes. Jolie fable empreinte de mélancolie, affaiblie par une mise en scène un peu brouillonne.* **22.30 Les jeux de Mardi cinéma. 23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

14.30 Série : Bizarre, bizarre. 15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.10 Dessin animé : Les entrechats. 17.30 Jeu : Génies en herbe. 17.55 Magazine : Flash magazine. 18.00 Feuilleton : Flamingo road. 19.00 ***Le 19-20 de l'information.*** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.05 Jeux : La classe. 20.25 INC. 20.30 Cinéma : Echec à l'organisation.** ■ Film américain de John Flynn (1973). Avec Robert Duvall, Karen Black, Joe Don Backer, Robert Ryan. *Un homme dont le frère a été tué par une sorte de syndicat du crime entreprend, à sa sortie de prison, une difficile vengeance avec l'aide de son ancien associé. Une « série noire » sans surprises mais bien confectionnée, bien jouée.* **22.20 Journal. 22.50 Variétés : Export, chanson française.** Emission présentée par Carole Laure et Lewis Furey. Dans le cadre de la Rose d'Or de Montreux. Avec Vanessa Paradis, Indochine, Philippe Fontaine, Kassav', Stéphane Eicher, Elli Medeiros, Crescendo, Julien Clerc, Léopold Nord et vous, Daniel Lavoie, Gold, Desireless, Images, Guesch Patti. **0.20 Magazine : Golfimage.** Le magazine du golf.

CANAL PLUS

15.25 Série : Ray Bradbury présente. 15.55 Cinéma : Le **moustachu.** □ Film français de Dominique Chaussois (1986). Avec Jean Rochefort, Grace de Capitani, Jean-Claude Brialy, Jean-Louis Trintignant. **17.40 Cabou cadin. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 19.10 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.00 Football.** Quart de finale (retour) de la coupe de France : Sochaux-Lens. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Série : Bergerac. 23.05 Cinéma : Le nom de la rose.** ■■■ Film franco-italo-allemand de Jean-Claude Annand (1986). Avec Sean Connery, Christian Slater, Valentina Vargas, Michaël Lonsdale (v.o). **1.10 Cinéma : Les yeux sans visage.** ■■■ Film français de Georges Franju (1959). Avec Pierre Brasseur, Alida Valli, Juliette Mayniel, Edith Scob. **2.35 Série : Stalag 13.**

LA 5

14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette. 17.20 Dessin animé : Jeanne et Serge. 17.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 18.10 Dessin animé : Sandy Jonquille. 18.30 Dessin animé : Creamy, adorable Creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Les blues brothers. ■ Film américain de John Landis (1980). Avec John Beluschi, Dan Aykroyd. *Gags-catastrophes et clins d'œil sur fond de rhythm'n' blues.* **22.45 Série : Star Trek. 23.40 Cinéma : Baisers volés.** ■■ Film français de François Truffaut (1968). Avec Jean-Pierre Léaud, Claude Jade, Daniel Ceccaldi. *Chronique au parfum nostalgique, univers de sensibilité, de tendresse, d'émotion. Et Jean-Pierre Léaud, totalement incarné en Doinel.* **1.20 Journal de minuit. 1.25 Mission impossible 2.15 Série : Baretta. 3.05 Journal de la nuit. 3.10 Série : Les faucheurs de marguerites. 4.05 Série : Les nouvelles aventures de Vidocq.**

M 6

14.25 Série : Hawaï police d'Etat. 15.15 Documentaire : La faune nordique. Le renard d'hiver. **15.40 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby Show.** Surprise party. ▶ **20.30 Cinéma : Le bon plaisir.** ■■ Film français de Francis Girod (1983). Avec Catherine Deneuve, Michel Serrault, Jean-Louis Trintignant, Michel Auclair. *Un petit voleur dérobe le sac à main d'une jeune femme. Il y a dans ce sac une lettre compromettante pour le président de la République, jadis amant de la dame.* **22.20 Série : L'homme de fer. 23.10 Série : Hawaï police d'Etat. 0.00 Six minutes d'informations. 0.10 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.55 Fréquenstar. 1.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. La formation des étoiles. **21.30 Les dompteurs. 22.40 Nuits magnétiques.** Printemps portugais. 1. Carte d'identité. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Jeux de lames.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 mars 1988 à l'Auditorium des Halles) : Concerto grosso, op. 6, nº 5 de Haendel ; Salve regina, de Scarlatti ; Concerto pour violoncelle et cordes nº 26 en sol mineur et Concerto pour violoncelle et cordes nº 1 en ut mineur, de Vivaldi ; Jules César (scène 1) et Concerto grosso, *op. 6, nº 1 de Haendel, par l'Academy of ancient* music, dir. Christophe Coin ; sol. : James Bowman, haute-contre, Christophe Coin, violoncelle. **22.30 Concert du GRM** (donné le 14 mars 1988 au Grand Auditorium) : Profil désir, de Zanesi ; Falaises et émergences, de Pascal. **0.00 Club d'archives. Hommage à Serge Koussevitsky.**

Audience TV du 15 mai 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 82 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.4	7 sur 7 13.7	Stade 2 12.0	Casse-cou 9.8	Secret pyram. 2.7	Dallas 9.3	Hulk 0.5
19 h 45	49.2	7 sur 7 15.3	Mégaey 13.1	Casse-cou 9.3	Infos 1.1	Dallas 9.3	Hulk 1.6
20 h 16	61.7	Journal 20.2	Journal 23.0	Benny Hill 7.7	Ça Cartoon 4.4	Journal 3.8	Cosby 2.7
20 h 55	59.8	Taxi boy 19.1	Maigret 17.5	Deniyo 20.7	Hitcher 6.6	Guerriers nuit 11.5	Journée noire 3.3
22 h 8	51.4	Taxy boy 20.2	Cinéma 3.8	Journal 4.9	Infos 3.3	Star Track 17.5	Drôles de dames 2.2
22 h 44	30.4	Sport 8.7	Cinéma 4.4	The Secret six 4.4	Avance image 0.5	Pub 6.0	Drôles de dames 6.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4744

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		■
III					■				
IV				■		■			
V							■		■
VI	■								■
VII					■				
VIII			■						
IX					■			■	
X			■			■			
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Mises en état. – II. Peut encombrer un canal. – III. Coule en Auvergne. Un bout de temps. – IV. Se dore au soleil. Animal. – V. Capitale étrangère. – VI. Un certain sel. – VII. Peut être considéré comme mort quand il a le flanc ouvert. Agir comme une rosse. – VIII. Note. Liquide présenté en paquet. – IX. Chantait ce qu'il avait à dire. Morceau de musique. – X. Symbole. Elément d'une gamme. Ne conserva pas. – XI. Un grand récipient. Dieux.

VERTICALEMENT

1. Quand on en est accusé, c'est parce qu'on cache quelque chose. Plus que suffisant. – 2. Est évidemment trop jeune pour avoir beaucoup de défense. – 3. Très dur. – 4. Ville du Nigéria. Qui risquent de s'ennuyer. – 5. Apparu. Service ancien. Fin de bail. – 6. Peut être interdit quand le régime est sévère. Ville de Suisse. – 7. Un point sur la carte. Se froisse facilement. – 8. Pas collées. Pronom. – 9. Degré. Plus léger quand il est maigre.

Solution du problème nº 4743

Horizontalement

I. Mécanicien. Ica. – II. Arriéré. Sillons. – III. Qui. Rareté. – IV. Upérise. Orignal. – V. Item. Cascadeurs. – VI. Li. Neill. On. Aa. – VII. Lob. Biathlon. – VIII. Enée. Lely. Eues. – IX. Pérore. Il. – X. Soupe. Smash. Psi. – XI. Etiolé. Ententes. – XII. Elue. Tu. Ob. – XIII. Tell. Caramel. Su. – XIV. Eider. Hâtives. – XV. Raseuses. Cétacé.

Verticalement

1. Maquilleuse. Tir. – 2. Eruption. Otée. – 3. Criée. Béquilles. – 4. Al. RMN. Poulie. – 5. Néri. Pelé. Dû. – 6. Irascible. CES. – 7. Céréaliers. Tare. – 8. Slalomeur. – 9. Estoc. Tyran. Ah !. – 10. Niera. Estomac. – 11. Idole. Hébété. – 12. Il. Genoux. Lit. – 13. Cornu. Né. PTT. Va. – 14. An. Ara. Sise. Sec. – 15. Salsas. Liseuse.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

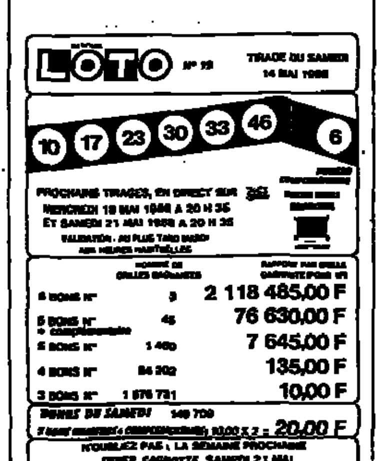
Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 15 mai :

DES DÉCRETS

- Du 14 mai 1988 portant dissolution de l'Assemblée nationale.
- Nº 88-719 du 14 mai 1988 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale et fixant le déroulement des opérations électorales dans les départements, les territoires d'outre-mer et les collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

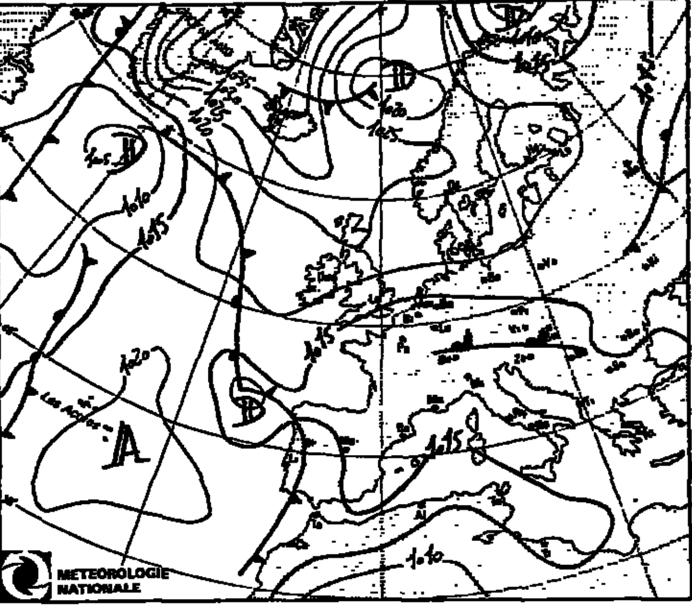
JEU GAGNANT Nº 20

LOTO SPORTIF

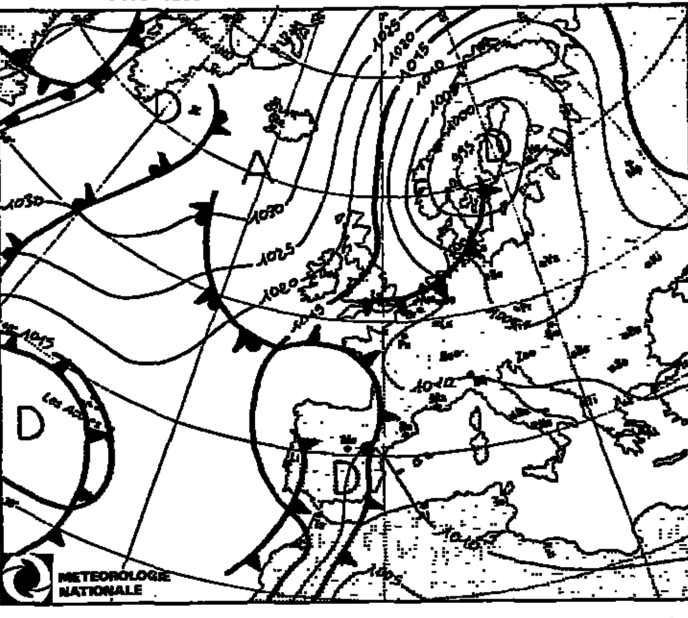


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 MAI 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 MAI A 0 HEURE TU



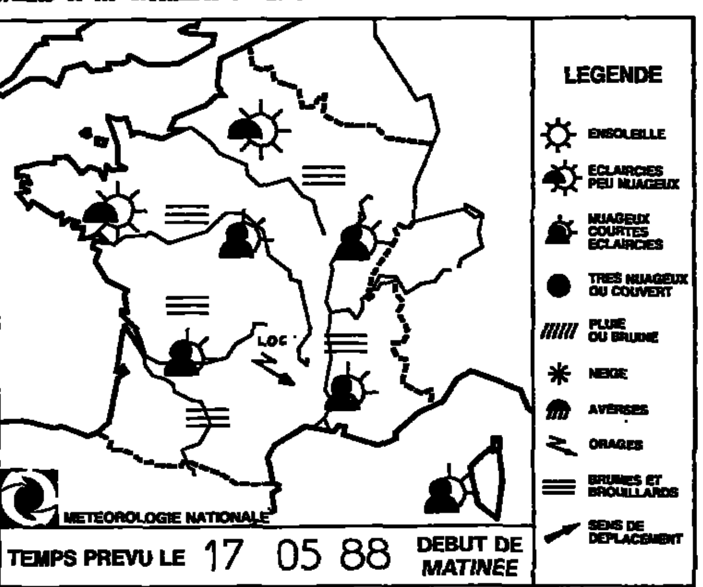
Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 mai à 0 heure et le mardi 17 mai à 24 heures UTC.

C'est la persistance sur l'ensemble du pays d'un marais barométrique avec une forte instabilité déclanchée par évolution diurne.

Mardi : de la Bretagne à la Normandie et du Pas-de-Calais au nord de l'Alsace, la matinée sera bien ensoleillée mais brumeuse avec quelques brouillards denses, puis, l'après-midi, le temps deviendra lourd et nuageux, et des orages parfois forts éclateront en fin d'après-midi. Sur tout le reste du pays, le ciel sera nuageux dès le matin et les brumes et les brouillards seront fréquents au lever du jour ; au fil des heures, le temps deviendra de plus en plus nuageux et de plus en plus lourd avec des orages qui pourront éclater dès la mi-journée et deviendront nombreux, parfois violents, l'après-midi et le soir, accompagnés par endroits de fortes pluies.

Le thermomètre marquera de 10 à 13 degrés au lever du jour sur la moitié nord du pays, 12 à 16 degrés sur la moitié sud.

L'après-midi, il atteindra 16 à 18 degrés en bordure de Manche mais 20 à 26 degrés sur tout le reste de la France.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-5-1988 à 6 heures TU et le 16-5-1988 à 6 heures TU — le 16-5-1988

FRANCE			
AJACCIO	19	16	N
BIARRITZ	14	12	C
BORDEAUX	19	14	P
BOURGES	25	12	N
BREST	16	11	D
CAEN	18	9	C
CHERBOURG	18	11	D
CLERMONT-FERR.	21	13	P
DIJON	23	11	C
GRENOBLE St-M-H	26	11	N
LILLE	24	16	D
LIMOGES	20	13	O
LYON	23	14	C
MARSEILLE-MAR.	20	10	C
NANCY	24	13	N
NANTES	25	10	D
NICE	20	16	N
PARIS-MONTS.	26	16	D
PAU	15	11	C
PERPIGNAN	23	15	C
RENNES	22	10	B
ST-ÉTIENNE	24	12	C
STRASBOURG	25	13	P
TOURS	25	15	N
TOULOUSE	18	13	C
POINTE-A-PITRE	31	21	D

ÉTRANGER			
ALGER	23	12	N
AMSTERDAM	26	14	D
ATHÈNES	23	17	N
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	21	13	D
BELGRADE	22	10	P
BERLIN	26	13	D
BRUXELLES	24	15	P
LE CAIRE	44	28	D
COPENHAGUE	21	8	D
DAKAR	26	22	D
DELHI	39	30	D
DJERBA	25	18	C
GENÈVE	23	12	B
HONGKONG	28	24	P
ISTANBUL	21	12	C
JÉRUSALEM	35	34	D
LISBONNE	18	10	N
LONDRES	23	10	D
LOS ANGELES	21	15	C
LUXEMBOURG	23	13	A
MADRID	22	10	B
MARRAKECH	26	11	D
MEXICO	30	10	B
MILAN	23	16	C
MONTRÉAL	23	4	D
MOSCOU	19	4	D
NAIROBI	25	15	N
NEW-YORK	22	9	C
OSLO	22	8	D
PALMA-DE-MAJ.	21	14	B
PÉKIN	31	24	D
RIO-DE-JANEIRO	26	23	C
ROME	21	15	B
SINGAPOUR	27	26	C
STOCKHOLM	16	2	D
SYDNEY	19	15	–
TOKYO	21	15	N
TUNIS	25	12	D
VARSOVIE	25	10	D
VENISE	22	16	N
VIENNE	24	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

Défense

A Cherbourg

L'amiral Louzeau définit la marine de surface de l'an 2000

CHERBOURG
de notre correspondant

A Cherbourg, où il a présidé le dimanche 15 mai le congrès national annuel de l'influente Fédération des officiers mariniers en retraite, après avoir assisté le veille au lancement de l'*Améthyste* (*le Monde* daté 15-16 mai), l'amiral Bernard Louzeau, chef d'état-major de la marine, a évoqué de manière très positive la place que son armée occupe aujourd'hui dans la défense du pays. *« Nous continuons à accorder toute confiance à la dissuasion nucléaire et nous pensons que rien, ni la guerre chimique ni les technologies naissantes, ne peut remplacer son effet de terreur, pas plus que la guerre des étoiles ne risque avant longtemps d'entamer l'efficacité de sa composante océanique »*, a déclaré l'amiral, en précisant que 80 % de la stratégie de dissuasion étaient assurés, pour la France, par les sous-marins.

Premier marin français à avoir commandé *le Redoutable*, le premier sous-marin à propulsion nucléaire, l'amiral Louzeau prétend qu'on ne peut détecter un tel bâtiment à partir de l'espace : *« Tous les procédés thermiques, radiologiques, laser, bio-luminescents, effets de sillage ne sont qu'un rêve lointain. Le senseur accoustique et immergé est et restera longtemps le seul moyen utilisable. Aussi restons-nous très attentifs aux progrès comparés des moyens de détection accoustique de l'adversaire et de la réduction du bruit de nos sous-marins. »*

L'amiral Louzeau a, d'autre part, évoqué les actions récemment engagées par la flotte et l'aéronavale pour dire que la marine ne souhaitait pas seulement lancer une série de six nouveaux sous-marins stratégiques de la génération *le Triomphant*, tout en se dotant de deux porte-avions nucléaires et de deux autres sous-marins nucléaires d'attaque. Il a estimé aussi qu'il faudra disposer de frégates légères et de frégates de surveillance, de bâtiments anti-mines océaniques et de systèmes d'armes nouveaux.

La marine n'aura plus que cent vingt bâtiments de combat et de soutien en 1991, a toutefois reconnu le chef d'état-major de la marine, qui, en dehors des six sous-marins stratégiques et des deux porte-avions, souhaite atteindre un objectif de quarante grands bâtiments, dix sous-marins d'attaque et cent soixante aéronefs de combat en 2010.

RENÉ MOIRAND.

Faits divers

● **Un avocat de Bastia blessé par balles.** — Ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, M. Jacques Luciani a été blessé dimanche matin 15 mai de plusieurs balles de 22 long rifle tirées par un voisin dans le village de Casamaccioli, à quelques kilomètres de Corte (Haute-Corse).

L'avocat, qui semble avoir été victime d'une querelle de voisinage, a été évacué par hélicoptère vers le centre hospitalier de Bastia. Son agresseur, M. François Luciani, a été interpellé et placé en garde à vue.

● **Manifestation d'extrême droite à Paris.** — Près d'un millier de personnes ont manifesté samedi soir 14 mai, place Saint-Augustin à Paris, à l'appel de l'Œuvre française et d'autres organisations d'extrême droite, en « solidarité » avec les huit manifestants agressés et blessés par un commando lors du défilé de Jeanne d'Arc, le dimanche 8 mai (*le Monde* du 10 mai).

Les manifestants — membres de l'Œuvre française, de l'Action française, du mouvement Troisième Voie, de Jean-Gilles Malliarakis, et de Chrétienté-Solidarité, organisation proche du Front national — scandaient : *« La France aux Français. »* Ils demandaient, sur des pancartes, la démission de Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF), maire adjoint de Paris, chargé de la sécurité. De même le nom du ministre socialiste de la culture, M. Jack Lang, a-t-il été conspué.

● **Explosion à Marseille.** — Une violente déflagration a soufflé entièrement, le dimanche 15 mai vers 1 h 30 du matin, deux appartements situés au quatrième niveau d'une maison de Marseille. D'autres appartements ont également été endommagés ainsi que deux véhicules stationnés dans la rue. L'explosion a fait deux brûlés légers.

Le Carnet du Monde

Décès

— Mme André Amar,
Denis, Rémi et Marie-Anne,
Antoine et Clémentine,
M. et Mme Jacques Amar,
M. et Mme Marc Frédérix,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

André AMAR,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,

survenu le 9 mai 1988.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 13 mai, au cimetière de Lommoye (Yvelines).

Des dons peuvent être adressés à l'Association France-Alzheimer, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris.

— Mme Kanji Ashar
a la douleur de faire part du décès de

M. Kanji ASHAR,
maître de recherches au CNRS,

survenu le 5 mai 1988, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La crémation a eu lieu le 11 mai, au cimetière du Père-Lachaise.

124, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

— Mme Louis Bouzols,
née Marie-Paule de Cadillan,
Ses enfants et petits-enfants,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis BOUZOLS,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 10 mai 1988, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 14 mai 1988, en l'église Saint-Etienne du Grès, dans l'intimité familiale.

Un service religieux sera célébré à Paris ultérieurement.

— *Les conseils d'administration,*
La direction générale
Et les membres du personnel de Total Compagnie française de navigation (TCFN)
et de sa filiale,
la Compagnie africaine d'armement,
ont le regret de faire part du décès de

M. Louis BOUZOLS,
président-directeur général,

survenu le 10 mai 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le samedi 14 mai 1988.

Un service religieux sera célébré à Paris ultérieurement.

— Les conseils d'administration,
Les directions générales,
Et les membres du personnel de la Société anonyme des pétroles Mory
et de ses filiales,
la Société tunisienne des pétroles Mory,
la Société dakaroise des pétroles Mory,
ont le regret de faire part du décès de

M. Louis BOUZOLS,
président-directeur général,

survenu le 10 mai 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le samedi 14 mai 1988.

Un service religieux sera célébré à Paris ultérieurement.

— Le directeur,
Et l'ensemble du personnel du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ),
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et amis,

Mme Maryse
CARRIERE RAMANOELINA,
ingénieur d'études,

survenu le 10 mai 1988.

— Les familles Genevois, Spiteri, Gibon, Barbet, Joly, Daram, Maurel, Plailly,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis GENEVOIS,
ingénieur civil des Ponts et Chaussées,

survenu le 13 mai 1988.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée le mardi 17 mai, à 17 h 30, en la chapelle Notre-Dame du Bon-Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris.

27, rue de la Py,
75020 Paris.
106, rue Caulaincourt,
75018 Paris.
33, rue d'Antrain,
35700 Rennes.

— Le président,
Le bureau,
Les membres élus,
Et les permanents de la chambre de commerce et d'industrie de la Vendée,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul GIRARD,
secrétaire général.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 mai, à 16 h 30, en l'église Saint-Louis de La Roche-sur-Yon.

— Mlle Marie-Claude Giros,
M. et Mme Jean-Loup Giros,
M. et Mme Hans Leitner,
M. et Mme Edouard Piat,
M. et Mme Jean Derrien,
M. Alain Giros,
Le Père Patrick Giros,
M. et Mme Philippe Giros,
M. Bertrand Giros,
Le docteur et Mme Etienne Giros,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise GIROS,
née Anne-Marie Trystram,

survenu dans la paix du Seigneur, le 13 mai 1988, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e, le mardi 17 mai, à 8 h 30.

— Mme Judel Girszowicz,
son épouse,
Mlle Marie Hermes,
sa belle-fille,
Les familles Inlund, Moalic, Nowak, Levinson, Goraguer,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Judel GIRSZOWICZ,
évadé de France,
combattant du corps expéditionnaire en Italie,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 9 mai 1988, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques seront célébrées le mardi 17 mai. L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise. Réunion à 15 heures, à l'entrée principale, 8, boulevard de Ménilmontant, Paris-20e.

53, rue Olivier-Métra,
75020 Paris.

— M. Henri Grange,
fait part du décès de sa très regrettée

Mme Janna GRANGE-FEIGHIN,

survenu le 14 mai 1988, à Collioure (Pyrénées-Orientales).

— Andrée Margolin,
Pierre et Ariane Lantz,
Jean-Louis et Marielle Margolin,
Judith, Rebecca,
Françcois Margolin,
Olivier et Michèle Lantz,
Barbara, Gabriel,
Eric Lantz,
Nicolas, Elise,
Maria Castaneda,

ont la douleur de faire part du décès de

Robert LANTZ,
docteur ès sciences,
ancien combattant 1914-1918,
ancien interné au camp de Drancy,

dans sa quatre-vingt-dix-septième année, le 12 mai 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 mai, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse.

Réunion entrée principale.

3, *rue Gazan*,
74014 Paris.
18, rue de Lyon,
75012 Paris.

— Mme Patrick Hutton,
Mlle Gabrielle Hutton,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François LEONETTI,
née Yvonne Bolle,

leur mère et grand-mère,

survenu le 6 mai 1988, à Lewes (Angleterre).

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 18 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Sulpice de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10 Albion Street,
Lewes, East-Sussex (Grande-Bretagne).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges MAUCO,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
lauréat de l'Académie française,

survenu le 10 mai 1988, en son domicile, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 mai, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise.

1, square Alfred-Capus,
75016 Paris.

[Né en 1899, M. Georges Mauco a consacré sa vie à la psychopédagogie scolaire et à la psychologie des enfants de travailleurs immigrants. Soucieux de faire place, dans l'éducation française, aux apports de la psychologie moderne et de la psychanalyse, il a ouvert en 1946 le premier centre de psychopédagogie, au lycée Claude-Bernard à Paris. Il a écrit plusieurs ouvrages, parmi lesquels *les Etrangers en France, l'Inadaptation scolaire et sociale, Psychanalyse et Education, l'Evolution de la psychopédagogie.*

Docteur ès lettres, diplômé de pédagogie-psychologie et de neuropsychiatrie infantile, il a été professeur à l'école normale de la Seine, puis à la Sorbonne et à l'Ecole nationale d'administration. Il a exercé les fonctions de secrétaire général du Haut-Comité de la population et de la famille en 1948.]

— M. et Mme Tzarowsky,
M. et Mme Simon Lindenman
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max POUTERFLAM,

dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Réunion à 14 h 15, porte principale du cimetière de Bagneux, le mardi *17 mai 1988.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Jouen, Thauvin, Delamaire, Rimbert, Flornoy, Pinson, Vignon, Caucusse, Dufay, Hours, Michel,

font part du décès de leur cousine,

Mlle Suzanne THAUVIN,

survenu le 11 mai 1988, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Séverin, 1, rue Saint-Séverin, Paris-5e, le mardi 17 mai, à 8 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, quai Saint-Michel,
75005 Paris.
183, rue du Faubourg-Poissonnière,
75009 Paris.

— *Catherine Topall,*
sa femme,
Mme Alexandra Topall,
sa mère,
Mme Odette Braud,
sa belle-mère,
Sa famille,
Ses amis,
L'ADCA,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Christophe TOPALL,

le mercredi 11 mai 1988.

Selon son désir, il sera incinéré le mardi 17 mai, à 15 h 15, au funérarium de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

Levée du corps à 14 heures à la Fondation Pereire, 1, rue Collange, Levallois-Perret (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Catherine Topall,
118, Grand-Rue, BP 30,
91162 Longjumeau Cedex.

— Jeanne Vigny,
à Annecy,
Arlette et Michel Lepage,
à Blois,
Paul et Annette Vigny,
à Paris,
Auriane Vigny et Alain Ligny,
à Paris,
Isabelle et Hélène Vigny,
à Paris,
Ainsi que les parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel VIGNY,
inspecteur honoraire de la jeunesse et des sports,

survenu à Annecy, le 14 mai 1988, dans sa soixante-dix-huitième année.

Une cérémonie d'adieu aura lieu au cimetière des Iles-d'Annecy, le mercredi 18 mai, à 9 heures, suivie de l'inhumation au Jardin des urnes.

4, rue Albert-Besnard,
74000 Annecy.

Remerciements

— Françoise, Sigrid, Pierre, Laurent
Et toute la famille
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

Fred KUPFERMAN.

Anniversaires

— Il y a trois ans, le 17 mai 1985,

Gabrielle KATZ,
née Alessandri,

nous quittait prématurément.

Sa famille,
Ses amis
Et anciens collègues du Commissariat à l'énergie atomique se souviennent d'elle.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés (avec justificatif) .... 69 F
Communications diverses .... 82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Rens. : 42-47-95-03.

CAMPUS

Une université francophone à Alexandrie

LORS de son prochain voyage à Paris, ce mois-ci, M. Giovanni Agnelli, président de Fiat, remettra à M. René-Jean Dupuy, juriste, professeur au Collège de France, la Sphère du mécénat 1988. Cette récompense créée l'an passé par la Fondation Fiat-France, représente un chèque de 1 million de francs. A la demande de Fiat, le lauréat est choisi chaque année par une section de l'Institut, cette année par l'Académie française.

Cette somme sera consacrée *« au projet de création d'une université de langue française au service du développement, à Alexandrie d'Egypte »*. Cet établissement est réclamé par les Egyptiens depuis l'époque de Sadate, et il a été ardemment défendu par M. Léopold Senghor, ancien président du Sénégal et académicien français, et par M. Boutros Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères. M. Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie, a relancé l'affaire.

Le premier élément de cet établissement devrait être une chaire francophone de droit international. M. Dupuy s'est entouré d'un conseil de huit universitaires étrangers de réputation internationale, dont le projet définitif d'*« université conçue comme une institution internationale non gouvernementale »* sera présenté au troisième sommet francophone, prévue à Dakar l'an prochain, afin d'obtenir des crédits. Déjà, le premier ministre canadien, le roi du Maroc et le chef de l'Etat sénégalais ont assuré qu'ils défendraient le dossier.

J.-P. P.-H.

● Cocardes de la communication

L'association du DESS de communication politique et sociale de l'université Paris-I fera le bilan de la politique de communication des candidats à l'élection présidentielle, le 16 mai à 18 heures, au Directoire, 155, rue de Courcelles, Paris-17e et remettra à cette occasion les cocardes de la communication.

● Révolte et société

Le quatrième colloque d'Histoire au présent aura lieu du 26 au 28 mai, sur le thème Révolte et société.

Histoire au présent, 24, rue des Ecoles, 75005 Paris.

● Connaissance des banlieues

Les étudiants et les enseignants du diplôme Connaissance des banlieues, de l'université Paris-VIII organisent les 3 et 4 juin des journées d'études sur le thème « Le travail, *l'emploi, l'entreprise*, la commune ».

Université Paris-VIII, département histoire, 2, rue de la liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02. Tél. : 48-21-63-64.

Le Monde

ECONOMIE

LES MATIÈRES PREMIÈRES PEUVENT-ELLES SERVIR D'INDICATEUR ?

Incertitudes

ALORS que l'OPEP a manqué, à Vienne, l'occasion d'étendre son influence à sept autres Etats, au risque pour elle de provoquer une nouvelle chute des prix du brut, les cours mondiaux des matières premières non énergétiques connaissent, dans leur grande majorité, une forte hausse. Cette embellie n'est en rien le fruit d'une « union sacrée » des producteurs, qui apparaissent plus divisés encore que les pays *pétroliers*.

La hausse est fille de phénomènes économiques passagers, souvent fortuits : une réduction accidentelle ou forcée des productions minières et végétales ; quelques sursauts exceptionnels de la consommation. C'est dire *combien l'embellie est fragile*, dans un contexte de remplacement accéléré des produits naturels par les ersatz et de guerre ouverte entre les zones de production.

Ironie du sort, les grandes puissances s'intéressent à la signification des prix des matières premières au moment où celles-ci renvoient à un monde pour une large part périmé. Le 30 septembre 1987, à l'assemblée générale de la Banque mondiale et du FMI, le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, proposait la *mise* au point d'un *indicateur de conjoncture* bâti autour d'un panier de matières premières, dont l'or. Le 13 avril, à Washington, les grands pays industrialisés membres du groupe des Sept acceptaient le principe de la création d'un tel instrument, destiné à surveiller leurs économies respectives, l'inflation en particulier.

Apprécier la conjoncture au jour le jour, à travers les informations fournies par les prix des produits de base, n'est pas en soi une démarche originale. Sans remonter aux travaux de l'économiste anglais Jevons, en 1875, Keynes, puis Hart, Kaldor et Tinbergen ont trouvé, dans la problématique de la stabilisation des cours des monnaies et des matières premières, un terrain propice à la réflexion.

La proposition Baker, sans doute moins théorique que les précédentes, reste cependant très floue. Quels produits sélectionner ? Quelle importance relative donner à chacun ? *Faut-il ou non conférer à l'or et au pétrole un rang spécifique*, marginaliser le premier et mieux traiter le second ?

Autant d'incertitudes qui renvoient à une interrogation majeure : les ressources naturelles, compte tenu de leur marginalisation dans les *sociétés postindustrielles*, peuvent-elles, par leurs prix, refléter l'état réel des économies *développées*. Réagir à une flambée des cours par des politiques monétaires restrictives risque de pénaliser d'abord les producteurs du tiers-monde liés, pour leurs recettes d'exploitation et le remboursement de leur dette, à quelques minerais ou denrées.

Placer les économies du Nord sous observation est une nécessité que les fluctuations des monnaies et les soubresauts boursiers rendent cruciale. *Mais l'urgence* ne doit pas conduire à faire flèche de tout bois. Il reste à démontrer qu'un indicateur fondé sur les matières premières ajoutera en efficacité à la panoplie déjà fournie des instruments de mesure du désordre économique mondial.

La loi du marché

QUINZE mois de hausse. Les prix des matières premières n'avaient pas connu pareille fête depuis leur redressement amorcé fin 1982 et qui dura lui aussi quinze mois. A croire que les marchés des produits de base obéissent à des cycles dont nul n'a pourtant jamais établi la régularité.

En 1987, les cours de l'ensemble des matières premières non énergétiques ont progressé, exprimés en monnaie américaine, de 8,6 %, mettant un terme sans doute provisoire à deux ans de recul. Mais prudence.

Comme le souligne le récent rapport Cyclope (1), la hausse des cours de 1987 mesurée en droits de tirages spéciaux (l'unité de compte du Fonds monétaire international) se transforme en une baisse de 1,8 %, compte tenu de la chute du dollar. Pour l'ensemble de l'année écoulée, les prix n'ont même pas retrouvé leur niveau de 1982, le millésime le plus noir pour les produits de base depuis la grande dépression de 1929.

Certaines reprises sont néanmoins foudroyantes. L'aluminium et le cuivre ont vu leur valeur doubler en l'espace d'un an, pendant que les cours du nickel étaient multipliés par quatre.

Leur repli observé ces dernières semaines, encore trop récent pour qu'on soit assuré de sa durée, ne fait que mieux apparaître la percée du zinc, au plus haut depuis treize ans et demi !

Les céréales font de nouveau les beaux jours du marché de Chicago. Le boisseau de maïs s'est enchéri de 25 % depuis décembre. Dans le temple au grain qui domine le Michigan, le volume des transactions a doublé en douze mois. *Le sucre* a surmonté sa déprime pour approcher la barre des 9 cents la livre. Oubliés, les 2,16 cents de l'été 1986.

Le caoutchouc naturel vaut si cher que son prix dépasse largement le plafond fixé par l'accord international de stabilisation. En remettant 200 000 tonnes de gomme sur le marché, le directeur du stock régulateur n'a pas réussi à éteindre la flambée. Ce mouvement touche encore le coton, la laine et, de façon moindre, le soja. Seuls le café et le cacao, *frères jumeaux d'une surproduction tropicale*, en sont exclus, avec le plomb et l'étain.

Une bataille de succession

Première leçon tirée du cycle haussier actuel : il est intrinsèque. Etranger à la conjoncture pétrolière, il ne répond pas plus à une relance de la croissance mondiale qu'à des anticipations inflationnistes ni à un transfert de la *spéculation au lendemain du* krach d'octobre. Acheter à terme du cacao ou du cuivre pour faire *fructifier son épargne* est une « folie » très rare sur la planète, et on ne peut pas y voir la cause obligée de chaque hausse.

Comment *affirmer que la* bonne santé des économies occidentales en 1987 (le krach boursier du 19 octobre mis à part) a dopé les produits de base ? Sur *1 000 dollars de PNB, la Banque* mondiale estime que les métaux en représentent 5 dans les pays développés.

Dans ce contexte, et on l'observe depuis 1984, une éclaircie sur les marchés des denrées ou des non-ferreux n'est pas l'annonce ni la conséquence d'une croissance économique retrouvée. Les sociétés modernes réservent une faible place aux matières premières qu'elles s'empressent de remplacer ou d'allier à d'autres substances issues des laboratoires. Les métaux traditionnels affrontent les plastiques et les matériaux composites, quand ils ne se concurrencent pas entre eux (l'aluminium et l'étain dans l'emballage).

L'aspartame, produit chimique sucrant, et le sirop de maïs freinent les appétits pour le véritable sucre. Le beurre de cacao disparaît au profit de matières grasses végétales moins nobles – mais moins coûteuses – dans les produits qui continuent d'être appelés abusivement « chocolat ». La gomme naturelle, malgré *sa forte présence dans* l'industrie automobile, reste marginalisée face au caoutchouc synthétique, qui représente près de 70% de la consommation mondiale.

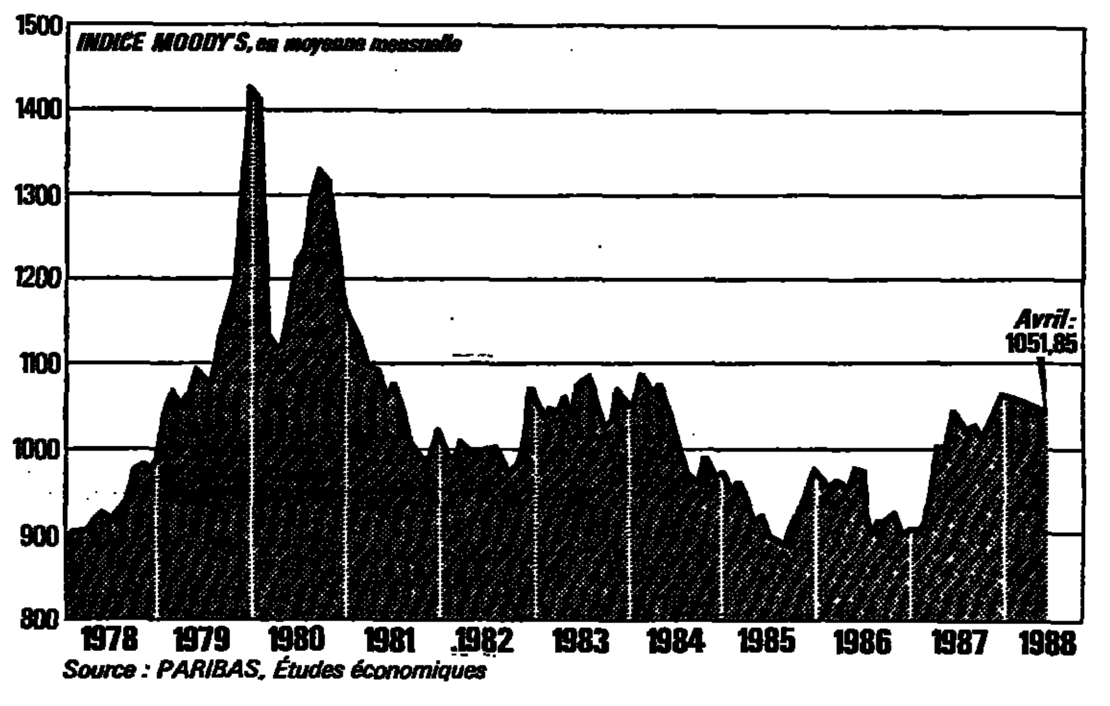
Les substituts aux céréales – corn gluten feed américain, manioc thaïlandais – remplacent le blé dans les rations animales. La vanilline de synthèse prépare la chute de la vanille naturelle. Le jute ne résiste pas aux fibres synthétiques que la pétrochimie fournit à des prix bas et stables. Dans cette bataille de succession, les matières premières sont perdantes.

ERIC FOTTORINO.

(Lire la suite page 22.)

(1) Rapport sur les cycles et les orientations des produits et des échanges. Sous la direction de Philippe Chalmin et Jean-Louis Gombeaud. *Economica*, 1988, 417 p., 300 F.

Dix ans d'oscillations



Source : PARIBAS, Études économiques

Un rideau de fumée

par PIERRE-NOËL GIRAUD (*)

LORS de la dernière assemblée du FMI, le secrétaire d'Etat au Trésor, James Baker, déclarait : *« Les Etats-Unis sont prêts à envisager d'utiliser, comme indicateur supplémentaire dans le processus de coordination des politiques économiques, la relation entre nos monnaies et un panier de matières premières incluant l'or. Ce panier servirait de signal précurseur des tendances inflationnistes potentielles. »* En reprenant cette proposition, en avril, à Washington, les ministres du groupe des Sept abordent un vrai problème mais proposent une solution inadéquate.

Même dans un système monétaire international où les principaux émetteurs de devises-clés réussiraient, par la coordination de leurs politiques économiques, à en stabiliser les valeurs relatives, il subsisterait néanmoins une indétermination fondamentale : la valeur de ces monnaies, autrement dit le niveau général des prix mondiaux. Tel est le problème. D'où l'idée, qui n'est pas nouvelle, d'*« ancrer »* les devises-clés à certaines marchandises : or ou matières premières.

Un premier débat porte alors sur la nature de cet ancrage. Les partisans d'un *véritable* étalon-or, ou marchandises, voudraient un lien solide, et contraignant l'émission monétaire internationale par des mécanismes automatiques. Mais penser que l'on puisse aujourd'hui contraindre cette liberté essentielle que donne aux Etats la monnaie de crédit relève d'un véritable fétichisme. Plutôt que d'assumer le manque irréductible d'une autorité monétaire supranationale et de tenter d'en organiser les effets, on investit l'or de pouvoirs surhumains.

L'ancrage d'un système monétaire international ne peut être construit – et en vérité il en a toujours été ainsi, même à l'époque de l'étalon-or – que sur la base d'un échange, nécessairement inégal au profit de la puissance dominante, de parcelles de souveraineté entre les principales nations. Tel est bien, d'ailleurs, *le sens de la proposition actuelle.* Les prix de l'or et des matières premières ne seraient qu'un indicateur d'inflation : aux gouvernements des principaux pays industrialisés de tirer les conséquences de ses évolutions en modifiant, de préférence de manière coordonnée, leurs politiques économiques.

Des avantages très discutables

La seule question pertinente est alors de savoir si c'est un bon indicateur. L'avantage que lui prêtent généralement ses défenseurs est d'être à la fois instantané et mondial : instantané, parce que les matières premières font l'objet de cotations quotidiennes et qu'on peut donc en percevoir très vite les tendances ; mondial, parce que, contrairement à d'autres indicateurs d'inflation plus internes à l'OCDE, il refléterait mieux les tendances des prix dans l'ensemble de l'économie mondiale. De plus, son usage, à supposer qu'il soit suivi d'effets, contribuerait à *stabiliser le niveau moyen des* prix des matières premières, une vieille revendication des pays exportateurs du tiers-monde.

Mais ces avantages – d'ailleurs en eux-mêmes très discutables – sont de bien peu de poids devant trois autres caractéristiques des marchés de matières premières : ils sont structurellement fluctuants et parfois spéculatifs ; ils sont fréquemment soumis à des interventions étatiques ; enfin, les prix en sont tendanciellement décroissants. De plus, ces trois caractéristiques se sont, à des degrés divers, renforcées depuis la fin des années 70.

Tout d'abord, l'offre de matières premières est généralement très peu élastique aux prix, soit que la part des coûts fixes – en particulier dans l'industrie *pétrolière et minière – est très* importante, ce qui place très bas le niveau de prix, qui déclenche des réductions de production – on l'a vu lorsque le brut est descendu *au-dessous de 10 dollars* le baril sans que l'offre mondiale ne diminue significativement – soit que certains États, à qui les matières premières procurent l'essentiel des recettes d'exportation, continuent de produire tant que les ventes couvrent la seule part en devises des coûts de production ; soit, enfin, et c'est le cas des céréales ou du sucre, que les producteurs nationaux bénéficient d'un prix intérieur garanti, tandis que leur offre excédentaire s'écoule sur le marché mondial quel qu'en soit le prix. En période d'offre excédentaire, les prix chutent donc rapidement à un niveau très bas.

Ensuite, la demande est, elle aussi, très peu sensible aux prix à court terme et, de plus, dominée, particulièrement depuis le milieu des années 70, par d'amples phénomènes de substitution qui provoquent des inflexions brutales et surtout imprévisibles. Tout cela conduit inévitablement à de fortes fluctuations des prix. En bref, pour que le prix d'un panier de matières premières soit un bon indicateur d'inflation, il faudrait *que leurs prix de marché soient* dans un rapport étroit et stable avec leurs coûts de production. Or les analyses économétriques montrent que les paramètres fondamentaux expliquant les prix sont non seulement les coûts, mais aussi le niveau des stocks, *qui sont donc très variables en* raison de l'inélasticité de l'offre et des brusques variations de la demande.

Encore n'est-ce même pas tout, car, autour des tendances tracées par ces deux paramètres, on constate que se développent aussi d'amples « bulles » de prix, qui peuvent durer plusieurs mois et sont provoquées par des comportements grégaires d'achats ou de ventes de précaution et, parfois, amplifiées par des opérations papier de nature spéculative sur les marchés à terme. *L'envolée des cours des métaux* non ferreux, en 1987, enclenchée par une reprise inattendue de certaines consommations, en est une illustration qu'on aurait bien tort de *prendre pour le signe* d'un vigoureux regain de l'inflation mondiale.

(Lire la suite page 22.)

(*) Directeur du Centre d'économie des ressources naturelles, Ecole nationale supérieure des mines.

LES MATIÈRES PREMIÈRES PEUVENT-ELLES

La loi du marché

(Suite de la page 21.)

La substitution ne joue pas seulement sur les produits. Elle touche aussi les Etats. L'Asie du Sud-Est veut rayer l'Afrique de la carte du cacao. Le Chili espère la mort de l'industrie américaine du cuivre. Le Brésil a coulé l'étain bolivien et la Chine fait de son mieux pour réduire les mines malaises au même sort. Le soja des Etats-Unis a laminé l'arachide sénégalaise. Encore un effort et il aura coupé ras le soja européen.

Jugeant sa propre production trop onéreuse tout en refusant de taxer les matières grasses végétales importées, la CEE fait ainsi son deuil d'une certaine autonomie en protéines. Sur l'échiquier des matières premières, on dresse aussi bien le cuivre contre les fibres optiques que l'Afrique contre l'Asie ou l'Amérique contre le Vieux Continent.

Une entente nulle

Le 24 avril, une délégation de l'ICO (Organisation internationale du cacao) s'est rendue en Malaisie pour convaincre les autorités d'adhérer à l'accord international de stabilisation signé en 1986. Au cours des quinze dernières années, Kuala-Lumpur a développé sa cacaoyère en dehors de toute discipline. Pendant que les prix de la fève reculaient de 1 540 livres la tonne (octobre 1986) à 1 195 livres (octobre 1987) *pour se situer actuellement* autour de 900 livres, un plancher jamais touché depuis cinq ans, les Malais ont augmenté leur production de 40%, récoltant 182000 tonnes de cacao lors de la dernière campagne. Pas question pour eux d'entrer dans un accord qui les obligerait à acquitter une taxe de 30 dollars par tonne exportée.

Le même refus est apporté par l'*Indonésie, qui déstabilise à son* tour le marché. Quant aux douze pays membres de l'Alliance des producteurs de cacao (2), qui représentent pourtant 80% de l'offre mondiale, ils restent paralysés par leurs divergences internes. Le stock régulateur du cacao a atteint sa capacité maximale de 250000 tonnes, mais ses achats n'ont pas eu d'impact sur les prix. Or *nul ne veut mettre en* œuvre le mécanisme de retrait de 120000 tonnes de fèves prévu par l'ICO comme deuxième ligne de défense des prix après le stock. Entre les partisans d'une destruction pure et simple des surplus et les adeptes d'un meilleur contrôle de la production (en limitant les surfaces plantées), l'entente est nulle (3). L'unité existe seulement pour dénoncer la « *mauvaise foi manifeste* » des consommateurs...

L'accord sur le café, qui doit expirer en septembre 1989, ne suscite pas de meilleurs sentiments. Les pays du Nord ont certes demandé la création d'un « *groupe de discussion* » ouvert à la fois aux soixante-quatorze membres de l'OIC (Organisation internationale du café) et aux non-membres. Mais les Etats-Unis, premier consommateur mondial, verraient d'un bon œil une résiliation pure et simple de l'accord.

Entré en vigueur en mars dernier, l'accord sur le sucre signé courant 1987 n'a plus rien de contraignant. *On se limite* à une tâche administrative et statistique à laquelle chacun peut adhérer sans frais. « *Compte tenu de l'échec des accords cacao et café, nul ne veut plus s'engager dans cette voie* », explique un négociant. Les Américains ont encore *fait savoir qu'ils ne financeraient* plus l'accord sur le caoutchouc.

Une grande fragilité

Les groupes consultatifs créés sur le cuivre et l'étain – ce dernier dans le cadre de la Conférence des Nations unies sur le *commerce et le développement* (CNUCED) – sont les restes d'un dialogue qui ne sait plus se renouveler, entre le Nord et le Sud, sur la question du juste prix des matières premières comme sur le rôle qu'elles peuvent encore jouer dans le développement du tiers-monde producteur. Ce n'est pas un hasard si le café et le cacao sont tenus à l'écart du sursaut *général des cours mondiaux*.

Les hausses observées sur les métaux et les grains sont chaque fois des cas d'espèce indépendants d'un quelconque volontarisme des producteurs. En 1985-1986, nombre d'entre eux ont été contraints de réduire leur extraction minière et leur transformation métallurgique pour adapter leur production au mauvais état de la demande. La nécessité économique a tenu lieu de rappel à l'ordre.

Les stocks de cuivre sont ainsi *revenus à leur plus bas niveau* depuis 1983. Les réserves mondiales d'aluminium n'excèdent pas quarante et un jours de production. L'offre de nickel est inférieure de 35 000 tonnes aux besoins du globe.

La hausse des prix est le fruit d'un ajustement forcé de l'offre davantage que d'un réveil de la consommation. Les experts prévoient déjà un retour à des productions excédentaires encouragé par le niveau actuel des cours, sur le cuivre et l'aluminium en particulier. La reprise des cours des céréales est aussi conjoncturelle : elle traduit une baisse générale des récoltes qui coïncide avec des *achats soviétiques et chinois plus* soutenus. La lutte contre l'alcoolisme en URSS favorise la distillation clandestine, et, du même coup, la consommation de sucre. Autant de phénomènes passagers qui confèrent à la hausse des prix des matières premières une grande fragilité. Qui du pétrole, du nickel ou du blé tombera avant les autres ?

Dans le premier cas, les producteurs tiennent encore la réponse même si l'échec de la réunion OPEP-NOPEP à Vienne le 2 mai ne laisse rien présager de bon pour le 8 juin, date de la prochaine conférence pétrolière. Pour les autres, c'est le marché qui est le seul capable de trancher. Nul n'est en mesure de lui ravir cette prérogative.

ERIC FOTTORINO.

(2) Cameroun, Côte-d'Ivoire, Gabon, Ghana, Nigéria, Sao Touré et Principe, Togo, Brésil, République dominicaine, Equateur, Mexique, Trinidad et Tobago.

(3) La Malaisie pourrait envisager une éventuelle entrée dans l'ICO si le Brésil acceptait d'adhérer à l'association internationale des producteurs d'étain.

De fortes hausses

Matières premières	5 janvier 1987	5 mai 1988	% de variation des cours
Denrées agricoles			
Cacao (New-York, 1re éch., dollar/tonne	1 889	1 591	– 15,77
Café (Londres, 2e éch., livre/tonne)	1 645	1 069,5	– 34,98
Sucre (Paris, 1re éch., franc/tonne	1 137	1 322	+ 16,27
Métaux non ferreux			
Aluminium (Londres, 3 mois, livre/tonne)	783,75	1 187,5	+ 51,51
Cuivre (Londres, 3 mois, livre/tonne)	939,75	1 136,5	+ 20,94
Etain (Kuala-Lumpur, ringgit/kilo)	17,34	17,36	+ 0,11
Nickel (Londres, 3 mois, dollar/tonne)	3 624	13 900	+ 283,55
Plomb (Londres, 3 mois, livre/tonne)	306,25	327,50	+ 6,94
Zinc (Londres, 3 mois, livre/tonne)	535,50	606,50	+ 13,26
Métaux précieux			
Argent (New-York, 2e éch., dollar/tonne)	5,485	6,405	+ 16,77
Or (once à Londres, premier fixing)	399	445,35	+ 11,61
Platine (New-York, 2e éch., dollar/once)	484,10	520,80	+ 7,58

Un rideau de fumée

(Suite de la page 21.)

Quant aux interventions des Etats, considérons ne serait-ce que l'année 1986. Le prix du pétrole s'effondre parce que l'Arabie saoudite décide de ne plus supporter seule le poids de la stabilisation du marché et déclenche une guerre des prix en vendant son brut sur la base de contrats *net back*. L'accord international de l'étain disparaît fin 1985, et les prix chutent de moitié parce que les pays exportateurs du Sud-Est asiatique, face à la chute de la consommation et à l'entrée en force du Brésil sur le marché, renoncent à s'imposer des quotas d'exportation toujours plus réduits.

Le prix du charbon, pourtant relativement stable, diminue de plus de 30 %, entre autres raisons parce que, face à l'embargo de certains pays européens, l'Afrique du Sud décide de faire du dumping sur le marché pacifique. De tels *phénomènes de* baisse des prix peuvent-ils raisonnablement s'interpréter comme des signes d'une tendance déflationniste de l'économie mondiale, qu'il faudrait corriger par des politiques monétaires et budgétaires plus expansives ?

Enfin, les matières premières sont des *commodités*, c'est-à-dire des produits standardisés faisant l'objet d'une concurrence mondiale par les prix, et non par la différenciation des produits, l'incorporation croissante de *valeur ajoutée ou les services* associés. Dans ces conditions, et compte tenu de l'inflexion générale à la baisse de la consommation depuis les années 70, la concurrence est féroce sur tous les marchés. Les oligopoles existants – aluminium, nickel, pétrole – et les accords internationaux ont éclaté.

Partout s'impose la poursuite acharnée de la réduction des coûts, seul moyen de survivre sur des marchés qui sont parmi *les plus* « durs » du monde. Dans le système des prix mondiaux, ceux des commodités ne peuvent que baisser en valeur relative. Les prendre comme indicateur d'inflation serait, à long terme, clairement récessionniste.

On objectera que l'or, dont la production annuelle n'atteint pas le soixantième du stock accumulé sous une forme rapidement mobilisable, est un cas singulier. Attendons. Le boom minier actuel de l'or contraindra en 1990 la bijouterie et l'investissement à absorber de 400 à 600 tonnes de plus qu'en 1986, soit le tiers de la production mondiale. Certes, on peut estimer qu'il suffirait que seulement de 1 % à 2 % des plus-values potentielles réalisées entre 1982 et 1986 par les détenteurs d'actifs financiers aux Etats-Unis s'investissent en or pour que cette offre supplémentaire soit absorbée... Mais qui peut parier aujourd'hui que le marché de l'or échappera toujours aux effets déstabilisants d'une surcapacité minière ?

Le fétichisme de l'or

Ainsi, un indice de prix des matières premières – même nombreuses car l'agrégation n'a *aucune raison de compenser* exactement les fluctuations individuelles – est certainement l'un des plus mauvais indicateurs imaginables de l'inflation mondiale. Faisons l'hypothèse que les ministres des finances du groupe des Sept, certainement bien conseillés, le savent. Quel peut être alors le sens de cette initiative ? A leur propre égard, il semble bien qu'elle relève de la démarche, classique dans les négociations internationales, qui consiste à multiplier les travaux d'experts et les initiatives techniques *sans conséquences* quand toute avancée politique est bloquée.

Comme l'indiquait, avec la modération coutumière de cet organisme, mais avec une exceptionnelle fermeté, Alexandre Lamfalussy, directeur général de la BRI (Banque des règlements internationaux) dans son dernier rapport annuel, le problème le *plus urgent de l'organisation du* système monétaire international est, aujourd'hui, de progresser dans la coordination des politiques budgétaires. Celle des seules politiques monétaires qui a fait des progrès certains depuis les accords du Louvre a, en effet, clairement montré ses limites.

Il est désormais indispensable de réduire chez les uns l'insuffisance et chez les autres l'excès d'épargne à des niveaux compatibles avec le financement, spontané et sans variation spéculative des changes, des déficits courants par les détenteurs privés d'actifs financiers. Cela suppose des concessions, certes réciproques, mais d'abord *américaines*, autrement plus importantes. L'indicateur contribue à éluder la question, tout en lançant, bien qu'on s'en défende, un clin d'œil ambigu aux fétichistes de l'or.

A l'égard du tiers-monde, on a sans doute voulu manifester ainsi que la réorganisation en cours du système monétaire ne l'oublierait pas, en flattant son désir de voir stabilisés les cours des matières premières. Là encore, c'est éluder le problème central, celui de la dette. On ne stabilisera pas le cours des pro*duits de base avec cet indicateur* et, de plus, une telle stabilisation, à des niveaux qui ne pourraient être que bas compte tenu du caractère très concurrentiel des marchés, ne résoudrait rien, au fond, du problème de la dette du tiers-monde. Laisser entendre le contraire, c'est donc tirer un double rideau de fumée devant le pragmatisme touchant au cynisme qui tient *aujourd'hui* lieu de doctrine en la matière.

La question initiale reste cependant posée. Même étroitement coordonnée – ce qui n'est *certes pas encore le cas.* – la gestion des devises-clés laisse ouverte la voie à l'inflation mondiale. Ce degré de liberté, que ne réduiront ni pouvoir supranational ni automatisme monétaire – ne nous faisons pas d'illusions, – restera principalement entre les mains d'une hégémonie américaine, sans doute affaiblie, mais non remplacée.

Que le gouvernement américain en use avec moins de légèreté que depuis la fin du système de Bretton-Woods dépendra avant tout de son propre arbitrage entre contraintes internes et effets induits de sa politique sur l'économie mondiale. Il est clair cependant qu'un renforcement rapide du *système monétaire européen ne* peut que l'obliger à plus de sagesse. C'est dire son importance.

PIERRE-NOËL GIRAUD.

● RECTIFICATIF. – Dans *le Monde de l'économie* du 10 mai 1988, les produits nationaux bruts contenus dans la carte de la CEE et sa légende étaient exprimés en milliards de dollars et non en millions, comme il a été imprimé par erreur.

SERVIR D'INDICATEUR ?

La résurgence des mythes

par PHILIPPE CHALMIN (*)

LES vieilles idées ont ceci de fascinant que, *chaque fois* que l'on en manque de neuves, on peut les faire ressortir en leur trouvant un nouvel habillage ! Il en est ainsi du panier de matières premières qui serait utilisé comme indice de variations inflationnistes proposé, pour le Fonds monétaire international, par le secrétaire d'Etat américain au Trésor, James Baker, en octobre 1987 *et adopté lors des réunions* qui se sont tenues à Washington en avril 1988.

On sait que le système monétaire international, dans sa recherche d'un équilibre relatif des parités entre les trois principaux blocs (dollar, yen et mark), a besoin d'un indicateur de tendance. Et quel meilleur indicateur, au fond, qu'un panier de matières premières !

L'idée, donc, n'est pas neuve. Elle a même dans le passé été poussée beaucoup plus loin, puisque l'on se proposait de créer une monnaie internationale dont la garantie aurait été exprimée en fonction d'un stock de matières premières : l'étalon-marchandises. Il semble bien que le premier auteur à s'en être *préoccupé ait été l'économiste* marginaliste anglais William Stanley Jevons, dans un ouvrage publié en 1875. Le principe réapparut dans les années 30, et surtout au début des années 40 sous la plume d'un certain John Maynard Keynes...

Du stock régulateur au bancor

Keynes travaillait alors à son projet de reconstruction économique et financière de l'après-guerre. Pour toute sa génération, la crise de 1929 avait certes été monétaire et financière, mais aussi celle des marchés de matières premières. Il bâtit alors le projet d'un système de stabili*sation internationale des marchés* de matières premières, s'appuyant sur un stock régulateur qui pourrait détenir jusqu'à trois mois de consommation mondiale de ces produits.

Ce projet réapparut lui aussi, beaucoup plus tard, sous le nom de Programme intégré des produits de base, décidé lors de la IVe Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), à Nairobi en 1976. Mais, dans l'esprit de Keynes ce stock régulateur aurait dû aussi servir de garantie, de réserves à un nouveau système monétaire international. L'idée, qui date de 1942-1943, ne fut pas reprise dans la proposition de Keynes, à Bretton Woods, de création d'une *International Clearing Union,* garante d'une monnaie internationale, le bancor, en fonction de laquelle toutes les monnaies devraient se définir.

Le bancor restait une monnaie de papier ; mais on pouvait imaginer de lui donner une assise par rapport à un stock de matières premières. On sait que finalement le système de Bretton Woods laissa une place prépondérante à l'or. Mais l'idée de monnaie marchandises réapparut encore sous des plumes célèbres, comme celles de Friedrich Hayek (1943) ou de Milton Friedman (1953).

En 1964, lors de la première CNUCED tenue à Genève, les économistes Albert Hart, Nicholas Kaldor et Jan Tinbergen présentèrent un dossier très fouillé d'étalon-marchandises : on remplaçait l'or par des agrégats de différentes matières premières, en s'efforçant de maintenir leur parité. L'idée fut reprise et soutenue alors par Pierre Mendès France (et l'on parla de manière bien peu appropriée de projet Mendès France).

Le système monétaire international ne posait plus de problèmes particuliers, et l'idée demeura dans le champ des spéculations *intellectuelles. La grande instabi*lité des années 70 la renvoya même au rang des utopies, défendue encore pourtant par quelques fidèles comme Charles Warin en France, notamment dans son livre posthume, *Une monnaie pour un nouvel ordre économique mondial* (Club Humaniste, Paris, 1982).

Un dispositif d'alerte

Et nous voici donc en 1987 avec une proposition Baker, prise au sérieux, qui, sans aller jusqu'à l'étalon-marchandises, réintroduit les matières premières au centre d'un dispositif d'alerte du sys*tème monétaire international.* Mais, à ce niveau, plusieurs remarques s'imposent.

● La composition du panier de matières premières. On a déjà beaucoup parlé de la place de l'or (de 5 % à 15 %), mais il est clair qu'il faut aussi intégrer l'énergie, et donc le pétrole. Ce qui n'est pas le cas de la plupart des indices existant aujourd'hui. Comment pondérer aussi les différents produits *entre eux ? Par leur* place dans le commerce mondial ? Par la valeur de leur production ? Cette dernière solution qui est mise en avant pose le pro*blème de la représentativité de* prix internationaux portant sur des marchés souvent marginaux.

● Peut-on, d'autre part, établir un lien clair entre matières premières, croissance et inflation ? Certes, la hausse des matières premières alimente l'inflation, mais la poussée inflationniste de la fin des années 60 s'est faite sur fond de très faibles prix des matières premières. *Aujourd'hui,* l'inflation est relativement contenue et le prix des matières premières, au plus bas au début 1987, s'est sensiblement apprécié. Est-ce pour autant un signal ?

● Enfin ne doit-on pas remarquer que l'importance des matières premières dans les échanges internationaux a tendance à se réduire ? Avec ce dernier point, nous touchons un aspect fondamental. Depuis Jevons, Keynes ou Mendès France, le concept de matières *premières a évolué.*

Le mot anglais *commodity* a d'ailleurs suivi cette évolution : l'instabilité, l'inorganisation de marchés s'équilibrant à la marge, la généralisation des marchés à terme même ont dépassé le cadre des matières premières *stricto sensu.* Cette *commodisation* (!) a touché les produits financiers, mais aussi des stades de transformation de plus en plus élaborés des matières premières ainsi que des services (transports). Keynes écrivant en 1987 aurait probablement inclus dans les matières pre*mières des produits de la chimie* ou du textile, des « chips » électroniques ou même des automobiles !

Plutôt que d'un panier de matières premières, c'est donc d'un panier du commerce international *(cf. tableau)* qu'il faudrait parler. La réalisation en serait difficile, notamment pour certaines séries de prix de produits industriels. Mais il aurait l'avantage d'être un outil adapté aux problèmes de l'heure, et non, comme ce fut trop le cas des idées géniales adoptées par les petits-*enfants de leurs inventeurs,* de se trouver obsolescent avant même d'avoir fonctionné.

(*) Enseignant au Conservatoire national des arts et métiers.

Un panier du commerce international

	En milliards de dollars	En pourcentage
1. Matières premières (définition classique)	644	30
dont agriculture	299	14
minerais et métaux	73	3
énergie	272	13
2. « Matières premières » (concept élargi)	458	22
dont fer et acier	73	3
textiles	66	3
parachimiques	190	9
composants électroniques	26	1
autres	103	5
3. Produits manufacturés	1 018	48
Total	2 120	100

(Source : GATT pour 1986.)

★ Les échanges de services représentent entre 600 et 800 milliards de dollars, tandis que le marché des changes réalise un chiffre d'affaires quotidien de 200 à 250 milliards de dollars.

La chronique de Paul Fabra

Les cicatrices du franc lourd

LES Italiens, qui ont plusieurs fois déjà envisagé d'« alourdir » la lire, semblent cette année déterminés à mettre leur projet à exécution. Les motifs qu'on invoque à Rome pour pousser cette réforme, plus formelle que *réelle — on en sait quelque chose en* France, — sont les mêmes que ceux qui étaient mis en avant, à l'aube de la Cinquième République, pour passer de l'ancien au nouveau franc. L'expérience à laquelle nos voisins vont très probablement se livrer nous fournit une bonne occasion d'établir un bilan de la nôtre.

C'est encore à un tel examen que nous invitait une initiative prise par le précédent ministre de l'économie et des finances. Pour célébrer le trentième anniversaire du franc lourd, et surtout pour commémorer le plan de redressement connu sous le nom de plan Pinay-Rueff qui avait accompagné l'annonce de sa *création, Edouard Balladur avait* demandé à l'administration des monnaies et médailles de tirer une nouvelle pièce de 1 F. Elle devrait être mise en circulation à l'automne.

En soi, l'« alourdissement » d'une monnaie est une non-réforme absolue. Comme on le faisait finement remarquer au moment de l'entrée en vigueur du franc nouveau, cela ne changerait rien au poids d'un homme s'il lui venait à l'idée de l'exprimer en quintal plutôt qu'en kilo. De même la tour Eiffel conserverait la même hauteur si on la mesurait en centimètres plutôt qu'en mètres. Pourquoi préférer une échelle de grandeur, *pour l'unité monétaire comme pour* toute autre unité de mesure, à une autre ? Si l'affaire a été prise aussi au sérieux, c'est sans doute parce qu'il s'y mêlait beaucoup de nostalgie, laquelle est capable de donner une coloration émotionnelle aux souvenirs les plus insipides, comme le prix auquel on avait l'habitude d'acheter une baguette ou une paire de chaussures.

Le franc dont on se servait en France *à la fin des années 50 n'était plus que* l'ombre de celui qu'avaient connu, dans leur jeunesse, le général de Gaulle, son ministre des finances Antoine Pinay, ou son conseiller Jacques Rueff. Par suite d'une formidable érosion monétaire, les *prix exprimés en francs avaient été,* entre 1913 et 1959, multipliés par au moins 150 (dans la mesure où des comparaisons sont possibles entre des produits dont beaucoup ont changé de nature pendant l'intervalle).

N'était-il pas tentant, par un tour comptable consistant à dénommer désormais centime ce qui était jusqu'alors connu pour un franc, d'effacer dans nos habitudes mentales la preuve tangible de la triste dégradation de ce dernier ? En divisant les prix par cent, on ressusciterait un monde de stabilité où un sou était un sou. Interprétant avec bonheur le sentiment de ses aînés, Valéry Giscard d'Estaing, alors jeune secrétaire d'Etat aux finances, déclarait en 1962, au moment où le nouveau franc allait à nouveau s'appeler le franc : *« Il n'est pas bon pour une monnaie de garder la trace apparente, la marque, les cicatrices de ses défaillances du passé. »*

Rien n'empêchait d'habiller ce sentiment respectable en rationalité. Du reste, l'argumentation, aussi simple que le sujet traité, se tenait très bien. Pourquoi, soutenait-on, conserver des zéros aussi encombrants qu'inutiles ? Le salarié qui gagne 150 000 F (anciens) par mois ne sera pas plus pauvre (ni plus riche) si, sur sa feuille de paie, ce chiffre se mue en 1 500 F (un salaire courant, à l'époque, pour un cadre moyen). Mais peut-être le franc devenu plus lourd lui paraîtrait-il soudain plus respectable, ce qui était le but recherché.

Toutefois, l'expérience a prouvé que cette opération apparemment enfantine de la division par cent ne va pas, dans la pratique journalière, de soi. Trente ans après sa disparition officielle, le franc ancien a la vie dure. Combien de Français l'utilisent-ils encore couramment *pour compter, et pas seulement les* « vieux » ? En Italie, l'introduction de la « lira pesante », si elle a lieu, risque d'être plus facile, si toutefois le gouvernement n'écoute pas le petit nombre d'experts qui préconisent, à l'exemple de la France, de *dénommer « lira nuova »* une unité monétaire valant cent fois plus que l'ancienne.

Comme l'inflation a été en Italie encore plus dévastatrice qu'en France pour le pouvoir d'achat de la monnaie nationale, la grande majorité des spécialistes recommandent un alourdissement par mille. Ainsi disparaîtraient du prix des articles les plus courants affiché aux vitrines italiennes les fameux trois zéros terminaux. Une chemise qui coûte aujourd'hui mettons 33 000 lires, soit environ 150 F, vaudrait 33 lires lourdes.

OR, dans la plupart des cas, la division par mille s'impose plus rapidement à l'esprit que la division par cent. Cela tient tout bonnement à l'existence du point qui apparaît dans notre système de numérotation chaque fois qu'on passe d'un millier à l'autre. Il suffit de lire mentalement le nouveau prix en remplaçant le dernier point par une virgule ou, le cas échéant, en supprimant les trois derniers zéros.

Il reste que le passage de l'ancien au nouveau franc opéré le 1er janvier 1960 (un an après son annonce) était motivé, dans l'esprit de ses promoteurs, par une raison plus haute que la commodité, réelle ou supposée, d'une unité monétaire en quelque sorte plus concise. La remarque de Valéry Giscard d'Estaing citée plus haut indiquait bien le sens de l'opération et la portée que le président de la République de l'époque et les *auteurs du plan d'assainissement de* décembre 1958 — sans doute le plus radical et le plus efficace que la France ait connu depuis la fin de la deuxième guerre mondiale — entendaient lui donner.

« Il est essentiel que la nouvelle parité du franc soit tenue pour définitive », disait sur le même registre Jacques Rueff au lendemain de la dévaluation qui, sur sa recommandation expresse, avait accompagné le plan de redressement dont il était le grand inspirateur. Cette dévaluation était la dix-huitième qui fût intervenue depuis que le « franc germinal », institué en 1803 par Bonaparte, eut, après cent onze ans de loyaux et indéfectibles services, sombré dans la grande guerre.

Le franc, qui conserva intacte sa valeur depuis l'aube du dix-neuvième *siècle jusqu'en 1914, valait 290,32 mil*ligrammes d'or fin. Il ne « pesait » plus que 1,8 milligramme après la dévaluation de décembre 1958, soit cent soixante fois moins. En changeant d'unité monétaire, on faisait remonter la définition-or du franc de Gaulle à 180 milligrammes. Cela lui donnait meilleure figure, sans rien changer, évidemment, à la perte subie par les détenteurs de francs depuis l'abandon du franc ger*minal*.

Psychologiquement, et donc politiquement, on voulait frapper un grand coup. Il s'agissait de convaincre les Français qu'ils venaient d'entrer dans *une nouvelle ère. Avec un peu de chance* et beaucoup de volonté, ils allaient renouer avec une tradition de stabilité tragiquement interrompue par l'inflation qui finança la première immense tuerie du siècle. C'est cette volonté qui devait s'exprimer à travers la nouvelle unité monétaire. En faisant disparaître la marque des *« défaillances du passé »,* le nouveau franc valait engagement de ne pas les renouveler. Or qu'en est-il advenu ?

SOUS le règne de la Quatrième République, les prix avaient, en gros, sextuplé en douze ans (1946-1958). Sous la Cinquième, ils ont été multipliés par sept en trente ans. Le ralentissement est notable, mais le moins que l'on puisse dire est que la dépréciation n'a pas pris fin. Comme elle *a été beaucoup moins rapide* dans les pays à monnaie forte de l'Europe, *et singulièrement* en Allemagne, le processus de dévalorisation du franc sur les marchés des changes a continué.

Le choix d'un franc lourd valant cent fois plus que l'ancien avait, en 1958, été dicté par le désir de rétablir à peu près la parité avec le deutchmark et le franc suisse, déjà les monnaies phares de l'Europe. En 1959, la devise allemande était cotée, à Paris, 1,17 nouveau franc et la devise helvétique 1,13. Ces deux monnaies valent aujourd'hui respectivement 3,39 et 4,08 F. On mesure le chemin parcouru à reculons.

Faut-il en conclure que, globalement, l'ambition nourrie par les pères du nouveau franc a été cruellement déçue ? Non, si l'on se rappelle qu'avant 1958 le franc n'était même pas une monnaie internationale (il y avait plusieurs cours de change à Paris, comme aujourd'hui dans un pays africain ou sud-américain). Oui, si on considère l'allégement subi depuis lors par le franc lourd.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

JEAN-PAUL HEBERT

Les ventes d'armes.

« Marchands de canons ! » Nous sommes quelque peu rajeunis par le titre ; et, cependant, l'objet des transactions a singulièrement changé, comme aussi *les méthodes. Il faut, pour pénétrer ce sujet, une per*sonne sérieusement informée et capable de se retrouver dans l'enchevêtrement des actes, des propositions, des désirs, des réussites et des déceptions.

Le préfacier Alain Joxe, de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, ne manque pas de dénoncer les excès commis, tant par le gouvernement socialiste que par celui de M. Chirac. Les contradictions internes ne sont pas oubliées. Pour l'examen des aspects budgétaires, il serait vain de s'attacher à l'observation et au calcul, sans tenir compte des systèmes de compensation, voire de troc. La notion de rentabilité doit, alors, être plus que nuancée.

Non seulement nous sommes assez loin de la transparence — « glasnost », — mais les prévisions les plus sûres sont constamment mises en échec par le phénomène de la « dérive ». Nous la retrouvons d'ailleurs, *sous des formes à peine différentes, dans divers* domaines publics, voire privés.

La première partie porte sur le prix des armes. Déjà délicate, la simple information. Si utile qu'il soit, l'annuaire du SIPRI, institut spécialisé, ne suffit pas. Aux arguments optimistes sur l'ensemble des échanges, la réponse de Georges Pompidou, opportunément reproduite, reste d'actualité.

Les espoirs sont certes rarement réalisés, mais peut-être les calculs ne sont-ils pas toujours vérifiés avec le soin qu'il faudrait. N'appelons pas à l'aide le *statisticien orthodoxe formé au calcul scientifique des* indices des prix. Il serait muet de saisissement, ou trop bruyant.

★ *Syros, Alternatives*, Paris 1988, 18 cm, 185 pages.

BERNARD EMI et JEAN-LOUIS LAVILLE

Les petits boulots en question.

Ce mot qui a fait fortune sans assurer pour autant celle des travailleurs visés, lancé il y a près de deux ans par le ministre des affaires sociales, a semé plus de confusion encore sur un sujet qui ne brille déjà pas par la clarté. Responsables du Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA), lui-même intégré au laboratoire de sociologie des changements des institutions (CNRS), les auteurs abordent le fond du sujet, critiquant sans sévérité le rapport Dalle, et décrivant les multiples enquêtes ou tentatives d'« insertion », terme déjà malencontreusement employé à propos des étrangers, alors que le problème général est d'étendre et non d'insérer.

Juridique, la définition donnée des « petits boulots », ce qui en restreint la portée. L'INSEE n'a d'ailleurs guère répondu que de façon sommaire, par un tableau statistique, complétant les enquêtes annuelles sur l'emploi, mais ce n'est pas son rôle de modifier *l'ordre social.*

Peut-être la fréquentation des annonces manuscrites, dans les boutiques de toutes villes et de tous quartiers, est-elle plus instructive que les tableaux usuels. Apparaissent clairement, en effet, les insuffisances et les excès.

C'est avec satisfaction et appréhension que nous prenons contact avec l'imposante bibliothèque sur le chômage : le mot *besoin* et l'expression *court-circuit* figurent bien ici, fait rare ; l'idée n'est malheureusement pas suivie. Par contre, revient souvent l'expres*sion, si agréable et si trompeuse, « créer* des emplois ». Tout ménage connaît la difficulté croissante qu'en dépit des cartons placés sous sa porte du rez-de-chaussée ou dans sa boîte aux lettres il éprouve, lorsqu'il entend faire réparer quelque objet domestique.

Loin d'être inutile, ce résultat d'études consciencieuses : seulement, comme tant d'autres, il est quelque peu inspiré par la peur de formuler des reproches ou même de constater des faits déplaisants.

Pourquoi aussi aucun auteur ne se soucie-t-il *d'observer les résultats et le mécanisme de l'emploi* en Suisse ? Les citoyens de ce pays sans chômage ne sont pas tous employés dans la Banque, où il y a, d'ailleurs, peu de « petits boulots ». Non moins utile serait la vérification des 15 % de chômeurs officiels, dans le Languedoc-Roussillon. Mais « politiquement » *combien délicate une telle attitude !*

De cette fort intéressante et première recherche, une conclusion bien provisoire : les petits boulots, quel immense travail !

★ *Syros. Alternatives.* Paris 1988, 19 cm, 232 pages. 69 F.

PHILIPPE ROLLET

Spécialisation internationale et intégration européenne.

Le professeur du Havre nous plonge vite au cœur du sujet, ce sujet qu'ignorent bien des Français, mais aussi qui les concerne tous, même matériellement, et cela de diverses façons.

Le devenir industriel inquiète, tardivement, semble-*t-il, les divers pays de la nouvelle Europe. Peut-être* cette relative indifférence a-t-elle été jugée préférable à une prévoyance trop consciencieuse. Peut-être aussi cet excellent sujet, qui brouille tant d'esprits à Bruxelles, va-t-il en éveiller d'autres, peu à peu.

Trois parties dans un ordre logique : *Les conséquences générales d'une intégration économiques, la division du travail possible en Europe,* enfin, *Le chemin conduisant à l'intégration monétaire.*

De façon générale, le passage au libre-échange et à l'union monétaire comporte, selon B. Balassa, cinq *étapes, les reproches formulés contre le détournement* de trafic ne semblant pas avoir été suffisamment creusés. Quoi qu'il en soit, nous voyons bien qu'à l'économie d'échelle s'ajoute l'économie réalisée sur les transports. Le lecteur est cependant étonné de voir considéré comme un mal la pénurie possible de main-d'œuvre.

Le but de la société n'est pas le travail ; n'est-il pas plutôt la consommation ? Il est vrai que l'ouvrage entier pourrait être accusé d'une singulière carence : les déplacements des hommes, les questions de logement, etc., *auraient dû intervenir dans les calculs,* en prenant, au besoin, pour appui par exemple, l'industrialisation et l'urbanisation des pays d'Europe, depuis la Révolution.

Nous revenons de façon plus précise aux réalités, *grâce aux travaux* de F. Vellas, qui, dépassant Léontief, analyse les résultats de l'emploi et montre que le commerce extérieur de la France est un peu déprécié par les différences entre le travail qualifié contenu dans les produits importés et celui contenu dans les produits exportés.

La troisième partie, remarquablement construite, n'ose cependant pas, en dépit de son titre, nous mener jusqu'à l'intégration monétaire qui impliquerait *l'unité politique. Battre monnaie, privilège royal !* Gardons-nous de poser seulement la question !

Excellente recherche, où nous regrettons de voir les termes « technologies » (au pluriel), au lieu de « techniques », « industrialisés » au lieu d'« industriels » etc. Que la langue reste française et, si elle est obligée d'importer, qu'elle n'importe pas les erreurs des autres.

★ *Economica*, Paris 1988, 21 cm, 155 pages, 58 F.

JOSEPH CATANZANO

Retour vers l'arrière-pays. Migrations en Languedoc-Roussillon.

Il a été longtemps reproché à l'école économique française, plus encore qu'à l'anglo-saxonne, de se cantonner dans la logique et la théorie, sans s'appuyer suffisamment sur l'expérience, souvent qualifiée, péjorativement, d'empirisme. Il est donc heureux de voir le Centre régional de la productivité et des études économiques présenter une étude où les mouvements des hommes tiennent une large place.

Il faut cependant regretter la décadence, disons le recul, des services de recensement. Héritier de la *Statistique générale,* l'INSEE, combien plus richement doté, nous traite bien plus pauvrement. Au rythme d'avant guerre, c'est du recensement de 1987 (non réalisé) qu'il devrait être question.

Depuis la guerre, les études universitaires s'attachent davantage, nous l'avons vu, à l'expérience, mais il reste encore beaucoup à faire. *Il aurait fallu, ici,* commencer par présenter les mouvements et ne chercher qu'ensuite à les expliquer. Keynes, l'inévitable, ne devrait d'ailleurs pas être ici en cause : longtemps confinées dans l'arrière-pays, pour des raisons de sécurité, les populations du Languedoc-Roussillon sont « descendues », dès que les craintes ont disparu et que se sont présentés des emplois urbains, industriels ou non.

Bien relatif et localisé, « le retour vers l'arrière-pays » *ne devrait être étudié qu'en tenant compte de la population par âge, et notamment du vieillissement.* En dehors même du tourisme, s'observent notamment des mouvements tels que la migration des retraités vers les régions méditerranéennes.

Les réserves formulées ici ne sont que la conséquence logique du retard persistant des études de population, qui devraient être ici la base même des recherches. L'ouvrage n'en présente pas moins un intérêt considérable, notamment par les résultats de l'enquête ; mais il faut le considérer comme le premier d'une série propre à retracer la vie de ces régions, sans oublier le phénomène, si important, du vieillissement de la population, par diminution des effectifs jeunes. Quel sujet paradoxalement nouveau !

★ *Les Cahiers de l'économie méridionale*, nº 9, 1987, 24 cm, 358 pages, 90 F.

ROBERT CORNEVIN

Le Togo : des origines à nos jours.

Il n'est pas suffisamment connu des Français, ce pays acquis, militairement, pendant la guerre 1914-1918, en liaison avec les Britanniques, et attribué pour la plus grande part à la France par le traité de Versailles. (Entérinement par le conseil de la Société des nations, le 20 juillet 1922).

Fort justement connu de tous ceux qui se sont intéressés au monde africain, l'auteur lui a consacré une partie de sa si active existence. Aucun pays d'Afrique noire n'a échappé à ses études profondes, mais le Togo est, sans doute, celui qu'il nous a décrit avec le plus de soin et d'étendue.

L'histoire du pays vient naturellement en tête de *l'ouvrage (et même la préhistoire, car les études* portent aussi sur le peuplement ancien). C'est en 1865 qu'une mission de Brême a ouvert des comptoirs ; des Allemands ont alors poursuivi l'exploitation du pays, politiquement colonisé. Au cours des scabreux débats internationaux de 1911, n'avait-il pas été question d'échanger le Togo contre le Gabon ?

En août 1914, occupation du territoire par les Alliés, et, en 1919, partage sous forme de « mandats » de la SDN. Ce fut au lendemain de la seconde guerre que fut adopté le régime de tutelle de la France *et de l'Angleterre (plus exactement de la Côte-de-*l'Or). L'indépendance ne sera proclamée qu'en 1960, suivie de l'admission aux Nations unies, la même année.

Le Togo est un des pays d'Afrique noire dont la population est le mieux connue, grâce aux remarquables efforts de Thérèse Locoh. Forte natalité, à peu près naturelle, mortalité infantile inférieure à 15 % et en diminution constante, mais encore très supérieure au possible, au désirable. Les importantes ressources naturelles ne sont encore que très partiellement *exploitées. La « révolution verte », si décriée, a* favorisé l'autosuffisance alimentaire.

Autres ressources : barrages hydrauliques, phosphates, coton et diverses autres, qui, en quelque sorte, s'attendent les unes les autres, puisqu'elles peuvent s'aider réciproquement. Le tourisme, une intéressante possibilité encore faiblement exploitée.

Remercions le célèbre africaniste de nous avoir donné ce précieux ouvrage qui servira aux nationaux comme aux Français et à tant d'autres, dans le monde. Seize cartes et cinquante-trois photographies.

★ *Académie des sciences d'outre-mer*, Paris 1987, 21 cm, 556 pages, 120 F.

JEAN-PIERRE BERTRAND

Le monde des oléo-protéagineux.

Depuis plusieurs années, Philippe Chalmin tient, avec ses collaborateurs, une solide documentation sur *les matières premières* dans le monde. Il a assumé la *rédaction de cet important* ouvrage, avec J.-P. Bertrand, R. Green, Nelly Jazra, J.-C. Pinguet-Rousseau, Bernard Roux, et avec le concours de L. Busnel (dossier du Canada), Frédérique Even (dossier des statistiques mondiales) et Laurence Georgelin (dossier Inde et Pakistan). Publiée avec le concours du CENECA, cette œuvre a nécessité plusieurs années de travail.

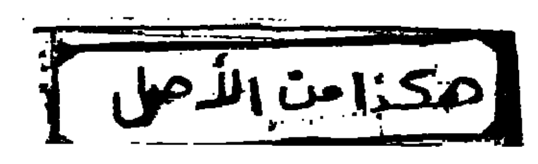
L'huile et les corps gras existent certes depuis longtemps, mais n'ont connu que depuis quelques années, la multiplication des échanges internationaux, encore favorisés par l'apparition ou l'essor de produits nouveaux. Sévère *lutte mondiale, à peine entamée.*

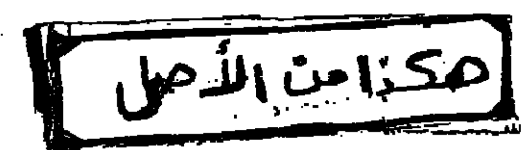
Des trois parties de ce riche document : *Vue générale, Essai de régularisation des marchés exportateurs, Politiques nationales d'approvisionnement ;* peut-être la troisième partie retient-elle le plus l'attention, en raison des débats à la CEE, *à peine abordés. Le* FEOGA y consacre plus de 12 % de son budget. Sont, en particulier évoquées les sévères batailles que connaissent l'Espagne (au-dehors, comme au dedans) et le Portugal, qui maintient des liens avec ses anciennes colonies.

Il eût été utile de décrire les efforts continus de l'INRA en France, vains jusqu'ici, pour implanter le colza, au bénéfice des agriculteurs et de la balance commerciale. En continuelle évolution, la lutte reste sévère dans le monde et s'étendra encore.

Grâce à son importante annexe statistique (qui va jusqu'en 1987-1988), cet ouvrage mérite, malgré l'absence de données sur le monde socialiste, une large diffusion.

★ *Economica*, Paris 1988, 24 cm, 318 pages, 250 F.




هكذا من الأصل

Economie

SOMMAIRE

En rendant «leur liberté» aux actionnaires

Il faut « briser les noyaux durs » des groupes privatisés

déclare M. Bérégovoy

« La constitution des noyaux durs a été quelque chose d'inadmissible ». Selon M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie qui s'exprimait au Forum RMC-FR 3, dimanche 15 mai, le choix fait par son prédécesseur, M. Balladur, qui a désigné les actionnaires «stables» des groupes privatisés, est l'inverse de ce qu'il faut faire. *« Il ne faut pas que ce soit la Rue de Rivoli qui décide à la place des actionnaires »* a expliqué M. Bérégovoy qui a poursuivi : *« Il faut briser* [ces noyaux durs] *et je ne connais qu'une méthode : la liberté donnée aux actionnaires de dire ce qu'ils veulent. »*

Les compagnies publiques d'assurances (UAP, AGF, GAN) sont présentes dans ces noyaux durs a poursuivi M. Bérégovoy l'*« Etat actionnaire peut* [leur] *dire : usez de votre liberté et je ne les vois pas refuser ».*

Le «dénoyautage» des groupes privatisés qui ont été cités par M. Mitterrand comme le symbole de la mise en coupe de l'économie par l'Etat RPR, *« sera relativement facile »*, selon M. Bérégovoy. Le ministre a ajouté *« peut-être faudra-t-il un petit article de loi »* qui supprimerait l'obligation faite aux membres des noyaux durs de conserver pendant au moins deux ans les titres acquis lors de la privatisation.

[Selon M. Bérégovoy, la méthode Balladur *était mauvaise parce qu'elle* conduisait à un choix arbitraire, d'origine politique, par le gouvernement et parce que les participations dans les noyaux durs sont trop nombreuses et trop faibles (quelque pourcents) pour être efficaces dans la défense des groupes privatisés en cas d'OPA. Il suffira de rendre leur liberté aux actionnaires pour que tout se recompose, comme naturellement, par simple logique économique, autour d'un nombre réduit d'actionnaires stables mais dotés de participations plus fortes et véritablement engagés. Cette recomposition permettra, toujours selon le ministre, de briser la logique politique, celle du «réseau RPR» actuellement en place, quitte à ce que des coups de pouce soient donnés en ce sens au travers des compagnies d'assurances. Reste à savoir si ce sera aussi facile que le dit M. Bérégovoy et si la recomposition économique sera aussi exempte de considération politique socialiste que le dit le ministre.

ELB.

M. Nallet ne veut pas remettre en cause la mutualisation du Crédit agricole

Le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a déclaré le 15 mai qu'il ne remettrait pas en cause la mutualisation de la Caisse nationale de Crédit agricole, dont il avait contesté le principe avant sa mise en vigueur. *« Une loi a été adoptée, adoptée contre moi, mais c'est la loi de la République et je n'ai pas du tout l'intention d'y toucher ou d'y revenir »* a précisé M. Nallet. *« Je serai très attentif à la réaction des agriculteurs et de leurs organisations agricoles quand la privatisation sera complètement achevée. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Les dossiers du nouveau ministre des affaires sociales et de l'emploi

Formation en alternance licenciements économiques et revenu minimum garanti

« La suppression de l'autorisation administrative de licenciement était une erreur profonde »*, a estimé M. Michel Delebarre, ministre des affaires sociales et de l'emploi, le 14 mai. *« Ce qui existe est insuffisant. On ne peut pas laisser filer les licenciements économiques comme nous le constatons à l'heure actuelle »*, a-t-il poursuivi, en indiquant qu'il allait demander *« aux partenaires sociaux de renégocier les conditions de licenciement économique ».

Interrogé sur Europe 1, M. Jean Brunet, vice-président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), a répliqué au nom d'une partie du patronat. *« Je vois dans cette proposition la volonté de faire supporter aux entreprises le problème de l'emploi en les obligeant à se situer en position de sureffectifs »*, a-t-il affirmé.

M. Delebarre a également dénoncé les abus des SIVP **(stages d'initiation à la vie professionnelle) et souhaité *« avoir avec un certain nombre de partenaires sociaux des dialogues indispensables pour remettre de l'ordre dans la formation en alternance ».***

Le nouveau ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Michel Delebarre, n'a pas perdu de temps. Dès le samedi 14 mai, interrogé par la radio Fréquence Nord, il mettait les pieds dans le plat à propos de deux sujets sensibles.

Les dérives observées dans la *formation en alternance pour* les jeunes sont telles que l'ensemble du dispositif devrait être revu. Signataires de l'accord d'octobre 1983 qui a donné naissance à ces formules de stage, les partenaires sociaux devraient reprendre possession de leur bien et sont, en conséquence, invités à négocier des modifications. La situation financière les y oblige, de même que les abus constatés pour les stages SIVP (stage d'initiation à la vie professionnelle) notamment. Cela doit être possible puisque les syndicats et, officieusement, le CNPF s'inquiètent de la tournure prise par la formation en alternance depuis le plan d'urgence en faveur des jeunes mis en place par M. Philippe Séguin au printemps 1986.

S'agissant de la procédure de licenciement économique, le deuxième dossier évoqué par M. Delebarre est plus délicat à aborder. Mais on se montre confiant dans son entourage, rapidement reconstitué. Il y aurait là, dit-on, matière à négociation équilibrée. Après tout, souligne-t-on, la suppression de l'autorisation administrative a créé un vide juridique préjudiciable de part et d'autre.

En application depuis le début de l'année 1987, dans sa forme définitive, la nouvelle loi de M. Séguin a vite révélé ses effets pervers. Bien des entreprises, et particulièrement celles qui ont affaire à un comité d'entreprise actif, ont vu s'accroître les délais avant que ne puissent intervenir les licenciements. Utilisant toutes les possibilités juridiques offertes, dont le recours à des experts extérieurs, les syndicats ont pu retarder l'inéluctable, comme cela s'est encore vu récemment pour l'usine Renault de Cléon.

De nouvelles garanties

En outre, il manque clairement une définition au licenciement économique. Cette lacune a entraîné la croissance dangereuse des suppressions d'emplois justifiées par la recherche d'une meilleure rentabilité et moins par les difficultés que rencontreraient les entreprises. Elle a aussi permis les coupes claires pratiquées dans le noyau dur des effectifs âgés de vingt-cinq à quarante-neuf ans sans réel plan d'accompagnement social, selon des critères de compétence ou d'usure professionnelle *ou accéléré le départ* des plus âgés, sans recourir au Fonds national de l'emploi, au point de détériorer la situation financière de l'UNEDIC.

Surtout, si la loi a finalement provoqué une augmentation des licenciements de l'ordre de 5000 par mois jusqu'à la fin du premier semestre 1987, *elle ne s'est pas* traduite en retour par un mouvement de création d'emplois stables. M. Gattaz, alors président du CNPF, avait prédit 367 000 embauches supplémentaires dans les dix-huit mois à venir.

« De nouvelles garanties doivent être arrêtées d'un commun accord », estime donc M. Delebarre, qui espère voir les partenaires sociaux se saisir de l'affaire. *« Nous ne forçons personne »*, a-t-il ajouté, pour préciser les responsabilités de chacun et assuré qu'il est de ne pouvoir aboutir dans l'immédiat.

En revanche, il apparaît *bien* que, sur un troisième dossier – celui du revenu minimum social garanti d'insertion, – le nouveau ministre des affaires sociales n'entend pas perdre de temps. Il n'attendra pas le résultat des prochaines élections pour jeter les bases d'un projet. Au contraire, il *veut mettre à profit cette période* avec le souci évident d'en faire un test à l'égard des centristes.

Une mission précise

A la tête d'un énorme ministère – deux ministres délégués, trois *secrétaires* d'Etat *et peut-être* un quatrième pour la jeunesse, – M. Michel Delebarre est, sur ce point, investi d'une mission précise par le président de la République, désireux d'obtenir rapidement des résultats significatifs. L'importance de ses attributions, l'objectif prioritaire qui lui est assigné, en disent long sur le rôle qu'il est amené à jouer dans les toutes prochaines semaines. *« Il n'y a que lui qui puisse réussir »*, aurait confié M. Mitterrand en rappelant les bonnes relations que M. Delebarre entretenait avec le patronat et les syndicats, CGT exceptée, comme avec l'ensemble des partenaires sociaux.

Le dossier du revenu minimum pourrait faire l'objet d'une communication en conseil des ministres. Si tout va bien, prétendent certains, *il pourrait* être « bouclé » à l'automne, avant le retour des Restaurants du cœur. D'ici là, M. Delebarre essaiera de définir un texte et, par consultations successives, s'efforcera de préciser qui sera chargé de la gestion de cette nouvelle allocation : soit l'UNEDIC – qui indemnise les chômeurs, – soit les caisses d'allocations familiales, la délégation à l'emploi ou encore les directions de l'action sanitaire et sociale. *« Selon le choix, le revenu minimum n'aura pas la même signification ni les mêmes contours. »*

En tout état de cause, la tentative de M. Delebarre devrait mettre en évidence sa collaboration avec M. Bernard Kouchner et Mme Georgina Dufoix, également chargés du dossier. Elle devrait surtout servir de laboratoire à une collaboration avec des personnalités autres que socialistes, ce thème apparaissant dans beaucoup de programmes politiques sous des formes à peine différentes. *Un* début d'entente aurait valeur d'exemple, même s'il n'est pas possible techniquement de conclure vite faute d'une session parlementaire.

« On peut débroussailler », estiment, confiants, les membres du cabinet, mais ira-t-on jusqu'à aborder la question du financement, *pour lequel le candidat* socialiste à la présidence de la République préconisait l'usage de l'impôt sur les grandes fortunes ? Les avis sont partagés. Quelques-uns souhaitent remettre la discussion à plus tard et notent que la totalité des ressources nécessaires ne viendra pas de cet impôt. D'autres voudraient *faire* le lien entre le revenu minimum et l'impôt sur les grandes fortunes, entre le soutien aux plus défavorisés et la solidarité des plus aisés. Ce pourrait être «donnant donnant», imaginent ceux qui voudraient contraindre les centristes à des choix clairs.

En fait, tout dépendra de la stratégie gouvernementale et électorale. C'est peut-être pourquoi, en attendant, M. Delebarre a préféré s'exprimer sur la formation en alternance et sur le droit des licenciements.

ALAIN LEBAUBE.

Économie

ÉTRANGER

La polémique sur la monnaie britannique

La « bataille de la livre » prend une dimension politique

LONDRES
de notre correspondant

La « bataille de la livre » a pris, ce week-end, une dimension politique inattendue. La devise britannique n'a cessé de grimper ces dernières semaines par rapport aux autres monnaies occidentales, et notamment vis-à-vis du mark. Mme Thatcher ne voyait pas de raison d'intervenir, estimant qu'il fallait laisser le marché lui-même trouver son équilibre. Son chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, était d'un avis strictement opposé et réclamait, le plus tôt possible, l'adhésion de la Grande-Bretagne au Système monétaire européen (SME) qui permettrait à la livre de « coller » au mark.

M. Lawson vient de recevoir le soutien inopiné du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe. Ce dernier a, en effet, critiqué implicitement l'attitude de Mme Thatcher à l'égard du SME. Lors d'un discours devant le congrès du Parti conservateur écossais, Sir Geoffrey a rappelé la position, inlassablement répétée par la « Dame de fer », selon laquelle la Grande-Bretagne adhérerait *« le moment venu »* au SME. Mais il a ajouté *« qu'on ne pouvait pas indéfiniment »* s'exprimer ainsi à propos d'un *« engagement »* pris de Londres. Cette remarque, visiblement de son cru, ne figurait pas dans le texte de son allocution préalablement remis à la presse. Mme Thatcher est donc dans la position embarrassante de voir deux des ministres les plus importants de son cabinet proposer une politique monétaire très différente de la sienne.

Mme Thatcher semble décidée, en effet, à remettre *« indéfiniment »* à plus tard l'adhésion au SME. Elle ne paraît nullement inquiète du niveau exceptionnellement élevé de la livre sterling, qui risque pourtant de gêner considérablement les exportateurs britanniques dans les mois qui viennent. Dans la matinée du lundi 16 mai, le sterling battait de nouveaux records et s'échangeait à 3,1850 DM.

L'autorité du chancelier de l'Echiquier est cependant en jeu. Même si la Banque d'Angleterre est plus indépendante que la Banque de France par rapport au gouvernement, M. Lawson est chargé de suivre au jour le jour le niveau de la livre et *le Financial Times* du lundi 16 mai constatait candidement, dans un éditorial *« qu'il existe à présent deux politiques des taux de change »* au sein du cabinet, ce qui est *« fâcheux »*.

Les raisons qui ont poussé Sir Geoffrey à se mettre en avant sur un sujet qui n'est que marginalement de sa compétence sont obscures. Mme Thatcher n'apprécie guère qu'un membre de son gouvernement exprime en public, même en *« langage codé »* un avis différent du sien. Peut-être le secrétaire au Foreign Office a-t-il mal digéré une remarque récente du premier ministre. Celle-ci a confié que son successeur au 10 Downing Street devrait appartenir à la *« nouvelle génération »* des responsables conservateurs, ce qui exclut évidemment Sir Geoffrey lui-même.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Conformément aux recommandations du FMI

Le gouvernement égyptien augmente le prix de l'essence et celui des cigarettes

LE CAIRE
de notre correspondant

Le gouvernement égyptien a procédé à une importante augmentation du prix de l'essence et des cigarettes dans la nuit de samedi 14 à dimanche 15 mai. L'essence a en effet augmenté de 33 % à 40 % selon sa teneur en octane, et les cigarettes de 10 %. Cette décision intervient dans le cadre du programme d'assainissement économique convenu entre l'Egypte et le FMI lors de la signature de leur accord en mai dernier.

En vertu de cet accord, l'Egypte recevait l'onction du FMI pour rééchelonner une partie de sa dette extérieure, totalisant 44 milliards de dollars, et obtenait un prêt de 250 millions de dollars. Le Caire devait en contre-partie faire flotter la livre, augmenter les taux d'intérêt, et surtout réduire le déficit budgétaire. La hausse du prix de l'énergie était une des priorités convenues.

Si l'augmentation du prix de l'électricité a été rapidement appliquée, il a fallu par contre de longues et difficiles négociations avec le FMI pour que le gouvernement surmonte ses hésitations en ce qui concerne l'essence. Contrairement à la facture d'électricité, qui a moins d'impact sur l'opinion, parce que mensuelle et difficile à calculer, l'augmentation du prix de l'essence soulève toujours des vagues. Les automobilistes constituent en effet un groupe de pression influent. Toutefois, les réactions de mécontentement sont limitées par le fait que l'essence reste toujours très bon marché. Le litre de super est en effet passé de l'équivalent de 75 centimes à 1 F.

Toutefois, la hausse de l'essence aura des répercussions indirectes sur le prix d'autres produits et services, et affectera donc d'autres catégories que les automobilistes. Ce sont les hausses indirectes de produits tels que les légumes qui peuvent en effet accroître un mécontentement généralisé du fait de l'érosion du pouvoir d'achat de la plupart des Egyptiens. Des Egyptiens rendus nerveux en raison de l'augmentation du prix des cigarettes. Grands fumeurs devant l'Éternel, ils ne sont pas prêts aujourd'hui à revenir au narguilé.

A. B.

AFFAIRES

Framatome met un pied chez Bertin

Framatome a pris une participation d'un peu plus de 5 % dans Bertin, première société européenne de services technologiques, dont le principal actionnaire est le groupe Rivaud (29 %). Le constructeur de chaudières nucléaires ne devrait pas accroître sensiblement cette participation effectuée, assure-t-on chez Framatome, avec la bénédiction des dirigeants de Bertin. Cette société est *« un bon observatoire pour la haute technologie »*, commente-t-on chez Framatome, en assimilant cet investissement aux prises de participation effectuées par le constructeur nucléaire dans d'autres sociétés de capital-risque comme Euris (9,9 %).

Fondée en 1956, Bertin a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 255,6 millions de francs et un résultat net de 5,5 millions. Elle emploie 549 salariés dont 281 ingénieurs et cadres. Bertin offre aux entreprises qui souhaitent innover une gamme complète de services à la demande (diagnostic, expertise, études...) et vend en outre une série de produits industriels sur catalogue (machines automatiques d'assemblage ou de contrôle, coussins d'air de manutention, déneigeuses d'aéroports...)

La préparation du marché unique européen

Les Douze ont fait avancer le dossier de la libre circulation des capitaux

TRAVEMUNDE
de notre envoyé spécial

Réunis le samedi 14 mai dans la station balnéaire de la mer Baltique, Travemunde, les ministres des finances de la CEE – en l'absence de M. Bérégovoy représenté par MM. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor et Jean de La Rosière, gouverneur de la Banque de France – ont réalisé des progrès décisifs vers l'adoption d'une législation européenne pour la libération des mouvements de capitaux. A telle enseigne que M. Gerhard Stoltenberg, le ministre ouest-allemand, président en exercice des travaux communautaires, a estimé « possible » un accord lors de la prochaine réunion des Douze le 6 juin à Luxembourg.

Les progrès réalisés dessinent des contours relativement précis de la future « directive ». Elle devrait entrer en vigueur dans un délai de un à deux ans. Les Etats membres – Grèce, Espagne, Portugal, Irlande – qui ne pourront respecter cette échéance devront l'appliquer en tout état de cause au 1er janvier 1993, date prévue pour l'achèvement du grand marché.

Un compromis est également en vue pour ce qui est de la mise au point de « clauses de sauvegarde » – souhaitées surtout par l'Italie et dans une moindre mesure par la France – qui permettront de faire face aux mouvements spéculatifs de capitaux. L'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, qui sont déjà arrivés au stade demandé par Bruxelles, étaient opposés à toute mesure restrictive, même provisoire.

A l'évidence, ces pays sont disposés maintenant à faire un geste à l'égard de leurs partenaires. Le ministre allemand a toutefois précisé que les dérogations ne pour*raient excéder une période de six* mois. De leur côté, la Belgique et le Luxembourg se sont engagés à supprimer leur double marché de changes (l'un pour les transactions financières et l'autre pour les échanges commerciaux) à la fin de 1992.

L'idée de la Commission de créer un mécanisme unique de soutien (dénommé SFMT), regroupant les instruments actuels des emprunts communautaires et du concours financier à moyen terme, est également pratiquement acquise. Selon M. Stoltenberg, les ressources disponibles aujourd'hui seront doublées : 16 milliards d'ECU (1 ECU = 6,90 F) dont 14 milliards seront empruntés sur les marchés des capitaux, les 2 milliards restants étant mis à disposition par les banques centrales.

La protection de l'épargne

Si l'affaire sur les mouvements de capitaux proprement dite est bien engagée, il n'en va pas de même en ce qui concerne les conséquences prévisibles de l'opération. A propos de la protection de l'épargne, question particulièrement sensible pour les Français, les Douze n'ont pas progressé, même si M. Jacques Delors estime prioritaire l'harmonisation des règles prudentielles en vigueur dans chaque Etat membre.

Restent aussi les précautions à prendre afin d'éviter la fraude fiscale. Le président de l'exécutif européen juge essentiel l'établissement de dispositions communes pour taxer les dividendes et les intérêts d'obligations et de dépôts bancaires. Pour assurer la fiabilité du système, il est suggéré au gouvernement de demander aux banques de communiquer aux administrations fiscales tous les renseignements utiles sur les personnes bénéficiant de revenus mobiliers. Cette « coopération » n'existe pour l'instant qu'en France et au Danemark.

L'autre crainte de M. Delors est que la libération des mouvements de capitaux ne s'accompagne pas d'une plus grande collaboration en matière de politique de changes pratiquée par chaque pays. A cet égard se pose à nouveau le problème de la participation de la livre sterling au système monétaire européen (SME) et de la *réduction de la marge de fluctuation* de la lire italienne (6 % contre 2,25 % pour les autres monnaies faisant partie du SME) au sein du mécanisme communautaire.

L'ancien premier ministre français de l'économie et des finances ne pense pas pour autant qu'il faille retarder l'opération. Le délai envisagé le conduit à penser que les Douze seront tenus d'apporter des réponses à toutes ces questions avec, en prime, un sérieux renforcement de la coopération monétaire.

Interrogé à ce sujet, M. Stoltenberg a effectué une savante esquive en indiquant qu'il appartenait à M. Helmut Kohl de formuler des propositions lors du conseil européen des 27 et 28 juin à Hanovre; après avoir rappelé que le chancelier a déclaré la semaine dernière que la création d'une banque centrale européenne était « prématurée ».

Les pays tiers

M. Delors, qui, visiblement, ne veut pas se trouver en opposition sur ce point avec le cabinet fédéral, n'est pas loin d'avoir la même attitude. A l'instar de Bonn, il est acquis à l'idée qu'un institut d'émission commun ne peut voir le jour qu'au bout du chemin de la coopération monétaire.

Ce qui est valable pour l'intérieur l'est pour l'extérieur. Bruxelles veut mettre à profit la période qui sépare les Douze de l'entrée en vigueur de la réglementation envisagée pour définir une politique à l'égard des pays tiers. Allemands, Britanniques et Néerlandais jugent logique que, dès l'instant où chaque monnaie pourra circuler librement dans la CEE, il n'y a pas de raison qu'il n'en soit pas de même pour le yen et le dollar. A l'opposé, la Commission, soutenue par les Français, ne veut pas *« bâtir une zone de libre-échange ouverte à tous les vents mais une Communauté obéissant à des règles communes et pouvant intervenir en tant que telle lorsque ses intérêts sont en jeu »*.

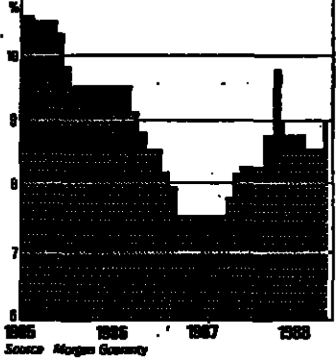
La situation n'a guère plus évolué dans le domaine de l'harmonisation de la fiscalité indirecte – « directive stratégique » – à l'horizon 1993 selon M. Delors, au même titre que les mouvements de capitaux, l'ouverture des marchés publics et la reconnaissance des diplômes. M. Stoltenberg a fait valoir la difficulté de l'exercice en mettant en exergue, chiffres à l'appui, l'ampleur du problème des taxes : 13 % des recettes fiscales indirectes en RFA contre 40 % en Grèce et au Portugal et plus de 20 % dans les autres pays.

S'agissant de la fixation des deux fourchettes de TVA (entre 4 % et 9 % d'une part et 14 % et 20 % d'autre part), les divergences sont sensibles. Les Etats qui pratiquent actuellement des taux élevés appréhendent une réduction du produit de la TVA. La France estime excessif l'écart entre les deux branches des fourchettes. Le Royaume-Uni et l'Irlande ne veulent en aucune façon abandonner leur taux zéro pour les produits de première nécessité.

MARCEL SCOTTO.

La nouvelle remontée du taux de base américain

En forte décrue de 1985 au printemps 1987, le taux de base des banques américaines a amorcé une remontée jusqu'au krach d'octobre, puis a fléchi, à l'inititiative de la Réserve fédérale, soucieuse d'éviter une récession, avant que cette dernière ne les fasse remonter à nouveau pour lutter préventivement contre l'inflation.



Un entretien avec M. Roger Fauroux

« Combler le déficit de nos échanges industriels est une urgence nationale »

(Suite de la première page.)

Quand un ministre allemand, de l'économie ou des finances, se déplace à l'étranger, il a toujours avec lui des industriels et des banquiers. En Allemagne comme aux Etats-Unis, deux pays que je connais bien, je suis très frappé de la connivence, de l'information réciproque, des contacts proches et confiants entre chefs d'entreprise et autorités politiques. Cela n'existe pas en France, mais il faut le développer.

– A votre arrivée au ministère, vous avez employé une formule que l'on n'avait plus entendue depuis un certain temps : la « politique industrielle ». Quel sens lui donnez-vous ?

– Soyons clair. L'industrie est faite par les industriels, non par le ministère de l'industrie. Cela dit, toutes les entreprises ont ou doivent avoir une politique industrielle, et il n'est pas absurde qu'elle s'insère dans une stratégie d'ensemble concernant un domaine vital pour notre pays, pour sa modernisation, pour son équilibre social, et qui s'appelle l'industrie française. Nous nous trouvons devant un problème angoissant : depuis deux ans, l'excédent de nos échanges industriels a progressivement diminué pour finalement se transformer en déficit. Ce n'est évidemment pas le ministère de l'industrie qui rétablira à lui seul l'équilibre. Mais qu'il essaye de développer, avec les industriels, une stratégie pour redresser la situation me paraît une question d'urgence nationale.

– Vous attachez une grande importance au commerce extérieur. Vous n'avez pourtant pas de ministre délégué en ce domaine. Pourquoi ?

– Je crois qu'il faut que je m'en charge d'abord moi-même. C'est en ce moment quasiment *consubstantiel* à *mes fonctions* de ministre de l'industrie.

Mieux utiliser les crédits

– Quel est, à votre avis, le principal mal dont souffre l'industrie française ?

– C'est un problème de compétitivité. Quand vous avez comme fournisseurs deux ou trois sociétés possibles, et qu'elles sont toutes allemandes, ce n'est plus une question de prix de revient. Vous êtes obligé d'acheter quel que soit le prix. C'est vraiment une question de compétitivité technique, c'est-à-dire d'investissement, de recherche et de gestion.

– N'est-il pas trop tard pour la France dans certains secteurs comme la mécanique, l'équipement automobile, l'électronique...

– Nous sommes désormais dans un univers où les positions se perdent extrêmement vite et sont ensuite très difficiles à récupérer. Depuis 1976, après le premier choc pétrolier et l'ouverture des frontières, l'industrie est devenue un monde où l'on se bat au couteau. Ce qui impose d'avoir des secteurs où l'on est mondialement très fort, et je n'imagine pas que l'Etat s'en désintéresse.

– Sous quelle forme ?

– D'abord par la compétence de ses hommes. Il y a une expertise considérable accumulée dans un ministère comme celui-ci. Ce serait dommage de ne pas bien l'utiliser, de même que les moyens financiers, à vrai dire réduits, dont nous pouvons disposer.

– Vous demanderez qu'ils soient augmentés ?

– Ce sera un dossier à étudier. Mais je pense qu'il est déjà important de mieux utiliser ce que l'on a.

– Vous ne condamnez pas *a priori* les aides à l'industrie ?

– Non. Mais il y a une série de stratifications successives en matière de subventions qui est sûrement un gage d'inefficacité. Certaines actions sont très utiles : l'ANVAR (1), par exemple, fait un travail très convenable. Elle ne dépense pas beaucoup d'argent, elle a l'avantage d'être dispersée sur tout le territoire et sert de relais entre les petites entreprises et l'Etat. Idem dans un autre style pour la DATAR (2).

« Transformer la culture des fonctionnaires »

– Hormis l'argent, quels sont vos autres moyens d'action ?

– Il est de bon ton de taper à bras raccourcis sur les fonctionnaires. Nous avons la chance d'avoir une administration de bonne qualité. Il faut savoir mieux l'utiliser. Il faut aussi faire pénétrer l'esprit d'entreprise dans l'administration. Quand je dirigeais l'ENA, j'ai introduit un stage d'entreprise de six mois pour tous les énarques. Le quart de la scolarité se fait désormais en entreprise. Cela peut avoir à terme un effet important pour transformer la culture des fonctionnaires.

– Ne craignez-vous pas que cette « révolution culturelle » arrive trop tard ?

– Vous sous-estimez les courants souterrains. L'industrie française s'est considérablement modernisée depuis dix ans, et l'esprit d'entreprise est devenu une réalité. Deux de mes élèves à l'ENA m'ont avoué, au moment de partir, qu'ils avaient chacun créé une PME pendant leur scolarité. J'en suis resté bouche bée. Je me demandais s'il fallait les féliciter ou les mettre à la pote : il y a dix ans, c'est sûrement ce qui leur serait arrivé ; mais le problème ne se posait même pas...

– Ces courants souterrains signifieraient que nous sommes en décalage par rapport à la réalité actuelle et que nous sommes déjà en train de remonter la pente...

– La dégradation actuelle du commerce extérieur industriel est le reflet de ce qui s'est passé depuis plus de dix ans. La compétence technique, le sens de la gestion, l'esprit d'entreprise... ce sont des valeurs qui s'accumulent sur des décennies. Ce dont je suis sûr, c'est que notre culture a basculé au début des années 70. François Bloch-Lainé avait fait autrefois le compte de la germination d'entreprises en France et en Allemagne. Le rapport était de 1 à 10. Maintenant, je suis convaincu que sur ce point nous avons rattrapé nos grands voisins. La décadence ou le renouveau, c'est cela. Mais on ne le verra que plus tard. En attendant, il faut accompagner ce mouvement et commencer tout de suite comme si on avait l'éternité devant soi... Ce qui n'est évidemment pas le cas quand on est ministre. »

Propos recueillis par
CLAIRE BLANDIN.

(1) Agence nationale pour la valorisation de la recherche.

(2) Délégatiton à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

REPÈRES

Endettement

Département de gestion de la dette en Chine

Le ministre chinois des finances va prendre en charge la gestion de la dette, jusqu'à présent confiée à la banque centrale. Un département spécial va être mis sur pied, a annoncé, le dimanche 15 mai, le quotidien *China Daily*. Selon les banques *étrangères, un conflit s'est* développé entre la banque centrale et le ministère des finances, tournant apparemment à l'avantage de ce dernier. La dette de la Chine est encore très supportable : 30 milliards de dollars selon la banque centrale, soit un service de la dette équivalant à 15 % des recettes annuelles en devises étrangères. *Mais* dans un pays où les préoccupations inflationnistes s'aggravent, le recours à l'emprunt international fait renaître certaines polémiques.

Aéronautique

Une commande groupée de cent vingt avions

On attendait, pour le lundi 16 mai, l'annonce officielle par la société américaine de location-vente d'avions International Lease Finance Corp. (ILFC) d'une « commande du siècle ». Il s'agit de l'achat de cent vingts avions de plusieurs types, soit au total une commande de plus de 4 milliards de dollars. Boeing, selon des sources américaines, obtiendrait *80 % du montant total du contrat et* Airbus 20 %. Du coup, le troisième concurrent, McDonnell Douglas, serait éliminé. Jusqu'à présent, la plus importante commande d'avions de ligne a *été* celle de la compagnie aérienne British Airways qui, en 1986, avait décidé d'acheter seize Boeing-747 pour 2,3 milliards de dollars, commande *qui atteindrait* toutefois 4,1 milliards si les options sur douze gros porteurs supplémentaires étaient trandformées en commande ferme.

SOCIAL

A propos d'un procès en appel

La couverture sociale des femmes médecins exerçant une activité libérale

Les femmes médecins sont mécontentes et entendent qu'on le sache. Le comité de liaison qui porte leur nom (1) a annoncé, le mardi 10 mai, le lancement d'une campagne pour faire valoir les droits des femmes docteurs en médecine, à l'occasion d'un procès qui doit se tenir le 19 mai prochain devant la cour d'appel de Montpellier.

L'affaire remonte à 1981. Le docteur Moralès, spécialiste de gynécologie obstétrique, qui exerce à la fois une activité salariée (à l'hôpital) et une activité libérale (dans son cabinet) est enceinte pour la troisième fois. La direction de son hôpital l'informe que cette troisième grossesse lui donne droit, comme pour chaque femme salariée, à un congé maternité de vingt-six semaines : huit avant la naissance et dix-huit après. Le docteur Moralès accouche le 30 mars 1982.

En décembre de la même année, la caisse primaire d'assurance-maladie lui réclame le montant des indemnités journalières qui lui ont été versées au titre de congé maternité. On lui reproche, en pratique, d'avoir repris son activité libérale plus tôt que son activité salariée. Ce médecin a beau alors faire valoir qu'elle a en tous points respecté le code de la Sécurité sociale, aucun terrain d'entente ne peut être trouvé avec la caisse primaire d'assurance-maladie du Gard.

Le 1er juin 1984, la cour d'appel de Nîmes déclare que les indemnités journalières d'assurance-maternité qui ont été versées à ce médecin doivent lui demeurer acquises. Mais, en 1986, la Cour de cassation casse le jugement de Nîmes et renvoie le médecin une deuxième fois en appel.

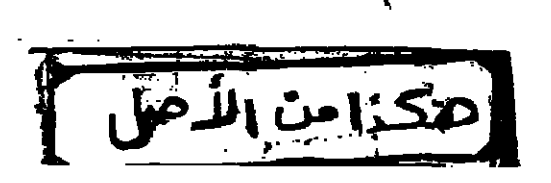
Ce procès souligne l'ambiguïté juridique du statut social de toute personne ayant une activité professionnelle mixte, à la fois salariée et libérale. La loi leur impose le cumul des cotisations et leur interdit le cumul des prestations. Malgré le cumul des cotisations d'une part et l'arrêt de tout travail salarié d'autre part, le docteur Moralès se voit refuser ses indemnités journalières sous prétexte qu'après un mois de repos total elle avait repris à mi-temps son activité dans le secteur libéral. Le docteur Moralès explique qu'elle a *été contrainte de rouvrir son cabinet* à cause des frais incompressibles de fonctionnement auxquels elle avait à faire face et parce qu'elle se sentait une responsabilité morale et matérielle vis-à-vis de son personnel et de sa clientèle.

Pour le professeur Josette Dall'Ava Santucci (hôpital Cochin, Paris), qui rappelle qu'aujourd'hui, en France, 28 % des médecins sont des femmes, ce procès met en lumière l'archaïsme actuel de la couverture sociale des femmes médecins exerçant une activité libérale.

JEAN-YVES NAU.

★ Comité de liaison des femmes médecins, 25, rue du Capitaine-Facq, 92350 Plessis-Robinson. Tél. : 43-45-90-90.

● **Rachat de cotisations d'assurance-vieillesse.** – Un décret publié au *Journal officiel* du mardi 10 mai permet à plusieurs catégories de personnes ayant travaillé comme salariés ou assimilés mais sans avoir cotisé au régime général de compléter leurs droits à la retraite ou d'en acquérir en rachetant des cotisations d'ici au 11 janvier 1992. Il s'agit notamment des Français ayant travaillé à l'étranger et des anciens détenus, *pour qui la possibi*lité était fermée depuis 1985, et de particuliers aidant comme « tierce personne » de grands invalides ou handicapés de leur propre famille et qui n'avaient plus cette possibilité depuis 1982. Le rachat se fera dans les mêmes conditions qu'auparavant.



Le Monde

Les embarras du week-end

Bouchons sur les autoroutes...

Les automobilistes de retour de Bretagne et de la région Centre (autoroute A 10) et de la Normandie (autoroute A 13) ont été victimes de forts ralentissements dimanche 15 mai, à partir de 18 heures-19 heures. Les retenues aux péages et autres embouteillages, longs parfois de 25 kilomètres, ne se sont résorbés qu'après 3 heures du matin, lundi.

Ces difficultés exceptionnelles s'expliquent par les conditions climatiques très favorables de ce week-end de l'Ascension, premier pont du printemps (le 1er mai et le 8 mai tombant un dimanche). D'autre part, comme les jours s'allongent, les automobilistes rentrent de plus en plus tard vers la région parisienne.

...et à l'aéroport de Nice

Le Festival de Cannes, le Grand Prix de formule 1 de Monaco et le pont de l'Ascension ont provoqué des retards de quatre heures pour le décollage des avions à l'aéroport de Nice, dans la soirée du dimanche 15 mai. Cinq Concorde et dix Boeing avaient été affrétés en charters pour des spectateurs du Grand Prix automobile, qui se courait dimanche après-midi, sans compter d'autres appareils privés ou commerciaux de moindre importance.

L'augmentation de 200 % du trafic par rapport à la normale a entraîné des retards au décollage de trois à quatre heures. A minuit, deux mille personnes restaient en attente dans l'aéroport. De cent à deux cents personnes ont passé la nuit à Nice, certaines dans le nouvel aérogare. L'aéroport de Roissy a reçu l'autorisation de rester ouvert toute la nuit, alors que les aéroports ferment en général à 1 heure du matin.

Après l'élection de M. Mauroy au poste de premier secrétaire

Le Parti socialiste prépare un congrès de recomposition

Le comité directeur du PS, réuni le samedi 14 mai, a élu, par acclamation, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire de ce parti. M. Mauroy succède à M. Lionel Jospin, qui vient d'entrer au gouvernement comme ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et des sports. Le comité directeur a ainsi entériné le vote intervenu, dans la nuit de vendredi à samedi, parmi les membres du courant A-B (mitterrandiste-mauroyiste) du comité directeur, qui ont préféré M. Mauroy à M. Laurent Fabius, également candidat (*le Monde* daté 15-16 mai).

M. Mauroy a affirmé, samedi 14 mai, devant le comité directeur que ses conceptions et celles de M. Fabius sur le PS n'étaient pas différentes. M. Fabius a exprimé le même point de vue dimanche, lors de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1. Le vaincu est venu féliciter son vainqueur et lui souhaiter « *très bonne chance* », tout en affirmant qu'il allait, désormais, se « *consacrer à fond à préparer l'avenir et à développer le PS* ». Les deux hommes se sont embrassés. Néanmoins, invité à commenter sa défaite à « 7 sur 7 », M. Fabius a admis : « *C'est dur.* » Lundi, sur *France-Inter*, M. Mauroy a réaffirmé sa « *grande estime* » pour les qualités de M. Fabius et a affirmé qu'il lui apporterait son soutien s'il est candidat à la présidence de l'Assemblée nationale après les élections législatives.

Dans sa première intervention de premier secrétaire, devant le comité directeur, M. Mauroy a situé son action sous le signe de l'« *élargissement* », de la « *fidélité* », de l'« *identité* », de l'« *unité* », de la « *modernité* ». Le maire de Lille a souligné la nécessité d'inventer de « *nouvelles formes de militantisme* ». Il a souhaité aussi un PS « *qui soit déjà l'anticipation de la société de* [ses] *rêves.* » Il a aussi affirmé n'avoir pas « *d'autre ambition que collectives* ».

M. Michel Rocard a fait parvenir un message au comité directeur pour dire, notamment, sa fierté d'appartenir au PS, sa « *joie* » à M. Mauroy, son « *estime* » à M. Fabius et, aux deux, son « *amitié et* [son] *espoir* ».

Au-delà de ces félicitations convenues, plusieurs échéances importantes, qui peuvent être source d'autant de difficultés, attendent le PS dans les prochains jours et dans les mois à venir : le parti devra régler d'ici à samedi la question de l'investiture de ses candidats du 5 juin, ce qui sera, compte tenu du contexte d'« *ouverture* », encore plus difficile que d'habitude.

D'ici quelques mois, le PS réunira son congrès. Dès maintenant, l'ex-CERES (par la voix de M. Pierre Guidoni), Mme Marie-Noëlle Lienemann (rocardienne dissidente) ont demandé que le congrès (prévu pour le printemps 1989) soit avancé. M. Jean Poperen avait exprimé le même souhait.

L'alliance avec le centre

Quelle qu'en soit la date, ce congrès pourrait marquer deux évolutions fondamentales, témoignant ainsi de l'accélération de l'histoire pour le monde politique depuis le 8 mai. Contrairement à ce qui a été longtemps envisagé, ce congrès pourrait voir paradoxalement, alors que M. Mitterrand sera toujours à l'Elysée, l'éclatement de certains des courants actuels du PS, et d'abord du courant mitterrandiste. Si M. Fabius brigue de nouveau le poste de premier secrétaire (ce qui est, aujourd'hui, sa disposition d'esprit), il le fera au travers d'un texte sur lequel se compteront ses partisans, c'est-à-dire une motion. Par définition, M. Jospin, vainqueur du jour (par Pierre Mauroy interposé) dans son affrontement avec M. Fabius, ne se retrouverait pas sur le même texte que son rival et déposerait alors le sien, seul ou avec d'autres. Quelle que soit l'attitude des rocardiens et de l'ex-CERES, le prochain congrès pourrait donc constituer une rupture avec les structures du congrès d'Epinay, acte fdondateur, en 1971, de l'actuel Parti socialiste.

Rupture possible, aussi , sur le plan des orientations politiques. Nouveau premier secrétaire du PS, M. Mauroy, dès le lendemain de son élection, a souhaité que le PS reste «socialiste», mais a ajouté publiquement, dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* du 15 mai : « *Ce qui serait souhaitable, c'est l'existence d'un vrai centre qui accepterait l'alliance avec le PS. Un centre avec une existence autonome, bien sûr.* » Il s'agit là d'une inflexion profonde du discours socialiste, d'autant plus remarquable qu'elle émane précisément d'un des hommes qui, au PS, ont exprimé le plus longtemps une méfiance viscérale à tout ce qui, de près ou de loin, rappellerait le retour à la « *troisième force* ». Aujourd'hui, fort d'une nouvelle poussée dans les intentions de vote pour les prochaines législatives, le PS semble s'orienter vers l'idée d'un « pôle » central — et énorme — autour duquel graviteraient, à gauche, un petit PCF, à droite, un centre qui n'existe pas encore.

Pour le moment, néanmoins, la table de la loi en vigueur au PS (c'est-à-dire la motion unique du dernier congrès, celui de Lille, en 1987) renouvelle la fidélité des socialistes à l'« *Union des forces populaires* » et affirme : « *Il est exclu de construire* [une majorité de progrès] *par une négociation avec tel ou tel parti de l'actuelle coalition de droite* (...). *Après 1988, il n'y aura ni* (dérive centriste) *ni résurrection de la « troisième force »*... Les militants du PS avaient admis l'ouverture aux hommes, la recomposition, à terme, du paysage politique. Admettront-ils sans broncher que le traitement de choc se poursuive à cadence accélérée ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Sur le vif

Ventre mou

Vous arrivez à suivre, vous ? Moi, je suis complètement larguée. Vous m'auriez vue pendant le pont de l'Ascension ! J'étais arc-boutée entre ma radio et ma télé à me demander qui c'est qu'il avait encore réussi à rouler, ce coup-ci, le Mimi. Paraît que c'est le centre. Enfin, un bout du centre. Parce que les mecs du centre, on leur a tous posé la question : alors, cocu ou pas cocu ? Babarre, c'était non, lui il aurait fait pareil que le président. M'sieur Valéry et Momone, c'était oui, puis non, puis si quand même... Allez savoir.

Ce matin, je me précipite au service politique, j'harponne mon copain Marcel et je lui balance :

— J'y comprends rien. Où ils sont, où ils vont, les centristes ?

— Ben, au centre, arrête de faire l'idiote. A la gauche de ton Jacquot et à la droite de ton Mimi.

— Si ils sont à droite et à gauche, ils sont pas au centre. Donc ils sont nulle part. Donc ils existent pas.

— Exact. C'est pour ça qu'il est tombé sur un bec, quand il les a appellés, ton Rocky, pour leur proposer d'entrer au gouvernement. Ça répondait pas. Il n'y avait personne. Ils étaient pas loin, remarque. Ils étaient aux toilettes en train de se changer. Quand ils ont entendu sonner, ils se sont précipités, mais bon, ils avaient pas eu le temps de retourner leur veste.

— Et tu crois que d'ici au deuxième tour des élections ils auront...

— Ça dépendra des socialos. Ils vont peut-être leur faire une fleur ainsi qu'aux cocos.

— Pourquoi aux cocos ?

— Enfin, réfléchis, s'il n'y a plus de PC, où il sera le PS ? A gauche. Ça, il ne veut pas. Il veut être au centre.

— Mais il n'y a pas la place !

— Ecoute, ma grande, ça suffit comme ça. C'est pas tes méninges que tu dois faire travailler, c'est tes abdominaux. Va donc à ta gym. Et essaye d'y entraîner tes copains du centre. Ils sont comme toi, ils en ont bien besoin, vu que c'est le ventre mou de la vie politique en France.

CLAUDE SARRAUTE.

Réunion le mercredi 18 mai du comité central

Le PCF entre le « pire » et le « mal »

Le PCF réunira son comité central, le mercredi 18 mai, à Paris, afin d'entendre un rapport du secrétaire général, M. Georges Marchais, sur la préparation des élections législatives anticipées. Cette session, convoquée à la hâte, intervient alors que, dès dimanche, les socialistes ont proposé des « *contacts* » aux communistes pour faire pendant à l'ouverture au centre.

« *La dissolution n'est pas la guerre. C'est même le contraire* », écrit Claude Cabanes dans l'éditorial de *l'Humanité* du 16 mai. Et le rédacteur en chef du quotidien communiste affirme que « *la décision de mettre un terme au mandat des députés élus en 1986 s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie fondamentale du chef de l'Etat : l'alliance avec les forces politiques de droite* ». Telle est la seule réaction officielle du PCF — M. Cabanes est membre du comité central — deux jours après l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par M. Mitterrand. Unique réaction qui est, du reste, *parfaitement* à *l'opposé* de l'analyse faite par les dirigeants communistes, avant le premier tour de l'élection présidentielle, sur le comportement futur de M. Mitterrand.

L'éditorialiste de *l'Humanité* donne la dissolution pour preuve de la duplicité droitière du président de la République, alors que le directeur du quotidien communiste M. Roland Leroy, faisait, au début du mois d'avril, la démonstration exactement inverse. Parlant de la *Lettre aux Français*, il expliquait dans un rapport devant les membres du comité central, le 7 avril : « *Le texte du président constitue en réalité une plate-forme d'alliance avec la droite, ornée de quelques fleurs de rhétorique. En effet, il confirme son refus de dissoudre — en cas de réélection — l'Assemblée nationale.* » La confusion semble donc désormais l'emporter sur la contradiction.

Persuadés que M. Mitterrand n'appellerait pas les électeurs aussi rapidement aux urnes — « *Dissolution à la hussarde* » titrait la seconde édition de *l'Humanité-Dimanche*, — tous les dirigeants communistes ont profité du pont de l'Ascension, qui dans le Lubéron, dans le Var ou en Corrèze. Ce qui explique l'absence de réaction du parti à un niveau plus élevé. Mais ce *silence ne laisse pas de surprendre*. « *C'est qu'il se passe quelque chose* », confie un dirigeant, sans plus de précision.

Il est notable que *l'Humanité* ne commente pas la main tendue par M. Lionel Jospin lors du « Club de la presse » d'Europe 1 dimanche. Préoccupé par le risque de disparition du PCF à l'Assemblée — la présence d'un groupe communiste, soit au moins trente députés, n'est plus qu'une hypothèse d'école, — le nouveau *ministre* d'Etat a *suggéré* qu'une ouverture à gauche fasse pendant à l'ouverture au centre.

Cette idée a été reprise, lundi sur France-Inter, par M. Pierre Mauroy. Le nouveau premier secrétaire du PS, qui fut premier ministre d'un gouvernement comprenant quatre représentants communistes, pendant trois ans, a déclaré : « *Je suis prêt à prendre des dispositions particulières. Cela suppose queques contacts* » avec les dirigeants communistes. Il a évoqué la possibilité de « *retraits de candidats socialistes* » au second tour « *dans des cas bien déterminés* », en insistant sur le fait que cette « *ouverture est souhaitable* ».

Une perche venue de l'Elysée

Directement inspirée par l'Elysée, cette « perche » tendue au PCF par le PS est un cadeau empoisonné qui enferme, une fois de plus, l'équipe de M. Marchais dans un piège. Ne pas accepter de négociations de désistement, au sommet, c'est pour M. Marchais, se retrouver confronté à « *l'influence réelle* », c'est-à-dire réduite, de son parti au Palais-Bourbon. En revanche, accepter ces négociations, c'est récupérer quelques miettes, devenir l'otage du chef de l'Etat, se faire accuser d'électoralisme par ses propres troupes totalement désorientées. Dans le premier cas, la catastrophe prévisible des législatives trouvera son prolongement, dramatique pour le PCF, aux municipales de 1989. Dans le second, la direction se discrédite dans cette compromission social-démocrate, dénoncée depuis 1985 par une base et une hiérachie anti-socialistes, mais elle réussit à sauver ses meubles municipaux.

Entre ces deux maux, la direction va devoir trancher. Porte-parole de la tendance la moins unitaire dont M. Leroy est la figure de proue, Claude Cabanes estime que « *ce n'est pas anticiper sur* [les] *décisions* [du comité central] *que d'estimer qu'il y aura un candidat communiste dans chaque circonscription* ». N'est-ce pas déjà placer la barre assez haut pour rendre difficile tout repli tactique à M. Marchais ?

OLIVIER BIFFAUD.

Alain Guillo : Je suis un « otage »

KABOUL
de notre envoyé spécial

La promesse faite, samedi 14 mai, par le président Najibullah a été suivie d'effet : les journalistes français et italiens ont pu se rendre à la maison de Pul-I-Charki, pour rencontrer leurs confrères respectifs, *Alain Guillo* et Fausto Biloslavo.

A la question de savoir quelle attitude il adopterait devant une demande de grâce pour Alain Guillo, à condition que celle-ci soit présentée par le gouvernement français, le chef de l'Etat a indiqué qu'il était prêt à l'examiner avec « *bienveillance* », terme qui semble marquer une évolution de sa position à l'égard du journaliste français.

Le teint très pâle, sans doute affaibli par l'absence totale d'exercice, Alain Guillo fait preuve d'une détermination apparemment intacte. Il se considère toujours comme un « *otage* », parce que, explique-t-il, « *je présume que ce gouvernement nous maintient en prison, comme les Iraniens et les Pakistanais* [nombreux à Pul-I-Charki] *pour avoir un outil de négociations* ».

Parlant des conditions de détention, le journaliste français a indiqué qu'il ne pouvait ni lire, ni écrire, ni même donner des cours d'anglais ou de français à ses codétenus. « *Il n'y a rien à faire*, a-t-il ajouté. *Si on n'a pas un moral solide, c'est extrêmement difficile. On vit dans un monde de l'arbitraire et de l'absurde. C'est Ubu roi.* » Estimant qu'il a été capturé, puis jugé (selon une « *parodie* » de procès), en tant que « *journaliste en activité dans l'exercice de* [son] *travail* », Alain Guillo a souligné qu'il ne déposerait lui-même aucune demande de grâce.

Insistant notamment sur le sort des autres détenus de la prison, tous condamnés à des *peines de plus de vingt ans*, le journaliste français, qui est emprisonné depuis le 16 septembre dernier, a déclaré qu'il avait encore un moral fort, ajoutant : « *Ça tiendra* ».

L.Z.

ETATS-UNIS

Un conseiller de M. Bush serait impliqué dans un trafic d'armes

Conseiller du vice-président George Bush pour la sécurité nationale, M. Donald Gregg aurait participé à une opération de livraison d'armes aux « contras » nicaraguayens financée par de l'argent venant du trafic de drogue, affirme l'hebdomadaire *Newsweek* dans sa dernière édition datée du 23 mai.

Citant la déposition d'un marchand d'armes, M. Richard Brenneke, devant une sous-commission sénatoriale, *Newsweek* affirme que cette opération, baptisée « *supermarché d'armes* », avait approvisionné les « contras » juste avant celle qui avait abouti au scandale de l'« Irangate ». Comme la suivante, elle était destinée à tourner la suppression de l'aide aux « contras » par le Congrès pendant la période 1984-1986.

Selon l'hebdomadaire américain, l'opéraion qui impliquait des « *marchands d'armes de la CIA* », des agents du Mossad israélien et des services de renseignement militaires honduriens, et avait M. Gregg pour contact à Washington, avait été financée en partie par les trafiquants de drogue du « cartel de Medellin ». — *(AFP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du lundi 16 mai

Dubitative

Les investisseurs restaient sur la réserve après l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale. L'indicateur de tendance cédait — 0,36 % à l'issue des transactions de la matinée après avoir perdu près de 1 %. Toutefois le marché demeurait calme à vingt-quatre heures de la publication du montant de la balance commerciale américaine de mars. *Parmi les plus fortes* hausses figuraient Lesieur (+ 4,6 %), Bail Equipement (+ 3,3 %), Exor (+ 2,8 %), Promodès (+ 2,3 %), Maisons Phénix (+ 1,9 %), et Bic (+ 1,8 %).

Deux élections cantonales favorables à la majorité parlementaire

YVELINES : canton de Poissy-Nord (2e tour).

Inscr., 21 543 ; vot., 10 562 ; suffr. expr., 10 364. MM. Paul-Xavier Poli (RPR), adjoint au maire de Poissy, 5 712 voix, ÉLU ; Jean Betbeder (PS), 4 652.

[Une faible participation électorale (50,97 % d'abstentionnistes au lieu de 22,98 % dimanche dernier) a caractérisé ce scrutin qui a vu la victoire du candidat du RPR. Celui-ci succède à M. Jacques Masdeu-Arus (RPR), député des Yvelines et maire de Poissy, qui s'était démis de son mandat de conseiller général afin de se mettre en conformité avec la loi relative au non-cumul des mandats. En recueillant 55,11 % des suffrages, M. Poli améliore le résultat obtenu par son prédécesseur au second tour de l'élection de 1982 (53,91 %). En revanche, il ne retrouve pas l'ensemble du pourcentage qu'avaient obtenu, dimanche dernier, les candidats de droite et d'extrême droite (60,95 %).

Avec 44,88 % des suffrages, le représentant du PS, qui améliore de plus de 6 points le total des voix de gauche du premier *tour (39,04 %), perd plus d'un* point par rapport à son score de 1982 (46,08 %).

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 21 546 ; vot., 16 593 ; suffr. expr., 16 212. MM. Poli, 6 273 ; Betbeder, 5 230 ; Currat (FN), 1 849 ; Davenel (div. d.), 1 549 ; Rodriguez (PC), 1 100 ; Cadoux (POE), 211. Au second tour du scrutin de 1982, M. Masdeu-Arus l'avait emporté avec 7 215 voix, contre 6 168 à M. Desbordes (PS), sur 13 383 suffrages exprimés, 13 688 votants et 20 949 électeurs inscrits.]

YVELINES : canton de Vélizy-Villacoublay (2e tour).

Inscr., 15 140 ; vot., 8 094 ; suffr. expr., 7 834. MM. Franck Borotra (RPR), député et adjoint au maire de Vélizy, 4 358 voix, ÉLU ; Gérard Desseigne (PS), 3 474 ; Pierre Berdin (UDF-PR), 2.

[La belle progression du candidat socialiste et la faible mobilisation électorale (46,53 % d'abstentionnistes au lieu de 18,14 % dimanche dernier) n'ont pas empêché l'élection de M. Borotra, porte-parole du RPR, qui succède ainsi à Robert Wagner, député (RPR), décédé le 3 avril. En recueillant 55,62 % des suffrages, le représentant du RPR rassemble tout juste en pourcentage les voix *qui s'étaient portées* au premier tour sur lui-même (37,03 %) et sur le candidat dissident du Parti républicain (18,75 %). Ce dernier, qui s'était désisté entre les deux tours, a néanmoins obtenu 2 suffrages ce dimanche.

Avec 44,34 % des voix, le représentant du PS améliore de près de 10 points le score de la gauche au premier tour (34,57 %) et de près de 13 le résultat des candidats communiste et socialiste au premier tour de scrutin de 1982, qui avait vu la victoire de Robert Wagner.

Au premier tour du scrutin de 1988, les résultats étaient les suivants : inscr., 15 139 ; vot., 12 392 ; suffr. expr., 12 079. MM. Borotra, 4 474 ; Desseigne, 3 957 ; Berdin, 2 265 ; Colombani (FN), 737 ; Passard (PC), 519 ; Debazelaire (POE), 127. Robert Wagner avait été réélu dès le premier tour de 1982 avec 68,46 % des voix.]

La Confédération nationale du logement demande l'abrogation de la loi Méhaignerie

M. Jean-Pierre Giacomo, président de la Confédération nationale du logement, a énoncé les revendications que la CNL présentera au nouveau ministre du logement, M. Maurice Faure : abrogation des lois de 1977 et 1986 (loi Méhaignerie) et priorité donnée à une politique sociale du logement. M. Giacomo, qui s'exprimait au congrès de la CNL tenu du 12 au 15 mai à Vitry-sur-Seine, a d'autre part exhorté ses troupes à la mobilisation sur le terrain en vue de limiter les augmentations des loyers et des charges et d'empêcher les expulsions pour cause d'impayés.

A la fin du mois de juin se déroulera le congrès des HLM à Bordeaux. M. Giacomo ne préconise pas un boycottage pur et simple. Mais il admet que les membres de son organisation, dont beaucoup sont des militants proches du PC, mobilisés par la récente campagne présidentielle et sans doute par les prochaines législatives, n'auront pu préparer activement la réunion de Bordeaux. Le thème en sera l'échéance européenne de 1992.

Le numéro du « Monde » daté 15-16 mai 1988 *a été tiré* à 541 807 *exemplaires*

A B C D F G H

Marchés financiers

Pour contrer les ambitions d'ATT

M. De Benedetti porte à 20 % sa participation dans Olivetti

M. Carlo De Benedetti a porté de 14 % à 20 % sa participation dans le capital du constructeur informatique Olivetti en rachetant des actions à la Bourse de Milan. Cette opération fait de la CIR, la holding de tête du groupe De Benedetti, le second actionnaire d'Olivetti, derrière le *téléphoniste* américain ATT, qui en détient 22 % depuis 1983.

Cette mesure est importante à plusieurs titres. D'abord parce qu'après la bataille autour de la Générale de Belgique des rumeurs prêtaient à M. De Benedetti l'intention de se désengager du constructeur informatique. L'hypothèse semble aujourd'hui écartée, puisque l'homme d'affaires italien dépense au contraire environ 700 millions de francs pour conforter sa position. Ensuite, elle renforce sa position face à ATT, avec lequel des tirages sont perceptibles : les deux associés ont eu un différend ces dernières semaines à propos de la participation de l'américain dans Olivetti, et, il y a quelques jours, « l'ingeniere » décidait de rappeler au sein de son groupe un de ses principaux collaborateurs, M. Vittorio Cassoni, « prêté » à l'américain pour redresser sa division informatique.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire italien *Espresso*, M. De Benedetti affirme qu'Olivetti ne deviendra *« jamais américain »*. *« Quand je suis arrivé à Ivrea, j'étais convaincu qu'Olivetti était au milieu du gué et avait besoin d'un grand partenaire. Aujourd'hui, c'est une entreprise qui a profondément changé et qui peut se passer d'un grand partenaire. Mais je souhaite qu'ATT reste notre actionnaire et je suis convaincu que c'est ce qui se passera »*, ajoute-t-il.

Tate and Lyle acquiert Staley

Le groupe sucrier britannique Tate and Lyle a conclu un accord pour le rachat de Staley Continental, numéro deux américain des édulcorants à base de maïs, au prix de 1,5 milliard de dollars.

Tate and Lyle avait lancé une première offre d'achat, le 8 avril, à 32 dollars l'action, portée la semaine passée à 36,5 dollars, proposition que Staley Continental a acceptée. Le groupe britannique veut revendre rapidement une partie de Staley (en filiale de distribution), pour environ 600 millions de dollars, à des groupes américains.

● **Le Musée Grévin est sorti du rouge en 1987.** — Le Musée Grévin est sorti du rouge en 1987, enregistrant un résultat net consolidé de 1,5 million de francs, contre des pertes de 3,4 millions l'année précédente. Ce chiffre inclut un résultat exceptionnel de 2,58 millions, contre des pertes exceptionnelles de 4,05 millions l'année précédente. Le Musée précise avoir cédé la participation qu'il détenait dans la société Les évocations en cire, dégageant une plus-value de 3,9 millions de francs.

Rowntree refuse une fusion avec Jacobs Suchard

Rowntree, numéro deux britannique de la confiserie, vient de refuser une offre de fusion proposée par le groupe suisse Jacobs Suchard. Cette opération aurait permis à Jacobs Suchard, qui détient 29,9 % de Rowntree, de contrecarrer l'OPA (offre publique d'achat) de 22,5 milliards de francs lancée par le géant suisse Nestlé sur le confiseur britannique.

Nestlé, qui possède près de 15 % du capital de Rowntree, attend un feu vert des autorités anglaises. Celles-ci sont, jusqu'à présent, restées sans réaction, Mme Thatcher ayant refusé d'intervenir dans la bataille qui oppose l'industrie britannique du chocolat à ses assaillants suisses et américains (la firme General Cinema détient 18 % de Cadburry Schweppes.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	5 mai
Total actif	715 237
dont	
Or	223 348
Disponibilités à vue à l'étranger	95 159
ECU	55 351
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 878
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	74 921
Concours au Trésor public	49 640
Titres d'Etat (bons et obligations)	25 977
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	350
Effets privés	126 153
Effets en cours de recouvrement	23 966
Total passif	715 237
dont	
Billets en circulation	220 572
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	83 577
Compte courant du Trésor public	16 164
Reprises de liquidités	29 752
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 181
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	72 057
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	259 364

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	7,25 %
– Taux des pensions à sept jours	7,75 %
– Taux d'escompte	9,50 %
– Taux des avances sur titres	10,50 %

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1987

	6 mai	13 mai
Valeurs franç. à rev. variable	107,9	107,2
Valeurs industrielles	110,5	110
Valeurs étrangères	106,9	104,6
Pétroles-Energie	112,1	109,4
Chimie	106,8	105,3
Métallurgie, mécanique	116,1	115,9
Electricité, électronique	119,7	119,2
Bâtiment et matériaux	101,4	101,7
Ind. de consommat. non alim.	107,8	107,8
Agro-alimentaire	113,1	113,3
Distribution	101	102,1
Transports, loisirs, services	117,4	116,5
Assurances	120,4	114,8
Crédit banque	98,6	96,9
Sicomi	93,3	93
Immobilier et foncier	84,8	84
Investissement et portefeuille	113,9	111,5
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	102,8	102,8
Emprunts d'Etat	104,2	104,9
Emprunts garantis et assimilés	102	101,7
Sociétés	103,2	103,3
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	2643,5	2626,4
Valeurs étrangères	3580,8	3494,2
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	381,6	379
Valeurs étrangères	481,7	471,3
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	118,7	118,7
Emprunt d'Etat	117,7	118,5
Emprunts garantis et assimilés	118,3	117,9
Sociétés	120,2	120,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	311	307,7
Produits de base	203,9	200,7
Construction	322	321,1
Biens d'équipement	239,6	239,3
Biens de consom. durables	410,5	405,7
Biens de consom. non durables	423,7	420,1
Biens de consom. alimentaires	398,3	395
Services	286,2	285,9
Sociétés financières	401,2	387,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	308,9	315,5
Valeurs industrielles	299,9	297,7
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	242,7	242,3

TOKYO, 16 mai ↑

Nouveau record

La Bourse japonaise a terminé, lundi 14 mai, sur un nouveau record à la suite d'un important courant d'achats. La stabilité apparente des taux d'intérêt américains et la fermeté sous-jacente des marchés ont réconforté les intervenants. L'indice Nikkeï a grimpé de 291,56 yens (+ 1,06 %), clôturant à 27 759,87 yens. Il dépasse ainsi son dernier sommet de 27 669,72 atteint le 2 mai dernier. Cette hausse s'est déroulée dans une ambiance active, avec 850 millions de titres échangés. Les valeurs de haute technologie, telles les électroniques, étaient activement recherchées, ainsi que les titres du secteur de la construction, de l'habitat et de l'immobilier. Dans ce contexte, les préoccupations liées au chiffre du commerce extérieur des Etats-Unis, qui sera publié mardi 17 mai, n'ont pas entamé la confiance des opérateurs. Enfin, les responsables du Tokyo Stock Exchange viennent de porter le nombre des membres pouvant opérer sur le marché de quatre-vingt-douze à cent quatorze. Aux seize nouveaux adhérents étrangers (voir faits et résultats) s'ajoutent six intervenants locaux.

VALEURS	Cours du 13 mai	Cours du 16 mai
Akaï	630	670
Bridgestone	1 550	1 580
Canon	1 280	1 280
Fuji Bank	3 320	3 290
Honda Motors	1 750	1 770
Matsushita Electric	2 670	2 700
Mitsubishi Heavy	700	707
Sony Corp.	5 410	5 470
Toyota Motors	2 350	2 380

PAYS-BAS

Peines renforcées pour les délits d'initiés

Le gouvernement néerlandais a décidé de pénaliser plus lourdement les personnes ou les institutions reconnues coupables de délits d'initiés, a annoncé le ministère néerlandais de la justice à La Haye. Il a demandé dans ce sens un projet de loi déposé en avril 1987. Les amendements ont été demandés par les commissions de la justice et des finances de la chambre, qui ont examiné le texte.

Désormais, toute personne ou institution ayant bénéficié directement ou indirectement d'un renseignement d'initié pour réaliser une transaction boursière sera punissable, que la transaction se soit soldée par un gain ou une perte.

Les peines maximales prévues sont un emprisonnement de deux ans et une amende de 100 000 florins (300 000 F) pour les particuliers et de 1 million de florins pour les entreprises.

Le projet de loi initial ne réprimait que les personnes et les institutions ayant bénéficié directement d'un renseignement d'initié et ayant réalisé ainsi une opération bénéficiaire. — *(AFP.)*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	304	277 60 o	IM2	138	138
Amault & Associés	400	400	Int. Metal Service	197 50	197
Asystel	235	230	La Commande Electro.	191	185
B.A.C.	425	425	Le gd livre du mois	242	250
B. Demachy & Assoc.	380	370	Loca Investissement	270	265
B.I.C.M.	620	620	Locamic	139 50	140
B.I.P.	422	419	Merlin Immobilier	297	297
Boiron	290	288	Metallurg. Minière	123 40	123
Bolloré Technologies	725	700	Métrologie Internat.	283	284 30
Boisset	997	1010	Métroservice	130	125
Câbles de Lyon	1195	1168	M.M.B.M.	420	425
Calberson	629	635	Molex	215 20	225
Canal Plus	487	480	Navale-Delmas	445	445
Cardif	1088	1088	Olivetti-Logabax	161 50	162
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	250	248	Om. Gest.Fin.	300	290
C.A.T.C.	128	127 80	Presbourg (C. In. & Fin.)	96 50	96 80
C.D.M.E.	761	730	Razel	830	802
C. Equip. Elect.	275	276	St-Gobain Emballage	1167	1170
C.E.G.I.D.	580	570	St-Honoré Matignon	162	162
C.E.G.E.P.	138 50	140	S.C.G.P.M.	140	159
C.E.P.-Communication	1180	1200	Segin	325	324
C.G.I. Informatique	565	550	Sema-Metra	606	580
Ciments d'Origny	442	420	S.E.P.	1160	1152
C.N.I.M.	281	281	S.E.P.R.	1100	1070
Concept	271	280	Sligos	720	729
Conforama	649	675	S.M.T.Goupil	227 50	220
Creeks	350	346	Sodexho	894	890
Dafsa	148 80	143 80	Supra	276	280
Dauphin	3390	3400	TF 1	192	200
Devanlay	995	995	Unilog	120 50	118
Deville	642	631	Union Financ. de Fr.	433	433
Dumenil-Leblé	906	901	Valeurs de France	307	307
Editions Belfond	117 10	114 10			
Elysées Investiss.	21 30	21			
Finacor	498	518 d			
Gointoli	570	581			
Guy Degrenne	880	....			
I.C.C.	220	218			
IDIA	183	180 50			
I.G.F.	115	110 40 o			

Marché des options négociables le 13 mai 1988

Nombre de contrats : 5 756

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	400	22	42	17	–
CGE	280	1,10	–	–	–
Elf-Aquitaine	240	34	37	1	8
Lafarge-Coppée	1 200	25	55	90	–
Michelin	200	4	10,10	24	28
Midi	1 550	95	245	185	235
Paribas	360	7,50	24	29	40
Peugeot	1 000	65	–	37	70
Saint-Gobain	440	5	13,50	26	32
Thomson-CSF	168	7	15,10	11,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 13 mai 1988

Nombre de contrats : 43 604

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	101,45	100,45	99,90
Précédent	101,55	100.50	100

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,67	2	0,15	1,48

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7220 F ↑

Le dollar demeurait ferme, ainsi que la livre sterling, lundi 16 mai à Paris. La monnaie américaine affichait 5,7220 F, contre 5,6970 F vendredi au fixing, confirmant la tendance observée à Tokyo quelques heures auparavant. La livre progressait à 10,8165 F, contre 10,7680 F vendredi. Toutefois, les marchés demeuraient calmes à la veille de la publication du montant de la balance commerciale des Etats-Unis de mars.

FRANCFORT	13 mai	16 mai
Dollar (en DM)	1,6815	1,6855
TOKYO	13 mai	16 mai
Dollar (en yens)	124,70	124,73

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 mai)	7 1/4-7 5/16 %
New-York (13 mai)	7 1/8-7 1/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	12 mai	13 mai
Valeurs françaises	Clos	–
Valeurs étrangères	Clos	–
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	Clos	307,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	12 mai	13 mai
Industrielles	1968	1990,55

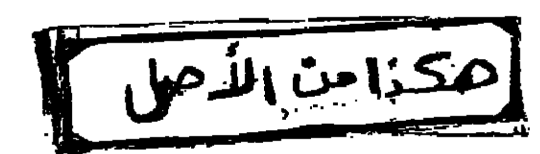
LONDRES (Indice « Financial Times »)

	12 mai	13 mai
Industrielles	1 417,6	1 428,6
Mines d'or	196,1	195,4
Fonds d'Etat	89,57	90,18

TOKYO

	13 mai	16 mai
Nikkeï Dow Jones	27 468,31	27 759,87
Indice général	2 182,22	2 197,49





Marchés financiers

BOURSE DU 13 MAI

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
....	C.N.E. 3%	3856	3856	3856	....
1050	B.N.P. T.P.	1038	1040	1040	+ 0 10
1080	C.C.F. T.P.	1084	1082	1082	- 0 18
1063	Créd. Lyon. T.P.	1058	1059	1059	+ 0 09
1246	Renault T.P.	1239	1236	1236	- 0 24
1490	Rhone-Poul. T.P.	1500	1502	1503	+ 0 20
1236	St-Gobain T.P.	1251	1260	1260	+ 0 72
1200	Thomson T.P.	1209	1212	1211	+ 0 17
370	Accor	401 10	396	397 10	- 1
475	Air Liquide	480	476	476	- 0 83
1830	Alcatel ★	1800	1797	1825	+ 1 39
1140	Als. Superm.	1150	1130	1130	- 1 74
225	A.L.S.P.I.	224 50	222	222	- 1 11
265	Alsthom ★	269	265	269	....
2020	Arjom. Prioux ★	1981	1977	1995	+ 0 71
525	Aussedat-Rey	500	486	479	- 4 20
735	Aux. Entrepr. ★	829	813	830	+ 0 12
780	Av. Dassault ★	725	731	738	+ 1 79
300	BAFP	293	291	291	- 0 68
270	Bail-Equipem. ★	274 60	271	271	- 1 31
835	Bail Investiss.	813	800	800	- 1 60
250	B.N.P. C.I.	250	250	249 50	- 0 20
390	Cie Bancaire ★	403	395 50	407	+ 0 99
295	Bazar H.-V.	312	312	315	+ 0 96
380	Béghin-Say ★	400	396 10	400	....
705	Berger (Ma)	710	710	710	....
590	Bic ★	678	643	657	- 3 10
1010	B.I.S.	1010	1011	1010	....
1990	Bongrain S.A.	2053	2060	2060	+ 0 34
750	Bouygues ★	878	869	868	- 1 14
71	B.P. France ★	78 20	77	75	- 4 09
4040	B.S.N. ★	4239	4202	4158	- 1 91
1800	Cap Gem. S. ★	1954	1958	1940	- 0 72
1290	Carnaud	1360	1360	1351	- 0 66
2170	Carrefour ★	2275	2260	2269	- 0 26
115	Casino	126 40	128	124	- 1 90
102	Casino A.D.P.	103	102 60	104	+ 0 97
955	C.C.M.C.	976	975	970	- 0 51
665	Cetelem	600	600	600	....
480	Cerus	441	438 20	439	- 0 45
1130	C.F.A.O. ★	1379	1330	1351	- 2 03
240	C.G.E.	237 50	233	242 80	+ 2 23
810	C.G.I.P. ★	900	910	903	+ 0 33
805	Chargeurs S.A ★	962	940	940	- 2 29
855	Ciments franç. ★	903	900	930	+ 2 99
380	Club Méditerr. ★	404	400 10	416	+ 2 97
161	Codetel ★	156	158	156 90	+ 0 58
290	Cofimeg	287	288	288	+ 0 35
1770	Coles	1852	1781	1785	- 3 62
161	Compt. Entrepr.	201 80	198 60	200	- 0 89
605	Compt. Mod. ★	619	605	625	+ 0 97
860	Créd. Foncier ★	845	836	835	- 1 18
385	Crédit F. Imm. ★	371	366	366	- 1 35
109	C.C.F.	109 10	108	108 50	- 0 55
505	Créd. Lyon. (CI)	462 80	458 20	458 20	- 0 99

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
765	Crédit Nat. ★	775	772	775	....
....	CSEE (ex-Sign.) ★	550	550	554	+ 0 73
235	Crouzet ★	269	266	269	....
2000	Damart S.A.	2065	2069	2070	+ 0 24
325	Darty ★	395 50	396	396	+ 0 13
245	Darty (DP)	298	300	298	....
1430	De Dietrich	1651	1651	1675	+ 1 45
194	Dév. P.d.C. (LI)	202	201	201	- 0 50
410	D.M.C.	432	433 90	432	....
295	Drouot Assur.	298 50	298	300	+ 0 50
1490	Docks France ★	1600	1600	1600	....
480	Dumez ★	512	510	519	+ 1 37
1080	Eaux (Gén.)	1119	1091	1110	- 0 80
985	Ecco ★	1090	1066	1068	- 2 02
600	Electrofinanc. ★	596	590	586	- 1 68
385	El. S. Dassault	409	404	408	- 0 24
285	Elf-Aquitaine	286 10	286 10	288	+ 0 71
245	— (certific.)	228	226 50	226 50	- 0 66
555	Epeda-B-Faure	611	605	600	- 1 80
2030	Essilor	2060	2060	2050	- 0 49
1440	Essilor Int. (DP)	1459	1415	1411	- 3 29
295	Esso S.A.F. ★	294 50	293 50	292	- 0 85
1180	Eurafrance	1280	1261	1270	- 0 78
900	Eurocom ★	1040	1006	1025	- 1 44
2420	Euromarché	2270	2270	2260	- 0 44
430	Europe n° 1 ★	498	498	492	- 1 40
34	Eurotunnel ★	34 30	34 30	34 50	+ 0 58
820	Exor ★	835	840	855	+ 2 40
730	Facom	823	805	798	- 3 04
850	Fichet-bauche	955	946	945	- 1 05
200	Finextel ★	192	193	191	- 0 52
80	Fives-Lille ★	110 90	107	110	- 0 81
1020	Fromageries Bel	1135	1082	1132	- 0 26
745	Gal. Lafayette ★	806	810	810	+ 0 50
280	Gascogne	300	289	289	- 3 67
1130	Gaz et Eaux	1245	1240	1235	- 0 80
385	Géophysique ★	429	425	418	- 2 56
485	Gerland	500	493	493	- 1 40
430	GTM-Entrepose	442	448	440	- 0 45
505	Guyenne-Gas. ★	508	512	515	+ 1 38
1980	Hachette ★	1868	1868	1840	- 1 50
520	Havas ★	538	540	532	- 1 12
405	Hénin (La)	407	409	403	- 0 98
980	Hutchinson ★	983	970	960	- 2 34
159	Imétal	181 50	179	179	- 1 38
....	Imm. Plaine-M.	320	324	312	- 2 50
1040	Ingénico	990	989	989	- 0 10
3320	Inst. Mérieux	3349	3245	3250	- 2 96
515	Interbail ★	512	510	511	- 0 20
1030	Intertechnique	1245	1250	1238	- 0 56
700	J. Lefebvre	722	720	725	+ 0 42
1020	Lab. Bellon	1050	1045	1050	....
1120	Lafarge-Coppée	1115	1112	1112	- 0 27
1090	Labon ★	1128	1134	1112	- 1 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2510	Legrand ★	2500	2480	2545	+ 1 80
1930	Legrand (DP) ★	1920	1900	1915	- 0 26
580	Leroy-Somer ★	593	609	620	+ 4 55
1820	Lesieur	1940	1930	1850	- 4 64
660	Locabail Immob.	659	660	660	+ 0 15
380	Locafrance ★	380 70	391	382 10	+ 0 37
886	Locindus	805	800	800	- 0 62
230	Luchaire	272	275	265	- 2 57
1760	L.V.M.H. ★	1940	1895	1891	- 2 53
1120	Lyonn. Eaux ★	1151	1150	1169	+ 1 56
45	Mais. Phénix	49 50	50	49 05	- 0 91
315	Majorette (Ly)	355	345	345	- 2 82
256	Mar. Wendel ★	251 10	252	252	+ 0 36
139	Matra	147	146	146	- 0 68
1850	Merlin-Gerin ★	1884	1895	1920	+ 1 91
185	Michelin	177 10	177	178 50	+ 0 79
1600	Midi (Cie)	1478	1508	1515	+ 2 50
176	Midland Bk SA ★	165	164	166 30	+ 0 79
465	Min. Salsig. (Ma)	458	460	450	- 1 75
39 50	M.M. Penarroya	48 40	48	47	- 2 89
64	Moulinex	67 15	66 60	66	- 1 71
840	Navig. Mixtes ★	998	976	999	+ 0 10
79	Nord-Est ★	82	82 10	82 50	+ 0 61
345	Nordon (Ny)	392	387	387	- 1 28
325	Nouvelles Gal.	358	368	375	+ 4 75
670	Occid. (Gén.) ★	627	610	620	- 1 12
935	Omn.F.Paris	985	980	960	- 2 54
285	Olida-Caby	325	323 50	324	- 0 31
315	Opfi-Paribas	334 50	331	337	+ 0 75
2980	Oréal (L')	3125	3082	3057	- 2 18
330	Paribas	348	345	351	+ 0 86
340	Paris-Réesc. ★	320	330	326 50	+ 2 03
860	Pechelbronn ★	1011	1011	1019	+ 0 79
290	Penhoet	284	283	285	+ 0 35
720	Pernod-Ricard ★	877	860	872	- 0 57
1030	Peugeot S.A.	1019	1013	1032	+ 1 28
460	Poliet	480	475	474	- 1 25
630	P.M. Labinal	650	645	645	- 0 77
2430	Presses Cité ★	2430	2380	2330	- 4 12
1090	Prétabail Sic.	1134	1130	1107	- 2 38
585	Primagaz	585	585	580	- 0 85
400	Printemps ★	397	392 20	387	- 2 52
1230	Promodès	1340	1325	1320	- 1 49
785	Radiotechn.	780	779	779	- 0 13
71	Raff. Dist. Total	70 10	70 10	70 05	- 0 07
2050	Redoute (La) ★	2402	2402	2410	+ 0 33
315	Robur financière	317	312	312	- 1 58
800	Roussel-Uclaf	803	817	802	- 0 12
....	Rouss.-Ucl.-C.N.I.	535	525	526	- 1 68
3140	R. Impériale (Ly)	3050	3000	2970	- 2 62
165	Sade	169 50	166 10	166 10	- 2 01
1300	Sagem ★	1460	1450	1450	- 0 68
400	Saint-Gobain	415	412	415	....
975	St-Louis ★	1000	1000	1002	+ 0 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1170	Salomon	1280	1270	1270	- 0 78
570	Salvepar	650	665	665	+ 2 31
575	Sanofi ★	642	620	650	+ 1 25
655	S.A.T. ★	717	720	719	+ 0 28
161	Saulu.-Chât. (B)	182	170	170	- 6 59
1020	Saupiquet (Na)	1225	1180	1180	- 3 67
240	Schneider ★	282	281 10	280	- 0 71
49	S.C.O.A.	50	50	49 65	- 0 70
575	S.C.R.E.G.	560	540	541	- 3 39
645	Seb ★	750	765	760	+ 1 33
410	Sefimeg ★	410	415	407 80	- 0 54
1700	S.F.I.M.	1651	1670	1645	- 0 36
27	S.G.E.	29 50	29	29	- 1 69
685	Silic	710	709	690	- 2 82
510	Simco-U.P.H. ★	476	471	475	- 0 21
305	Simnor (Li)	309	320	320	+ 3 56
725	Skis Rossignol	709	709	709	....
865	Sliminco	630	638	635	+ 0 79
270	Société Générale	268	266	264	- 1 49
168	Sodecco	170	175	175	+ 2 94
155	Sodero (Na)	156	157	157	+ 0 64
2030	Sodexho ★	2350	2285	2275	- 3 19
89	Sogenal (Ny)	90 10	90 10	90 10	....
265	Sogerap	274 50	270 50	275	+ 0 18
1900	Somm-Allib. ★	1995	1982	1990	- 0 25
595	Source Perrier	695	680	680	- 2 16
590	Sovac ★	650	652	651	+ 0 15
335	Spie-Batignol.	374	370	367	- 1 87
415	Strafor ★	455	447	446 70	- 1 82
230	Suez	231	230	228 50	- 1 08
370	Synthélabo ★	363	366	363	....
900	Talcs Luzenac	855	865	870	+ 1 75
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
170	Thomson-C.S.F.	165	165	170	+ 3 03
340	Total (CFP) ★	341	342	341	....
74	— (certific.)	73 50	73	72 95	- 0 75
985	T.R.T. ★	1080	1070	1078	- 0 19
....	U.F.B.-Locab. ★	....	....	....	....
805	U.I.C. ★	790	790	785	- 0 63
510	U.I.F. ★	490	485	485	- 1 02
860	U.I.S.	790	800	782	- 1 01
159	U.C.B. ★	174	169 10	168 40	- 3 22
680	Unibail	670	665	650	- 2 99
415	Valéo	400	395	395	- 1 25
82	Vallourec	103	102 20	102 90	- 0 10
305	Via Banque	322 50	325	329	+ 2 02
675	Elf-Gabon	715	714	714	- 0 14
121	Amax Inc.	112	111	111 50 c	- 0 45
137	Amer. Express	131 80	131 50	131 80	....
151	Amer. Teleph.	151 50	154	154	+ 1 65
89	Anglo Amer. C.	91 20	92 80	92 80	+ 1 75
495	Amgold	461 50	463	463	+ 0 33
836	BASF (Akt)	777	792	792	+ 1 93
910	Bayer	863	867	867	+ 0 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
100	Baffelsfont.	98 50	98 80	98 80	+ 0 30
140	Chase Manh.	135 60	140 70	140 70	+ 3 84
69	De Beers	63	63	63	....
1400	Deutsche Bank	1270	1248	1250 c	- 1 57
825	Dresdner Bank	760	790	790	+ 3 95
61	Driefontein Cld	60 05	60	61 50	+ 2 41
465	Du Pont-Nem.	471	470	470	- 0 21
225	Eastman Kodak	236	232 50	232 50	- 1 48
30	East Rand	32 30	30 90	30 65	- 5 11
230	Electrolux	235	235 10	235 10	+ 0 04
215	Ericsson	225 80	223 20	223 20	- 1 15
235	Exxon Corp.	251	251	251 50	+ 0 20
250	Ford Motors	268	269 50	269 50	+ 0 56
57	Freegold	55 50	54 90	56	+ 0 90
90	Gencor	92	89 70	89 20	- 3 04
220	Gén. Electr.	224	220	220 30	- 1 65
820	Gén. Belgique	720	720	720	....
405	Gen. Motors	420 10	419	419	- 0 26
95	Goldfields	104	106 50	107	+ 2 88
50	GdMetropolitain	51 50	53	53	+ 2 91
44	Harmony	42 10	42 20	42 30	+ 0 48
64	Hitachi	64	65 30	64 80	+ 1 25
880	Hoechst Akt.	845	852	852	+ 0 83
103	Imp. Chemical	104	104 60	104 70	+ 0 67
640	IBM	628	622	626	- 0 32
265	ITT	265 50	264 40	260	- 2 07
210	Ito-Yokado	208 50	210	210	+ 0 72
122	Matsushita	120 10	122 20	123	+ 2 41
885	Merck	857	860	850	- 0 82
330	Minnesota M.	331	327	331	....
255	Mobil Corp.	263	258 50	248	- 5 70
181	Morgan J.P.	177	184	184	+ 3 95
34500	Nestlé	32700	32700	32700	....
178	Norsk Hydro	167	168	168	+ 0 60
140	Olivetti	132 80	129	129	- 2 93
1780	Petrofina	1815	1790	1780	- 1 93
485	Philip Morris	487	483	483	- 0 82
84	Philips	80	80 20	80 20	+ 0 25
73	Placer Dome	71 60	72 60	72 60	+ 1 40
320	Quilmès	319	320	326	+ 2 19
445	Randfontein	411	411	411	....
685	Royal Dutch	698	665	672 c	- 2 33
38	Rio Tinto Zinc	40 50	40 35	40 50	....
50	St Helena Co	50 60	50 50	50 20	- 0 79
205	Schlumberger	213	210	213	....
115	Shell transp.	113 20	114	114	+ 0 71
1170	Siemens A.G.	1083	1115	1133	+ 4 62
250	Sony	245 10	245 80	246 50	+ 0 57
205	T.D.K.	208 80	209	209	+ 0 10
36	Toshiba Corp.	38 75	39 40	39 50	+ 1 94
330	Unilever	311	307	310	- 0 32
215	Unit. Techn.	212	212 10	215 10	+ 1 46
485	Vaal Reefs	488	488	486	- 0 43
325	Volvo	324 50	326	326	+ 0 46
205	West Deep	205	204 50	204 50	- 0 24
300	Xerox Corp.	301	298 10	296 10	- 1 63
1 38	Zambia Corp.	1 39	1 42	1 42	+ 2 16

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	125 70	8 594
9,80 % 78/93	101 65	8 220
10,80 % 79/94	103 89	7 466
13,25 % 80/90	108 30	12 526
13,80 % 81/89	103 65	4 525
16,20 % 82/90	111 96	5 400
16 % juin 82	114 20	14 863
14,60 % fév. 83	114 15	3 311
13,40 % déc. 83	117 30	5 309
12,20 % oct. 84	111 20	7 300
11 % fév. 85	110 65	2 465
10,26 % mars 86	104 30	1 771
ORT 12,75 % 83	1891	..
OAT 10 % 2000	104 06	9 645
OAT 9,90 % 1997	108 58	4 138
OAT 9,80 % 1996	102 93	2 811
Ch. France 3 %	147 20	..
CNB Bques janv. 82	102 58	3 882
CNB Paribas	102 70	3 882
CNB Suez	102 60	3 882
CNI janv. 82	102 60	3 882
PTT 11,20% 85	106 70	4 710
CFF 10,30% 86	102	2 913
CNE 11,50% 85	108 50	9 784
CNT 9% 86	100 15	0 821
CRH 10,90% déc. 85	105 80	3 845
C.N.C.A. T.P.	1171	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2123	208
Mérologie L 8% 6/7	77 80	7 790

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	1510	1506
A.G.F. (St Cent.)	565	555
Applic. Hydraul.	700	650
Arbel	360	360
Astorg	185	200
Avenir Publicité	575	575
Bain C. Monaco	186	180
Banque Hypoth. Eur.	290	287
Béghin-Say (C.I.)	354	348
B.G.I.	849	860
Blanzy-Ouest	610	620
B.N.P. Intercontin.	220	220
Bénédictine	7600	7650
Bon-Marché	708	682
B.T.P.	120	120
Calf	680	680
Cambodge	700	705
C.A.M.E.	115 10	118
Campenon Bern.	193	207 d
Carbone-Lorraine	635	614 o
Case-Poclain	22	26 d
C.E.G.Frig.	496	....
Centen. Blanzy	1589	1531
Centrest (Ny)	224	224

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carabal	126	126
Chambourcy (M.)	980	978
Champex (Ny)	150	145
C.I.C. (Financ. de)	178	178
C.I. Maritime	672	672
Ciram (B)	901	920
Clause	650	643
Cofradel (Ly)	1005	1110
Cogifi	317 20	307
Comiphos	321	309
Cie Industrielle	2785	2780
Comp. Lyon-Alem.	291	292
Concorde (La)	750	758
C.M.P.	13 15	13 50
Créd. Gén. Ind.	526	527
Cr. Universel (Cie)	540	540
Créditel	138	138
Darblay S.A.	551	560
Degremont	152 50	155
Delalande S.A.	1149	1150
Delmas-Vielj. (Fin.)	1655	1656
Didot-Bottin	805	810
Eaux Bass. Vichy	1000	1000
Eaux Vittel	1880	1860
E.C.I.A.	900	885
Economats Centre	266	270
Electro-Banque	303	315
Elf-Antargaz	620	645
E.L.M. Leblanc	585	570
Enalli-Bretagne	249 50	249 50
Entrepôts Paris	433	415 30
Epargne (B)	2820	2850 d
Europ. Accumul.	50 50	48 50
Europe Soudure Indust.	80	....
Eternit	1740	1750
Finalens	200	200
FIPP	369 60	....
Fnac	895	889
Foncière (Cie)	440	440
Fonc. Lyonnaise	460	455
Foncina	420	430
Forinter	1075	1075
Fougerolle	270	285 10
France I.A.R.D.	272	295
France (La)	4480	4450
From. Paul Renard	648	649
GAN	772	760
Gaumont	342	342
Gévelot	615	614
Gr. Fin. Constr.	370	370
Gds Moul. Paris	356	353 50
Groupe Victoire	515	498
G. Transp. Ind.	420	420
Immindo S.A.	373	375 10
Imminvest	279 60	275 20
Immobail	390	389
Immobanque	671	680
Immob. Marseille	6390	6350
Immofice	449	436
Invest. (Sté Cent.)	815	814
Jaeger	123 80	136 d
Lafitte-Bail	436	435
Lambert Frères	235	225 60 o
Lille-Bonnières	515	505
Loca-Expansion	250	250
Locafinancière	334 50	334
Locatel	763	780
Louis Vuitton	3350	3350

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1154	1170
Lucia	1020	1000
Lyonnaise Immob. (Cie)	313 50	310
Machines Bull	99 90	99 90
Magasins Uniprix	135	134
Magnant S.A.	110	102 40 o
Maritimes Part.	288	280
Métal Déployé	410	....
Mors	89 30	75
Navig. (Nat. de)	58	58
OPB Paribas	220	212 30
Optorg	326	320
Oréal (L') C.I.	2060	2062
Origny-Desvroise	1000	1000
Palais Nouveauté	431	435
Paluel Marmont	545	540
Parfinance	166	169
Paribas-CIP	362 40	....
Paris France	203	....
Paris-Orléans	215	215
Partechan	220	220
Patern. Risq. Div.	1070	....
Pathé-Cinéma	410	426
Pechiney (cert. inv.)	227 50	222
Piles Wonder	840	....
Piper-Heidsieck	1050	1076
P.L.M.	117	121 50
Porcher	370	370
Promodès	1140	1150
Providence S.A.	1066	1066
Publicis	2267	2304
Rhône-Poul. (c. inv.)	328	321
Ricqlès-Zan	190	197
Rochefortaise S.A.	579	556
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	470	505 d
Roudière	180	187 20
Rougier et Fils	82	78 70
Sacer	500	498
SAFAA	298 10	289 20
Safic-Alcan	811	811
SAFT	1330	1390
Saga	180	180
St-Gobain C.I.	494	....
Salins du Midi	467	478 80
Santa-Fé	129	125 90
Satam	74	....
Savoisienne (M)	205 10	206 10
SCAC	470	461 20
Senelle Maubeuge	304	302
S.E.P. (M)	154	152
Sicli	194 70	200
Sicotel	295	295
Sinvim	280	265 10
Sph (Plant. Hévéas)	345	345
Sté Générale-CIP	207	207
Sofal financière	1680	1677
Sofical	890	890
Sofio	450 40	468 40 d
Soficomi	700	....
S.O.F.I.P. (M)	110	109
Sofragi	820	795
Soudure Autog.	375	371 90
Sovabail	616	615
Suez (Fin. de)-CIP	185	192 40 d
Sumi	761	765
Taittinger	2200	2139

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	205	210
Tour Eiffel	380	381
Ulmer S.M.D.	500	498
U.A.P.	282	280
U.T.A.	1146	1150
Vicat	1410	1406
Vinipix	1060	1061
Virax	94 20	95 50
Waterman S.A.	695	668
Brass. du Maroc	125	....
Étrangères		
A.E.G.	780	....
Akzo	330	....
Alcan Alum.	155 50	154
Algemeine Bank	110	109
American Brands	258 90	243
Am. Petrofina	380	....
Arbed	245	....
Astroisienne Mines	122	122
Banco de Santander	320	323
Bco Pop Espanol	454 80	452 10
Banque Ottomane	2100	1910
B. Régl. Internat.	40000	39900
Br. Lambert	480	471
Canadian-Pacific	102	105
Chrysler corporation	129 10	129 10
CIR	24 40	....
Commerzbank	730	667
Dart. and Kraft	303 80	288 70
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	460	....
Gén. Belgique	720	720
Gevaert	1024	1065
Glaxo	100	100
Goodyear	350	346
Grace and Co	142 50	143
GTE corporation	208	197
Honeywell Inc.	375	368
I. C. Industries	188 10	....
Johannesburg	750	780
Kubota	33 50	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	41 90	41
Mineral-Ressourc.	71	71 50
Nordorf	1630	1680
Noranda	101	101
Olivetti	24 40	23 30
Pakhoed Holding	230	236
Pfizer Inc.	292	290
Procter Gamble	435	432
Ricoh Cy Ltd	58 80	58
Rolinco	250	254
Robeco	284	282
Rodamco	470	473
Saipem	8 80	8 95
Shell fr. (port.)	110	....
S.K.F. Aktiebolag	207	219
Steel Cy of Can.	104 50	....
Squibb	334	330
Tenneco	250 80	....
Thorn EMI	65 80	65
Toray Indust. Inc	39	39
Vieille Montagne	945	935
Wagons-Lits	790	790
West Rand	9 10	9 40
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	280	....
Calciphos	138	134
Cochery	160	....
Cogenhor	123 50	113 70
C. Occid. Forestière	180	....
Copanex	352	353
Dubois Inv. (Consol.)	620	619
Gachot	62	62
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	15 75	17 30 d
Nicolas	605	601
Révillon	350	....
Rorento N.V.	174 50	172 80
Serv. Equip. Veh.	55 30	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 13/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	746 08	728 91
Actifon	198 11	192 81
Actions France	391 02	376 89
Actions sélectionnées	501 33	483 21
Actificandi	538 93	518 45
A.G.F. Actions (ex-CIP)	970 61	948 94
A.G.F. 5000	489 88	477 93
A.G.F. ECU	1049 51	1039 12
A.G.F. Interfonds	407 84	397 89
A.G.F. Invest	100 28	97 83
A.G.F. OBLIG.	1020 98	1015 90
A.G.F. Sécurité	10300 04	10300 04
Agfimo	540 59	527 40
Altefi	206 59	199 12
A.L.T.O.	175 36	169 01
Amé-Gan	4674 02	4462 07 ♦
America-Valor	608 67	593 82
Amplitude	476 94	463 05
Arbitrages court terme	5394 06	5383 28
Argonautes	348 37	337 40
Associc	1131 95	1131 95
Atout Futur	264 11	255 43
Aurecic	1346 69	1307 66
Axa Europe	118 61	113 23 ♦
Axa Investissements	105 69	100 90 ♦
Bred Associations	2555 64	2548 ♦
Bred International	79 03	77 49
Capital Plus	1694 20	1694 20
Casden-Pierre	26 08	24 96
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterstaire	106 51	103 41
Convertimmo	336 10	322 21
Cortal court terme	1289 94	1289 94
Cortal intérêt trim.	1055 17	1034 99
Credinter	469 94	455 28
Drouot-France	575 77	549 56 ♦
Drouot-Investiss.	896 32	855 68 ♦
Drouot-Sécurité	238 75	227 92 ♦
Drouot-Sélection	140 47	134 10 ♦
Ecuric	1148 47	1131 50
Ecureuil Privatisations	325 33	315 85
Energie	229 09	218 70 ♦
Eparcic	2706	2706
Eparcourt Sicav	4094 56	4094 35
Epargne Associations	24122 52	24086 39
Epargne-Capital	7896 53	7818 35
Epargne-Industr.	64 69	61 76
Epargne J	52880 47	52880 47
Epargne Long-Terme	163 60	159 22
Epargne Monde	1030 11	1002 54
Epargne Première	12534 05	12440 74
Epargne-Oblig.	186 20	181 22
Epargne-Quatre	1095 83	1086 50
Epargne-Unie	1103 28	1063 40
Epargne-Valeur	383 94	373 66
Eparoblig	1265 03	1262 50
Epsilon	1069 52	1057 84 ♦
Eurinvest Croissance	1117 46	1086 79
Eurinvest Rendement	1113 38	1062 89
Eurocic	8978 98	8846 29
Eurodyn	976 42	944 31
Euro-Gan	4490 28	4286 86 ♦
Euro-Mail	25 46	25 08
Finord Placement	58742 20	58742 20
Finord Valorisation	13386 50	13124 02
Fonsicav (div. par 10)	10719 54	10719 54
Foncival	231 96	224 66
France-Gan	5347 67	5105 17 ♦
France-Garantie	267 18	288 65
France-Investiss.	378 02	360 88
France-Obligations	433 60	429 31
Francic	346 26	335 20
Francic Pierre	90 68	88 04
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicourt	110822 91	110822 91
Fructidor	240 76	237 20
Fructifrance	655 53	639 54
Fructimmo	237 84	232 04
Fructivar	4179 81	4169 39
Fructi ECU	559 71	551 44
Fructi-Première	11700 73	11527 81
Futuroblig	1096 01	1059
Gestilion	80751 51	80600 01
Gestion Sécuricourt	11133 90	11023 66 ♦
Gestion Associations	140 48	137 39
Gestion Mobilière	579 27	563
Haussmann Associat.	1179 22	1179 22
Haussmann court terme	1183 94	1183 94
Haussmann Epargne	1371 11	1371 11
Haussmann Europe	1927 06	1867 41
Haussmann France	801 71	772 73
Haussmann Multirev.	1333 28	1272 82
Haussmann Obligation	1392 30	1341 98
Horizon	997 48	968 43
Interoblig.	12223 83	11753 68
Intersélect France	391 88	380 47
Invest. net	14623 08	14593 89
Invest. Obligataire	18020 05	17994 08
Japacic	180 85	175 58
Jeune épargne	239 18	235 65 ♦
Laffitte-Amérique	235 86	225 16c
Laffitte Europe	233 06	222 49c
Laffitte-Expansion	256 37	244 74c
Laffitte-France	278 97	266 32c
Laffitte-Immobilière	220 86	210 86c
Laffitte-Japon	374 08	357 12c
Laffitte-Oblig.	146 19	139 56c
Laffitte-Rend.	214 47	204 74c
Laffitte-Tokyo	368 52	351 81c
Lion-Associations	11272	11272
Lion court terme	115144 79	115144 79
Lion-Institutionnels	22637 86	22581 41
Lionplus	727 61	720 41
Livret Bourse Investis.	385 99	374 75
Livret portefeuille	588 21	571 08
Méditerranée	148 33	141 60 ♦
Minimax	26109 57	26109 57
Mondiale Investissem.	389 82	381 69
Monecic	5836 59	5836 59
Monedan	53784 66	53784 66
Mone.J.	54415 36	54415 36
Morgan court terme	14988 80	14988 80 ♦
Mutuelle Unie Sél.	141 44	136 03 ♦
Natio.-Assoc.	6558 54	6546 46
Natio.-Epargne	13486 49	13351 97
Natio.-Court terme	210078	210078
Natio.-Inter.	1168 34	1137 07
Natio.-Obligations	540 62	526 15
Natio.-Patrimoine	1276 97	1241 82
Natio.-Placements	64058 21	64058 21
Natio.-Revenu	1036 09	1024 84c
Natio.-Sécurité	11322 62	11322 62
Natio.-Valeurs	598 94	582 91
Nippon-Gan	5248 73	5011 68 ♦
Nord-Sud Développ.	1189 49	1167 16
Norwest IF	12878 70	12626 18 ♦
Obli Association	120 24	119 05
Oblicic Régions	1087 25	1061 03
Obligations Convert.	386 96	378
Oblig. toutes catég.	153 11	148 29
Oblifion	1080 33	1069 63
Optimavalor	170 84	166 77
Oraction	1122 68	1085 65
Orvalor	5502 13	5303 26
Paribas Croissance	551 10	528 63
Paribas Epargne	15511 42	15480 46
Paribas France	82 84	80 43
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pacmone-Valor	1072 81	1071 74
Patrimoine-Retraite	1681 85	1648 87
Parvalor	542 86	527 05
Phénix Placements	243 07	241 86
Pierre Investiss.	637 44	608 53
Placement A	839 19	839 19
Placement crt-terme	75367 85	75367 85
Placement J	58049 27	58049 27
Placement Premier	58826 38	58826 38
Plénitude	106 97	104 11
Première Obligations	10440 28	10419 44
Prévoyance Ecureuil	108 39	103 54
Prir'Association	21998 49	21998 49 ♦
Quartz	109 35	106 66
Quatre-quarts Retraite	104	101
Rentacic	160 72	158 34
Revenus Trimestriels	5459 62	5405 76
Revenu Vert	1143 34	1142 20
Rivoli Action Invest.	317 63	303 23
Rivoli Plus	1118 60	1067 88
St-Honoré Assoc.	13883 94	13814 87
St-Honoré Bio-aliment.	702 23	670 39
St-Honoré Pacifique	503 27	480 45
St-Honoré P.M.E.	420 48	401 42
St-Honoré Real	11892 46	11845 08
St-Honoré Rendement	11230 20	11174 33
St-Honoré Services	456 98	439 41
St-Honoré Technol.	880 98	850 11
St-Honoré Valor	11826 39	11826 39
Sécuricic	11499 52	11498 03
Sécuri Taux	10470 06	10470 06
Sélection Croissance	469 24	452 66
Sicavdan (Casden BP)	715 65	705 07
Sicav-Associations	1393 44	1391 35
S.F.I. fr. et étr.	570 71	554 09
Sicav 5000	307 59	299 36
S.I. Est	1180 67	1127 13
S.I.G.	771 12	735 82
Silvafrance	481 74	478 58
Silvarn	379 47	369 31
Silvarente	215 16	213 03
Silvinter	402 03	391 27
S.N.I.	1077 02	1045 65
Sogepargne	353 91	341 12
Sogevar	923 39	881 52
Soginter	1236 81	1180 73
Soleil Investissement	448 46	429 08 ♦
Stratégie Actions	992 73	954 55
Stratégie Rendement	1109 23	1074 31
Technocic	1094 62	1082 74
Techno-Gan	5455 17	5207 80 ♦
Tillon	6290 01	5237 63
U.A.P. Investiss.	369 41	356 06
Uni-Associations	112	112
Unifrance	412 17	387 27
Unifoncier	1068 67	1020 40
Uni-Garantie	1300 34	1274 82
Uni-Régions	2419 96	2332 49
Univente	2172 70	2101 26
Univar	182 34	182 34
Univers-Actions	991 79	959 18
Univers-Obligations	1549 55	1498 60
Valorem	459 33	448 13
Valorg	1559 46	1557 80
Valrel	80052 42	80012 41
Vivifon	22735 29	22712 55

Cote des changes

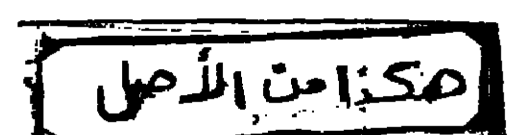
MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 693	5 687	5 500	5 900
ECU	7 062	7 063	....	....
Allemagne (100 DM)	339 410	339 020	329	349
Belgique (100 F)	16 229	16 219	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	302 660	302 390	293	313
Danemark (100 krd)	88 500	88 350	85	92
Norvège (100 k)	92 700	92 840	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 735	10 768	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 232	4 228	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 558	4 557	4 200	4 800
Suisse (100 F)	406 410	407 740	396	417
Suède (100 krs)	97 120	97 120	94	100
Autriche (100 sch)	48 295	48 240	46 800	49 800
Espagne (100 pes.)	5 100	5 110	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 144	4 144	3 800	4 600
Canada ($ can 1)	4 603	4 626	4 450	4 650
Japon (100 yens)	4 582	4 573	4 440	4 640

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/5
Or fin (kilo en barre)	81550	82000
Or fin (en lingot)	81550	82000
Pièce française (20 fr)	503	502
Pièce française (10 fr)	382	.....
Pièce suisse (20 fr)	526	525
Pièce latine (20 fr)	470	472
Souverain	591	591
Pièce de 20 dollars	2875	2880
Pièce de 10 dollars	1430	1480
Pièce de 5 dollars	885	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

o : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu




هكذا من الأصل